NAZIONALE
B. Prov.
I
1446
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

TECA PROVINCIALE

Armadio XXII

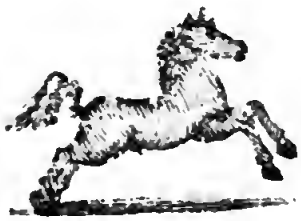

Palchetto 7

Num.° d' ordine 184-5-11

B. Rev.
III
1416

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION

GENERALE

DU JAPON.

TOME QUATRIE'ME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

ISTITUTO ORIENTALE NAPOLI BIBLIOTECA M. RIPA

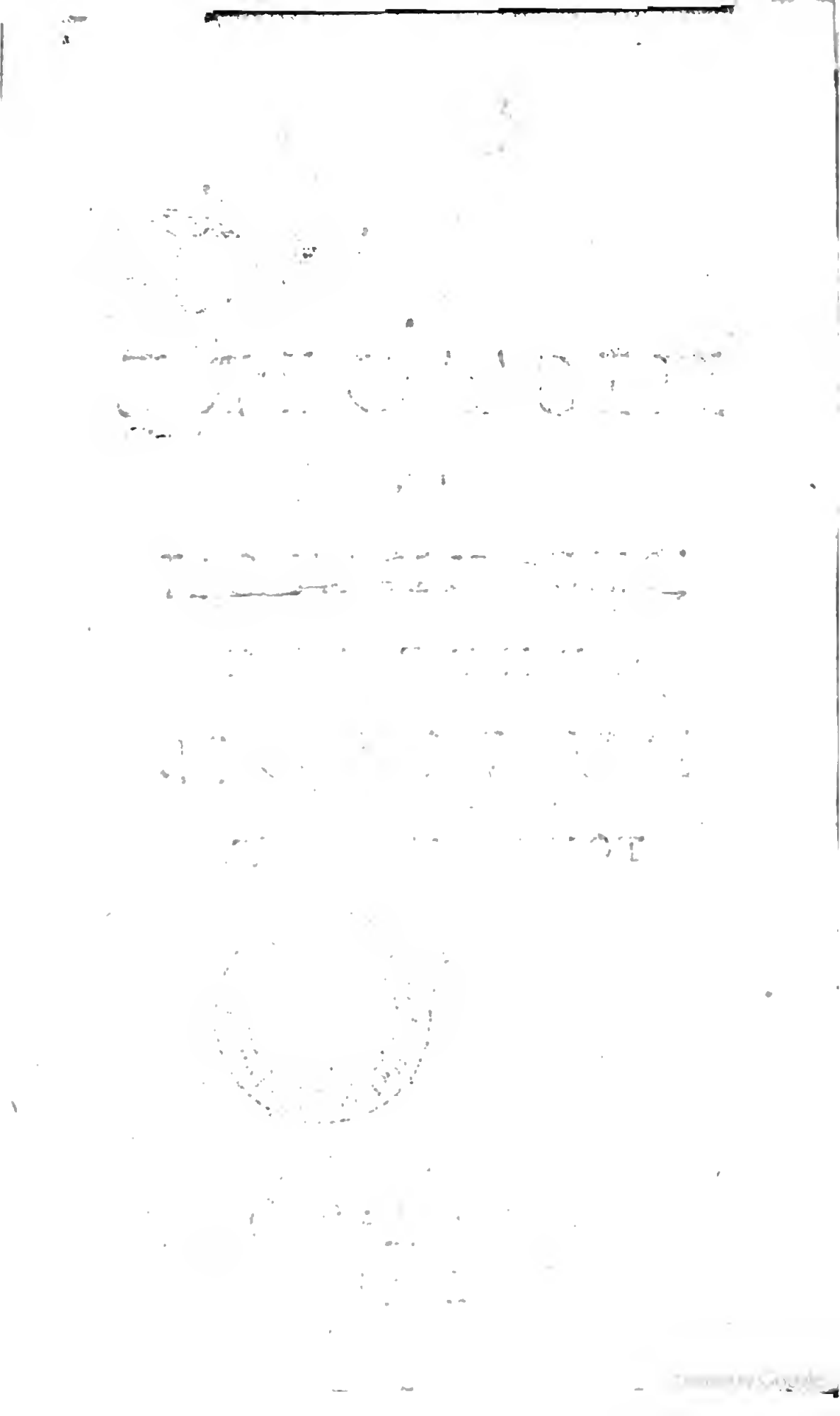

G 13054

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION
GENERALE
DU JAPON

OU L'ON TROUVERA
TOUT CE QU'ON A PU APPRENDRE
de la nature & des productions du Pays, du caractere & des Coûtumes des Habitans, du Gouvernement & du Commerce, des Révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion ; & l'examen de tous les Auteurs, qui ont écrit sur le même sujet.
AVEC LES FASTES CHRONOLOGIQUES
DE LA DECOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

Enrichie de Figures en taille-douce.

Par le Pere DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME QUATRIE'ME.

A PARIS,

Chez
JULIEN-MICHEL GANDOUIN, Quai de Conti ; aux trois Vertus.
JEAN-BAPTISTE LAMESLE, ruë vieille Bouclerie, à la Minerve.
PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, ruë S. Jacques, à Sainte Théreſe.
ROLLIN fils, Quai des Auguſtins, près de la ruë de Hurpois, à Saint Athanaſe.
NYON fils, ruë de Hurpois, à l'Occaſion.

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE
DES SOMMAIRES
Pour le quatriéme Volume.

LIVRE HUITIE'ME.

§. I. *APoſtaſie de Joſcimon Roi de Bungo. Il perſécute les Chrétiens. L'Empereur fait abattre les Egliſes des Villes Impériales. Zele & conſtance des Princes Chrétiens. Ferveur des Miſſionnaires. Converſions ſingulieres opérées par le miniſtere d'un pauvre Chrétien.* 3

§. II. *Le Roi de Bungo continuë à perſécuter les Chrétiens. Il reçoit une grande mortification à la Cour de l'Empereur, lequel donne de grandes marques de diſtinction à* SCINGANDONO *Couſin germain du Roi, que ce Prince perſécutoit. Conſtance de Scingandono. Quelques Martyrs dans ce Royaume. Réponſe hardie d'une Dame Chrétienne au Roi.* 17

§. III. *Pluſieurs converſions dans le Gotto. Ucondono eſt rappellé à la Cour & envoyé au Royaume de Can-*

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

ga. Mort du Pere Cuello. Ses défauts. Arrivée des Ambaſſadeurs de Rome à Goa. Le Pere Valegnani eſt nommé Ambaſſadeur du Vice-Roi des Indes, vers l'Empereur du Japon. 30

§. IV. *Le P. Valegnani arrive à Macao. Il écrit à l'Empereur. Réponſe de ce Prince. Sa politique. Réception, qu'il fait au Roi d'Arima, & au Prince d'Omura. Il rebâtit à Méaco le fameux Temple* DAIBODS. *Il fait ſemblant de vouloir rétablir le Dairy dans ſon ancienne ſplendeur. Deſcription du Palais du Dairy. Equipage, avec lequel il ſort de ſon Palais.* 41

§. V. *Conquête du* BANDOUE *par l'Empereur. Le Pere Valegnani & les Ambaſſadeurs venus de Rome, arrivent au Japon. Leur voyage à la Cour eſt différé. Le Roi de Bungo ſe reconnoît. L'Empereur donne lieu d'eſpérer le rétabliſſement des Miſſionnaires. Courage héroïque du Roi d'Arima. Le Seigneur d'Amacuſa court un grand danger.* 56

§. VI. *L'Empereur projette de conqué-*

rir la Chine. Sa politique. Injuſtice des Hiſtoriens à l'égard de ce Prince. Par quelle voye il cherche à ruiner le Chriſtianiſme au Japon. L'Ambaſſade du Pere Valegnani lui paroît ſuſpecte. Il conſent à lui donner Audience. Concours prodigieux à Muro pour voir les Ambaſſadeurs. 74

§. VII. *Le Roi de Bungo eſt réconcilié à l'Egliſe. L'Empereur s'indiſpoſe de nouveau contre l'Ambaſſade. Les Ambaſſadeurs à Ozaca. Ferveur d'Ucondono. Marche des Ambaſſadeurs juſqu'à Méaco. De quelle maniere ils ſont reçus dans cette Capitale. Leur Entrée ; leur Audience publique. Lettres du Vice-Roi des Indes à l'Empereur.* 89

§. VIII. *Les Ambaſſadeurs ſont régalez. L'Empereur s'entretient familierement avec eux. Il déclare le Pere Rodriguez ſon Interprête. Sage conduite du Pere Valegnani. Ferveur de la Princeſſe de Firando. Les Rois de Bungo & d'Arima, & le Prince d'Omura reçoivent les préſens & les Brefs du Pape. Les Ambaſſadeurs ſe font Jéſuites.* 104

§. IX. *Indiſcrétion des Chrétiens. Intrigue des deux Gouverneurs de Nangazaqui pour les perdre. Apparence de perſécution. Le Roi d'Arima & le Prince d'Omura ne veulent point que les Miſſionnaires ſortent de leurs Etats. Les deux Gouverneurs de Nangazaqui ſont dépoſez.* 118

§. X. *Mauvaiſe conduite de deux Eſpagnols, & leur funeſte fin. L'Empereur écrit au Vice-Roi des Indes une Lettre, dont le Pere Valegnani ne veut point ſe charger. Il nomme des Commiſſaires pour examiner, ſi l'Ambaſſade de ce Pere n'eſt point ſuppoſée. Préſens, qu'il envoye au Vice Roi. Réponſe, qu'il lui fait.* 130

LIVRE NEUVIE'ME.

§. I. *Préparatifs pour la guerre de la Chine. Chaſſe magnifique. Entrée triomphante de l'Empereur à Méaco. Il aſſocie ſon Neveu à l'Empire. Il prend le Titre de* TAYCO-SAMA. *Deſcription de la Corée.* 146

§. II. *Le Grand Amiral fait deſcente*

en Corée. Il prend d'assaut deux Places fortes, & gagne une Bataille. Ucondono est rappellé à la Cour. Inquiétudes des Missionnaires. L'Empereur est prévenu contre le Grand Amiral, mais il est appaisé par les Lettres de ce Général. Les Coréens perdent une seconde Bataille. Mauvaise conduite de TORONOSUQUE, *un des Généraux Japonnois. Prise de Sior. Fuite du Roi de Corée.* 168

§. III. *Ce qui avoit engagé l'Empereur à exiger l'Hommage du Gouverneur des Philippines. Mauvaise démarche de ce Gouverneur. Trois Espagnols à l'Audience de l'Empereur, ce qui s'y passe, & quelles en sont les suites. Conversions du Roi d'Inga.* 176

§. IV. *L'Empereur fait semblant de vouloir passer en Corée. Extrémité, où les Japonnois s'y trouvent réduits. Les Chinois viennent au secours des Coréens; ils sont défaits par le Grand Amiral. Trahison de leur Général. Bravoure des Japonnois Lâcheté du Roi de Bungo. Nouveau Combat, qui ne décide de rien.* 188

§. V. *La paix se fait entre les Chinois.*

& les Japonnois. Conditions du Traité. Précautions de Tayco-Sama pour conſerver ſes Conquêtes. Toronoſuque eſt exilé, & le Roi de Bungo eſt dépoüillé de ſes Etats. Les Chrétiens du Ximo ſont déſarmez. Le Pere Rodriguez confond un fameux Bonze. Le Gouverneur de Nangazaqui rend un grand ſervice aux Miſſionnaires. 200

§. VI. *Déſolation des Chrétiens du Bungo. Quatre Miſſionnaires empoiſonnez dans le Firando. Mort du Gouverneur de Sacai, ſon Fils obtient ſa place, & ce que l'Empereur lui dit en la lui donnant. Calomnies ſuſcitées aux Jéſuites. Le Pape & le Roi d'Eſpagne défendent à tous les Prêtres & Religieux, qui ne ſont point Jéſuites, d'aller au Japon.* 214

§. VII. *Comment le Bref du Pape & l'Edit du Roi d'Eſpagne ſont reçus à Macao & aux Philippines. Les Miſſionnaires & les Fidéles du Japon ſont calomniez. Fourberie d'un Japonnois. Le Gouverneur des Philippines envoye quatre Religieux de Saint François au Japon. Ils ſont admis à l'Audience de l'Empereur, qui leur*

permet de demeurer au Japon. Ils y exercent publiquement leurs fonctions. 230

§. VIII. *L'Empereur se broüille avec son Neveu. Description de Fucimi. Le Christianisme florissant au Japon. Missionnaires en Corée. Les Peres de Saint François veulent s'établir à Nangazaqui, & ce qui en arrive. Leurs prétendus Protecteurs prennent des mesures pour les perdre.* 242

§. IX. *Portrait de* CAMBACUNDONO. *Causes de la rupture entre lui & son Oncle. Entrevûë de ces deux Princes, & ce qui s'y passe.* 255

§. X. *Les deux Princes se broüillent de nouveau. Le jeune Empereur succombe, & son Oncle l'oblige à se fendre le ventre. Réponse hardie d'un Enfant à Tayco-Sama. Ce Prince fait couper la tête aux Femmes & aux Enfans de son Neveu.* 267

LIVRE DIXIE'ME.

§. I. *CONversion du Gouverneur de Nangazaqui, & d'un grand nombre de Coréens. Etat florissant du*

Chriſtianiſme. Progrès de la Foi en Corée. Conduite peu meſurée des Peres de Saint François. On leur ſignifie la Bulle de Grégoire XIII. & ce qu'ils y répondent. Arrivée d'un Evêque au Japon ; l'Empereur lui accorde une Audience favorable. 280

§. II. *L'Empereur de la Chine envoye une Ambaſſade à Tayco-Sama. Préparatifs de ce Prince pour recevoir les Ambaſſadeurs : un d'eux ſe ſauve à la Chine, & pourquoi ! Le Fils de l'Empereur eſt revêtu du Titre de Cambacundono, & reconnu Héritier préſomptif de l'Empire. Phénomenes ſinguliers. Tremblemens de terre, & leurs effets. Providence de Dieu ſur les Chrétiens.* 295

§. III. *La Mer franchit ſes bornes. Belle parole de Tayco-Sama. Ce Prince ſe prépare à donner audience aux Ambaſſadeurs Chinois ; ce qui ſe paſſa à cette Audience : de quelle maniere les Ambaſſadeurs furent reconduits à Sacai. Emportement de l'Empereur, & ſes ſuites. Indignation générale contre lui. La guerre recommence en Corée, & quel en fut le ſuccès.* 307

§. IV. *Zele trop peu meſuré des Peres de Saint François. Un Galion Eſpagnol eſt jetté par la tempête dans un Port du Japon. Mauvaiſe foi du Roi de Toſa. Méchante manœuvre du Commandant Eſpagnol. Le Galion eſt confiſqué. Folle vanité d'un Pilote Caſtillan. L'Empereur entre en fureur; les ordres, qu'il donne en conſéquence.* 319

§. V. *Les Jéſuites ſecourent les Eſpagnols dans leurs beſoins, & ſont calomniez à ce ſujet. En quoi conſiſtoient leurs revenus au Japon* 332

§. VI. *Sources des calomnies contre les Jéſuites. Un Religieux Auguſtin les réfute. Mémoire adreſſé au Pape Clement VIII. contre les Jéſuites. Leur conduite en cette occaſion.* 344

§. VII. *Six Franciſquains & trois Jéſuites ſont faits Priſonniers; leur Hiſtoire; pourquoi il n'y eut point plus de Jéſuites arrêtez?* 354

§. VIII. *L'Empereur déclare qui ſont ceux, qu'il a proſcrits. Ferveur d'Ucondono, des deux Fils, & d'un Neveu du Vice-Roi de Méaco. Mouvement, qu'excite parmi les Chrétiens.*

l'eſpérance du Martyre. Exemple remarquable de cette ferveur. Martyre de deux Eſclaves. Courage d'un Enfant. 368

§. IX. *Tout ce mouvement s'appaiſe. On adoucit l'Empereur à l'égard des Jéſuites. De quelle maniere il s'explique à leur ſujet. Le nombre des Priſonniers réduit à quinze. On aigrit de nouveau l'Empereur, lequel condamne à mort tous ceux, qui ſont arrêtez. Un des Priſonniers ne ſe trouve pas, un Chrétien de même nom prend ſa place. Ce qui empêche qu'on ne ſauve les Jéſuites Priſonniers. Ferveur de trois Enfans.* 385

§. X. *On coupe aux Confeſſeurs le bout de l'oreille : ils ſont promenez par les ruës de Méaco, d'Ozaca, & de Sacai. Leur voyage juſqu'à Nangazaqui. Ils font pluſieurs Converſions. La charité de deux Chrétiens leur procure l'honneur du Martyre. Mouvement à Nangazaqui. Ferveur d'un Enfant.* 398

§. XI. *Les Priſonniers ſont viſitez de la part de l'Evêque & des Supérieurs de la Compagnie. Diſcours du Pere Commiſſaire des Franciſquains à un Jéſuite.*

Maniere, dont on crucifie au Japon. Les Martyrs expirent ſur la Croix. Dévotion des Fidéles envers leurs Reliques. Ils ſont mis au nombre des Saints. Concours prodigieux au lieu de leur ſupplice. 412

§. XII. *Nouvelle Proſcription des Miſſionnaires. Mort de l'Evêque du Japon, & du Pere Loüis Froez. Ordres réïtérez pour l'embarquement des Miſſionnaires. Stratagême du Vice-Provincial des Jéſuites pour l'éluder. Vains efforts des Bonzes pour pervertir les Fideles. Le Gouverneur des Philippines écrit à l'Empereur. Réponſe de ce Prince. Egliſes ruinées dans le Ximo. Pluſieurs Jéſuites ſont obligez de ſortir du Japon. Arrivée de deux Religieux de Saint François, & l'effet, qu'elle produit.* 430

Addition au Livre IX. *Deſcription du Royaume de Corée, tirée du Tome IV. des Voyages au Nord.* 447

Fin de la Table des Sommaires.

FAUTES A CORRIGER dans le quatriéme Volume.

PAge 10. *ligne* 7. comme, &c. *ôtez toute cette parentheſe.*
Page 15. *ligne* 3. qu'il, *liſez* que Dieu.
Page 20. *ligne* 10. une, *liſez* aucune.
Page 62. *ligne* 30. qu'il n'eût eu, *liſez* juſqu'à ce qu'il eût eu.
Page 79. *ligne* 14. d'un air, *liſez* d'un œil.
P. 82. *lig.* 15. il l'attendoit, *liſ.* l'attendroit.
Page 112. *ligne* 24. à contracter, *liſez* de contracter.
Page 113. *ligne* 20. ne pût avoir part, *liſez* ne prît part.
Page 115. *ligne* 23. ce qu'il, *liſez* ce qui.
Page 184. *ligne* 24. & qu'il y eût, *liſez* ni qu'il y eût.
Page 215. *ligne* 14. leur procurer, *liſez* lui procurer.
Page 326. *ligne* 21. venoit à propos, *liſez* venoit fort à propos.
Page 346. *ligne* 21. plus, *liſez* moins.
Page 351. *ligne* 4. la Banniere, *liſez* le Pavillon.
Page 380. *ligne* 23. en lice, *liſez* dans la lice.
Page 410. *ligne* 13. qui ne voudroient, *ajoûtez* p s.
Page 451. *ligne* 20. boir, *liſez* Ris.
Page 481. *ligne* 24. intercolent, *liſez* intercalent.

HISTOIRE

HISTOIRE DU JAPON

LIVRE HUITIE'ME.

ON étoit fort perſuadé que l'Empereur n'ignoroit rien des nouveaux progrès de la Religion Chrétienne, que nous venons de voir dans le Livre précédent, & l'on s'apperçut bientôt qu'il avoit pris ſon parti de ſoutenir à l'extérieur ſes premieres démarches, mais de n'en point faire de nouvelles, ſi on ne l'y contraignoit par quelque indiſcrétion. Ainſi les Prédicateurs de l'Evangile per-

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

De J. C. 1588. De Syn Mu. 2248.

suadez que, pourvû qu'ils se comportassent avec prudence, les affaires du Christianisme iroient, à peu de chose près, comme elles étoient allées jusqu'alors, formerent sur cela leur plan, & Dieu permit que pendant plusieurs années leurs conjectures se trouvassent justes, cette ferveur, qui est ordinairement le fruit des Persécutions, suppléant à l'éclat, que donnoit auparavant à cette Eglise la protection déclarée des Empereurs. Le Pere Gnecchi étoit toujours dans l'Isle de Junogima, d'où il faisoit des courses dans les Villes Impériales & dans les Provinces voisines; pour ce qui est de l'Isle même, où il faisoit sa résidence ordinaire, comme tous les Habitans en étoient Confesseurs de Jesus-Christ, on peut juger avec quelle ferveur Dieu y étoit servi.

§. I.

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

Apoſtaſie du Roi de Bungo. Il veut obliger ſes Sujets à faire un ſerment impie, & pourquoi il eſt rejetté par les Chrétiens. L'Empereur fait abattre les Egliſes de Méaco, de Sacai & d'Ozaca. Zele & conſtance des Princes Chrétiens. Ferveur des Miſſionnaires. Converſions ſingulieres opérées par le miniſtere d'un pauvre Chrétien.

Les Princes du Xîmo paroiſſoient toujours dans la diſpoſition de tout ſacrifier à leur Foi ; la ſeule Egliſe du Bungo étoit dans la déſolation. Conſtantin Joſcimon, depuis ſon Baptême juſqu'à la mort du feu Roi ſon Pere, s'étoit comporté en Prince véritablement Chrétien ; il ne fut pas même ébranlé par le changement de l'Empereur, & nulle conſidération ne put l'empêcher de recevoir pluſieurs Miſſionnaires dans ſes Etats, après la répartition, qui ſe fit à Firando de ces Ouvriers Evangéliques ; mais cette ferveur dura peu. Ce Prince étoit gouverné par ſon Oncle Maternel

De J. C. 1588. Cicatondono, & ce Seigneur avoit toujours le cœur envenimé contre les Chrétiens pour les raiſons, que nous avons vûës en pluſieurs endroits de cette Hiſtoire. Comme il connoiſſoit l'eſprit inconſtant de ſon Neveu, il ne ſe donna pas d'abord beaucoup de peine, pour l'amener à ſon but, perſuadé que le tems feroit plus, que ſes efforts prématurez ne pourroient faire : il ne ſe trompa point, & on s'apperçut bientôt d'un grand relâchement dans la piété du Roi.

De Syn Mu. 2248.

Alors Cicatondono lui repréſenta vivement les malheurs, auſquels il s'expoſoit en continuant de faire profeſſion, & de prendre la défenſe d'une Religion proſcrite. Dès qu'il le vit intimidé, il parla plus haut, & lui dit que l'unique moyen, qui lui reſtoit de mettre ſa Couronne, & peut-être ſa vie en ſûreté, étoit de chaſſer les Miſſionnaires de toutes les Terres de ſon obéïſſance ; mais ces Peres lui épargnerent une démarche ſi odieuſe ; ils prévinrent l'orage, ſans néanmoins ſortir du Royaume : quelques-uns ſe retire-

rent à Sucumi auprès de la Reine Julie Veuve de Civan, d'autres dans les Terres de Cicamoro Frere du Roi, qui craignant le reſſentiment de ſon Oncle, dont il avoit eu la dépoüille, & ſe ſouvenant de ce qui étoit arrivé au Prince Sébaſtien ſon Frere, jugea à propos de s'éloigner de la Cour. Paul Scingandono ſon Couſin germain, qui avoit pluſieurs Places fortes, retira le reſte chez lui. Cicatondono enhardi par la retraite de ces deux Princes & des Miſſionnaires, fit encore un pas en avant; il remontra au timide Joſcimon, qu'il ne pouvoit trop s'étudier à effacer de l'eſprit de l'Empereur les préjugez, que ce Monarque ne pouvoit pas manquer d'avoir conçûs contre lui, & contre toute ſa Famille, la plus ouvertement déclarée de tout tems en faveur de la Religion Chrétienne, & que pour cela il falloit un coup d'éclat, qui perſuadât à tout l'Empire, que non ſeulement il avoit renoncé à cette Secte, mais qu'il étoit réſolu de l'abolir dans ſes Etats.

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

Il n'eut aucune peine à gagner ce

De J. C. 1588.

point, & il ne fut plus queſtion, que de trouver une occaſion favorable, pour exécuter un ſi étrange deſſein.

De Syn Mu. 2248.

Cicatondono n'y fut pas fort embaraſſé : il dit au Roi qu'il falloit faire courir le bruit, qu'il avoit reçu ordre de l'Empereur de lui faire prêter un nouveau ſerment de fidélité par tous ſes Sujets, & de les faire tous jurer ſur les Dieux de l'Empire. Joſcimon n'étoit plus qu'une ombre de Roi ; ſon Oncle, en lui donnant des conſeils, lui impoſoit des Loix : il conſentit à tout, & l'Edit fut publié. Ce n'étoit pas tant aux Chrétiens en général, qu'en vouloit Cicatondono, qu'à Paul Scingandono ſon Neveu ; ſa haine contre ceux-là n'avoit jamais été fort vive, mais ſa jalouſie étoit extrême contre celui-ci, à qui le feu Roi, qui l'aimoit tendrement, avoit fait épouſer une de ſes Niéces ; d'ailleurs il étoit regardé, même à la Cour Impériale, comme un des plus braves Hommes du Japon, depuis que dans la derniere invaſion du Bungo par les Saxumans, lui ſeul avoit oſé tenir tête aux Victo-

rieux, qui n'avoient jamais pû l'entamer : tant de mérite & de crédit faiſoit ombre à Cicatondono, & la Religion ne fut gueres qu'un prétexte pour le perdre. De J. C. 1588. De Syn Mu. 2248.

Scingandono le ſentit bien lui-même, & déclara qu'il périroit plutôt, que de faire le ſerment impie, qu'on exigeoit. On ne doutoit point que la Cour ne le pouſſât à bout ; mais le Roi, au moment de faire un coup de cet éclat, fut arrêté par ſa propre timidité. La Princeſſe REINE ſa Sœur l'avertit, qu'il riſquoit beaucoup en s'attaquant ainſi à un Homme, qui avoit pour lui le Peuple & les Gens de guerre ; que quand il réüſſiroit à le faire périr, ſa mort ſeroit peut-être vengée par celui-là même, à qui il voudroit perſuader qu'il l'auroit immolé ; que l'Empereur eſtimoit les braves Gens, & faiſoit ſurtout grand cas de Scingandono, (& c'eſt en effet ce que portoient expreſſément quelques Lettres, qu'on avoit depuis peu reçuës d'Ozaca), que Sa Majeſté Impériale trouveroit ſans doute fort mauvais, qu'on eût fait ſans ſon ordre

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

le procès à un Homme de ce rang & de cette conſidération ; que l'on alloit être étrangement ſurpris dans tout l'Empire, lorſque l'on apprendroit que le Roi de Bungo perſécutoit les Chrétiens, qui vivoient en paix juſques ſous les yeux de l'Empereur, & que ſes premiers coups euſſent porté ſur un Homme, qui étoit ſon Couſin germain, qui lui avoit rendu des ſervices eſſentiels, & qui faiſoit l'ornement de ſa Cour. Des avis ſi judicieux donnez par une Sœur à un Prince, dont le plus grand défaut étoit de ſe laiſſer gouverner, eurent dans le moment ſur ſon eſprit l'effet, qu'ils devoient naturellement avoir. Les Miſſionnaires, qui étoient auprès de la Reine Doüariere à Sucumi, ayant appris qu'il étoit ébranlé, l'allerent trouver, & le firent conſentir ſans peine à ſe contenter du ſerment, que les Chrétiens voudroient faire à leur maniere. Ainſi on ne parla plus de rien ; mais ce calme fut de peu de durée. Quelque tems après la Princeſſe Reine épouſa le Prince Barthelemi de Fiunga, à qui l'Empereur avoit depuis

puis peu donné une partie de ce Royaume, qu'il avoit perdu à la mort de ſon Pere. De J. C. 1588.

C'eſt dans ce même tems-là, que l'Envoyé du Capitaine Portugais, dont nous avons parlé, étant arrivé à Ozaca, préſenta à l'Empereur la Lettre, dont il étoit chargé, & par laquelle le Capitaine marquoit à Sa Majeſté l'impoſſibilité, où il avoit été d'embarquer tous les Miſſionnaires, & le prioit de trouver bon que ces Peres attendiſſent une occaſion plus favorable. Cambacundono reçut fort mal l'Officier Portugais, & pour toute réponſe il donna ordre qu'on renverſât toutes les Egliſes, qui étoient à Méaco, à Ozaca, à Sacai & aux environs de ces Villes. Il ôta vers ce même tems l'Iſle de Junogima au Grand Amiral, & on ne douta point que ce ne fût parce qu'elle ſervoit de retraite à Ucondono, qui fut obligé d'en chercher une autre dans le Ximo; mais comme il ne vouloit point paroître agir par ce motif, il prit un prétexte pour réünir l'Iſle de Junogima à ſon Do- De Syn Mu. 2. 48.

De J. C. 1588. maine, & donna en dédommagement à Tſucamidono des Terres dans le Royaume de Fingo, dont il poſſédoit déja la meilleure partie. De Syn Mu 2248. Il y a même apparence qu'il l'honora alors du titre de Roi de Fingo, comme il avoit honoré Condera de celui de Buygen, au moins eſt-il ainſi nommé depuis ce tems-là dans toutes les Relations.

Cependant les nouvelles preuves, que l'Empereur venoit de donner de ſa haine contre le Chriſtianiſme, intimiderent les Miſſionnaires, & ces Religieux craignirent d'attirer ſur les Princes Chrétiens, qui les avoient retirez, un orage, dont le contre-coup retomberoit ſur eux, & ſur toute l'Egliſe du Japon. Ils vouloient donc ſe refugier dans des lieux écartez, où il ne ſeroit pas aiſé de les découvrir; mais le Roi d'Arima, à qui ils en parlerent d'abord, leur répondit qu'il ne ſouffriroit pas qu'aucun d'eux ſortît de ſon Royaume. Tous les autres Princes leur déclarerent la même choſe, & le Seigneur d'Amacuſa proteſta en cette occaſion qu'il

ſe croiroit le plus heureux homme du monde, s'il ſe voyoit accablé ſous les ruines de ſon Egliſe ; qu'au reſte il en faudroit venir là, avant que de faire la moindre inſulte dans ſon Iſle au vrai Dieu & à ſes Miniſtres. On devoit d'autant plus compter ſur la ſincérité & ſur la conſtance de ce Prince, qu'il en avoit déja donné des preuves très-déciſives dans une occaſion bien délicate : il avoit été Priſonnier de Riozogi, lequel n'avoit rien omis pour l'engager à renoncer au Dieu des Chrétiens, & n'avoit pû même obtenir qu'il diſſimulât ſa Religion. De J. C. 1588. De Syn Mu. 2248.

Les Prédicateurs de l'Evangile auroient eu honte de ſe laiſſer vaincre en ferveur par des Princes Néophytes, qui s'expoſoient de ſi bonne grace à perdre tout ce qu'ils poſſédoient au monde pour la cauſe de Dieu, & la conſervation de ſes Miniſtres. Auſſi aux travaux Apoſtoliques, dont le poids devenoit de jour en jour plus peſant; aux dangers, qu'ils couroient ſans ceſſe dans leurs excurſions, & qui les obligeoient à porter toujours leurs ames entre

De J. C. 1588. leurs mains; & à la douleur de voir leur Egliſe ſur le penchant de ſa ruine, ils joignirent de nouvelles auſtéritez pour fléchir la colere du Ciel, & quelques-uns s'y ménagerent ſi peu, qu'ils y ſuccomberent bientôt. Mais tandis qu'ils ſe diſpoſoient au combat par les vertus les plus propres de leur état, & les plus convenables à la ſituation, où ils ſe trouvoient, Dieu pour les retenir dans l'humilité ſi néceſſaire aux Hommes Apoſtoliques dans tous les tems, employoit à la converſion des ames dans les Provinces, où il ne leur avoit pas été permis de demeurer, les inſtrumens les moins propres, ce ſemble, à un Miniſtere ſi relevé: je n'en rapporterai qu'un ſeul exemple d'un très-grand nombre, que je trouve dans les Relations de ce tems-là.

De Syn Mu. 2248.

Nous avons dit qu'il y avoit dans le Naugato un bon Vieillard nommé MATHIEU, que ſaint François Xavier avoit baptiſé à Amanguchi: il étoit extrémement pauvre, mais ce qui eſt préférable à toutes les richeſſes du monde, il aimoit ſa pau-

vreté, & ne l'auroit pas changée pour l'Empire du Japon. Il gagnoit alors sa vie à aller couper du Bois dans la plus proche Forêt, & à le vendre dans la Capitale. Un jour qu'il étoit allé plus loin qu'à son ordinaire, il s'égara sur des Montagnes, & suivant le premier sentier, qu'il rencontra, il arriva à un Village, dont il trouva tous les Habitans, Hommes, Femmes & Enfans, qui dansoient autour d'une Idole. Cette vûë alluma son zele, il courut à ces pauvres Aveugles, & du plus loin qu'il put se faire entendre : » Que faites-vous, malheu» reux, s'écria-t-il ? Pourquoi ren» dez vous à ce morceau de bois des » hommages, qui sont dûs au seul » Créateur de toutes choses ? Le» vez les yeux vers le Ciel, c'est là » qu'est le Dieu, qui mérite toutes » vos adorations. Puis, sans leur donner le tems de revenir de la surprise, où les avoit jettez une apostrophe si brusque, il s'assit au milieu d'eux, & avec une certaine autorité, que Dieu donne à ceux, par qui il veut opérer de grandes cho-

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

De J. C. 1588. ſes, il leur apprit tout ce qu'il ſçavoit de la Doctrine de Jeſus-Chriſt.

De Syn Mu. 1248. Ces bonnes gens, qui n'avoient jamais rien entendu de ſemblable, & que leur ſimplicité empêchoit d'être en garde contre la vérité, trouverent tout à fait fondé en raiſon ce que le Vieillard leur expoſa, & le prierent de reſter avec eux quelques jours, pour achever de les inſtruire. Il y conſentit : il trouva en eux cette docilité, qui nous diſpoſe ſi bien aux opérations de la grace, & en peu de tems il les baptiſa tous. Il s'en retourna enſuite fort ſatisfait à Amanguchi ; mais au bout de quelques jours un de ſes Néophytes vint le prier de ſe tranſporter de nouveau à leur Village, où ils avoient beſoin de ſes conſeils. Il s'agiſſoit de répondre au Seigneur du lieu, lequel ayant ſçû ce qui s'étoit paſſé, avoit fait dire à ces pauvres gens, que s'ils ne renonçoient au Dieu des Chrétiens, il envoyeroit faire main baſſe ſur eux. Le Vieillard commença par leur faire une ſevere réprimande, de ce qu'ils avoient balancé à choiſir la mort, plutôt que

de manquer aux promeſſes de leur Baptême : » mais, ajoûta-t-il, je » crains bien qu'il ne vous trouve » pas encore dignes de mourir pour » lui ; car, mes Freres, vous de- » vez ſçavoir que c'eſt la plus gran- » de grace, qu'il puiſſe faire à ceux » qu'il aime. Helas ! depuis tant d'an- » nées, que je le ſers, je n'ai pû en- » core y parvenir ; qui ſçait cepen- » dant, s'il n'a pas réſolu de vous la » faire, tout novices, que vous êtes » dans la Foi ? ſes bontez ſont in- » finies, & ſes deſſeins ſont un abî- » me ſans fonds. Quel ſeroit votre » bonheur, & quelle ſeroit ma » gloire, ſi je me voyois le Pere de » tant de Martyrs ? Voici donc la » réponſe, que vous devez faire à » votre Seigneur : *Nous vous avons été* » *fidéles, tandis que nous étions Ado-* » *rateurs des Dieux ſourds & impuiſ-* » *ſans, qu'on encenſe au Japon ; à* » *préſent que le Dieu de vérité a diſſipé* » *les ténebres, où nous étions plongez,* » *vous pouvez bien autrement encore* » *compter ſur notre fidélité. Du reſte,* » *nous ſommes tous prêts à répandre* » *juſqu'à la derniere goute de notre*

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

De J. C. 1588. De Syn Mu. 1248.

» *ſang pour le Dieu, que nous ſer-*
» *vons, & ſi vous voulez en venir à*
» *l'exécution de vos menaces, vous ne*
» *trouverez aucune réſiſtance de notre*
» *part.* Allons, mes Freres, conti-
» nua le ſaint Vieillard, prenons
» courage, mettons notre confian-
» ce dans le Tout-Puiſſant, je veux
» demeurer avec vous, & vous don-
» ner l'exemple de mourir pour
» le Dieu, que je vous ai fait con-
» noître.

Tandis qu'il parloit, il ſembloit que l'eſprit, dont il étoit animé, ſe communiquât à ſes Auditeurs. Tous l'aſſûrerent qu'ils étoient prêts de mourir, & le Député fut renvoyé avec la réponſe, qui venoit de leur être dictée. Le Tono fut étrangement ſurpris de voir tant de grandeur d'ame dans des gens de cette ſorte, & comme il n'étoit pas de ſon intérêt de les perdre, il leur fit dire qu'ils pouvoient vivre à leur mode, pourvû, qu'ils continuaſſent dans l'obéïſſance, qu'ils lui avoient juſques-là ſi fidélement renduë. Celui qui fut chargé de leur porter cette parole, les trouva tous aſſem-

blez autour de leur charitable Inſtructeur, qui les exhortoit au martyre, & qui ayant entendu la derniere réſolution de leur Seigneur, s'écria les larmes aux yeux : *Je vous l'avois bien dit, mes Freres, que notre Dieu ne nous trouveroit pas dignes de mourir pour lui*; après quoi il ſe retira fort triſte.

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 1248.

§. II.

Le Roi de Bungo ordonne aux Miſſionnaires de ſortir de ſes Etats. Nouvel Edit contre la Religion Chrétienne dans ce Royaume. De quelle maniere il eſt reçu. Le Roi reçoit une grande mortification à la Cour de l'Empereur, lequel donne de grandes marques de diſtinction à Scingandono. Ce qui ſe paſſe entre ce Seigneur & le Roi. Quelques Martyrs dans le Bungo. Réponſe hardie d'une Dame Chrétienne au Roi.

Depuis quelque tems les Miſſionnaires s'étoient aſſez multipliez dans le Royaume de Bungo, où les Fidéles avoient plus beſoin de ſecours, que par tout ailleurs ; mais ils ne

De J. C. 1588.

De Syn Mu. 2248.

paroiſſoient pas en public, & le Roi ne les inquiétoit point. Ce Prince n'étoit pas tranquile du côté de la Cour Impériale, & il réſolut enfin d'y faire un voyage, dans l'eſpérance, que l'Empereur le voyant adorer les Dieux de l'Empire, toutes les impreſſions, qu'on avoit données à Sa Majeſté contre lui au ſujet du Chriſtianiſme, s'effaceroient entierement. Comme il étoit ſur le point de partir, il reçut une Lettre d'un Frere de Cambacundono, qui étoit fort dans ſes intérêts, qui lui mandoit que ſon voyage à Ozaca ne pouvoit être que très-à-propos, & qui lui en apportoit les mêmes raiſons, qui l'y avoient déterminé; ſur quoi Cicatondono lui dit, qu'aſſûrément ſi l'Empereur apprenoit, qu'il y eût des Prédicateurs Européens dans ſon Royaume, il ſeroit mal reçu. Joſcimon intimidé, fit dire aux Peres, qu'ils lui feroient plaiſir de ſe retirer, vû le danger, où leur ſéjour dans ſes Etats le mettroit, ſi Cambacundono en étoit inſtruit. Ils lui répondirent, qu'ils ſe comporteroient avec tant de diſ-

crétion, & se tiendroient si bien cachez, qu'ils ne lui attireroient aucun reproche ; mais ils eurent beau dire, ils ne le rassûrerent pas : de sorte qu'à l'exception de huit, que le Prince Cicamoro Frere du Roi, & Scingandono retinrent chez eux, tous les autres furent contraints de partir & de se retirer au Royaume d'Arima. De J. C. 1588. De Syn Mu. 248.

Le Roi tiré de cette inquiétude, se mit en chemin, & rencontra sur sa route un Courier de l'Empereur, qui lui rendit une Lettre, par laquelle ce Prince lui ordonnoit entr'autres choses de ne point souffrir de Chrétiens dans son Royaume. Le Frere de Cambacundono lui mandoit d'exécuter ponctuellement les ordres de Sa Majesté Impériale, mais le Sécretaire de ce Prince, qui étoit grand Ennemi de la Religion Chrétienne, avoit ajoûté de son chef qu'il y alloit de sa vie, s'il ne contraignoit Scingandono à renoncer au Christianisme. Il n'en falloit pas tant pour réveiller toutes les craintes du foible Joscimon, & il écrivit sur le champ à tous ceux, qui

De J. C. 1588. compoſoient ſon Conſeil, de faire exécuter à la rigueur le commandement de l'Empereur. Il n'y avoit parmi eux, que des Infidéles, ils furent charmez d'avoir trouvé une ſi favorable occaſion de ſatisfaire leur haine contre le Chriſtianiſme, & ils firent auſſitôt publier un Edit, qui enjoignoit ſous de griéves peines à quiconque, de porter ſur ſoi une marque, à laquelle on pût reconnoître, qu'il adoroit les Dieux tutélaires de l'Empire.

De Syn Mu. 2248.

Il y eut véritablement parmi le petit peuple quelques lâches Chrétiens, à qui la crainte du ſupplice fit oublier leur devoir : mais le nombre en fut peu conſidérable, & nulle perſonne de marque ne fit paroître la moindre foibleſſe. La Reine Doüairiere fut la premiere, qui s'expliqua ſur ce point, & elle le fit en Héroïne : la Princeſſe Reine, qui n'étoit pas encore mariée, ne montra pas moins de fermeté, & ſur ce qu'on l'avertit, qu'elle n'avoit rien à eſpérer au monde, que de la libéralité du Roi ſon Frere, & que de lui réſiſter dans une affaire, qu'il avoit tant à

cœur ce n'étoit pas le moyen de l'engager à lui faire du bien, qu'elle devoit même s'attendre au moins à l'exil, si elle n'obéïssoit pas ; » J'ai » tout prévû, répondit-elle, si mon » Frere me chasse de sa Cour, je » n'aurai aucune peine à aller de- » mander mon pain chez tous les » Vassaux de notre Maison, « Scingandono & toute sa Famille parlerent sur le même ton, & ces grands exemples furent suivis de toute la Noblesse, de sorte que le Conseil du Roi craignant un soulevement général, ne jugea pas à propos de pousser les choses plus loin. De J. C. 1588. De Syn Mui 1548.

Le Roi de son côté arriva à Ozaca, & dans la premiere audience, que lui donna l'Empereur, ce Prince lui fit de grands reproches, sur ce qu'il avoit donné retraite à un Seigneur, qui s'étoit révolté contre lui. Joscimon s'excusa assez bien sur cet article ; mais ayant voulu jetter une partie de la faute sur Scingandono, il gâta tout. Cambacundono le traita de fat, & lui dit qu'il ne sçavoit pas distinguer les gens de mérite, ni reconnoître les services

De J. C. 1588. d'un homme, qui lui en avoit rendu d'eſſentiels. Il ne pouvoit plus reſter à Ozaca avec honneur, après un affront, comme celui-là, il en partit ſur le champ, & dès qu'il fut arrivé chez lui, il envoya ſon Fils à la Cour de l'Empereur avec une fort belle ſuite de Seigneurs, dont les principaux étoient Cicatondono, & Scingandono. Pour lui il ſembloit, que la juſtice divine le pourſuivoit par tout. Voſuqui avoit été entierement ruiné par les Saxumans pendant la derniere guerre, il l'avoit rebâti beaucoup mieux, qu'il n'étoit auparavant, mais il eut le chagrin de voir cette Ville conſumée toute entiere par les flammes; & ce qui étonna infiniment tout le monde, c'eſt que la Citadelle, qui étoit ſur une montagne fort élevée, preſque toute environnée de la Mer, & qui ne tenoit à la Ville, que par un paſſage fort étroit, fut enveloppée dans l'incendie, ſans qu'il fût poſſible de l'empêcher.

De Syn Mu. 2248.

Le jeune Prince de Bungo ſe mit en chemin pour Ozaca dans le dernier mois de l'année Japonnoiſe, ce

qui revenoit au commencement de Janvier 1589. Scingandono, qui l'accompagnoit, ne ſçavoit pas que le Roi & Cicatondono avoient pris des meſures, pour le perdre auprès de l'Empereur ; mais le Ciel, dont il ſoutenoit la cauſe, le fit triompher de tous les artifices de ſes Ennemis. Le Prince s'étant préſenté au Palais, pour avoir audience, & le Gentilhomme de la Chambre ayant nommé tous les Seigneurs, qui l'accompagnoient, Sa Majeſté, dès qu'elle eut entendu le nom de Scingandono, dit : *Ne faites entrer que lui avec le Prince ; c'eſt*, ajoûta-t-il, *le plus grand Homme de guerre, qui ſoit dans le Bungo*, & auſſitôt il ſe mit à raconter à ceux, qui formoient ſa Cour, les grandes actions de ce Seigneur. Cicatondono fut extrêmement mortifié de cette préférence, mais ce fut bien pis encore, quand au bout de trois jours le Monarque eut invité Scingandono ſeul avec le Prince de Bungo à dîner dans la Citadelle, & laiſſa leur Oncle dehors avec les bas Officiers.

De J. C. 1589.

De Syn Mus. 249.

Le Roi Joſcimon ne fut gueres

De J. C. 1589. De Syn Mu. 2249.

moins ſenſible à l'affront, qu'avoit reçu ſon Oncle à Ozaca, que Cicatondono lui-même, & pour s'en venger ſur celui, qui en avoit été l'occaſion, il réſolut de le pouſſer à bout ſur l'article de la Religion. A peine Scingandono étoit de retour dans ſes Châteaux, qu'il reçut un ordre de ce Prince de ſe ſoumettre à l'Edit Impérial, qui défendoit l'exercice de la Religion Chrétienne dans le Royaume. Scingandono lui fit réponſe, qu'il ſçauroit rendre bon compte à l'Empereur de ſa conduite; que pour lui, qui étoit ſon Roi, il ne pouvoit pas ſe plaindre qu'il ſe fît rien contre ſon ſervice dans ſes Terres; que de tout tems il y avoit eu au Japon une liberté entiere d'embraſſer telle Religion, qu'on voudroit; qu'il avoit fait choix de la Chrétienne, & que dût-il lui en coûter la vie, il n'y renonceroit pas; qu'ainſi il pouvoit déſormais ſe diſpenſer de lui envoyer de pareils meſſages.

Joſcimon ne douta point, que les Miſſionnaires, qui étoient avec Scingandono, ne lui euſſent dicté

cette réponſe, & forma le deſſein de les faire mourir avec ce Seigneur. Il le communiqua à un de ſes Officiers, en qui il avoit mis ſa principale confiance; mais celui-ci lui repréſenta que le Roi ſon Pere, lors même qu'il étoit Adorateur fidéle des Dieux de l'Empire, ayant protégé les Docteurs Européens d'une maniere éclatante, on ſeroit ſurpris, & même choqué avec raiſon, que lui, qui étoit Chrétien, les perſécutât, & répandît leur ſang: que pour ce qui regardoit Scingandono, il devoit bien s'attendre, que ce Seigneur, qui étoit un très-brave homme, & dont les Vaſſaux faiſoient profeſſion de la même Religion, que lui, ſe défendroit bien, ſi on l'attaquoit; enfin, qu'il devoit faire attention à l'eſtime, qu'en faiſoit l'Empereur, qui n'avoit pas ignoré qu'il étoit Chrétien, lorſqu'il l'avoit comblé de graces & d'honneurs, & qu'il y avoit tout lieu de juger, qu'il trouveroit mauvais, qu'on ſe fût porté contre lui à quelque violence ſous ce prétexte.

De J. C. 1589.

De Syn Mus 2249.

Le Roi ſe rendit à ces raiſons,

De J. C. 1589. mais pour donner auſſi quelque choſe à l'importunité de ſon Oncle, qui lui remettoit ſans ceſſe devant les yeux les ordres précis de l'Empereur au ſujet du Chriſtianiſme, il condamna, ou permit à ſon Conſeil de condamner à mort quelques Particuliers de moindre conſidération. Ainſi les premiers Martyrs, que la perſécution du Japon ait donnez à l'Egliſe, périrent par l'ordre d'un Roi Chrétien. Celui auquel on s'attaqua d'abord, fut un vieillard nommé Joram MACAMA, qui avoit longtems ſervi ſous le Regne précédent, & que le feu Roi, qui l'eſtimoit, s'étoit donné la peine d'inſtruire lui-même de nos Myſteres; on lui trancha la tête, ſans en apporter d'autre raiſon, ſinon qu'il étoit Chrétien, & qu'il ſe donnoit de grands mouvemens, pour empêcher, qu'on n'obéît aux derniers Edits. Son corps demeura expoſé dans l'endroit, où l'on laiſſoit ceux des malfaiteurs, mais les Fidéles trouverent moyen de l'enlever, & de lui donner une ſépulture digne d'un Confeſſeur de Jeſus-Chriſt; & le Ciel fit éclater par plu-

De Syn Mu. 1249.

fieurs ſignes ſenſibles la gloire, dont ſon ame joüiſſoit. Le Roi fit quelques recherches, pour découvrir ceux, qui lui avoient rendu les derniers honneurs, mais ce fut en vain, & on en fit porter la peine aux Amis & à quelques Parens du Défunt, qui furent décapitez. De J. C. 1589. De Syn Mus. 2249.

Un autre Chrétien nommé JOACHIM, qui depuis le départ des Miſſionnaires, s'occupoit avec Macama à fortifier la Foi des Fidéles, reçut la même récompenſe de ſon zele. On ne put avoir ſon Corps, & comme on ne crut pas celui de Macama en sûreté dans le Royaume, il fut ſecretement transféré à Arima, où les Fidéles le reçurent avec toute la vénération poſſible. Dieu fit peu de tems après connoître, combien la mort de ce Saint Martyr avoit été précieuſe à ſes yeux. Le Délateur, dont on s'étoit ſervi pour le perdre, fut frappé d'une ulcere à la langue, qui, après la lui avoir rongée & pourrie juſqu'à la racine, le fit expirer dans les douleurs les plus aiguës. Le ſort d'un autre Idolâtre entêté, & qui

avoit eu la confiſcation des biens de
De J. C. 1589. Macama, fut fort différent ; à peine
étoit-il entré en poſſeſſion du Lo-
De Syn Mu. 2249. gis, qu'avoit occupé le Martyr, que changé tout à coup en un autre homme, il n'eut point de repos, qu'il n'eût été inſtruit & baptiſé, enſuite ſe jugeant indigne d'habiter la Maiſon d'un Saint, il en fit un Oratoire, & alla ſe loger ailleurs.

Un Prince du caractere de Joſcimon eſt beaucoup plus à craindre, que ces Tyrans, qui trouvent dans leur propre fonds les vices, qui les rendent odieux; par la raiſon, que ces vices ſont rarement ſans quelque mêlange de vertus, dont on reſſent de tems en tems d'heureux effets, au lieu qu'un Roi foible & inconſtant, quand, par un malheur preſque inévitable, il s'eſt livré aux conſeils de ceux, qui cherchent à profiter de ſon incapacité, pour le gouverner, ſe trouve en quelque façon chargé de tous leurs vices, dont il devient l'inſtrument, ſans avoir preſque jamais l'occaſion de l'être de leurs vertus. On fit pendant preſque tout le Regne du Roi de Bun-

go une expérience bien triſte de cette vérité ; mais quoique pût faire ce Prince, il s'apperçut bientôt qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'exterminer le Chriſtianiſme dans ſes Etats. L'action d'une Femme de qualité l'en perſuada ſurtout d'une maniere, qui dut lui être ſenſible. Cette Dame parut un jour devant lui avec un Chapelet au col, il le prit pour une inſulte, & lui demanda d'un ton de colere, qui l'avoit renduë ſi hardie, que d'oſer paroître en cet état devant lui ? » Seigneur, lui ré» pondit-elle, ce Chapelet eſt un » préſent, dont vous m'avez hono» rée ; je ne penſois pas faire une » faute, en me parant de cette mar» que de vos anciennes bontez pour » moi. » Enfin il fut fort heureux que ſon Conſeil voyant tous les autres Chrétiens diſpoſez à tout riſquer pour leur Foi, craignît une Révolution, dont chacun appréhenda d'être la premiere victime, & qu'on ceſsât de l'animer contre les Fidéles.

De J. C. 1589.

De Syn Mu. 2249.

§. III.

Pluſieurs converſions dans le Gotto. Ucondono eſt envoyé au Royaume de Canga. Mort du Pere Cuello, & ſes défauts. Arrivée des Ambaſſadeurs de Rome à Goa. Le Pere Valegnani eſt nommé Ambaſſadeur du Viceroi des Indes vers l'Empereur du Japon.

De J. C. 1589. De Syn Mu 2249.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans le Bungo, & qu'un Roi Chrétien en chaſſoit les Miſſionnaires, un Prince Idolâtre les recevoit dans ſes Etats; je parle de l'Uſurpateur du Gotto. Nous avons vû, que ſon invaſion avoit été le commencement d'une perſécution, qui avoit obligé une bonne partie des Chrétiens à ſe réfugier ailleurs. Il profita d'abord de cette retraite, pour bien établir ſon autorité; mais quand il vit, que ſon Neveu, à qui il avoit ôté le Sceptre, vivoit ſans ambition, & que perſonne ne penſoit à remuer en ſa faveur, il s'appliqua à gagner les Chrétiens, & y réüſſit de telle ſorte, que la plûpart de ceux, qui étoient ſortis du Royau-

me, y retournerent. Comme on ne les inquiétoit point ſur leur Religion, ils donnerent une libre carriere à leur ferveur : mais il leur manquoit une choſe eſſentielle, c'étoit un Miſſionnaire. Enfin le Prince, qui les gouvernoit aſſez paiſiblement, permit à deux Jéſuites de s'établir dans le Royaume, & ce fut une nouvelle obligation, que ces Peres eurent au Grand Amiral, dont l'Uſurpateur crut par-là s'aſſûrer la protection, ſuppoſé qu'il prît envie à ſon Neveu d'intriguer pour remonter ſur le Trône, qui lui appartenoit.

De J. C. 1589.

De Syn Mu. 2249.

Le crédit du Grand Amiral augmentoit chaque jour, & à ſa conſidération, les plus grands Seigneurs de la Cour, quoiqu'Infidéles, s'intéreſſoient aux affaires du Chriſtianiſme. Condera Général de la Cavalerie, n'étoit gueres moins bien auprès de l'Empereur, & ne s'épargnoit point non plus, lorſqu'il s'agiſſoit du Service de Dieu ; ces deux Seigneurs rendirent alors un grand ſervice au Roi d'Arima, qui étoit ſur le point de s'engager dans une

fort mauvaiſe affaire. On eut auſſi alors quelque lueur d'eſpérance de voir Ucondono rentrer en grace auprès de Cambacundono : ce Seigneur contraint de ſortir de l'Iſle de Junogima pour la raiſon, que j'ai dite, fut invité par le Grand Amiral à ſe retirer avec toute ſa Suite dans les nouvelles Terres, que l'Empereur lui avoit données au Royaume de Fingo, & Ucondono accepta cette offre. Avant que de ſe rendre dans cette nouvelle Retraite, il voulut rendre viſite au Roi d'Arima, & le bruit s'en étant répandu dans ce Royaume, on ne peut dire le concours, qui ſe fit des Chrétiens, pour voir ce grand Homme, dont l'exil avoit ajoûté un nouveau luſtre à ſes grandes actions. Il ne ſe peut rien ajoûter aux careſſes, que lui fit le Roi, & tout le tems, qu'il reſta chez lui, ce fut une véritable Fete pour toute ſa Cour.

De J.C. 1589.

De Syn Mu. 2249.

Il étoit encore à Arima, & il s'étoit enfermé dans la Maiſon des Jéſuites, pour ne vaquer pendant quelques jours, qu'à ſa conſcience, lorſqu'il reçut des Lettres de pluſieurs

De J. C. 1589.

De Syn Mu. 2249.

ſieurs Amis, qu'il avoit à la Cour d'Ozaca, par leſquelles ils l'exhortoient à ſe rapprocher, & lui aſſûroient que l'Empereur le verroit volontiers. En effet ce Prince ayant un jour demandé de ſes nouvelles, comme on lui eût répondu qu'on n'entendoit plus parler de lui, & qu'apparemment il avoit paſſé dans quelque Pays étranger. *Pourquoi*, reprit-il, *ſeroit-il ſorti du Japon ? Ce n'a jamais été mon intention.* Peu de tems après il ſçut qu'il étoit dans le Ximo, & alors il dit qu'il pouvoit, quand il voudroit, paroître à la Cour. Ses Amis lui en donnerent avis, & le Roi d'Arima lui perſuada de partir pour Ozaca. Au bout de quelques jours il reçut une Lettre du Grand Amiral, qui lui conſeilloit de ne pas tant ſe preſſer ; mais l'illuſtre Confeſſeur de Jeſus-Chriſt ne deſiroit rien avec plus d'ardeur, que ce que l'on craignoit pour lui, & il ſe rendit en diligence à Ozaca. Cambacundono lui fit un accuëil, qui fit juger qu'on alloit le revoir rétabli dans tous ſes droits ; mais quelques jours après Sa Majeſté lui fit enten-

De J. C. 1589.

dre, qu'il lui feroit plaiſir de paſſer avec ſa Famille dans le Royaume de Canga, où il avoit beſoin de lui pour des affaires de grande importance, & lui aſſigna un revenu capable de l'y faire ſubſiſter avec honneur. Le Roi de Canga étoit depuis longtems un de ſes plus intimes Amis; mais ce Prince reçut un ordre ſecret de le traiter en Exilé, & obéït, quoiqu'à ſon grand regret; de ſorte qu'Ucondono ſe trouva réduit à manquer ſouvent du néceſſaire, & perſonne alors ne douta que ſon rappel & les feintes careſſes de l'Empereur n'euſſent été un piége, pour le tirer ſans bruit du Ximo, où le Monarque appréhendoit quelque ſoulevement en ſa faveur.

De Syn Mu. 1249.

L'année ſuivante les Miſſionnaires du Japon perdirent leur Supérieur Général, le Pere Gaſpard Cuello, qu'une fiévre lente, cauſée par le chagrin de voir le triſte état de ſon Egliſe, & par la crainte des nouveaux malheurs, dont elle étoit continuellement menacée, leur enleva. Il mourut à Conzuſa le ſeptiéme de Mai 1590 & eut la conſolation de fi-

nir une vie toute Apoſtolique par le Baptême de la Princeſſe Doüariere d'Iſafay, Sœur du Roi d'Arima. Sa vertu & ſon zele le firent beaucoup regretter des Fidéles, & le Roi lui fit dans Arima, où ſon Corps fut tranſporté, des obſeques magnifiques. Il méritoit véritablement les pleurs, dont on arroſa ſon Tombeau, mais il en avoit fait verſer plus d'une fois d'une autre nature à ceux, qui travailloient ſous ſa conduite à la Vigne du Seigneur. Le Pere Valegnani en le ſubſtituant au Pere François Cabral, ne l'avoit pas bien connu, car il n'y eut jamais deux hommes plus ſemblables, que ce Supérieur, & celui, dont il occupoit la place; plus propres à prêcher l'Evangile, & à gagner les Infidéles, autant par l'exemple de leurs vertus, que par la force de leurs diſcours, mais moins capables de gouverner, & plus perſuadez qu'ils penſoient plus juſte que les autres. Les fautes, que ce dangereux principe fit faire au Pere Cuello, furent d'autant plus conſidérables, qu'il ſe trouva dans des tems plus fâcheux. Les Mémoires, que

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 1250.

De J. C. 1589. De Syn Mu. 2249.

j'ai eus entre les mains, n'en marquent aucune en particulier, & se contentent de dire, que le Japon s'en reſſentit longtems, & que les Miſſionnaires, qui s'aſſemblerent après ſa mort à Conzuſa, eurent beaucoup à faire, pour y apporter le remede, qui pouvoit dépendre d'eux. On lui rendoit la juſtice de croire, que ſon intention étoit droite, mais on ne pouvoit lui pardonner, qu'il ne conſultât jamais perſonne ſur ce qu'il avoit à faire, & que quand il recevoit de ſon Général des ordres, qui n'étoient pas conformes à ſes idées, il trouvât mauvais, qu'on voulût de ſi loin lui preſcrire de quelle maniere il devoit ſe comporter dans un Pays, où la conjoncture des tems obligeoit d'un jour à l'autre de changer de conduite. Les Miſſionnaires, qui convenoient avec lui que le Général ne pouvoit pas donner des ordres abſolus pour une Miſſion ſi éloignée, n'en concluoient pas, comme il faiſoit, que le premier Supérieur y dût avoir une autorité deſpotique : ils prétendoient au contraire qu'il falloit l'obliger à

ne rien entreprendre d'important, que par l'avis de ſon Conſeil. Le choix, qu'on fit du Pere Pierre GOMEZ, pour lui ſuccéder, ne pouvoit être plus heureux. Ce Religieux étoit doüé de toutes les qualitez, qui avoient fait eſtimer ſes deux Prédéceſſeurs, & de toutes celles, dont le défaut leur avoit fait faire bien de fauſſes démarches.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

Quatre mois après la mort du Vice-Provincial, c'eſt-à-dire, le vingtiéme de Juillet 1590. le Pere Alexandre Valegnani, & les quatre Ambaſſadeurs, qui avoient été à Rome, entrerent dans le Port de Nangazaqui. Mais avant que de raconter ce qui ſe paſſa depuis leur arrivée au Japon, il eſt néceſſaire de reprendre l'Hiſtoire des Ambaſſadeurs, où nous l'avons interrompuë, c'eſt-à-dire, à leur embarquement au Port de Liſbonne le treize d'Avril 1586. Ils eurent beaucoup à ſouffrir dans cette traverſée, ſurtout vers le Cap de Bonne Eſpérance, & par le travers de l'Iſle de Madagaſcar, où ils furent même en grand danger de périr. Enſuite les vents

De J. C. 1587-90

leur manquerent, dès qu'ils furent arrivez au Mozambique, & ils furent contraints d'y paſſer l'Hyver. Ils ſe remirent en Mer au mois de Mars de l'année 1587, faillirent à faire naufrage le lendemain de leur départ, & arriverent enfin à Goa ſur la fin du mois de Mai.

De Syn Mu. 1247-50

Le Pere Valegnani, qui depuis quinze mois n'avoit eu aucune nouvelle d'eux, fut bien charmé de les revoir en parfaite ſanté, & d'apprendre de leur propre bouche toutes les circonſtances de leur Ambaſſade. Il en méditoit lui-même une autre, dont il communiqua le deſſein au Vice-Roi des Indes Dom Edoüard de Meneſez, & dont voici quel étoit le motif. Le Pere Cuello lui avoit mandé les faveurs, dont l'Empereur du Japon continuoit à combler les Miſſionnaires & les Chrétiens, & avoit ajoûté dans ſa Lettre, que pour retenir ce Prince dans des ſentimens ſi favorables, il jugeoit que rien ne ſeroit mieux, qu'une Ambaſſade du Vice-Roi des Indes, dont le but ſeroit de remercier Sa Majeſté de la protection, qu'il ac-

cordoit aux Miſſionnaires, & de lui en demander la continuation. Ce Projet plut fort au Pere Valegnani, qui en ayant parlé à Dom Edouard de Meneſez, ce Seigneur non ſeulement l'approuva, mais fit entendre au Provincial, qui devoit retourner au Japon en qualité de Viſiteur, qu'il falloit que lui-même fût l'Ambaſſadeur. De J. C. 1587-90 De Syn Mu. 2247-50

Ses raiſons étoient, que perſonne n'étoit mieux inſtruit que lui, des affaires du Japon, qu'il avoit vû Cambacundono à la Cour de Nobunanga, & que ce Prince avoit été témoin de la conſidération toute particuliere, qu'avoit euë pour lui ſon Prédéceſſeur : enfin qu'il étoit à propos d'honorer par un caractere reſpectable la Religion Chrétienne dans le premier de ſes Miniſtres au Japon. Tout cela étoit plauſible, & le Pere Valegnani n'avoit rien de ſolide à y oppoſer. Ainſi malgré ſa répugnance, cauſée par le tour & les couleurs, qu'il prévit que les Ennemis de la Compagnie donneroient à cette démarche, il accepta la Commiſſion, ſur ce principe, qu'un bien

De J. C. 1587-90

De Syn Mu. 2247-50

public & néceſſaire ne doit point être laiſſé par la crainte des fâcheuſes interprétations, qu'on peut lui donner. Il propoſa enſuite de s'aſſocier les Ambaſſadeurs venus de Rome, & ſe fit fort d'en obtenir l'agrément des Princes, dont ils étoient les Envoyez ; ſon but en ceci étoit, qu'à l'occaſion de cette Ambaſſade, ces jeunes Gens pûſſent inſtruire tout ce qu'il y avoit de Grands au Japon de la puiſſance des Princes de l'Europe, & de la magnificence du culte, qu'ils rendoient au vrai Dieu. Mais il y a bien de l'apparence que le Pere Valegnani n'accepta l'Ambaſſade & ne propoſa d'en partager les honneurs avec ces jeunes Seigneurs, qu'après l'arrivée des nouvelles, qu'on apprit à Goa ſur la fin de l'année, de la proſcription du Chriſtianiſme au Japon.

§. IV.

Le Pere Valegnani arrive à Macao, & ce qui s'y paſſe. Il écrit à l'Empereur. Réponſe de ce Prince. Sa politique. Réception qu'il fait au Roi d'Arima & au Prince d'Omura. Il rebâtit à Méaco le fameux Temple Daïbods. Il fait ſemblant de vouloir rétablir le Dayri dans ſon ancienne ſplendeur. Deſcription du Palais de cet Empereur. Equipage dans lequel il ſort de ſon Palais.

Ce qui eſt certain, c'eſt que les Ambaſſadeurs ne mirent à la voile, que le vingt-deux d'Avril de l'année ſuivante 1588. Ils furent ſoixante & dix jours à gagner Malaca, ce qui ſe fait ordinairement en un mois, & delà ils ſe rendirent à Macao en vingt-neuf jours. Comme on avoit eu avis au Japon de leur voyage, le Pere Melchior de MORA étoit venu à Macao par ordre du Pere Cuello, pour inſtruire le Pere Valegnani de la ſituation, où ſe trouvoit le Chriſtianiſme dans ces Iſles. Le Viſiteur, après l'avoir entendu,

De J. C. 1588-90

De Syn Mu. 2248-50

De J. C. 1588-90

De Syn Mu. 2248-50

vouloit partir ſur le champ, craignant, que le mal, ſi on le laiſſoit vieillir, ne devînt incurable, mais n'ayant trouvé dans le Port de Macao, qu'un aſſez méchant jonc Chinois, qui ſe diſpoſât à paſſer au Japon, il ne put jamais obtenir du Capitaine, qu'il lui donnât paſſage, quelque offre, qu'il lui fît; & peu de tems après on ſçut que ce Bâtiment avoit péri en mer avec tout l'Equipage.

Le refus de ce Capitaine ayant donné au Pere Valegnani le tems de réfléchir plus mûrement ſur ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture délicate, où il ſe trouvoit, & d'en délibérer plus à loiſir avec le Capitaine Général, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de conſidération dans la Ville; il prit par leur conſeil le parti d'écrire à l'Empereur, pour lui donner avis de ſa commiſſion, & lui demander la permiſſion d'entrer au Japon en qualité d'Ambaſſadeur du Vice-Roi des Indes. Jerôme PEREYRA, qui étoit prêt de lever l'ancre, pour aller à Nangazaqui, ſe chargea de cette Let-

tre & la remit au Vice-Provincial des Jéſuites, qui avant que d'en faire aucun uſage, voulut avoir l'avis des Princes Chrétiens du Ximo. Tous convinrent qu'il falloit mettre cette affaire entre les mains d'un Seigneur Payen, mais ami du Grand Amiral, & qui lui avoit promis de ſervir les Chrétiens de tout ſon pouvoir. Il ſe nommoit ASONADARIO, & l'Empereur paroiſſoit avoir en lui une confiance entiere. Le Roi d'Arima, & les autres Princes lui envoyerent donc la Lettre du Pere Valegnani, & le prierent de dire à l'Empereur, que l'Ambaſſade, dont ce Pere étoit chargé, n'avoit point eu d'autre motif de la part du Vice-Roi des Indes, que de remercier Sa Majeſté des faveurs, qu'elle faiſoit aux Portugais, & en particulier aux Miſſionnaires, & de la prier de les continuer, mais que l'Ambaſſadeur ayant été plus particulierement inſtruit à ſon arrivée à Macao du changement arrivé dans les affaires de la Religion, il n'avoit pas cru devoir paſſer outre ſans ſa permiſſion.

De J. C. 1588-90

De Syn Mu. 2248-60

Aſonadario ne trouva aucune

De J. C. 1588-90

De Syn. Mu. 2248-50

difficulté à remettre la Lettre à l'Empereur, auquel il rendit compte du ſcrupule de l'Ambaſſadeur. Cambacundono reçut ſa Lettre, & l'ayant lûë, répondit que l'Envoyé du Vice-Roi des Indes, ſeroit le bien venu. Aſonadario envoya cette réponſe à Arima; où, parce que l'Empereur n'avoit point nommé le Pere Valegnani, & qu'il avoit expreſſément défendu de laiſſer entrer au Japon aucun Docteur Européen, quelques-uns crurent, qu'il falloit l'engager à s'expliquer; mais Aſonadario, à qui on en écrivit, ne fut pas de cet avis. Il manda au Roi qu'il ſeroit dangereux de faire faire tant de réflexions à l'Empereur, & ajoûta que la réponſe qu'il avoit donnée, quoique conçuë en termes généraux, ſuffiſoit pour la ſûreté des Ambaſſadeurs.

Une autre affaire occupoit alors le Roi d'Arima, & le Prince d'Omura ſon Couſin-germain, & leur cauſoit de grandes inquiétudes. L'Empereur, pour goûter les plus doux fruits de ſes conquêtes, prenoit plaiſir de mander de tems en tems à ſa

Cour les Souverains, qu'il avoit ſubjuguez; une vûë de politique entroit auſſi dans ce deſſein; car ce Prince, tout vain qu'il étoit, ne ſe repaiſſoit pas ſeulement de fumée, & ne faiſoit gueres de démarche inutile; il ſe connoiſſoit aſſez en hommes, & en exigeant que ſes grands Vaſſaux lui vinſſent rendre en perſonne leurs hommages, il vouloit les étudier, & tâcher de diſtinguer ceux, ſur qui il pouvoit compter, d'avec ceux, dont il devoit ſe défier. Les deux Princes, dont je viens de parler, avoient reçu ordre de ſe trouver à Ozaca au commencement de l'année ſuivante, qui répondoit au premier jour de Février de l'année 1589. Ils ne ſçavoient pas trop, s'ils devoient obéïr à ce commandement, ou chercher quelque moyen de l'éluder, parce qu'ayant retiré chez eux la plûpart des Miſſionnaires, ils croyoient avoir tout à craindre d'un Prince ſoupçonneux, & qu'une pareille déſobéïſſance à ſes Edits, devoit avoir extrêmement choqué contre eux.

De J. C. 1588-90.

De Syn Mu. 2248-50.

Comme ils étoient dans cette in-

De J. C. 1588-90

certitude, ils apprirent que le Grand Amiral étoit dans le Fingo. Ils lui firent auſſitôt ſçavoir leur irréſolution, & ce Seigneur leur manda, qu'ils ne devoient point balancer à ſe rendre auprès de l'Empereur, qu'il étoit lui-même ſur le point de partir pour Ozaca, qu'il ſeroit charmé de les y accompagner, & qu'il leur répondoit, qu'ils ſeroient bien reçus. Ils ſuivirent ce Conſeil, & ſe diſpoſerent à aller joindre Tſucamidono, qui les attendoit, pour les embarquer ſur ſes Navires. Avant leur départ, le Vice-Provincial des Jéſuites offrit au Roi d'Arima, de faire ſortir de ſon Royaume tous ſes Religieux, afin qu'il pût aſſûrer à l'Empereur qu'il n'y en étoit demeuré aucun; mais ce Prince n'y voulut point entendre » Si mes Ennemis, » dit-il, ont pris ce prétexte, pour » me perdre, le mal eſt déja fait, » & ce que vous me propoſez n'y » apporteroit aucun remede: le » meilleur eſt de ſe jetter entre les » bras de la Providence. Toute la » grace, que je vous demande, eſt » de lever les mains au Ciel avec

De Syn Mu. 1248-50

» tous les Chrétiens, tandis que je » ſerai en voyage. « L'Egliſe du Japon étoit trop intéreſſée à la conſervation de ce Prince, pour que tous les Fidéles ne ſe portaſſent point d'eux-mêmes à faire ce qu'il ſouhaitoit. Tout le tems qu'il fut abſent, il ſe fit partout des prieres & des pénitences publiques, & elles furent exaucées ; Cambacundono combla d'honneurs les deux Princes, & les renvoya chargez de préſens.

De J. C. 1588-90.

De Syn Mu. 2248-50

Ce fut à peu près en ce même tems, que ce Monarque, qui venoit d'ajoûter une nouvelle Ville à Méaco, y rebâtit magnifiquement le grand Temple de *Daïbods*, lequel avoit été, ainſi que nous l'avons dit ailleurs, dans la Ville de NARA, où Nobunanga l'avoit ruiné. Dès qu'il fut achevé, il en fit la Dédicace avec un appareil magnifique, où il étala toute ſa grandeur. On ne doutoit point alors que ſon intention ne fût d'y placer ſa Statuë, pour s'y faire adorer de ſon vivant, à l'exemple de Nobunanga : & ce qui confirma tout le monde dans cette penſée, fut que depuis qu'il

eut reçu les premiers avis de l'arrivée d'un Ambaſſadeur du Vice-Roi des Indes; on lui entendit ſouvent dire, qu'il avoit toujours fort aimé les Prétres Européens, mais qu'il s'étoit néanmoins déterminé à les faire ſortir du Japon, parce qu'ils y vouloient établir une Religion, qui privoit les Empereurs des Honneurs Divins, qu'on leur avoit toujours rendus, au moins après leur mort, depuis la fondation de la Monarchie : qu'ainſi le Chriſtianiſme étoit bon en ſoi, & qu'ils pouvoit être utile ailleurs, mais qu'il ne convenoit pas au Japon.

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

La Dédicace du Daïbods achevée, Cambacundono s'aviſa de faire publier qu'il alloit remettre les Empereurs Héréditaires en poſſeſſion de toute leur autorité. Il commença par leur faire bâtir un Palais ſuperbe; & comme le Dayri venoit d'abdiquer la Couronne en faveur de ſon Fils, il prit occaſion de la cérémonie du Couronnement du nouveau Monarque, pour donner à cette Cour une Fête ſplendide. Le jeune Dayri y parut comme Empereur,

mais après que la comédie eut duré quelques jours, les choſes furent remiſes au même état, où elles étoient auparavant, & le nouvel Empereur n'y gagna que le magnifique Palais, qu'on lui avoit conſtruit. De J. C. 1589-90. De Syn Mus 2247-50.

Voici la deſcription de ce Palais, telle que je la trouve dans les Mémoires des Ambaſſades des Hollandois: quoique je ne la garantiſſe pas en ſon entier, il eſt difficile qu'elle ſoit toute de génie, ou d'imagination, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaiſir.

On entre dans le Palais du Dairy par un grand Portail, dont la bordure du toît eſt ſemée de boules de Vermeil doré, & ce Portail eſt au milieu d'une Galerie & de huit Chambres de même ſtructure. Le Platfond de la Galerie repréſente un Ciel, tel qu'il eſt aux plus beaux jours. On apperçoit par les fenêtres de la Galerie quantité de Statuës, dont les couleurs ſont relevées par le plus beau vernis du Japon & une Banniere, où ſont les Armes du Dayri en broderie d'or & d'argent. Le

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

Portail eſt pris dans la muraille, dont le Palais eſt environné, & qui eſt fortifiée d'un grand nombre de baſtions, à chacun deſquels il y a des Corps de Garde; on trouve enſuite une Cour pavée de Pierres de toutes ſortes de couleurs, où, lorſque le Monarque paroît pour ſortir dans la Ville, ou pour aller à la Promenade, tout le monde ſe proſterne en terre. Aux deux bouts de la Cour, ſont deux Edifices ſomptueux, occupez par les Femmes du Prince; chaque appartement a ſa cuiſine, compoſée de pluſieurs pieces de plein-pied, & derriere ces cuiſines eſt un beau Jardin, dont les murailles ont à diſtances égales de belles Tours toutes habitées. Du milieu du Jardin il s'en éleve une extrêmement haute, qui fait un effet charmant. Il n'y a dans ce jardin que des arbres rares, & l'on y voit des ſimples & des fleurs, qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

A travers tant de beautez on découvre le Palais du Dayri: il eſt fort exhauſſé, & fermé d'une muraille, ornée des plus belles Statuës

On monte à ce Palais par un large Eſcalier de quinze marches de Bronzes, lequel eſt flanqué aux deux bouts de deux Corps-de-Garde, dont le toît eſt en cul de lampe, & preſque tout d'or. Le tout eſt bordé à l'ordinaire de Pommes dorées. Des deux extrémitez du Perron on entre dans deux autres Jardins entourez de murailles, & aux quatre coins de chacun, il y a quatre Pavillons de Figures octogones, dont la couverture eſt en coquille. Il ne manque rien dans ces beaux lieux, de tout ce qui peut faire plaiſir aux ſens. La principale entrée, qui donne ſur le milieu du Perron, eſt ornée de huit groſſes Colonnes émaillées, dont les Chapiteaux ſont dans les regles de l'ordre Corynthien, & les baſes, d'une eſpece de Marbre blanc. La face de ce Bâtiment eſt plus exhauſſée que le reſte, & quelque part qu'on regarde, on apperçoit des Raretez, que les yeux ont peine à quitter. Toute la Sculpture eſt de blanc poli, ſur des fonds d'or mat, ce qui y répand une douceur toute particuliere.

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 1249-50

Les volets & les embraſures des croiſées, qui ſont en grand nombre, ont les mêmes ornemens. Le Pavé eſt de pierres ſi bien liées & ſi polies, qu'on le prendroit pour une glace de Miroir. De là on paſſe dans une ſeconde Cour pavée de bleu & de noir, & de celle-ci dans une troiſiéme, d'où paroît à découvert toute la face du Bâtiment. Des deux côtez ſont des Pilaſtres dans le même goût que les Colonnes, dont nous avons déja parlé; ils ſoutiennent une Architecture, dont la friſe & les corniches, ſont auſſi de l'ordre Corinthien. Il y a dans les intervales des Figures de Marbre ſur des pieds d'Eſtaux, & des marches de même matiere. On entre d'abord dans un grand Salon, de chacun des angles duquel s'éleve un impoſte, qui couronne la face, & ſoutient un Baluſtre en rond, qui regne tout autour du Salon.

Le ſecond étage eſt porté ſur ſeize Colonnes, & l'on y voit cinq Salons tous percez de doubles croiſées, dont les premieres ſont à demi bouchées par le toît, qui avance.

Sur les quatre coins de ce toît ſont couchez quatre Dragons volans d'or bruni. Le milieu du troiſiéme étage eſt percé d'une croiſée un peu moins large que haute : celles des côtez ſont auſſi doubles, mais elles different de celle-ci, en ce qu'elles ſont en arcade. Le milieu du Château eſt en Dôme, & s'éleve à perte de vûë. Ce Dôme eſt couronné d'une bordure fort légere, & crénelée, & ſon ſommet eſt une Pyramide de boutons faits au tour. A droite & à gauche ſont des Galeries appuyées ſur dix groſſes Colonnes toutes couvertes de lames d'or, & ce qui avance des toîts ſur le premier rang des croiſées, eſt auſſi de pur or. Derriere les Galeries ſont les Salles baſſes, que le Dayri habite la plûpart du tems. C'eſt quelque choſe de ſi admirable, que cet Appartement, dit l'Auteur de la Relation, qu'il eſt mal-aiſé de le décrire. Au lieu de vîtres, les Croiſées ont des toiles de ſoye ſi fines & ſi unies, qu'on les prendroit pour du Criſtal. Le pavé eſt de Marbre noir, gris, bleu, & couvert des plus belles Nattes, qui

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

ſe faſſent au Japon. Les Salles hautes ſont à peu près de même. Mais il y a bien de l'apparence que celui, de qui nous tenons ces détails, n'a pas eu la liberté de voir bien à ſon aiſe les dedans de ce Palais, & qu'il en a parlé par ouï-dire.

Quand le Dayri ſort de ſon Palais, c'eſt toujours dans une Litiere faite à peu près comme nos Caroſſes, excepté que l'Impériale eſt ſoutenuë de Colonnes d'or maſſif, & chargée en dehors de Figures de toutes les ſortes, toutes d'or, & que du milieu il s'éleve une pointe de cinq ou ſix boutons de même métal. La Litiere eſt comme enveloppée d'une toile de ſoye ſi déliée, que le Dayri peut tout voir au travers ſans être vû. Il eſt porté par quatorze Gentilshommes des plus qualifiez, & qui ont un air fort leſte. Sa Garde eſt aſſez nombreuſe, & outre cela il eſt environné d'un grand nombre d'Officiers, qui ne le quittent jamais. Un détachement de Soldats marche devant, & ſa Litiere eſt ſuivie d'un Caroſſe tiré par deux chevaux, dont les houſſes ſont ſemées

de Perles & de Diamans. Deux Gentilshommes en tiennent les rênes, pendant que de deux autres, qui marchent aux deux côtez, l'un remuë ſans ceſſe un Eventail, & l'autre porte un Paraſol. Ce Caroſſe eſt magnifique, & c'eſt celui de l'Impératrice. Une file de belles Caléches tirées auſſi par deux Chevaux, & conduites chacune par deux hommes, portent les autres Femmes ou Concubines du Prince. Ces Caléches ſont enveloppées comme le Caroſſe & la Litiere, de toiles fines, qui empêchent d'être vû & qui n'empêchent point de voir. Quantité de Dames & de Courtiſans viennent après ſans ordre, & forment un Cortege, qui a quelque choſe de magnifique.

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

§. V.

L'Empereur fait la Conquête du Bandouë. Le Pere Valegnani & les Ambaſſadeurs venus de Rome arrivent au Japon. Leur voyage à la Cour eſt diſſéré. Le Roi de Bungo ſe reconnoît. L'Empereur donne lieu d'eſpérer le rétabliſſement des Miſſionnaires. Courage héroïque du Roi d'Arima. Danger que court le Seigneur d'Amacuſa.

De I. C. 1589-90 — De Syn Mu. 1249-50

Cependant Cambacundono au milieu des ſpectacles, dont il amuſoit le Peuple & endormoit les Grands, ne perdoit point de vûë le projet de ſe rendre maître de tout le Japon, qu'il avoit formé d'abord : il ne lui reſtoit plus que le Bandouë à conquerir, mais ce n'étoit pas une Entrepriſe aiſée. Le Bandouë contient huit grandes Provinces, parmi leſquelles ſont les cinq, qui compoſent le QUANTO, où ſont ſituées les Villes de SURUNGA & celle de JEDO, aujourd'hui Ville Impériale, & le ſéjour des Empereurs CUBO-SAMAS. Cambacundono, avant que de

de déclarer son dessein, avoit eu soin de disposer tellement toutes choses, qu'il pût mettre sur pied une grande Armée en peu de jours; & pour n'avoir rien à craindre, ni pour le centre de l'Empire, ni pour ses nouvelles Conquêtes, tandis qu'il seroit occupé ailleurs avec ses principales forces, il s'etoit étudié de longue main à ruiner les Grands, tantôt par des exactions excessives, tantôt par des dépenses énormes, & dont il ne falloit pas se dispenser, quand il avoit témoigné son inclination, les représentations étant ordinairement traitées comme des refus d'obéïr. Il avoit aussi eu la précaution de désarmer les Particuliers. Enfin lorsqu'on y pensoit le moins, il parut en Campagne à la tête de deux cent mille hommes, & au commencement de l'Automne de l'année 1589. il marcha du côté du Bandouë.

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

Toute cette Contrée obéïssoit à un Prince nommé FOYENDONO, lequel ne parut pas tout-à-fait pris au dépourvû: toutefois comme il ne pouvoit point opposer à l'Empereur des Forces, qui égalassent celles de

De J. C. 1589-90

De Syn Mu. 2249-50

ce Prince, il avoit pris le parti de bien garnir ſes meilleures Places. Il en avoit pluſieurs, qu'il croyoit capables de faire une longue réſiſtance, & il eſpéroit que l'hyver, qui approchoit, & qui eſt très-rude en ces quartiers-là, feroit périr une bonne partie de l'Armée Impériale, ou obligeroit l'Empereur à ſe retirer bientôt; mais Cambacundono avoit plus d'une reſſource. Son argent, & ſes promeſſes lui ouvrirent une partie des Fortereſſes du Bandouë, il en ſurprit quelques-unes, il en força d'autres, & Foyendono voyant qu'il étoit perdu, s'il réſiſtoit plus longtems, ſe ſoumit, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, ſe retira dans les Montagnes. L'Empereur changea preſque tous les Seigneurs particuliers de ces Provinces, & fut de retour à Ozaca avant la fin de l'année. Le Roi de Bandouë voulut profiter de ſon abſence, pour reconquérir ſes Etats, mais il fit peu de progrès, & dès que l'hyver fut paſſé, Cambacundono retourna dans le Bandouë, & mit le malheureux Foyendono hors d'état de remuer jamais.

Tant d'heureux ſuccès firent croire à l'Empereur que tout lui étoit poſſible, & il ne ſe propoſa rien moins dès-lors, que la Conquête de la Chine, & des Philippines. Nous dirons tout de ſuite ce qui regarde ces Entrepriſes, après que nous aurons vû, quel fut le ſuccès de l'Ambaſſade du Pere Valegnani, qui prit enfin terre au Port de Nangazaqui, le vingt-uniéme de Juillet de cette année 1590. avec les Ambaſſadeurs revenus de Rome. La joye fut grande parmi tous les Chrétiens à cette nouvelle; le Prince LEON Frere du Roi d'Arima, étoit ſur le Port avec une très-nombreuſe ſuite de Gentilshommes, pour les recevoir à la deſcente de leur Navire: le Roi lui-même & le Prince d'Omura, la Mere de Michel de Cingiva, & celle de Martin de Fara, arriverent à Nangazaqui peu de jours après, & furent ſuivis d'un très-grand nombre de Princes & de Seigneurs, la plûpart Parens, ou Alliez des quatre Ambaſſadeurs, qu'on ne ſe laſſoit point d'entendre parler des avantures de leur voyage. Le

De J. C. 1590

De Syn Mu. 2250.

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

saint aveugle Tobie s'étoit aussi embarqué pour venir rendre ses devoirs au Pere Valegnani, & apprendre des nouvelles de l'Europe, mais le Navire, qui le portoit, s'étant brisé contre un écuëil, il fut obligé de s'arrêter. Cet excellent Ouvrier mourut peu de tems après à Sacai, où il étoit allé secourir les Fidéles destituez de Pasteurs, & où il eut la consolation de convertir plusieurs Idolâtres, parmi lesquels il y avoit un Bonze de très-grande réputation.

Quand les Ambassadeurs se furent un peu délassez, ils écrivirent au Pape Sixte V. une Lettre, où après avoir fait à Sa Sainteté le récit de ce qui leur étoit arrivé depuis leur départ de Rome, ils lui rendoient de très-humbles actions de graces de toutes les faveurs, dont Elle les avoit comblez. Ils s'étoient déja acquittez de ce devoir au Mozambique, & à Macao, mais le Saint Pere ne reçut que la premiere de ces Lettres, & il y répondit de la maniere la plus aimable. Ils écrivirent aussi au Roi Catholique, de

la libéralité duquel ils s'étoient reſſentis juſqu'après leur arrivée au Japon, & à pluſieurs autres Princes & Seigneurs Chrétiens, dont ils avoient reçu des marques plus particulieres d'eſtime & d'amitié. De J. C. 1590. De Syn Mſs. 225.

Le Pere Valegnani de ſon côté écrivit à l'Empereur, pour lui donner avis de ſon arrivée, & lui demander en quel tems Sa Majeſté auroit pour agréable de lui donner Audience. Aſonadario, & Condera, qui venoit d'être honoré du titre de Roi de Buygen, ſe chargerent de préſenter cette Lettre à l'Empereur, qui leur dit que l'Ambaſſadeur du Vice-Roi des Indes ſeroit toujours le bien venu, & les chargea d'avoir ſoin que rien ne lui manquât pour ſon voyage. Ils lui firent auſſitôt ſçavoir cette réponſe, & ajoûterent qu'il y avoit toute apparence que le Prince s'adouciroit de plus en plus à l'égard des Chrétiens. Le Grand Amiral Roi de Fingo, qui étoit occupé du côté du Bandouë pour le ſervice de l'Empereur, lui manda auſſi, qu'il auroit bien du chagrin, s'il ne ſe trouvoit point en

De J. C. 1590. Cour, quand il y arriveroit, & ordonna à la Reine JUSTE ſon Epouſe, qu'il avoit laiſſée dans ſes Etats, de pourvoir à ſa ſubſiſtance. Riuſa ſon Pere en uſa de même, & lui envoya de l'argent. La Reine Doüariere de Bungo, le Roi & la Reine de Chicungo; en un mot tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Princes Chrétiens, ou qui n'étoient point Ennemis de la Religion Chrétienne, lui donnerent des marques éclatantes d'une eſtime ſincere, & les Fidéles crurent ſi bien l'Empereur revenu à leur égard, qu'ils ouvrirent partout leurs Egliſes; mais le Pere Valegnani leur fit dire de s'abſtenir de s'y aſſembler, & de célébrer publiquement leurs Fêtes, qu'il n'eût eu ſon Audience de Cambacundono.

De Syn Mu. 1250.

Ce fut par cette même raiſon, qu'il ne jugea point à propos de délivrer pours lors au Roi d'Arima & au Prince d'Omura les Préſens de Sa Sainteté, parce qu'il convenoit que cette action ſe fit avec une célébrité, que les tems ne comportoient pas encore. Il ſe contenta de

leur faire remettre les Brefs, qui accompagnoient les Préſens, par Michel de Cingiva leur Ambaſſadeur. Ils y répondirent ſur le champ, & l'on nous a conſervé leurs Lettres, qui ſont des monumens authentiques du zele & de la piété de ces Princes. Le Pere Valegnani & les Ambaſſadeurs reprirent enſuite la route de Nangazaqui, parce que le Roi de Buygen & le Grand Amiral leur avoient mandé de ſe tenir prêts à partir au premier avis, qu'ils leur en donneroient, & que c'étoit dans ce Port, qu'ils devoient s'embarquer.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2259.

Il ſe préſenta peu de tems après une occaſion, qui parut très-favorable au Pere Valegnani pour ſon voyage, & qu'il réſolut de ne point manquer. Le Roi d'Arima & le Prince d'Omura furent avertis de nouveau de ſe rendre à Ozaca, comme j'ai dit qu'il arrivoit de tems en tems à tous les Rois & à tous les grands Seigneurs du Japon ; & la circonſtance du tems étoit d'autant plus favorable, que le Monarque recevoit les complimens de ſes nouvelles Con-

De J.C. 1590.

quêtes ; mais une maladie, qui survint à ce Pere, rompit toutes ſes meſures & retarda ſon voyage. Une Lettre, qu'il reçut du Roi de Bungo, le conſola beaucoup de ce retardement. Joſcimon, dès l'année précédente, ayant appris l'accuëil gracieux, que l'Empereur avoit fait au Roi d'Arima & au Prince d'Omura, les deux plus déclarez de tous les Princes Chrétiens, & ceux, qui s'étoient le moins ménagez ſur cet article avec la Cour Impériale, & le comparant avec la maniere, dont il avoit été traité lui-même, malgré ſa ſoumiſſion aux Edits, il en conçut une confuſion, qui lui fut ſalutaire. En effet il réſolut de réparer tout le mal, qu'il avoit fait, de rappeller les Miſſionnaires dans ſes Etats, & de retourner lui-même au culte du vrai Dieu. Il communiqua ſon deſſein à Scingandono, avec qui il ſe reconcilia ſincérement, & qui ſe chargea de ménager ſa réconciliation à l'Egliſe avec le Pere Gomez, qu'il alla trouver à ce deſſein dans le Royaume d'Arima. Le Pere Gomez répondit qu'il

De Syn Mu. 2150.

ne tiendroit jamais à lui, que le Roi de Bungo ne rentrât dans le sein de l'Eglise ; mais le Pere Valegnani étant arrivé peu de tems après à Nangazaqui, il lui remit cette affaire entre les mains. De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

Il ne paroît pourtant pas que Joscimon se fût extrémement pressé d'envoyer faire compliment au Visiteur, ni aux Ambassadeurs, parmi lesquels étoit celui du Roi son Pere ; mais enfin étant obligé d'aller à Ozaca, pour faire compliment à l'Empereur sur la Conquête du Bandouë, il envoya Scingandono au Pere Valegnani, pour lui renouveller les mêmes protestations, que ce Seigneur avoit déja faites de sa part au Pere Gomez, & pour le prier de ne pas laisser plus longtems son Royaume sans Missionnaires. Le Pere lui fit réponse, que le Fils du saint Roi Civan, & un Prince, dont les égaremens avoient fait verser tant de larmes aux Fidéles, & aux Ministres de l'Evangile, trouveroit toujours dans ceux-ci tous les sentimens & les dispositions, que la reconnoissance & le zele leur pou-

voient inſpirer ; mais qu'il ne croyoit
De J. C. 1590. pas qu'il fût à propos d'envoyer
des Miſſionnaires dans ſes Etats,
De Syn Mu. 2250. avant ſon retour de la Cour, où il eſperoit de le voir.

Le Viſiteur profita auſſi du loiſir, que lui donnoient ſa convaleſcence, & les délais, qu'on apportoit à ſon voyage, pour régler bien des choſes concernant la maniere de prêcher l'Evangile dans un tems, où la moindre indiſcrétion pouvoit avoir les plus fâcheuſes ſuites. Il avoit amené avec lui une recruë conſidérable d'Ouvriers Apoſtoliques, & on en comptoit alors cent quarante dans tout le Japon, répartis en vingt-trois Maiſons, dont les plus conſidérables étoient le Noviciat, qu'on avoit depuis peu tranſféré dans les Terres du Prince d'Omura ; le College, qui étoit dans la Forteresſe de Conzuſa au Royaume d'Arima, & le Séminaire, qui étoit fort près du College. Les Royaumes de Firando, de Gotto, de Chicungo & de Fingo, & l'Iſle d'Amacuſa, où le Seigneur de Xequi s'étoit depuis peu converti, avoient auſſi

des Miſſionnaires, mais le plus grand nombre étoit dans le Royaume d'Arima, dans la Principauté d'Omura, & ſurtout à Nangazaqui. Dans les autres endroits, où les Jéſuites n'avoient point d'Etabliſſemens fixes, ils y ſuppléoient par de fréquentes courſes, qu'ils faiſoient ſecretement, & pour l'ordinaire déguiſez, & ils avoient partout des Catéchiſtes habiles & zélez, qui entretenoient une grande ferveur parmi les Chrétiens, & faiſoient tous les jours de nouvelles Conquétes. De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

D'autre part l'Empereur, depuis qu'il ſe voyoit Maître abſolu de tout le Japon, paroiſſoit changé en un autre Homme : il étoit d'une affabilité, dont ceux, qui connoiſſoient ſon humeur atrabilaire, étoient extrêmement ſurpris, & jamais on ne vit plus de jour au rétabliſſement des Religieux d'Europe dans ſes bonnes graces. On avoit déja remarqué qu'il n'avoit point diſpoſé des Maiſons, que ces Peres avoient euës à Ozaca, à Sacai, & à Méaco ; & divers traits, qui lui

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

échapperent en différentes occasions, donnoient à penſer qu'il reconnoiſſoit ſa précipitation dans tout ce qu'il avoit fait contre la Religion Chrétienne. Un jour, qu'on célébroit à Ozaca une grande Fête en l'honneur d'une Idole, il rencontra dans le Palais une Fille d'honneur de l'Impératrice; il ſçavoit que cette Demoiſelle étoit Chrétienne, il l'appella, & lui dit : » Vous ne » prenez pas grand plaiſir à nos » Solemnitez ; car vos Docteurs ne » les approuvent pas. » Il continua quelque tems la converſation ſur le Chriſtianiſme, dont il parla avec honneur, & ſur les Miſſionnaires, dont il dit beaucoup de bien ; puis venant à leur exil, il lui échappa de dire : *il eſt vrai que j'ai été un peu trop vîte.* L'Impératrice, qui n'étoit pas loin, s'avança auſſitôt, & dit, qu'en effet on n'avoit point approuvé qu'il eût traité ſi rudement des Etrangers, dont perſonne ne ſe plaignoit. Alors ce Prince, qui avoit aſſez de raiſon pour ſe rendre quelquefois juſtice, mais qui n'avoit pas aſſez de grandeur d'ame pour

souffrir qu'on désaprouvât sa conduite, prit tout à coup un visage sévere, & repartit brusquement : *Après tout, j'ai fait ce que je devois.* L'Impératrice vit bien qu'il ne falloit pas insister, & rompit la conversation. De J. C. 1590. De Syn Mus. 2250.

Quelque tems auparavant l'Empereur conversant avec Riusa Gouverneur de Sacai, lui demanda si tous les Docteurs Etrangers étoient sortis du Japon ? Il sçavoit bien que non, mais il vouloit paroître l'ignorer ; Riusa lui dit qu'il en restoit encore plusieurs, parce qu'ils n'avoient point trouvé assez de Bâtimens pour s'embarquer. » Laurent, » reprit l'Empereur, partira-t-il avec » les autres ? Et le moyen, Seigneur, » repartit Riusa, il est trop vieux, » pour s'exposer à un si grand voya- » ge, & je crois bien que l'inten- » tion de Votre Majesté, à qui tout » le monde sçait qu'il a toujours » été fort agréable, n'est pas d'a- » vancer ses jours. Vous avez rai- » son, repliqua l'Empereur, il ne » convient point qu'à son âge il » quitte son air natal. » Ce Reli-

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

gieux mourut deux ans après : il avoit le premier de sa Nation embrassé l'Etat Religieux, & la Compagnie de Jesus l'a toujours mis au nombre de ses plus dignes Enfans. On peut en effet lui rendre cette justice, qu'aucun Missionnaire n'a travaillé dans sa Patrie avec plus de succès au salut des ames. Sa vertu & son éloquence lui avoient donné un grand accès à la Cour des Empereurs, & il y parut toujours en Religieux, & en Apôtre. Il laissa en mourant un grand vuide dans la Mission, où l'on comptoit beaucoup sur son crédit, & sur les bontez, que l'Empereur lui avoit toujours témoignées.

Enfin pour achever de donner une idée de l'état, où le Pere Valegnani trouva l'Eglise du Japon à son arrivée dans ces Isles, un de nos plus exacts Historiens assûre, qu'on avoit baptisé l'année précédente onze mille cinq cent Idolâtres dans le seul Royaume d'Arima, & presque autant à proportion dans les autres Provinces du Ximo. Il est vrai, que le Roi d'Arima n'épargnoit ni peine,

ni dépenſe, & ne connoiſſoit point de danger, quand il s'agiſſoit de la gloire de Dieu. Quelque tems après ſon retour d'Ozaca, il apprit, que deux Miſſionnaires travailloient infatigablement dans une petite Ville de ſon Royaume appellée MIGRA, & ne retiroit preſque aucun fruit de leurs ſueurs, parce que les Bonzes, qui y étoient fort puiſſans, s'oppoſoient au progrès de l'Evangile. Comme il avoit fait de très-expreſſes défenſes de troubler les Prédicateurs dans l'exercice de leur Miniſtere, il fut choqué de cette déſobéïſſance; il fit appeller le Supérieur des Bonzes de Migra, & le regardant d'un œil courroucé, » Sçavez-vous bien, » lui dit-il, que je ſuis Chrétien ? » & ſi vous ne l'ignorez pas, qui » vous a rendu ſi hardi, que de tra» verſer le progrès d'une Religion, » que votre Roi profeſſe ! « Il lui déclara enſuite, que tous leurs biens étoient confiſquez, & qu'il alloit aviſer avec ſon Conſeil de quel ſupplice il puniroit leur réſiſtance à ſes ordres. On commença en effet à procéder contre eux, mais les Miſ-

De J. C. 1590.

De Syn Mus. 2250.

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

sionnaires demanderent & obtinrent leur grace. Une générosité si peu attenduë les charma, ils se convertirent tous, & attirerent au Christianisme plus de deux mille personnes.

Une révolte du Prince Jean d'Amacusa contre l'Empereur, qui l'avoit mandé à sa Cour, & où la crainte d'y être arrêté, l'avoit empêché de se rendre, faillit alors à ruiner une des plus belles Chrétientez, qui fût au Japon. Par bonheur Cambacundono envoya, pour le réduire, le Grand Amiral, qui auroit fini cette guerre sans effusion de sang, s'il n'avoit pas eu un Collegue Idolâtre, nommé TORONOSUQUE, Parent de l'Empereur, & dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans la suite : mais les Soldats de ce Général s'étant apperçus d'abord, que le Grand Amiral épargnoit les Chrétiens, & en ayant murmuré, Tsucamidono fut obligé de ne plus rien ménager. Il assiégeoit la forte Place de FIONDO, il y donna un assaut, qui fut soutenu avec une extrême vigueur, & coûta

bien du monde aux Aſſaillans ; trois cent Femmes s'y firent ſurtout admirer, & rendirent longtems la victoire douteuſe ; enfin elles furent toutes tuées à l'exception de deux, qui furent dangereuſement bleſſées : la Place fut forcée, le Commandant, qui étoit Oncle du Prince, y fut tué ; mais Toroſonuque, qui avoit perdu ſes meilleurs Soldats à cette attaque, ayant été obligé de ſe retirer, le Grand Amiral reſta ſeul chargé de cette Guerre, & le Prince d'Amacuſa ſe rendit à lui. Il n'eut pas lieu de s'en repentir ; Tſucamidono lui promit de faire ſa paix avec l'Empereur, & il y a bien de l'apparence qu'il lui tint parole. Ce qui eſt certain, c'eſt que cet orage paſſé, l'Iſle d'Amacuſa fut, par un effet des bons ſoins du Grand Amiral, une des parties du Ximo, où la Religion fut longtems plus floriſſante.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

Elle l'étoit toujours infiniment dans le Firando, où elle n'avoit jamais ceſſé d'être perſécutée. Le Roi fort porté de lui-même à maltraiter les Fidéles, & perſuadé plus que ja-

De J. C. 1590. mais qu'il feroit ſa Cour à l'Empereur en les maltraitant, n'auroit pas manqué de les pouſſer à toute outrance, s'il n'eût appréhendé qu'en obligeant les Miſſionnaires de quitter les Etats, il n'en éloignât les Marchands Portugais, qui depuis les derniers Edits contre la Religion, ſe conduiſoient avec plus de circonſpection, qu'ils n'avoient fait les années précédentes. D'ailleurs le Prince Jérôme, dans les Terres deſquels ces Religieux demeuroient ordinairement, n'auroit pas ſouffert qu'on uſât de violence contre eux, & il étoit en état de l'empêcher.

De Syn Mu. 2250.

§. VI.

L'Empereur projette de conquerir la Chine. Sa politique. Injuſtice des Hiſtoriens du Japon à l'égard de ce Prince. Par quelle voye il cherche à ruiner le Chriſtianiſme au Japon. L'Ambaſſade du Pere Valegnani lui paroît ſuſpecte. Il conſent à lui donner Audience. Ce Pere eſt obligé de s'arrêter à Muro, où il ſe fait un concours prodigieux de Chrétiens, & des Grands de l'Empire.

Cependant la maladie ſurvenuë

au Pere Valegnani dans le tems que les Amis, qu'il avoit à la Cour Impériale, lui avoient mandé de s'y rendre inceſſamment, l'ayant obligé de différer ſon voyage, il s'en fallut peu que ce retardement ne fît échoüer ſon Ambaſſade. Cambacundono, qui voyoit toute l'étenduë de l'Empire Japonnois ſoumiſe à ſes Loix, ce qui étoit ſans exemple dans ces Iſles, depuis que les Cubo Samas avoient uſurpé l'autorité ſouveraine ſur les Dayris, forma d'abord, ainſi que je l'ai déja remarqué, le deſſein de porter la Guerre dans les Pays étrangers; bien plus à la vérité pour éterniſer ſon nom par une Entrepriſe, qu'aucun des plus puiſſans Souverains du Japon n'avoit encore tentée, que dans l'eſpérance de conquerir de nouveaux Royaumes. L'Hiſtoire ne dit point pour quelle raiſon, ni ſous quel prétexte ce Prince déclara la guerre aux Chinois: ce qui eſt certain, c'eſt qu'il écrivit à l'Empereur de la Chine une Lettre, dans laquelle il le ſommoit de le reconnoître pour ſon Souverain, & que ce Prin-

De J. C. 1590.

De Syn Mu 2250.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

ce lui ayant envoyé un Ambaſſadeur, qui ne lui fit pas une réponſe conforme à ſes prétentions, il fit conſtruire une Flotte prodigieuſe, s'aſſûra du Port de NANGOYA, qui n'eſt pas loin de Nangazaqui, le fortifia, en fit ſa Place d'Armes, & que toute cette Côte parut en peu de tems couverte de ſes Vaiſſeaux. Dans le fond le deſſein de l'Empereur en faiſant cette Expédition, n'étoit pas auſſi inſenſé, qu'il le pouvoit paroître, & Cambacundono alloit à ſes fins par les détours d'une politique aſſez bien concertée. Rien n'étoit mieux réglé, que le Japon, & il paroiſſoit bien alors que les Japonnois, non plus que la plûpart des autres Nations, n'ont beſoin, pour être ſoumis & pacifiques, que d'être ſous la domination d'un Prince, qui ſçache régner. Le crime étoit puni, la vertu récompenſée, le mérite placé, les Eſprits remuans occupez, ou mis hors d'état de broüiller, & à la réſerve de la perſécution, qu'on faiſoit aux Chrétiens, & dans laquelle l'Empereur fit toujours paroître une

modération, qu'on n'avoit pas dû attendre de ſon caractere, perſonne n'avoit aucun lieu de ſe plaindre du Gouvernement. A la vérité ce Monarque n'étoit pas aimé, mais on le craignoit, & on l'eſtimoit, & cela ſuffiſoit pour retenir tout le monde dans le devoir. Une ſeule choſe l'inquiétoit, plus à la vérité pour l'avenir, que pour le préſent, mais aſſez pour troubler ſon repos, & pour l'empêcher de goûter la douceur d'une ſi grande proſpérité. Sa paſſion dominante, ainſi que je l'ai déja remarqué, étoit une vanité, qui ne connoiſſoit point de bornes, & il vouloit s'aſſûrer une place parmi les Dieux après ſa mort. Or il comprenoit bien que, ſi le Chriſtianiſme prenoit le deſſus, il ſeroit privé des honneurs Divins, & il avoit tout lieu de croire que, pour peu qu'il ceſſât de s'oppoſer à ſes progrès, il n'y auroit plus bientôt d'autre Religion dans tout l'Empire. Son deſſein n'étoit pourtant pas d'employer la violence pour le ruiner, & j'avouë que je trouve la plûpart de nos Hiſtoriens fort injuſtes à l'égard de

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

De J. C. 1590. ce Prince. Il eſt vrai, qu'il a commencé cette terrible perſécution, qui fait encore aujourd'hui frémir d'horreur le Monde Chrétien ; mais de plus de deux cent Miſſionnaires, & de dix-huit cent mille Fidéles, que l'on a vûs au Japon pendant ſon regne, il n'en a fait mourir, que vingt-ſix ou vingt-ſept, & il n'a exercé ſur eux aucune de ces cruautez extraordinaires, qui ont été inventées par ſes Succeſſeurs. Si l'on veut même examiner avec ſoin les motifs, qui l'engagerent à les condamner au ſupplice, on ne le taxera point d'avoir été ſanguinaire. Je ne vois donc pas ſur quoi fondé, on nous le repréſente comme un de ces Tyrans cruels, qui ſe plaiſent à répandre le ſang, & comme une bête féroce & intraitable. On pardonneroit peut-être ces expreſſions dans une Lettre écrite par quelques zélez Miſſionnaires dans le moment, qu'ils voyoient avec une véritable amertume de leur cœur, les eſpérances, qu'ils avoient conçuës d'établir le Royaume de Dieu ſur les ruines de l'Idolâtrie, s'évanoüir pour tou-

De Syn Mu. 1590.

jours ; mais un Hiſtorien qui eſt comptable au Public de la plus exacte vérité, doit mettre bas toute paſſion, auſſi-bien que tout préjugé. Il eſt certain, que ſi Cambacundono eût mérité les noms odieux, dont je parle, abſolu comme il étoit, il ne lui eût pas fallu dix ans, pour réduire le Chriſtianiſme au Japon dans l'état, où nous l'y voyons aujourd'hui.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2230.

Ce n'étoit pas même tout-à-fait ſon deſſein : il paroiſſoit voir d'un air aſſez indifférent, que le peuple embraſſât cette Religion étrangere, qui le rendoit plus ſoumis, & plus réglé, mais il ne penſoit pas de même, pour les Grands. La profeſſion ouverte, que pluſieurs faiſoient de cette Religion l'autoriſoit trop ; le nombre de ces illuſtres Chrétiens augmentoit tous les jours, & il n'étoit, ni dans ſon caractere, ni même de ſon intérêt d'uſer de violence, pour les obliger à changer de ſentimens, ou pour s'en défaire. Il prit donc le parti de les éloigner ſous un prétexte ſpécieux, & il ne trouva point d'expédient plus ſûr pour ce-

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

la, que de les employer au dehors. Ce fut au moins en partie ce qui lui fit naître la pensée d'attaquer la Chine, & il dressa son Plan sur ce Projet. Il résolut de donner aux Princes Chrétiens la principale part dans cette Expédition, & voici quel étoit sur cela son raisonnement. Il comprenoit, qu'il arriveroit de deux choses l'une, ou que son Entreprise seroit malheureuse, & qu'en ce cas tous ceux, qui lui faisoient ombrage, y périroient; ou que ces Princes feroient des Conquêtes, & qu'alors il pourroit leur abandonner le fruit de leurs Victoires, en échange des Provinces du Japon, dont ils étoient Seigneurs, & dont il gratifieroit ses Créatures: en effet, on s'apperçut plus d'une fois dans la suite, qu'il n'avoit pas fort à cœur le succès de cette Guerre.

Il avoit un peu plus compté sur l'hommage du Gouverneur des Philippines, dont on l'avoit amusé, & dont nous remettons à parler, lorsque nous raconterons les suites fâcheuses, qu'eut cette mauvaise affaire. Il est encore vrai que ce Prin-

ce,

ce, qui occupoit volontiers de grands projets ſon imagination portée au vaſte & à l'extraordinaire, & qui dans de certains momens croyoit déja voir une bonne partie de l'Orient à ſes pieds, devint ſi rempli de lui-même, & ſi faſtueux, que l'Ambaſſade du Vice-Roi des Indes, qui d'abord l'avoit aſſez flatté, commença de lui paroître peu digne de lui, ou du moins peu utile à ſa gloire. Il ne fut pas difficile aux Ennemis des Chrétiens, quand ils le virent dans cette diſpoſition, de la lui rendre ſuſpecte. On s'apperçut en effet, qu'il s'étoit laiſſé perſuader, que le Vice-Roi n'avoit aucune part au voyage du Pere Valegnani, & que ce Religieux ne ſe portoit pour l'Envoyé de ce Seigneur vers lui, que pour l'obliger à rendre ſes bonnes graces aux Miſſionnaires, & cela en vertu d'une coutume, qui a paſſé au Japon en Loi irrévocable, & ſuivant laquelle tout homme condamné à la mort, ou à l'exil, s'il a le bonheur de paroître devant l'Empereur, eſt dès-lors abſous de toute Sentence.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

Ce qui fit d'abord ſoupçonner qu'il y avoit par rapport à cela quelque changement dans l'eſprit de ce Prince, qui étoit allé dans le Quanto, pour achever de réünir ce grand Pays à ſon Empire; c'eſt qu'ayant commandé à Aſonadario de faire venir l'Ambaſſadeur à Méaco, & de lui fournir tout ce qui étoit néceſſaire pour ſon voyage, & celui-ci ayant envoyé un Courier au Pere Valegnani, pour l'avertir qu'un Navire le viendroit prendre, pour le conduire à cette Capitale, où il l'attendoit, le Navire ne parut point. On apprit enſuite, qu'Aſonadario avoit eu ordre de reſter dans le Quanto, que l'Empereur étoit à Méaco & qu'il parloit fort mal de l'Ambaſſade Portugaiſe. C'étoit le Grand Amiral & le Roi de Buygen, qui mandoient ces nouvelles, mais ils ajoûtoient, qu'ils avoient pourtant engagé deux Seigneurs Payens à obtenir de l'Empereur, qu'il donnât audience à l'Ambaſſadeur: qu'ils étoient donc d'avis, que ce Pere vînt inceſſamment, mais qu'il amenât avec lui le moins qu'il pourroit

de Religieux & le plus qu'il ſeroit poſſible d'autres Portugais, qui fuſſent en état de repréſenter ; d'autant plus qu'il s'agiſſoit d'effacer une Ambaſſade du Roi de Corée, qui avoit paru depuis peu avec une ſuite de trois cens hommes. (a)

De J. C. 1590

De Syn Ma. 2250.

Le Pere Valegnani ayant reçu ces Lettres, les communiqua au Roi d'Arima & aux autres Princes Chrétiens du Ximo, qui lui répondirent, qu'il n'y avoit point à balancer, & qu'il devoit partir inceſſamment. Il ne reſtoit plus qu'à engager les Commerçans Portugais, qui ſe rencontroient à Nangazaqui & dans les Ports voiſins, à faire un effort, pour rendre l'Ambaſſade plus ſolemnelle, & ils n'eurent aucune peine à s'y déterminer, perſuadez qu'il y alloit, non ſeulement de l'avan-

(a) Je n'ai pû rien trouver, qui pût m'inſtruire du ſujet de cette Ambaſſade, ni du ſuccès, qu'elle eut. Il y a pourtant bien de l'apparence que l'Empereur du Japon ayant fait demander paſſage au Roi de Corée, pour aller conquerir la Chine, ainſi que nous le dirons bientôt, ce Prince cherchoit à détourner ce coup, ſans attirer la guerre dans ſon Pays.

De J. C. 1590

tage de la Religion, & de la gloire de leur Nation, mais même de leur intérêt particulier, d'étaler leur magnificence aux yeux des Japonnois : de sorte qu'ils quitterent tout, & n'épargnerent rien pour se mettre en Equipage. Les préparatifs se firent avec une très-grande diligence, & l'Ambassadeur partit sur la fin de Novembre, accompagné des Peres Gnecchi & de Mesquita, de deux autres Prêtres, qui ne sont point nommez, & de quelques jeunes Jésuites Japonnois ; les quatre Ambassadeurs revenus de Rome eurent aussi une suite convenable, & il y avoit outre cela vingt-six ou vingt-sept Portugais, qu'on auroit pris pour des Seigneurs.

D. Syn Mu. 2250:

Il auroit été trop incommode de traverser le Ximo avec tout ce Cortége, ainsi on le partagea en deux bandes, les Ambassadeurs prirent la route de terre, les Portugais s'embarquerent ; le rendez-vous fut donné au Port de Ximonoseki, & de là tout le monde gagna par terre le Port de Muro, où il fallut demeurer deux mois entiers : mais

ce ſéjour, & le voyage depuis Nangazaqui furent véritablement le triomphe de la Religion. Il y avoit longtems, qu'on n'avoit fait tant, & de ſi illuſtres converſions, qu'en fit le Pere Valegnani à l'ombre de ce même caractere, dont certaines gens lui firent dans la ſuite un crime de s'être revêtu. Les ordres avoient été donnez de lui faire partout de magnifiques réceptions, ils furent exécutez avec toute l'affection poſſible, même par les Gouverneurs & les Seigneurs idolâtres, & il parut véritablement alors, que la Religion Chrétienne, & ceux qui la prêchoient, étoient fort au goût de tout le monde: mais perſonne ne rendit plus d'honneur au Pere Valegnani, & ne montra plus de zele pour la Religion, que Tagirandono oncle du Roi de Naugato, & qui avoit épouſé la Princeſſe Maxence de Bungo, par les bons ſoins de laquelle il avoit depuis peu reçu le Baptême.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 250.

Le Port de Muro eſt dans la Province de Farima, à trente & une lieuës de Sacay & à quarante-ſix de Méaco. Nous avons dit, qu'il avoit ap-

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 1250.

partenu à Tſucamidono ; il paroît, qu'alors l'Empereur s'en étoit ſaiſi, mais Riuſa Pere de Tſucamidono en étoit Gouverneur : & comme il l'étoit en même tems de Sacay, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire, il avoit à Muro un Lieutenant, auquel il ordonna de recevoir les Ambaſſadeurs, & de les défrayer pendant tout le tems, qu'ils reſteroient dans ce Port. La cauſe de ce long ſéjour fut, qu'Aſonadario, ni aucun de ceux des Grands, ſur le crédit deſquels le Pere Valegnani pouvoit le plus compter, n'étoient à la Cour, & qu'en peu de jours l'Empereur avoit perdu ſon Fils unique & un de ſes Freres, ce qui l'avoit mis de ſi mauvaiſe humeur, que perſonne n'oſoit ſe préſenter devant lui. Le Pere jugea néanmoins à propos d'envoyer ſecretement le Pere Gnecchi à Méaco, où étoit la Cour, pour avoir quelqu'un de confiance dans cette Capitale, qui l'informât ſûrement de tout ce qui s'y paſſeroit.

C'étoit vers la fin de Janvier, c'eſt-à-dire, dans le tems, que les Rois, & les grands Seigneurs ont accou-

tumé de se rendre auprès de l'Empereur. La plûpart apprenant que les Ambassadeurs revenus de Rome étoient à Muro avec celui du Vice-Roi des Indes, eurent la curiosité de les voir, & prirent leur route de ce côté-là ; plusieurs même, que des raisons particulieres empêchoient d'aller à Méaco, firent exprès le voyage de Muro. On ne se lassoit point d'entendre les jeunes Ambassadeurs parler des avantures de leur voyage, & de tout ce qu'ils avoient vû en Europe ; & comme ils avoient grand soin d'appuyer sur la Majesté du Souverain Pontife des Chrétiens, sur la puissance des Souverains de l'Europe, sur la maniere auguste, dont le Service Divin se faisoit à Rome & dans toutes les grandes Eglises, ils en prenoient toujours occasion de dire quelque chose de nos sacrez Mysteres, ce qu'ils faisoient avec tant de grace & de force, qu'on sortoit rarement d'avec eux, sans en être touché.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2150.

Ils avoient parfaitement appris la Musique, & chantoient fort bien : ils avoient aussi apporté d'Europe

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

de très-belles Cartes Géographiques, des Spheres, des Montres, des Pendules, & ils s'exprimoient sur tout cela d'une maniere, qui charmoit. Le vieux Morindono Roi de Naugato ne pouvoit les quitter, mais celui, qui leur marqua un attachement plus sincere, fut Damien CAYNOCAMI Fils de Simon Condera, à qui le Roi son Pere avoit déja remis le Royaume de Buygen. C'étoit un Prince, qui à l'âge d'environ vingt ans, alloit de pair avec les plus grands Capitaines du Japon ; il avoit été baptisé pendant la Guerre du Ximo, & comme dès sa plus tendre enfance il n'avoit presque point quitté les Armées, il n'avoit pû être instruit de bien des choses, qui concernoient la Religion, & fut bien aisé de profiter de cette occasion, pour acquérir sur cela les connoissances, qui lui manquoient.

§. VII.

De J. C. 1590.

De Syn Mu. 2250.

Le Roi de Bungo eſt réconcilié à l'Egliſe. L'Empereur s'indiſpoſe de nouveau contre l'Ambaſſade. Les Ambaſſadeurs vont à Ozaca, où Ucondono leur rend viſite. Ferveur de ce Seigneur. Leur marche juſqu'à Méaco. De quelle maniere ils ſont recus dans cette Capitale. Leur entrée, leur audience publique. Lettre du Viceroi des Indes à l'Empereur.

Enfin le Roi de Bungo ſe rendit auſſi à Méaco, mais il y parut plus pénitent, que Roi, & dans un état d'humiliation, qui convainquit tout le monde de la ſincérité de ſon retour. Toutefois, comme depuis les premieres marques de ſon repentir, qu'il avoit données par lettres au Pere Valegnani, il n'avoit fait aucune démarche en faveur de la Religion, il n'oſa d'abord s'adreſſer directement à ce Pere, & il interpoſa auprès de lui le crédit du Prince de Fiunga ſon Couſin, le premier des Ambaſſadeurs venus de Rome. Celui-ci fit quelque difficulté de ſe

De J. C. 1590. De Syn Mu. 2250.

mêler de cette affaire, il se rendit néanmoins, aprés avoir tiré parole du Roi, qu'il répareroit tout le mal qu'il avoit fait. Ce Prince accompagna ses promesses de tant de larmes, & d'instances si vives, que cela joint à ce que l'on devoit à la mémoire du saint Roi Civan, dont on ne pouvoit gueres douter que le crédit auprès de Dieu n'eût obtenu à son Fils la grace de sa conversion, déterminerent le Pere Valegnani à réconcilier ce Prince à l'Eglise, & la cérémonie s'en fit d'une maniere, qui donna aux Infidéles une grande idée de la Religion Chrétienne.

Parmi tant de sujets de consolation les Ambassadeurs n'étoient pas sans inquiétude, & eurent enfin de Méaco des avis, qui firent voir, qu'elle étoit fondée. On leur manda que l'Empereur s'étoit de nouveau expliqué d'une maniere peu avantageuse au sujet de l'Ambassade du Vice-Roi des Indes, & que l'ancien Roi de Buygen lui en ayant voulu parler un jour, il en avoit reçu cette réponse : » Vous êtes » bien hardi de prendre en ma

» préſence le parti de ces Prêtres étrangers. Souvenez-vous que je ne vous ai pas fait tout le bien, que j'avois deſſein de vous faire, & cela uniquement, parce que vous êtes Chrétien : « En effet, lorſque ce Prince envoya Condera avec une Armée contre le Roi de Saxuma, il lui promit deux Royaumes, & il ne lui avoit pas même donné celui de Buygen tout entier. La maniere dure, dont l'Empereur venoit de lui parler, ne le rebuta pourtant point ; il gagna un des principaux Favoris de ce Prince nommé MAXITA YEMONDONO, lequel prit encore ſur lui de ſervir l'Ambaſſadeur. Il le fit, mais il fut d'abord très-mal reçu ; toutefois, comme il connoiſſoit ſon Maître, il lui laiſſa jetter tout ſon feu, & ayant rechargé à propos, il en tira enfin cette parole : » ſi le Pere » Valegnani ne veut que me faire » la révérence, je le recevrai ; mais » s'il vient comme Ambaſſadeur me » prier de la part du Vice-Roi des » Indes de révoquer l'Edit de ban- » niſſement, que j'ai porté contre » ſes Confreres, je ne veux ni le

De J. C. 1591.

De Syn Mus 2251

De J. C. 1591.

» voir, ni lui parler : ſurtout qu'il » ne s'aviſe point de me rien dire » en faveur de ſa diabolique Reli- » gion.

De Syn Mu. 2251.

On crut avoir beaucoup fait, que d'en être venu là, & le Pere Gnecchi manda au Pere Valegnani, que le ſentiment de tous leurs amis étoit, qu'il partît inceſſamment de Muro, ce qu'il fit. Il ſe rendit à Ozaca, dont le Gouverneur, à la priere de Condera & de Maxita Yemondono, lui fit une fort belle réception, & lui fournit avec profuſion tous les rafraîchiſſemens, dont il pouvoit avoir beſoin. Comme le Pere fut encore obligé de reſter quelques jours dans cette grande Ville, il y fut viſité de pluſieurs perſonnes de conſidération, qui n'avoient pû l'aller trouver à Muro. Quantité de Payens l'ayant entretenu, conçurent une grande eſtime du Chriſtianiſme, dont il parloit avec diſcrétion, mais avec force & dignité, quelques-uns même l'embraſſerent dans la ſuite, & y perſévérerent; de ſorte qu'il ſembloit que tous ces retardemens fuſſent ménagez par la Providence,

pour le ſalut d'un très-grand nombre de perſonnes, qui ſçurent en profiter. De J. C. 1591.

Les Ambaſſadeurs étant encore à Ozaca, ils furent agréablement ſurpris d'y voir arriver Ucondono, & encore plus de voir reluire ſur ſon viſage un air de contentement, que n'avoient point ceux, à qui la Fortune prodiguoit ſes plus grandes faveurs. Ce Grand Homme leur proteſta même qu'il regardoit comme le jour le plus heureux de ſa vie, celui auquel il avoit tout perdu pour Jeſus-Chriſt. Il propoſa au Pere Valegnani le deſſein, où il étoit de quitter tout-à-fait le monde, & de ſe conſacrer tout entier au ſervice de Dieu; mais outre qu'il avoit encore ſa Femme & une Famille nombreuſe, qui ſeroit demeurée ſans reſſource par ſa retraite, le Pere fit réflexion, qu'il étoit beaucoup plus jeune, que l'Empereur, & que s'il étoit jamais rétabli dans ſes Charges & dans ſes biens, il pourroit rendre à Dieu & à l'Egliſe des ſervices bien plus eſſentiels, en reſtant dans le monde, qu'en le quit- De Syn Mu. 2251.

De J. C. 1591. tant ; ainſi il ne fut point d'avis qu'il changeât l'état de vie, où la Providence l'avoit placé.

De Syn Mu. 1591. D'Ozaca les Ambaſſadeurs allerent par mer, juſqu'au Port de Toba, qui n'eſt qu'à une lieuë de Méaco, & ils firent ce voyage dans des Bâtimens, que leur avoit envoyez un des Freres de l'Empereur. Ils trouverent en cet endroit de magnifiques Norimons pour eux, & des chevaux pour toute leur ſuite, avec toutes les commoditez imaginables, par les ſoins de Condera & de Maxita Yemondono, que l'Empereur avoit chargez de tout ce qui les regardoit ; ainſi rien ne les arrêtant à Toba, ils en partirent le lendemain en très-bel ordre. Les préſens étoient portez à découvert ; la marche étoit diſpoſée avec tant de goût ; le Cortege étoit ſi leſte, & tous ceux, qui le compoſoient avoient un air ſi noble, que le bruit s'en étant répandu de toutes parts, le chemin & les campagnes voiſines ſe trouverent remplis d'une multitude incroyable de toutes ſortes de perſonnes. Les Ennemis des Chré-

tiens avoient d'abord persuadé aux Habitans de la Capitale que cette Ambassade n'étoit rien au prix de celle du Roi de Corée, dont nous avons parlé, il n'y a pas longtems, mais ils furent bientôt détrompez. Cambacundono lui-même avoit affecté de parler avec mépris des Portugais, & il lui étoit échappé plus d'une fois de dire, que ces Etrangers venoient chercher du pain au Japon, parce qu'ils n'en avoient point chez eux; il changea de ton, sur ce qu'on lui rapporta du Cortege de l'Ambassadeur, & il résolut de le recevoir avec toute la distinction possible. Il commanda que les chemins fussent nettoyez & sablez, & que quand l'Ambassadeur seroit arrivé à Méaco, le Gouverneur & un autre grand Seigneur, qu'il nomma, lui rendissent visite, & le complimentassent en son nom, & qu'il y eût des Sentinelles posées à toutes les avenuës du Quartier, où il seroit logé.

De J. C. 1591.

De Syn Mu. 2251.

Tout cela fut exécuté avec une cordialité & une affection, qui fit encore plus de plaisir au Pere Va-

De J. C. 1591.

De Syn Mu. 251.

legnani, que les honneurs, qu'on lui rendoit. L'Empereur lui même ne seroit pas entré dans Méaco avec plus d'applaudissemens. Toutes les ruës, par où il passa, étoient d'une propreté charmante, & on avoit meublé pour lui & pour les Religieux, qui l'accompagnoient, un des Palais de l'Empereur même: le Pere de Mesquita, qui devoit lui servir d'Interpréte, & les quatre Ambassadeurs revenus de Rome furent logez dans celui du Grand Amiral Roi de Fingo, qui étoit vis-à-vis, & les Portugais de la suite furent distribuez dans les plus belles & les plus commodes Maisons du même quartier. L'Empereur, pour paroître le jour de l'Audience avec cette majesté fastueuse, qu'il affectoit dans toutes les occasions d'éclat, avoit mandé tous les Grands, que le devoir de leurs Charges ne retenoit point nécessairement ailleurs, & leur avoit fait préparer un repas somptueux; ils s'y trouverent en très-grand nombre, & la Cour Impériale n'avoit peut-être jamais été si brillante, qu'elle le fut en cette rencontre.

C'eſt ainſi que ce Prince changeoit d'un moment à l'autre, comme on voit le Ciel ſerein s'obſcurcir tout à coup, & reprendre auſſitôt ſa premiere ſérénité. Il ne falloit pas trop compter ſur les bons momens de l'Empereur, mais on ne devoit pas non plus s'effrayer beaucoup de ſes mauvaiſes humeurs, qui ſe diſſipoient d'elles-mêmes. De J. C. 1591. De Syn Mu. 2251.

Le jour de l'Audience avoit été fixé au premier Dimanche de Carême, qui tomboit cette année-là au troiſiéme de Mars, & l'Empereur, qui étoit allé depuis peu au Royaume de Voary, s'y rendit dès la veille. Tous ceux, qui devoient compoſer le Cortége, ſe trouverent de grand matin au Palais de l'Ambaſſadeur, d'où la marche commença en cet ordre. On voyoit d'abord un beau Genet Arabe, couvert d'une Houſſe de Velours incarnat, le Harnois garni d'argent, & les Etriers dorez. Deux jeunes Palfreniers, revêtus de longues Robes de Soye, & le Turban en tête, tenoient ce ſuperbe Animal des deux côtez par le mors, & le conduiſoient entre deux Por-

De J. C. 1591. tugais montez à l'avantage, & très-bien mis. Le Vice-Roi des Indes avoit envoyé deux Chevaux Arabes, mais il en étoit mort un sur mer. Les Pages, au nombre de sept, venoient ensuite, si richement vêtus, & avec un air si noble, qu'on les eût pris pour des Princes ; ils précédoient immédiatement les quatre Ambassadeurs Japonnois, qui étoient habillez à l'Italienne, de ces beaux habits de velours noir, avec de larges passemens d'or, que le Pape Grégoire XIII. leur avoit fait faire, pour paroître à Rome dans les plus grandes Cérémonies. L'Ambassadeur du Vice-Roi suivoit seul dans un Norimon le plus beau, qu'on eût vû de longtems en pareille occasion. Le Pere Jacques de Mesquita, & le Pere Antoine Lopez ses Interprétes, venoient après, chacun dans une Litiere. Les Portugais à Cheval, tout couverts d'or & de Pierreries, fermoient la Marche.

De Syn Mu. 2251.

On alla ainsi lentement jusqu'à la porte du Palais Impérial, où DAINANGANDONO, Neveu de l'Empereur, & son Héritier présomptif,

reçut l'Ambaſſadeur à la tête d'un grand nombre de Seigneurs, & le conduiſit juſqu'à la Salle d'Audience. Cette Salle étoit fort grande, & diviſée en cinq compartimens, qui faiſoient comme autant de Parquets. Le premier & le plus élevé de tous étoit celui de l'Empereur; il y étoit ſeul, aſſis à l'Aſiatique, & l'on y montoit tout autour par dégrez; les quatre autres alloient toujours en baiſſant; dans le ſecond il n'y avoit que trois Seigneurs, à ſçavoir un Bonze nommé MEUXIQUI, lequel avoit la premiere Dignité de la Maiſon du Dayri, le Chef du Conſeil du même Empereur, & Dainangandono, qui alla y prendre ſa place, quand il eut conduit les Ambaſſadeurs; dans le troiſiéme & le quatriéme étoient les Seigneurs de la Cour & les grands Officiers de la Couronne, chacun ſuivant ſon rang & ſa qualité; & dans le cinquiéme, les Gentilhommes, qui devoient faire leur ſervice pendant l'Audience & le Repas. Le tout étoit d'une propreté & d'un arrangement, qui charmoit l'œil. Le pavé étoit couvert

De l. C. 1591.

De Syn Mu. 2251.

De J. C. 1591. De Syn Mu. 2251.

de ces belles Stores épaiſſes de trois doigts, que les Japonnois travaillent avec une délicateſſe infinie, & dont on ſe ſert dans les Palais des Grands au lieu de Nattes (a); les Murailles & le Plat-Fond étoient revêtus d'émail, d'or, & de Peintures en Payſages, d'un goût exquis, & d'une admirable variété; dans le fonds de la Salle il y avoit un magnifique Balcon, qui donnoit ſur une eſpece de Parterre d'une grande beauté.

Le Pere Valegnani entra précédé d'un Gentilhomme Portugais, qui portoit la Lettre du Vice-Roi des Indes, écrite ſur un beau velin enrichi d'or, ſcellé d'un cachet d'or, & enfermé dans un petit Coffre fort précieux, & très-bien travaillé. Après tout le cérémonial des proſternemens & des autres façons de cette Cour, dont nous aurons ailleurs occaſion de parler, l'Empereur commanda à un Prince de lire tout haut la Lettre du Vice-Roi, dont voici la teneur.

(a) Nos Relations les nomment TATAMES.

SERENISSIME EMPEREUR,

De J. C. 1591. De Syn Mus. 2512.

» Encore que la vaſte étenduë des » Pays, qui nous ſéparent, ne nous » ait pas permis juſqu'à préſent d'a- » voir beaucoup de communication » avec VOTRE MAJESTE', tou- » tefois la renommée m'ayant ap- » pris, & les Religieux, qui tra- » vaillent dans votre Empire à faire » connoître la Loi du vrai Dieu à » vos Sujets, m'ayant confirmé les » grandes choſes, que vous avez fai- » tes, & les Victoires, que vous avez » remportées, & qui vous ont en- » fin rendu le plus puiſſant Monar- » que, qui ait régné au Japon de- » puis un très-grand nombre de ſié- » cles; j'ai cru devoir marquer à » VOTRE MAJESTE' la joye que j'ai » reſſentie de tant d'heureux ſuc- » cès, dont le Dieu du Ciel l'a favo- » riſée. Les mêmes Religieux, qui » ſont pour la plûpart Sujets natu- » rels du grand Prince, auquel les » Indes obéïſſent, & qui avec un » courage vraiment héroïque vont » par toute la Terre, pour appren- » dre aux hommes à connoître & à

De J. C. 1591. De Syn Mu. 2251.

» adorer l'Auteur de la nature, m'ont
» auſſi fait part des inſignes faveurs,
» dont VOTRE MAJESTE' ne ceſſe
» point de les honorer, & m'ont con-
» juré de vous en marquer leur re-
» connoiſſance, que je partage volon-
» tiers avec eux. C'eſt particuliere-
» ment le but de cette Ambaſſade,
» dont j'ai chargé le Pere Alexan-
» dre Valegnani, qui a l'honneur
» d'être déja connu de vous. Après
» qu'il vous aura rendu ſes très-hum-
» bles actions de graces pour vos
» anciennes bontez, il doit vous ſup-
» plier en mon nom de vouloir bien
» les continuer, & j'oſe aſsûrer Vo-
» TRE MAJESTE' qu'elle ne ſçauroit
» répandre ſes faveurs ſur des Sujets,
» qui les ayent mieux méritées. J'y
» prendrai en mon particulier tou-
» te la part, que je dois, & je cher-
» cherai toutes les occaſions de les
» reconnoître, autant qu'il me ſera
» poſſible. J'ai chargé mon Ambaſ-
» ſadeur de vous préſenter deux
» Genets d'Arabie avec leurs Houſ-
» ſes & leurs Harnois, deux Epées,
» & deux Arquebuzes d'une façon
» nouvelle, deux tentures de Tapiſ-

» ſerie brochées d'or, deux Armu- De J. C. 1591.
» res complettes travaillées en acier, De Syn Mu. 1252.
» un Poignard, qui ſert auſſi de
» Piſtolet, & un Pavillon pour la
» Campagne. A Goa, cette année
» 1587 de la Rédemption des hom-
» mes (*a*).

Dom EDOUARD DE MENESEZ.

A meſure, qu'on nommoit les Préſens, on les plaçoit dans un lieu marqué pour cela : ils furent agréablement reçus, & l'Empereur s'arrêta aſſez longtems à les conſidérer : il fit enſuite ſigne à l'Ambaſſadeur de s'approcher. Le Maître des Cérémonies l'alla prendre, lui fit monter les dégrez du Trône (*b*), & le Pere, qui étoit vêtu de l'Habit ordinaire de ſa Compagnie, étant aux pieds de l'Empereur, plia le genoux, & ſalua ce Prince à l'Européenne, après quoi Sa Majeſté le fit aſſeoir vis-à-

(*a*) Le jour n'eſt point marqué dans la datte de cette Lettre, que je n'ai trouvée, que dans l'Ouvrage du Pere Louis de Guſman.

(*b*) C'eſt-à-dire, du Parquet, où l'Empereur étoit aſſis, ſur une eſpece d'Eſtrade.

vis d'Elle au milieu des Princes, qui étoient dans le troiſiéme Parquet. Les quatre Ambaſſadeurs Japonnois baiſerent enſuite la main à l'Empereur, puis les deux Interprétes, & les autres Religieux de la ſuite du Pere Valegnani, & enfin tous les autres Gentilhommes Portugais, qui furent auſſi placez, chacun ſelon ſon rang.

De J. C. 1591.

De Syn Mu. 2251.

§. VIII.

Les Ambaſſadeurs ſont régalez. L'Empereur s'entretient familierement avec eux. Il déclare le Pere Rodriguez ſon Interprete. Sage conduite du Pere Valegnani. Il viſite la Princeſſe de Firando. Ferveur de cette Princeſſe. Les Rois de Bungo & d'Arima & le Prince d'Omura reçoivent les Préſens du Pape. Les Ambaſſadeurs, qui les avoient apportez, entrent dans la Compagnie de JESUS.

Cela fait, l'Empereur fit répondre au Compliment de l'Ambaſſadeur par le même Prince, qui avoit lû la Lettre; faveur, qui ne ſe fait point à tous les Miniſtres Etrangers. Enfin on apporta le Thé dans une

une Coupe de vermeil doré, Cambacundono en but un peu, puis envoya la Coupe à l'Ambaſſadeur, à qui il fit donner en même tems cent plaques d'argent & quatre habits de Soye; les Ambaſſadeurs Japonnois, les Jéſuites, les Portugais eurent auſſi leurs Préſens, qui furent diſtribuez avec beaucoup d'ordre & un grand ſilence: après quoi l'Empereur ſe leva, & en ſe retirant il ordonna à ſon Neveu de faire dîner les Ambaſſadeurs, & tous ceux, qui les accompagnoient, & de leur tenir compagnie. Ce Repas, qui étoit encore une diſtinction extrêmement rare, ſe paſſa plus en cérémonies, qu'à faire bonne chere, & l'on y garda un profond ſilence. Il n'y eut à table avec les Ambaſſadeurs, que trois Princes de la Maiſon Impériale, & huit Seigneurs, qui portoient preſque tous la qualité de Rois; pluſieurs Perſonnes de grande conſidération étoient debout autour des Tables, & les Portugais mangerent dans un autre Salle.

De J. C. 1591. — De Syn Mu. 1251.

Sur la fin du dîner, l'Empereur vint en deshabillé dans celle, où les

De J. C. 1591. De Syn Mu. 2251.

Ambaſſadeurs mangeoient, & s'aſſit à côté du Pere Valegnani, avec lequel il s'entretint quelque tems. Il prit auſſi beaucoup de plaiſir à faire parler les quatre Seigneurs Japonnois ſur le grand Voyage, qu'ils avoient fait, & plus encore à les entendre chanter, & joüer de pluſieurs Inſtrumens inconnus au Japon. Il careſſa fort le Prince de Fiunga, il lui dit qu'il avoit rétabli ſon Couſin dans le Royaume de ſes Peres, & lui témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de l'avoir à ſon ſervice, mais le jeune Seigneur lui déclara nettement, comme il l'écrivit depuis au Pere Aquaviva, qu'il avoit été dès ſon enfance élevé par les Peres de la Compagnie de JESUS, & qu'il étoit réſolu de vivre & de mourir parmi eux. L'Empereur paſſa enſuite dans la Salle, où l'on avoit ſervi les Portugais, à qui il fit beaucoup d'amitiez. Ils profiterent de cette occaſion, pour lui demander juſtice contre celui, qui recevoit les Droits de Sa Majeſté dans le Port de Nangazaqui, & qui en uſoit fort mal à leur égard; il la leur promit de bonne

grace, & le Receveur fut caſſé.

De J. C. 1591.

Sur le ſoir Cambacundono fit appeller Jean Rodriguez Jéſuite Portugais, qui n'étoit pas encore Prêtre, & qui ſervoit quelquefois de Truchement au Pere Valegnani, pour apprendre de lui à monter une Pendule, dont l'Ambaſſadeur lui avoit fait préſent; & comme il goûta fort la converſation de ce jeune Religieux, il s'entretint avec lui bien avant dans la nuit; il lui dit en le congédiant, qu'il partoit le lendemain pour le Voary, & que le Pere Valegnani pouvoit, en attendant qu'il eût répondu au Vice-Roi des Indes, reſter à Méaco, à Ozaca, à Sacai, à Nangazaqui, en un mot partout, où il voudroit: » mais, ajoûta-t-il, avertiſſez-le de » faire en ſorte, que les Religieux, » qui l'accompagnent, ſe compor- » tent avec beaucoup de diſcrétion, » & ne m'obligent point par un zele » mal entendu de leur Loi, à faire » un coup d'éclat, qui auroit des » ſuites. » Quelque tems après il fit Rodriguez ſon Interpréte, ce qui attacha ce Religieux à la Cour, & lui

De Syn Mu. 1251.

donna lieu de rendre de grands ser-
De J. C. 1591. vices à la Religion.

Le Pere Valegnani avoit prévenu
De Syn Mu. 1251. l'avis, que l'Empereur lui fit donner, mais il n'en travailla que plus efficacement pour la cauſe de Dieu, & l'on reconnut par une heureuſe expérience qu'un Miſſionnaire Ambaſſadeur, quand il n'oublie point qu'il eſt par état le Miniſtre d'un Dieu crucifié, & qu'il ne ſert les Grands de la Terre, que pour ſe faire tout à tout, peut tirer un grand avantage de ce caractere emprunté, pour accréditer ſon Miniſtere. Auſſi ce Pere, hors des occaſions, où il étoit obligé de repréſenter, n'étoit que Religieux & Homme Apoſtolique; & l'on peut dire, qu'en recommandant à ſes Inférieurs de ne ſe ménager en rien, pourvû qu'ils ne donnaſſent par imprudence aucune priſe ſur eux, il leur en montra l'exemple par ſon infatigable application aux devoirs de ſa Profeſſion.

Il ne put ſe diſpenſer de faire quelque ſéjour à Méaco; où ſon Palais ne déſempliſſoit point du matin au ſoir. Dainangandono, Neveu, &

comme je l'ai dit, déja désigné Successeur de Cambacundono à l'Empire, les Rois de Naugato & d'Ixo, le Prince Héréditaire de Canga, & quantité d'autres de même rang lui rendirent visite. Le Roi de Zeuxima, Gendre du Grand Amiral, y alla comme les autres, mais ce fut moins par politesse, que pour se faire instruire de nos Mysteres, & le Pere Valegnani le baptisa en secret, parce que ce Prince avoit des mesures à prendre, avant que de se déclarer ouvertement. De Méaco, les Ambassadeurs retournerent à Ozaca, où il n'y eut pas moins de concours chez eux, qu'il n'y en avoit eu dans la Capitale. Au reste la piété avoit la principale part à cette prodigieuse affluence de monde; car comme le Pere Valegnani, & les Jésuites, qui l'accompagnoient, disoient tous les jours publiquement la Messe, & s'acquittoient en toute liberté de leurs autres Fonctions; ce qui ne se faisoit depuis le commencement de la Persécution, qu'en quelques endroits du Ximo; tout ce qu'il y avoit de Chrétiens

De J. C. 1591.

De Syn Mu. 2231.

De J. C. 1591.

De Syn Mu. 2251.

dans les Provinces, où les Miſſionnaires ne pouvoient plus pénétrer qu'en cachette, ne faiſoient point difficulté d'entreprendre des voyages, les uns de cinquante, les autres de cent lieuës, pour avoir la conſolation de participer à nos Divins Myſteres.

Deux Princeſſes d'une grande vertu engagerent le Pere Valegnani à paſſer par Firando; l'une étoit la Princeſſe ISABELLE, Veuve du feu Prince Antoine, & la Princeſſe MANCIE, Epouſe du Prince Héréditaire de Firando. La premiere étoit aſſez tranquille dans les Iſles d'Iquizeuqui & de Tacuxima, qui appartenoient à ſes Enfans, dont aucun n'avoit dégénéré de la vertu de leur Pere; & les Chrétiens de ces Iſles animez par l'exemple de leurs Princes, & à l'abri de la Perſécution dans des Lieux, où le Roi n'avoit pas beaucoup d'autorité, augmentoient tous les jours en nombre & en ferveur. Le Pere Valegnani les viſita, & ne trouva parmi ces Fidéles, que des vœux à faire pour leur perſévérance dans la pratique de toutes les Vertus Chrétiennes, dont

ils donnoient tous les jours des preuves éclatantes. De J. C. 1591.

La Princeſſe de Firando étoit Sœur du Prince d'Omura, & ſon Mariage avoit été le nœud d'une paix néceſſaire au repos de ſa Famille; mais Sumitanda ſon Pere, en la donnant au Prince de Firando, avoit tiré parole du Roi, que ſa Fille auroit l'exercice libre de ſa Religion. On n'avoit pas laiſſé de l'inquiéter beaucoup ſur cet article, mais elle s'étoit toujours ſoutenuë avec un courage ſi héroïque au milieu d'une Cour, la plus mal diſpoſée de tout tems à l'égard du Chriſtianiſme, que le Roi ſon Beau-Pere n'avoit pû même obtenir d'elle, que contente de vivre en bonne Chrétienne, elle ne travaillât point à gagner des Ames à Jeſus-Chriſt. Elle le faiſoit avec un ſuccès, qui répondoit à ſon zele, & le Roi avoüoit avec chagrin qu'une Femme pouvoit plus dans ſa Cour, pour étendre ſa Religion, que lui, pour en arrêter le progrès. Le Pere Valegnani ne laiſſa point d'être bien reçu de ce Prince, qui, après lui avoir fait De Syn Mu. 2251.

De J. C. 1591. bien des politeſſes, le conduiſit lui-même à l'Appartement de ſa Belle-Fille.

De Syn Mu. 251. Dès que la Princeſſe apperçut le Miſſionnaire, elle ſe jetta à ſes pieds, quoiqu'il pût faire pour l'en empêcher, & elle les arroſa de ſes larmes, ce qui édifia & attendrit extrêmement tous ceux, qui étoient préſens. Elle ſe confeſſa enſuite, & finit ſa Confeſſion en proteſtant, qu'elle mourroit plutôt de la plus cruelle mort, que de manquer à la fidélité, qu'elle avoit voüée au vrai Dieu. Elle ajoûta que le feu Prince ſon Pere étant au lit de la mort, & elle ayant eu la permiſſion d'aller recuëillir ſes derniers ſoupirs, ce Prince l'avoit appellée en particulier, & lui avoit témoigné ſa douleur de l'avoir ainſi obligée à vivre dans une Cour Idolâtre: *C'eſt*, me dit-il, *la néceſſité de mes affaires, qui m'a contraint à contracter une Alliance, que je déteſtois; mais au moins, ma chere Fille, je vous conjure par tout ce qui peut faire impreſſion ſur votre cœur, de garder inviolablement à Dieu la foi, que vous lui devez.* » Il accompagna ces

» paroles d'un torrent de larmes, continua la Princeſſe, fondant el- » le-même en pleurs, & ne ſerois- » je pas bien dénaturée, ſi après » cela je m'oubliois un ſeul moment » de mon devoir? » L'Homme Apoſtolique admira une vertu ſi rare & une piété ſi ſolide. Il fortifia la Princeſſe dans ſes ſentimens, lui dit la Meſſe, la communia, & la laiſſa remplie d'une conſolation, qui ne pouvoit venir que de l'Eſprit Saint.

De J. C. 1591. De Syn Mu. 2251.

L'Ambaſſadeur profitoit ainſi de la liberté, qu'il avoit d'aller partout, pour animer & pour accroître la foi des Chrétiens. Enfin il ſe rendit à Arima, pour remettre au Roi les préſens du Saint Pere. Il ne tint pas à ce Prince, que tout ſon Royaume ne pût avoir part à cette Cérémonie; mais le Pere Valegnani le pria de ne point faire un éclat, qui pût irriter l'Empereur. La Fête, pour n'être pas auſſi publique, que ce vertueux Prince l'auroit ſouhaité, n'en fut pas moins auguſte, mais la piété en fit le plus bel ornement. On ne peut dire l'effet, que fit cette Action ſur tous les Aſſiſtans, la Reine

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

& les Princeſſes fondoient en larmes, & tout le Peuple pouſſoit vers le Ciel des ſoupirs, qui interrompoient & attendriſſoient le Célébrant. D'Arima, le Pere Valegnani & les Ambaſſadeurs ſe tranſporterent à à Omura, & puis à la Cour de Bungo, où les Préſens & les Brefs du Saint Pere furent reçûs avec les mêmes cérémonies & la même dévotion.

Les Ambaſſadeurs ayant ainſi rempli tous les devoirs de leur Commiſſion, ne différerent pas un moment à exécuter le projet, qu'ils avoient formé pendant leur ſéjour à Rome d'entrer dans la Compagnie de JESUS. Il n'avoit pas même tenu à eux, qu'ils ne le fiſſent dès ce tems-là; car on aſſûre, que s'étant un jour jettez tous quatre aux pieds du Pere Aquaviva, ils le conjurerent avec les plus grandes inſtances de les admettre au nombre de ſes Enfans, & ajoûterent, que s'ils obtenoient cette grace, ils ſe croiroient plus que récompenſez de toutes les fatigues, & de tous les périls, qu'ils avoient eſſuyez pendant leur long & péni-

ble voyage ; que toute leur ambition, après avoir été les Ambaſſadeurs des Princes de la Terre vers le Vicaire de Jeſus-Chriſt, ſeroit d'être, ſelon l'expreſſion de l'Apôtre, les Envoyez du même Sauveur des hommes auprès des Princes, & des Peuples, qui ne le connoiſſoient point, & de verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang, pour lui procurer des Adorateurs. De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Le Pere Général leur répondit, que ſa Compagnie viendroit à grand honneur d'avoir des Sujets auſſi diſtinguez, qu'ils l'étoient par leur naiſſance, par leur mérite & par leur vertu ; mais qu'outre qu'ils étoient revêtus d'un Caractere, qu'ils ne devoient dépoſer, qu'au Japon, il pouvoit y avoir des raiſons, qu'il ne connoiſſoit pas, de s'oppoſer à leur deſſein, & qu'il chargeroit le Pere Valegnani de faire ce qu'il conviendroit, quand ils ſeroient de retour dans leurs Familles. Ce qui eſt certain, c'eſt que ce fut la premiere choſe, dont ils parlerent au Pere Viſiteur, quand ils l'eurent rejoint aux Indes, & qu'ils ne ceſſerent de

De J. C 1592.

De Syn Mu. 2252.

ſolliciter auprès de lui une grace, qu'ils regardoient comme le comble de tous leurs vœux. Le Pere Valegnani ne parut pas entrer d'abord dans leurs vûës ; il craignoit ſans doute que leurs inſtances ne fuſſent l'effet d'une ferveur paſſagere, mais ils le convainquirent enfin par leur conſtance & par toute leur conduite, que leur vocation venoit du Ciel; de ſorte que quand il les vit libres de tout engagement, il ne crut pas devoir différer plus longtems de ſe rendre à leurs prieres ; il les reçut, & les envoya au Noviciat, que l'on avoit transféré depuis peu dans l'Iſle d'Amacuſa.

Il eſt vrai, qu'avant que ces fervens Proſélites ſe viſſent en poſſeſſion de ce bonheur, les deux plus conſidérables d'entre eux eurent de rudes combats à ſoutenir de la part de leurs Meres. Le Prince de Fiunga, qui avoit déja refuſé, ainſi que nous l'avons vû, un grand Etabliſſement à la Cour de l'Empereur, triompha bientôt de la ſienne, qui étoit venu exprès avec ſon Cadet nommé JUSTE ITO, pour lui faire

changer de réſolution. Il y eut plus ; car le Prince Juſte fut ſi touché d'entendre ſon Frere parler des conſolations, que l'on goûte en portant ſa Croix à la ſuite de Jeſus-Chriſt, qu'il déclara à ſa Mere, qu'il ne vouloit point ſe ſéparer de lui : ainſi la Princeſſe, qui n'avoit pas voulu faire à Dieu de bonne grace le ſacrifice d'un de ſes Fils, fut obligée de le lui faire de tous les deux. De J. C. 1592. De Syn Mu. 1252.

Michel de Cingiva eut plus de peine à obtenir le conſentement de la Princeſſe ſa Mere, parce que le Roi d'Arima ſe mit de la partie, & n'omit rien, pour ébranler ſa conſtance, juſqu'à lui faire des offres capables de ſatisfaire la plus grande ambition. Mais rien ne le toucha, & la Princeſſe, qui avoit un grand fonds de Religion, donna enfin les mains à ce que le ſeul Fils, qu'elle avoit, & qui par bien des endroits, méritoit toute ſa tendreſſe, ſe conſacrât entierement au Miniſtere Evangélique ; mais par un de ces exemples de l'inconſtance, & de la fragilité humaine, que Dieu permet quelquefois pour retenir dans la

crainte, & dans la défiance ceux mêmes, qu'il a le plus prévenus de ſes graces, & qui ont commencé avec plus de ferveur la carriere de la ſainteté, Cingiva ſecoüa bientôt le joug du Seigneur, dont il s'étoit chargé avec tant de courage & nous avons même quelque lieu de croire, qu'il ne perſévéra pas juſqu'au bout dans la Foi de ſon Baptême.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

§. IX.

Indiſcrétion des Chrétiens. Intrigue des deux Gouverneurs de Nangazaqui pour les perdre. Apparence d'une grande perſécution. Le Roi d'Arima & le Prince d'Omura ne veulent point que les Miſſionnaires ſortent de leurs Etats. Les deux Gouverneurs de Nangazaqui ſont dépoſez.

La conjoncture dans laquelle ces quatre Seigneurs s'étoient ainſi conſacrez au ſervice de Dieu, relevoit encore de beaucoup le mérite de leur ſacrifice; mais pour entendre ceci, il faut reprendre la choſe de plus haut. Les Fidéles, ſur les premieres nouvelles, qui s'étoient ré-

panduës du grand accuëil, que l'Empereur avoit fait à l'Ambaſſadeur du Vice-Roi des Indes, s'étoient fortement perſuadez que cette Ambaſſade avoit entierement changé le cœur de ce Prince, & ils ne doutoient preſque plus que les Edits portez contre la Religion Chrétienne, ne fuſſent bientôt révoquez. Les Miſſionnaires avoient eu beau faire pour les détromper, il ne leur avoit pas été poſſible d'y réüſſir, & il ne s'en fallut rien, que la joye, à laquelle ils ſe livrerent, & le peu de ménagement, qu'ils garderent dans une conjoncture ſi délicate & ſi critique, ne replongeaſſent le Chriſtianiſme dans un abîme beaucoup plus profond, que celui, dont ils ſe flattoient vainement d'être ſortis; mais par un bonheur, auquel on n'avoit pas droit de s'attendre, l'Empereur, qui étoit toujours dans le Royaume de Voary, ne fut pas informé de tout ce qui ſe paſſoit, & les ſages avis de quelques Seigneurs de la Cour modérerent ces ſaillies indiſcretes.

De J. C. 1592. — De Syn Mu. 2252.

Ce feu appaiſé, ceux-mêmes, qui

De J.C. 1598. avoient porté trop loin leur confiance précipitée, voyant qu'on ne parloit, ni de rétablir les Missionnaires, ni de permettre le libre exercice de la Religion Chrétienne, passerent bientôt de l'excès de l'assûrance à une crainte, qui dégénéroit presque en désespoir : tant il est vrai, que la Multitude ne connoît point de milieu, parce que pour l'ordinaire elle ne raisonne point, & qu'elle se laisse presque toujours emporter aux premieres impressions ; semblable à ces Mers, dont les flots toujours agitez par des vents contraires, qui se succedent les uns aux autres, sont aujourd'hui poussez avec violence d'un côté, & demain avec la même violence d'un autre, & ne paroissent se calmer pendant quelques instans, que pour exciter de nouvelles tempêtes, plus dangereuses que les premieres.

De Syn Mu. 1258.

Au reste la crainte des Chrétiens étoit beaucoup mieux fondée, que n'avoit été leur espérance, & voici sur quoi elle l'étoit. Deux Seigneurs Payens nommez CANGONOCAMI, & IQUINOCAMI, tous deux Gouverneurs

de Nangazaqui, ne s'étoient point trouvez dans ce Port dans le tems que le Pere Valegnani y arriva des Indes, mais ce Pere ayant passé par leurs Terres, en allant à Méaco, y avoit été reçu avec beaucoup de civilitez par leurs Familles, & ils avoient compté que cette politesse l'engageroit à se servir d'eux, pour ménager sa réception à la Cour; il ne le fit pas, & ils en furent choquez. On eut beau leur représenter, que leur absence avoit obligé l'Ambassadeur de s'adresser à d'autres, ils n'écouterent que leur ressentiment, qui étoit d'autant plus injuste, qu'ils ne s'étoient absentez, que pour ne se point trouver engagez à solliciter une chose, qu'ils avoient d'abord appréhendé de ne pouvoir pas obtenir; mais quand ils virent avec quelle distinction l'Ambassadeur du Vice-Roi des Indes avoit été reçu, ils se repentirent d'avoir manqué une occasion d'être employez avec honneur, & au lieu de s'en prendre à eux-mêmes, par une injustice assez ordinaire aux Grands, de vouloir faire porter aux autres

De J. C. 1591.

De Syn Mus. 2252.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

la peine de leurs propres fautes, ils déchargerent leur chagrin sur les Chrétiens, qu'ils résolurent de perdre.

Pour cela ils projetterent deux choses; la premiere, de faire avertir l'Empereur, que les Etats des Princes Chrétiens du Ximo étoient remplis de ces Religieux, qui malgré les défenses expresses de Sa Majesté, y continuoient leurs fonctions ordinaires; la seconde, de persuader à ce Monarque, que l'Ambassade Portugaise étoit supposée, & une pure invention des Docteurs Européens, pour regagner ses bonnes graces. Pour mieux réüssir dans ce projet, ils engagerent dans leur Parti Maxita Yemondono, qui avoit si bien servi jusques-là le Pere Valegnani, & quelques autres Seigneurs Payens, qu'ils sçavoient être Ennemis personnels du Grand Amiral, & de l'ancien Roi de Buygen. Ils s'adresserent ensuite à Jacuin Tocun, ce fameux Bonze Renégat, qui avoit été le principal Auteur de la persécution contre le Christianisme, & qui ne se fit pas beaucoup

prier, pour entrer dans leur complot. Ceci ſe paſſoit ſur la fin de Janvier de l'année 1592. c'eſt-à-dire, dans le tems, que la plûpart des Grands du Japon ſe rendoient à la Cour. L'occaſion parut favorable aux Ennemis des Chrétiens, pour engager l'Empereur à faire un coup d'éclat, & ils en profiterent.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Cambacundono prit feu aux premiers mots qu'on lui dit ſur les deux points, dont j'ai parlé, & il éclata en des menaces, qui firent croire, qu'il en alloit venir aux dernieres extrémitez, ce qui produiſit un très-mauvais effet. La plûpart des Seigneurs Idolâtres ravis de cette diſpoſition du Prince, donnerent un libre cours à leur haine contre le Chriſtianiſme; de ſorte que le bruit ſe répandit de toutes parts, que les Miſſionnaires, & ceux qui les protégeoient, alloient éprouver les plus terribles effets de la colere de l'Empereur : & comme la renommée ajoûte toujours à la vérité, on publioit déja comme une choſe certaine, que le Grand Amiral, le Roi d'Arima, & le Prince d'Omura de-

De J. C. 1592. voient être bannis, & qu'on se disposoit à mettre tout à feu, & à sang dans leurs Etats. Les Gouverneurs de Nangazaqui avoient grand soin de donner cours à ces bruits fâcheux, & Iquinocami, qui étoit à la Cour, manda à son Lieutenant de faire préparer beaucoup de logemens, pour les Troupes, qu'il devoit conduire incessamment dans le Ximo. Enfin il n'y eut pas jusqu'au Pere Gnecchi, que le Pere Visiteur avoit laissé à Méaco, pour l'informer de tout ce qui s'y passeroit, qui écrivit de maniere à faire juger, que tout étoit perdu.

De Syn Mu 2252.

Peu de tems après le Roi de Firando, qui avoit été témoin de la maniere, dont l'Empereur s'étoit exprimé au sujet de l'Ambassade, & des Missionnaires, retourna dans ses Etats, & engagea quelques Gentilshommes à conseiller comme d'eux-mêmes à la Veuve du Prince Antoine, & à ses Enfans, de prévenir l'orage, qui se formoit sur leur tête, en contenant les Chrétiens plus qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, & surtout en faisant sortir de leurs Ter-

res tous les Miſſionnaires. Le Prince Jérôme demanda à ceux, qui parloient de la ſorte, s'ils avoient ordre du Roi de leur tenir ce diſcours, & ceux-ci ayant repondu, que non : » ſi cela eſt, ajoûta-t-il, vous » trouverez bon, que nous ne ſuivions pas votre conſeil, & bien » loin de renvoyer les Peres, qui » ſont dans nos Iſles, nous voulons » bien que l'on ſçache, que tous » ceux, qui ſeront chaſſez d'ailleurs, » y trouveront une retraite ſûre. » En effet peu de tems après l'Uſurpateur du Gotto ayant fait prier les deux Jéſuites, qui travailloient dans ce Royaume, de s'abſenter pour un tems, le Prince Jerôme ne l'eut pas plutôt appris, qu'il les invita à venir chez lui, ce qu'ils firent.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Un ſi bel exemple ne pouvoit manquer d'être ſuivi par les autres Princes Chrétiens. Le Pere Valegnani apprenant que la colere de l'Empereur ne s'appaiſoit point, alla ſur le champ trouver le Roi d'Arima, pour lui faire agréer que les Miſſionnaires ſortiſſent de ſes Etats, au moins juſqu'à ce que cette tem-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

pête fût appaiſée : il fit la même propoſition au Prince d'Omura : mais l'un & l'autre répondirent, qu'ils périroient plutôt, que de le ſouffrir : qu'ils avoient déja couru ce riſque plus d'une fois, & que la même Providence, qui les en avoit délivrez, veilloit encore à leur ſûreté. Le Pere répliqua, qu'au moins ils trouvaſſent bon que l'on fît quelques changemens à la diſpoſition préſente des principales Maiſons des Jéſuites, & que l'on prît toutes les meſures poſſibles, pour ôter à l'Empereur tout ſujet de plainte ; d'autant plus, qu'il n'étoit pas douteux, que ce Prince ne fût ſur le point de venir en perſonne dans le Ximo. Il inſiſta particulierement ſur ce qu'il lui paroiſſoit néceſſaire de fermer les Egliſes les plus expoſées, & de tirer le Séminaire, & le College de Conzuſa, qui étoit un lieu de paſſage, & le Noviciat du Pays d'Omura, pour la même raiſon. Les deux Princes trouverent cette propoſition raiſonnable, & il n'étoit plus queſtion, que de voir, où l'on placeroit ces trois Maiſons, lorſque le Seigneur

d'Amacuſa étant venu rendre viſite au Pere Valegnani, & apprenant ſon embarras, lui offrit ſon Iſle, l'endroit, dit-il, de tout le Ximo, où il étoit plus aiſé d'être caché. L'offre fut acceptée, le Noviciat, & le College furent transférez à Amacuſa, mais le Séminaire ne ſortit point du Royaume d'Arima ; on ne fit que le changer de place, & on le mit dans un endroit nommé FAKIRAO, où il étoit preſque tout environné de bois. Les choſes en étoient là, lorſque les Ambaſſadeurs entrerent au Noviciat de la Compagnie, & ces circonſtances critiques donnerent un nouveau luſtre à leur ſacrifice.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 1252.

Tout étant ainſi réglé, le Pere Valegnani ſe rendit à Nangazaqui, pour s'y préparer à ſon départ du Japon, où rien ne le retenoit plus, que la réponſe de l'Empereur au Vice-Roi des Indes, & peu de jours après le Navire, qui devoit le reporter à Goa, arriva de la Chine chargé de Marchandiſes pour le Japon. Mais la ſurpriſe du Capitaine fut extrême lorſqu'à peine eut-il

De J. C 1592. De Syn Mu. 2252.

moüillé les ancres, qu'il ſe vit environné de Barques, & qu'on lui déclara de la part des Gouverneurs, que l'on ne lui permettroit pas de rien vendre, s'il ne livroit tout l'or, qu'il avoit ſur ſon Navire, & dont l'Empereur, diſoit-on, avoit beſoin. Peu de jours après les deux Gouverneurs arriverent eux-mêmes à Nangazaqui, le Pere Valegnani alla ſur le champ leur rendre viſite, mais il en fut mal reçu, & quoiqu'il pût dire, pour leur perſuader qu'il n'avoit pas eu deſſein de les offenſer, & pour les aſſûrer qu'il étoit néanmoins diſpoſé à leur faire toutes les ſatisfactions, qu'ils voudroient exiger de lui, ils ne voulurent pas même l'écouter.

Ils ne s'en tinrent pas-là, ils entreprirent d'enlever de force tout l'or des Portugais, que le Capitaine n'avoit pas voulu remettre à leurs Lieutenans. Alors ceux-ci, perſuadez que l'intention de Cambacundono n'étoit point de ruiner leur Commerce, conſulterent entr'eux ſur le parti, qu'ils avoient à prendre, & le réſultat de leur délibération fut, que

le

le Capitaine envoyeroit un de ſes Officiers porter ſes plaintes à ſa Majeſté de la vexation, qu'on leur faiſoit. Ce Député trouva le moyen de faire préſenter ſa Requête à l'Empereur : elle eut ſon effet, les deux Gouverneurs, furent révoquez, ou du moins interdits ; toute l'autorité dans Nangazaqui reſta entre les mains de quelques Chrétiens ; un Gentilhomme partit de la Cour avec l'Officier Portugais, pour tenir la main à ce que la vente des Effets du Navire ſe fît en toute liberté, & avec ordre d'informer plus particulierement contre les Gouverneurs, afin qu'ils fuſſent punis, ſuivant qu'ils ſe trouveroient coupables ; mais ces deux Seigneurs ayant eu avis de cette Commiſſion, ſortirent ſecrettement de la Ville, & ſe rendirent à Méaco, où par le crédit de leurs amis ils furent aſſez heureux, pour recouvrer les bonnes graces de leur Maître.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592.

§. X.

De Syn Mu. 2252.

Mauvaiſe conduite de deux Eſpagnols. Leur funeſte fin. L'Empereur écrit au Vice-Roi des Indes une Lettre, dont le Pere Valegnani refuſe de ſe charger. Il nomme des Commiſſaires pour examiner ſi l'Ambaſſade de ce Pere n'eſt point ſuppoſée. Préſens qu'il envoye au Vice-Roi. Réponſe qu'il lui fait.

Cette affaire n'étoit point encore finie, qu'il en ſurvint une autre, d'autant plus fâcheuſe, qu'elle fut ſuſcitée par des Chrétiens, Sujets du Roi Catholique. Deux Eſpagnols étoient arrivez à Nangazaqui en l'année 1590, l'un venant du Perou, & l'autre des Philippines; le premier, qui ſe nommoit Jean DE SOLIS, avoit paſſé par Macao, où le Pere Valegnani, qu'il y avoit rencontré heureuſement pour lui, l'avoit tiré d'un fort mauvais pas: le ſecond avoit débarqué dans je ne ſçai quel port du Japon, qui appartenoit à un Seigneur Payen, & où il auroit perdu tout l'or, qu'il avoit dans

son Navire, si un Missionnaire, qui parcouroit ce Canton, ne lui avoit aidé à le mettre en sûreté : il étoit passé de-là à Nangazaqui, où il avoit eu quelque démêlé avec des Portugais. Solis leur avoit aussi donné des gages, pour assûrer le payement de quelques dettes, qu'il avoit contractées à Macao, & tous deux étoient venus en fraude au Japon, dont le commerce, suivant le Concordat fait entre les Espagnols & les Portugais, depuis la réünion des deux Monarchies, n'étoit permis qu'aux derniers. Un différend, que Solis eut avec quelques Japonnois, l'ayant obligé de sortir de Nangazaqui, il avoit passé dans un Port du Saxuma, où il fit construire un Bâtiment à dessein, disoit-il, de faire quelques voyages à la Chine, puis de retourner au Pérou. L'Espagnol des Philippines l'y alla joindre, sur ce qu'il apprit que le Gouverneur des Philippines avoit écrit à Macao, qu'il étoit sorti de son Gouvernement sans permission, & sans avoir payé les droits; & comme il ne vouloit pas retourner à

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Macao, ſon deſſein étoit de paſſer au Pérou, ou à la Nouvelle Eſpagne. Pour cela il falloit que l'un & l'autre retiraſſent l'argent, qu'ils avoient été contraints de dépoſer entre les mains des Portugais. Pour obliger ceux-ci à le leur remettre, ils s'adreſſerent à Iquinocami, qui étoit encore Gouverneur de Nangazaqui, & à Toronoſuque, dont nous avons déja parlé, & ils obtinrent par leur moyen de l'Empereur, qu'il envoyât deux Commiſſaires à Nangazaqui, pour forcer les Portugais à reſtituer l'argent, dont ils étoient dépoſitaires.

Il eſt vrai que les Commiſſaires ayant entendu les Parties, trouverent la choſe ſi injuſte, qu'ils ne crurent pas devoir exécuter la Commiſſion, dont ils étoient chargez. Alors les deux Eſpagnols déchûs de cette eſpérance, s'adreſſerent au Pere Valegnani, & le prierent d'engager les Portugais à leur rendre leur argent; & comme ils virent que le Viſiteur ne vouloit point ſe méler de cette affaire, ils le menacerent de publier partout que ſon Ambaſ-

sade étoit supposée, & de faire connoître à l'Empereur, quels étoient les Princes Chrétiens, qui retiroient les Missionnaires dans leurs Etats. On ne peut dire combien toute cette conduite scandalisa les Japonnois, & le tort qu'elle fit à la Religion; mais la Justice divine ne tarda point à tirer une terrible vengeance de ces Malheureux. L'Espagnol des Philippines fut tout à coup saisi d'un accident, qui lui ôta la parole, il languit ensuite pendant quatre mois, & mourut en donnant de grands signes de repentir. Nous verrons en son lieu, quel fut le sort de son malheureux Complice.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Cependant le Navire, qui devoit conduire le Pere Valegnani aux Indes, étoit prêt à partir, & l'on n'attendoit plus que la réponse & les Présens de l'Empereur, lorsque ce Religieux eut avis par le Pere Gnecchi, que Cambacundono le prenoit dans sa Lettre au Vice-Roi sur un ton fort haut, & qu'il y avoit joint une invective contre les Missionnaires, toute semblable à celle, dont il avoit accompagné son premier Edit

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

de Banniſſement contre eux. Le Pere Valegnani manda auſſitôt à ce Religieux de mettre tout en uſage, pour faire changer cette Lettre, & de faire entendre à Sa Majeſté qu'il ne pourroit jamais ſe réſoudre à la rendre telle qu'elle étoit. Ce n'étoit pas une affaire aiſée, mais la Providence ſuſcita à la Religion un Protecteur dans la Perſonne de GUENIFOIN, Gouverneur de Méaco, qui entreprit de faire ce que ſouhaitoit l'Ambaſſadeur, & qui y réüſſit. Un jour, qu'il ſe trouva chez l'Empereur avec l'ancien Roi de Buygen & quelques autres Courtiſans, que ce Prince voyoit plus volontiers, le diſcours tomba ſur l'Ambaſſade Portugaiſe, & l'Empereur demanda au Gouverneur, ſi les Préſens, qu'il deſtinoit au Vice-Roi, étoient prêts ; celui-ci répondit qu'ils l'étoient, & qu'il n'y avoit plus qu'à les livrer à l'Ambaſſadeur : » J'ai grand'peur, reprit Camba» cundono, que cette Ambaſſade » ne ſoit un jeu & une fourberie » des Docteurs Portugais, & j'ai » bien de la peine à envoyer les Pré-

» ſens. Seigneur, repartit Guenifoin, De J. C. 1592.
» rien n'eſt plus aiſé, que d'éclaircir
» cette affaire : Votre Majeſté n'a De Syn Mu. 2252.
» qu'à faire venir ſon Interpréte, &
» tout ce qu'il y a ici de Portugais,
» Elle les interrogera, & il eſt diffi-
» cile qu'ils ne ſe coupent, s'ils ne
» ſont pas de bonne foi.

Il n'y avoit gueres d'apparence, que l'Empereur, prévenu au point, qu'il l'étoit, voulût s'en rapporter à de pareils témoignages ; mais les hommes les plus défians ont des momens, où on leur perſuade tout ce qu'on veut. Cambacundono trouva fort bon l'avis, qu'on lui donnoit, & il ordonna que ſur le champ on fît venir Rodriguez, qui ne quittoit preſque plus la Cour, & qu'on appellât auſſi les Portugais, qui ſe pourroient rencontrer; il ne jugea pas même à propos que cet examen ſe fît en ſa préſence, & il en donna la commiſſion à ceux, qui le lui avoient propoſé. Rodriguez commença par faire remarquer à ces Seigneurs qu'une Ambaſſade ſuppoſée étoit une chimere, qui n'avoit pas même l'ombre de vraiſemblance : » où

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

» veut-on, leur dit-il, qu'un ſim-
» ple Religieux ait pû prendre de
» quoi fournir aux frais d'un ſi
» long voyage, acheter de ſi ra-
» res Préſens, & entretenir une ſi
» nombreuſe Suite; au hazard d'ê-
» tre découvert dans tous les Ports,
» où il ſeroit obligé d'entrer, &
» d'encourir la diſgrace du Vice-
» Roi, dont il auroit oſé compro-
» mettre l'autorité?

Cette réflexion frappa le Gouverneur de Méaco, qui ſur le champ rentra chez l'Empereur, à qui il rapporta ce que Rodriguez venoit de lui dire. Ce Prince fit auſſitôt appeller ce Religieux, qui lui répeta la même choſe, & lui ajoûta, que ſi Sa Majeſté vouloit ſe donner la peine de faire faire de nouvelles informations, elle pouvoit en attendant ordonner que les Jéſuites de la ſuite de l'Ambaſſadeur demeuraſſent en ôtage à Nangazaqui. Cambacundono ne repliqua rien à cela, mais continua de s'entretenir familierement avec Rodriguez, après quoi il ſe fit apporter les Préſens, qu'il avoit deſtinez au Vice-Roi des Indes. C'é-

toit deux Armures complettes à la Japonnoiſe, moins fortes que les nôtres, mais fort belles, & bien travaillées ; une maniere d'Eſponton, ou plutôt de Hallebarde plus longue & mieux armée, que celles d'Europe, & couverte d'un Fourreau d'or ; un Sabre & un Poignard de la plus fine trempe, très-richement garnis. Comme l'Empereur conſidéroit ces dernieres pieces, quelqu'un s'aviſa de lui dire, que c'étoit dommage d'envoyer des Armes ſi précieuſes à des gens, qui n'en connoîtroient point le prix, qu'il ſeroit auſſi bon d'en envoyer de moins fines, & que le Vice-Roi n'en feroit point la différence : » vous di-» tes vrai, repartit ce Prince, mais » ſi des Préſens d'un prix ordinaire » peuvent convenir au Vice-Roi » des Indes, il ne me convient pas » à moi d'en faire de tels. » Il demanda enſuite à Guenifoin & aux autres Seigneurs, qui étoient préſens, ce qu'ils penſoient de la propoſition de Rodriguez touchant les Jéſuites, qu'il offroit de laiſſer en ôtage à Nangazaqui : ils l'approu-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1582. De Syn Mu. 2252.

verent fort ; le Gouverneur de Méaco ajoûta même, que plus on retiendroit de ces Religieux, & mieux ce ſeroit. *Vous avez raiſon*, reprit l'Empereur, *ayez ſoin que cela s'exécute.* Ainſi par une diſpoſition admirable de la Providence, les défiances de ce Prince ſervirent à mettre un plus grand nombre de ces Ouvriers Apoſtoliques en état d'exercer librement leurs Fonctions.

Sur ces entrefaites Cambacundono perdit encore un Fils, qui étoit né depuis la mort de celui, dont nous avons parlé ; il en fut affligé au-delà de ce qu'on peut dire ; mais on remarqua dans cette occaſion, qu'il n'avoit pas grande dévotion aux Dieux du Pays ; cependant la circonſtance n'étoit point favorable pour conſommer l'affaire de l'Ambaſſade, d'autant plus que le moins aiſé reſtoit à faire, ſçavoir, de changer la Lettre de l'Empereur au Vice-Roi. Guenifoin voulut bien encore prendre ſur ſoi d'en parler à ce Prince : mais il crut devoir laiſſer fermer la playe, que la mort de ſon Fils avoit faite à ſon cœur, & qui le

rendit pendant quelque tems de difficile accès. Dès qu'il le vit plus tranquile, il l'alla trouver, lui représenta que le Vice-Roi des Indes en avoit usé trop honnêtement avec lui, & que son Ambassadeur s'étoit comporté trop sagement, pour mériter une réponse, qui choquoit le premier, & marquoit du mécontentement de la conduite du second. » Oserois-je même, Seigneur, vous dire, ajoûta-t-il, qu'il y va de votre » gloire, & de l'honneur de la Nation, sur laquelle vous régnez » avec tant de gloire, de donner » aux Princes Chrétiens une haute » idée de votre sagesse & de votre » modération dans une si grande » prospérité ? D'ailleurs en traitant » avec hauteur le Vice-Roi, vous » offensez le Roi d'Espagne, & ce » Prince, qui a réüni en sa Personne les deux plus vastes Monarchies de l'Univers, n'est pas, ce » semble, un Ennemi, qu'il faille » se faire de gayeté de cœur.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Comme Guenifoin étoit Idolâtre, il n'étoit point suspect à l'Empereur, & pouvoit parler plus librement en

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

faveur des Chrétiens ; auſſi ſa remontrance eut-elle ſon effet, & Cambacundono fit écrire une autre Lettre. Ce Prince s'y peint tellement au naturel, que j'ai cru, qu'on la verroit ici volontiers.

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

» J'ai reçu avec plaiſir la Lettre, » que vous m'avez écrite, & j'ai cru » en la liſant appercevoir la prodi- » gieuſe diſtance, qui nous ſépare, » comme l'a très-bien remarqué » VOTRE EXCELLENCE. Le Japon » contient plus de ſoixante Royau- » mes ou Principautez, qui ont été » longtems agitez de troubles & de » guerres civiles, par le refus qu'ont » fait ceux, qui s'en étoient ſaiſis, » de rendre à leur Souverain Sei- » gneur l'obéïſſance, qu'ils lui de- » voient. La vûë de tant de mal- » heurs m'a ſenſiblement affligé dès » ma plus tendre jeuneſſe, & je ſon- » geai dès-lors aux moyens d'y re- » médier ; pour cela, je me ſuis for- » tement appliqué à acquerir trois » vertus, les plus néceſſaires à la réüſ- » ſite d'un ſi grand projet. En pre-

mier lieu, je me ſuis étudié à me rendre affable à tout le monde, afin de gagner tous les cœurs. Secondement, j'ai tâché de m'accoutumer à juger ſainement de toutes choſes, & à me comporter avec beaucoup de prudence & de diſcrétion. En troiſiéme lieu, » je n'ai rien omis pour donner une » grande idée de ma valeur. Par-là, » je ſuis venu à bout de ranger tout » le Japon ſous mes Loix, & je le » gouverne avec une douceur, qui » ne le cede point au courage, que » j'ai fait paroître en le conquerant. » Je fais ſurtout reſſentir les effets » de ma tendreſſe aux Laboureurs, » qui cultivent la terre & entretien- » nent l'abondance dans mon Em- » pire : toute ma ſévérité eſt pour » ceux, qui s'éloignent des ſentiers » de la vertu. Aujourd'hui rien n'eſt » plus tranquile que le Japon, & » cette tranquillité en fait la force. » Cette vaſte Monarchie eſt comme » une pierre inébranlable, & tous » les efforts de ſes Ennemis ne la » ſçauroient mouvoir. Ainſi, non » ſeulement je ſuis paiſible dans

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

» mes Etats, mais on y vient mê-
» me des Pays les plus éloignez m'y
» rendre l'obéïſſance, qui m'eſt dûë.
» Préſentement je ſonge à m'aſſujet-
» tir la Chine, & comme je ne fais
» aucun doute que ce deſſein ne
» me réüſſiſſe, j'eſpere que bientôt
» nous ſerons beaucoup plus pro-
» che les uns des autres, & que la
» communication ſera plus aiſée en-
» tre nous. Quant à ce qui regar-
» de la Religion, le Japon eſt le
» Royaume des Camis, c'eſt-à-di-
» re du XIM, qui eſt le principe de
» toutes choſes ; le bon ordre du
» Gouvernement, qui y a été établi
» dès le commencement, dépend
» de l'exacte obſervation des Loix,
» ſur leſquelles il eſt fondé, & qui
» ont les Camis mêmes pour Au-
» teurs. On ne peut s'en écarter ſans
» voir diſparoître la différence, qui
» doit être entre le Souverain &
» ſes Sujets, & la ſubordination en-
» tre les Maris & leurs Femmes, les
» Peres & leurs Enfans, les Sei-
» gneurs & leurs Vaſſaux, les Maî-
» tres & leurs Domeſtiques. En un
» mot, ces Loix ſont néceſſaires

pour maintenir le bon ordre au dedans, & pour assûrer la tranquillité au dehors. Les Peres qu'on appelle de la Compagnie, sont venus dans ces Isles pour y enseigner une autre Religion ; mais comme celle des Camis est trop bien fondée, pour être abolie, cette nouvelle Loi ne pourroit servir, qu'à introduire dans le Japon une diversité de Culte préjudiciable au bien de l'Etat. C'est pourquoi j'ai défendu par un Edit Imperial à ces Docteurs Etrangers, de continuer à prêcher leur Doctrine. Je leur ai même ordonné de sortir du Japon, & je suis résolu de ne plus souffrir, qu'on y vienne débiter de nouvelles opinions. Je desire néanmoins que le Commerce soit toujours sur le même pied entre vous & nous. J'aurai soin que les chemins soient libres par mer & sur terre ; j'en ai écarté tous les Pirates & les Brigands. Les Portugais pourront communiquer en toute sûreté avec mes Sujets, & je ne souffrirai point, que personne leur fasse le

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

» moindre tort. On m'a remis fort » fidélement tous les Préſens dont » votre Lettre faiſoit mention : je » vous envoye auſſi de ma part quel- » ques Raretez de ce Pays, dont » vous trouverez ci-joint la liſte. » Je me remets pour vous inſtruire » du reſte à votre Ambaſſadeur, » ainſi je ne ferai point la préſente » plus longue. La vingtiéme année » de l'Ere TENGO, & le vingt-cin- » quiéme de la ſeptiéme Lune.

Cette Lettre fut renduë au Pere Valegnani avec les Préſens de l'Empereur; mãis ce Religieux, pour des raiſons, que je n'ai pû ſçavoir, ne fut pas ſitôt en état de partir du Japon.

Fin du huitiéme Livre.

HISTOIRE DU JAPON.

LIVRE NEUVIE'ME.

DAns le même tems que le Projet de conquerir la Chine sembloit occuper uniquement l'Empereur du Japon, ce Prince en avoit formé un autre, dont la réüssite lui paroissoit beaucoup plus infaillible, qui ne devoit lui coûter presque rien, & dont le succès n'auroit guere moins flatté sa vanité. Dès l'année précédente 1591. il avoit écrit une Lettre très-fiere au Gouverneur des Philippines, par laquelle il le sommoit de le reconnoître pour son Souverain : il n'en avoit point encore reçu de réponse, mais ce retardement

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

ne l'inquiétoit point : nous dirons bientôt ce qui lui avoit inſpiré ce deſſein chimérique, & ſur quoi étoit fondée la confiance, avec laquelle il en attendoit l'évenement; l'ordre des tems veut que nous voyons d'abord quel fut le ſuccès de ſes Armes en Corée.

§. I.

Préparatifs pour la Guerre de la Chine. L'Empereur entre à Méaco en triomphe après une Chaſſe magnifique. Il aſſocie ſon Neveu à l'Empire. Deſcription de la Corée.

Les préparatifs pour l'Expédition de la Chine ne répondirent pas d'abord à l'importance d'une telle Entrepriſe, & pouvoient donner lieu de juger que Cambacundono avoit d'autres vûës, que de conquerir ce puiſſant Empire. Il n'avoit mis ſur pied qu'une Armée de quatre-vingt mille hommes ; il la partagea en quatre Corps, dont le premier fut commandé par le Grand Amiral Auguſtin Tſucamidono, qui avoit ſous ſes ordres le Roi de Zeuxima, ſon Gendre, les Rois d'Arima,

de Firando, de Gotto, c'eſt-à-dire, l'Uſurpateur de cette Couronne, les Princes d'Omura & d'Amacuſa, Jean Naytadono, qui avoit été Roi de Tamba, & le Prince Thomas ſon Fils; mais ces deux derniers ſervirent en qualité de ſimples Volontaires, & comme Amis particuliers du Général. De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Damien Cainocami, Roi de Buygen, eut le Commandement de la ſeconde Armée. Les Rois de Bungo & de Canga, Paul Scingandono, Cicatondono ſon Oncle, & pluſieurs autres Seigneurs de marque, étoient ſous les ordres de ce jeune Prince, qui n'avoit pas encore vingt-deux ans accomplis. Iquinocami, celui-là même, qui avoit été Gouverneur de Nangazaqui, fut mis à la tête de la troiſiéme, & la quatriéme fut confiée à Toronoſuqua, dont nous avons auſſi parlé il n'y a pas longtems. Parmi les Princes, qui accompagnoient Iquinocami, les Hiſtoriens ne nomment que le Roi de Saxuma, & ils ne marquent en particulier aucun de ceux, qui étoient avec Toronoſu-

De J.C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

que ; il eſt vrai que l'Empereur fit dire à tous les autres Princes & Seigneurs du Japon de ſe tenir prêts à le joindre avec tout ce qu'ils pourroient lever de Troupes dans leurs Terres, & que ſuivant ce qui fut alors publié, le Monarque devoit paſſer la Mer à la tête de trois cent mille Combattans, mais ce Projet ne fut point exécuté. J'ai dit que le rendez-vous général avoit été marqué au Port de Nangoya : mais tandis que tout l'Empire étoit en mouvement pour une Expédition, que les plus ſages déteſtoient, & que perſonne n'oſoit blâmer ouvertement, parce que le fier Empereur avoit menacé de faire couper la tête au premier, qui entreprendroit de lui faire ſur cela des remontrances ; tous les Grands furent mandez à la Cour, où ils ſe rendirent avec une extrême promptitude, & dans l'Equipage le plus ſuperbe. Voici de quoi il s'agiſſoit.

Cambacundono, qui avoit, ou qui feignoit d'avoir deſſein de faire en perſonne la Conquête de la Chine, publia que pendant ſon abſen-

e il vouloit donner un Chef à l'Em-
ire. Il prit en effet la réſolution
'aſſocier Daïnangandono ſon Ne-
eu à la Souveraine Puiſſance, & il
it bien aiſe de rendre cette action
plus célebre, qu'il ſeroit poſſible.
a Fête commença par une Chaſſe,
ont la Deſcription, telle que nous
ont donnée des Auteurs, qui étoient
r les lieux, a quelque choſe de ce
erveilleux qu'on ne trouve gueres
ue dans les Romans, mais qu'on
e juge ſouvent dénué de vraiſem-
lance, que parce qu'on s'accoutu-
e trop à meſurer le vraiſemblable
r nos uſages, & ſelon nos idées.
n prétend donc que Cambacun-
ono, qui vouloit que ſon Regne
nfermât, & ſurpaſsât même tou-
s les merveilles des Regnes précé-
ens, ayant ſçû qu'un Dairy avoit
it une Chaſſe extraordinaire, prit
tâche d'en faire une, qui l'effaçât;
e plus de cent cinquante Rois,
inces, Gouverneurs de Provinces,
Grands Officiers de la Couron-
, tous avec une Suite magnifique,
accompagnerent ce Monarque, &
'il y fut pris au moins trente mille

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. Oiſeaux de toutes les eſpeces.

De Syn Mu. 2252. Au retour de cette Chaſſe, le Monarque, qui ne ſe laſſoit point de joüir du ſpectacle de tant de Souverains devenus ſes Vaſſaux, & ſes Courtiſans les plus ſoumis, retourna en triomphe à Méaco, comme s'il eût déja triomphé des Chinois, & régla lui-même la marche. Elle commençoit par vingt mille hommes de pied vêtus fort proprement de neuf, avec leurs Officiers, tous portant au bout d'une Canne dorée un des Oiſeaux, qui avoient été pris en vie. Ils étoient ſuivis d'une Troupe nombreuſe de Seigneurs à Cheval, qui avoient tous un Oiſeau de proye ſur le poing; après eux paroiſſoient vingt Chevaux très-richement enharnachez, qu'on menoit en leſſe; ils précédoient deux Norimons ornez de dorures & de Peintures exquiſes. L'Empereur venoit enſuite dans un magnifique Palanquin de la Chine, précédé & ſuivi de ſes Gardes, & environné des Rois & des Grands de l'Empire, dont les Equipages fermoient la Marche. Il entra ainſi dans la Ca-

tale au milieu des acclamations u Peuple, dont il étoit plus aimé ie des Grands, parce que malgré s grandes dépenſes, il ne les ac- ibloit point d'impôts, & que la lultitude ſe repaît volontiers de ces ſtes Projets, & de ces grands Spec- cles, qui ne lui coûtent rien, & l'elle s'imagine donner un grand ſtre à la Nation.

De J. C. 1592. — De Syn Mu. 2252.

Enfin l'Empereur déclara Daïngandono ſon Collegue à l'Emre, & lui fit donner par le Dairy Titre de Cambacundono ; pour , il ſe fit nommer TAYCO-SAMA, i veut dire *Très-Haut & Souverain igneur*, & c'eſt ainſi que nous le mmerons déſormais. Il donna de s-ſages avis au nouvel Empereur, ne fit point difficulté de l'avertir ne point l'imiter en tout. » La Naiſſance & l'Education, lui dit-l, m'ont également manqué, il n'eſt pas ſurprenant qu'il me ſoit eſté bien des défauts, dont je n'apperçois très-bien, & dont je ie pourrai peut-être jamais me léfaire entierement. » Tous les ands prêterent ſerment au jeune

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Monarque, auquel ſon Oncle laiſſa ſon Palais, & aſſigna des revenus ſuffiſans, pour ſoutenir ſon rang, mais à qui il donna très-peu, ou point du tout d'autorité : après quoi tous les Grands furent congédiez, & ceux, qui devoient ſervir dans les quatre Armées, qui étoient aſſemblées aux environs de Nangoya, eurent ordre de ſe rendre à leur Poſte. Tayco-Sama partit lui-même de Méaco pour les ſuivre ; mais il s'arréta à FUCIMI (*a*), qui n'eſt qu'à une lieuë & demie de cette Capitale, & en ayant trouvé la ſituation à ſon gré, il réſolut d'y bâtir une Ville, & un Palais, qui ſurpaſsât tout ce qu'il avoit déja fait à Ozaca. Il en fit auſſitôt tracer le Plan, y mit la premiere pierre, & continua ſa route vers Nangoya.

Avant que de partir de Méaco, il avoit envoyé dans ce Port des ordres, à l'arrivée deſquels le Grand

(*a*) FUCIMI eſt regardé aujourd'hui comme un Fauxbourg de Méaco ; il y a bien de l'apparence que cette Capitale a été aggrandie de ce côté-là depuis le tems, dont nous parlons.

Amiral

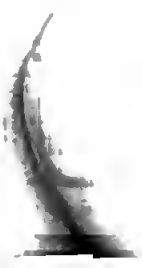

Amiral Roi de Fingo, qui devoit faire la premiere descente en Corée, n'attendoit plus que le vent, pour mettre à la voile ; mais avant que d'entrer dans le récit des Evenemens de cette Guerre, il est bon de faire connoître en peu de mots le Pays, qui en fut le Théâtre. De J. C. 1592. De Syn Mu; 2252.

La Corée est une Péninsule, qui tient par le Nord au Pays des Tartares NIUCHES, ou Orientaux, & à celui des ORANCAYS : au Nord-Oueſt, elle est séparée du Continent par une Riviere, que le Pere Martini appelle YALO, & à laquelle quelques Auteurs donnent trois lieuës de large (*a*). Le nom de Corée vient des Japonnois. Le nom Chinois est CHAOSIEN. Dans les premiers tems de la Monarchie Chi-

(*a*) Si on en croit les Hollandois dans la Description, qu'ils ont faite de la Corée, & qu'on trouvera à la fin de ce Volume, la Corée n'est bornée au Nord-Est, que par une vaste Mer, ou l'on trouve tous les ans une grande quantité de Baleines, dont une partie porte encore les crochets & harpons des François & des Hollandois, qui vont à cette Pêche aux extrémitez de l'Europe, vers le Nord-Est.

De J. C. 1592.

noiſe ce Pays s'appelloit LEOTUNG. Le Pere Martini le diviſe en huit Provinces, dont il marque les noms anciens & modernes. Celle du milieu s'appelle KINKI ; c'eſt-là, dit cet Auteur, qu'eſt la Ville de PINGJANG ſi célebre & ſi fameuſe, où les Rois tiennent leur Cour ; je n'ai pû ſçavoir, ſi c'eſt la même, que les Japonnois, au tems, dont je parle, appelloient SIOR (*a*), & qui étoit alors la Capitale du Royaume. Kœmpfer dit ſur le témoignage des Japonnois, que ce Pays étoit autrefois diviſé en trois parties, que la plus baſſe & la plus proche du Japon ſe nommoit TSIOSIIN, celle du milieu CORE'E, & la plus haute, qui confine avec la Tartarie, FAKKUSAI. Ces noms ſont apparemment Japonnois. Le Tſioſiin eſt ce qui étoit demeuré aux Empereurs du Japon avant que, les Coréens aſſiſtez des Tartares, depuis

De Syn Mu. 2252.

(*a*) Les Hollandois nomment auſſi SIOR la Capitale de Corée ; mais ils changent tous les noms des Provinces & des Villes, dont ils parlent. Ils s'accordent avec le Pere Martini pour la diviſion du Royaume en huit Provinces.

la derniere Révolution de la Chine, ayent réduit les Japonnois à ſe cantonner ſur la Côte ; ce qui leur ſuffit dans le Syſtême préſent du Gouvernement. De J. C. 1592. De Syn M. 2252.

Les Coréens ſont originaires de la Chine, dont ils ont conſervé la Langue, la maniere d'écrire, la forme du Gouvernement, mais non pas l'ancienne Religion ; car ils ſuivent celle, qui eſt aujourd'hui le plus en vogue dans cet Empire, c'eſt-à-dire, la Doctrine de Xáca, & le Culte des Foës. Ils s'adonnent fort à la Philoſophie, & ils s'appliquent beaucoup à l'étude des Sciences ; ils n'enterrent les Corps, que trois ans après leur décès, ils les gardent durant tout ce tems-là chez eux dans des Cercuëils fort propres & bien fermez, comme font auſſi les Chinois, & les premiers jours ils leur rendent des honneurs proportionnez au rang, qu'ils tenoient durant leur vie. En quoi ils different davantage des Chinois, c'eſt qu'ils donnent plus de liberté à leurs Femmes, qu'on voit quelquefois dans les Aſſemblées des hommes ; ce qui les

De J. C. 1592. De l'Hég. Mu. 1252.

fait paſſer à la Chine pour des foux. Ils ne marient point non plus leurs Enfans, comme on fait dans ce grand Empire, ſans leur participation; ils leur laiſſent même le choix de leurs Epouſes.

Le Sang eſt moins olivâtre en Corée, qu'au Japon; ce qui peut encore être une preuve, que les Japonnois & les Coréens n'ont pas la même origine. Ceux-ci ſont très-dociles & de bon eſprit, forts, & adroits, ſurtout à tirer de l'Arc, ils ont des Arcs de fer, avec leſquels ils tirent des fléches armées de fer, extrêmement pointuës, & groſſes comme la jambe d'un homme: leurs autres Armes ſont aſſez foibles, particulierement leurs Epées, qui ſont courtes & très-menuës; mais ils manient la Hallebarde avec beaucoup d'adreſſe; ils ſont braves, & ſe ſont ſouvent rendus redoutables aux Chinois. Ils ne tiennent point ſur Terre contre les Japonnois, mais ils leur ſont ſupérieurs ſur Mer, parce qu'outre qu'ils ont de meilleurs Navires (a), & qu'ils ſçavent mieux les

(a) Leurs Navires, diſent les Hollandois,

manœuvrer ; ils ont des Feux d'artifice, qu'ils lancent fort à propos contre leurs Ennemis, & qu'il eſt difficile de parer. Ils rendent de grands honneurs à leur Roi, qui a un magnifique Palais dans ſa Capitale. Les Maiſons des Villes ſont ordinairement couvertes de tuiles, & pendant l'Hyver, qui eſt très-rude, les perſonnes aiſées ſe tiennent parfaitement cloſes par le moyen de certaines nattes, qui ſont d'une grande beauté, & bien travaillées. De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

On ne voit gueres de Places fortes dans ce Royaume, que du côté du Japon ; & au tems, dont je parle, le Roi de Corée avoit grand ſoin de ne laiſſer entrer dans ſes Etats aucun Etranger, à l'exception de quelques Marchands de Zeuxima, dont preſque tout le commer-

ont ordinairement deux Mâts, & ſont à trente ou trente-deux rames, qui ont chacune cinq ou ſix Rameurs : de ſorte, ajoûtent-ils, qu'il y a ſur ces eſpeces de Galeres tant en Matelots, qu'en Soldats, près de trois cent hommes, avec quelques Pieces d'Artillerie, & quantité de Feux d'artifice. Chaque Ville eſt obligée d'entretenir un Vaiſſeau équipé & pourvû de toutes choſes.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

ce étoit de Moruës & de diverſes autres ſortes de Poiſſons. Aujourd'hui ils trafiquent à Nangazaqui, mais ſous le nom & la banniere des Chinois. Ils y portent, outre leur Merluche, qui eſt excellente, & d'autres Poiſſons ſalez, des noix, des herbes médicinales très-rares, des fleurs & des racines, & ſurtout le *Gin Seng*, qui croît en abondance dans les Provinces du milieu du Pays, & dans celles, qui approchent le plus de la Tartarie. Il y portoient auſſi autrefois de certains Pots de terre, qui ſe font dans la Tartarie Orientale; les Japonnois en faiſoient grand cas, & les achetoient fort cher, mais depuis quelque tems l'Empereur du Japon en a défendu l'entrée dans ſes Etats. Au reſte, il n'eſt rien, que la Corée ne produiſe, de ce qui eſt néceſſaire à la vie: elle abonde principalement en ris & en froment, mais le ris n'y eſt pas d'une ſi bonne qualité qu'au Japon. On y trouve toutes ſortes de légumes & de fruits aſſez ſemblables aux nôtres, ſurtout de très-bonnes poires. On y voit pluſieurs Manufac-

tures, on y fait du Papier de différentes sortes, & de fort bons Pinceaux de poil de Loup, pour écrire. Il n'est point ailleurs de meilleure gomme de *Sandaracka*, ou de *Cie*, à couleur d'or, dont les Coréens, aussi bien que les Japonnois, font un très-beau Vernis. Enfin il y a de l'or & de l'argent dans les Montagnes, qui ne sont pas en grand nombre, mais quelques-unes sont fort hautes; le reste du Pays est assez uni, mais l'Isle FUNGMA (*a*), qui touche presqu'à la terre du côté du Midi, est fort montagneuse. Suivant le Pere Martini l'Empereur Chinois VUUS, ou VUVAM, Fondateur de la Famille de CHEVA, ou XAM, & qui commença de régner l'an onze cent trente-sept avant la naissance de Jesus-Christ, donna à un Prince nommé KIUUS, Allié de son Pré-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

(*a*) Les Hollandois, qui y firent naufrage en 1653. la nomment QUELPAERTS; ils la placent par les 33. dégrez 32. minutes de latitude Nord, lui donnent quatorze ou quinze lieuës de circuit, & prétendent qu'elle est éloignée de la Corée de douze ou treize lieuës du côté du Midi. Ils ajoûtent que ses Habitans l'appellent SEHESURE.

De J. C. 1592. — De Syn Mu. 2252.

déceſſeur, le Royaume de Corée, à condition de le tenir de lui à foi & hommage. Sous la domination de la Famille CIN, la Corée prit le nom de Leaotung, & il paroît que dans cet intervale, les Rois de Corée ſe rendirent indépendans; mais CHAO-LI, Chef de la Famille de HAN, les ſoumit de nouveau à l'hommage, & fit reprendre à la Preſqu'Iſle le nom de Chaoſien vers l'an 200. de Jeſus-Chriſt. Enfin à l'occaſion de la Guerre, dont nous allons parler, & dont les Annales Chinoiſes traitent fort peu exactement, le Roi de Corée ſe ſoumit encore à l'hommage du Monarque Chinois, pour en obtenir du ſecours contre les Japonnois. Ce Prince étoit un très-méchant Homme, ſans foi & ſans mœurs. Il fut tué par ſes Sujets, & un nommé LY, s'empara du Royaume, prêta l'hommage à l'Empereur de la Chine, & fut reconnu par ce Prince Roi de Corée. Ses Succeſſeurs ont continué à ſe reconnoître Vaſſaux de ce grand Empire juſqu'à la derniere invaſion des Tartares, contre leſquels les

Coréens ſe révolterent, parce qu'on leur avoit ordonné de ſe raſer, & de ſe vêtir à la Tartare ; ils ont été néanmoins remis ſous le joug par la Famille régnante, & c'eſt apparemment par le ſecours de ces Princes, qu'ils ont chaſſé les Japonnois de preſque tout leur Pays.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

§. II.

Le Grand Amiral du Japon fait deſcente en Corée. Il prend d'aſſaut deux fortes Places, & gagne une Bataille. Ucondono eſt rappellé à la Cour. Inquiétudes des Miſſionnaires. L'Empereur eſt prévenu contre le Grand Amiral, mais il eſt appaiſé par une Lettre de ce Général. Une Armée formidable de Coréens vient au devant des Japonnois. Elle eſt taillée en piéces. Mauvaiſe conduite d'un des Généraux Japonnois. Priſe de Sior. Le Roi de Corée s'enfuit à la Chine.

Tayco-Sama n'avoit pas abſolument beſoin de la Corée, pour faire la guerre à la Chine, mais les Coréens puiſſans & habiles ſur

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Mer, auroient pû inquiéter ſes Troupes ; d'ailleurs, la Corée une fois conquiſe, le Japon pouvoit ſoutenir longtems la guerre, ſans preſque rien mettre du ſien. L'Empereur ne voulut pourtant pas l'attaquer, ſans en avoir au moins une raiſon ſpécieuſe ; il envoya demander au Roi de Corée le paſſage ſur ſes Terres, pour mener ſes Troupes contre les Chinois, & ſur le refus de ce Prince, à quoi il s'étoit bien attendu, le Grand Amiral reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de mettre à la voile avec le Corps de Troupes, qu'il commandoit. Le vent devint bientôt favorable, & la Flotte Japonnoiſe prit heureuſement terre dans un Port, auprès duquel étoit une Place très-forte, qu'on appelloit FUSANCAY : on y comptoit environ trois cent Maiſons, la Garniſon étoit de ſix mille hommes, outre un grand nombre de gens, qui s'y étoient jettez des lieux circonvoiſins, tous bien armez, & couverts de Cottes d'Armes d'un cuir extrêmement fort. Les Murailles environnées de Foſſez trés-larges,

& pleins d'eau, étoient garnis de deux mille mortiers assez petits, également propres à tirer des boulets & des fléches, & depuis les fossez jusqu'à la greve on avoit semé quantité de chausses-trappes, pour enferrer la Cavalerie. De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

Tout cela n'empêcha pourtant point l'Amiral Japonnois, qui avoit fait sa descente sans opposition, de sommer le Gouverneur de se rendre, la vie sauve. La sommation fut reçuë avec mépris, & le Gouverneur répondit en riant qu'il alloit envoyer demander au Roi son Maître la permission d'y déférer. Tsucamidono ne repliqua rien, mais il employa toute la nuit suivante à préparer l'assaut. Il le fit commencer sur les quatre heures du matin ; les Coréens le soutinrent en braves gens, mais le Gouverneur ayant été tué, les Japonnois entrerent de toutes parts dans la Place, & passerent au fil de l'épée tout ce qui fit mine de vouloir résister. Ils s'y reposerent tout ce jour-là & le suivant, après quoi ils allerent faire le siége de FOQUINANGI, autre Forteresse plus

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

considérable encore que la premiere, & qui n'en étoit éloignée, que de trois lieuës. Les murailles en étoient mieux bâties & plus hautes, & comme c'étoit la principale défense du Pays, on y avoit fait entrer jusqu'à vingt mille hommes des meilleures Troupes du Pays. Le Grand Amiral s'en approcha vers le midi, n'ayant avec lui, que la moitié de son Armée, & environ vingt mille tant Mariniers que Valets & autres gens de cette espece. Le Commandant de Foquinangi étoit un jeune Seigneur de vingt-deux ans, fort brave, & qui avoit épousé une niéce du Roi. Tsucamidono fit d'abord planter les échelles contre les murailles, y monta le premier, & fut si bien secondé, qu'après trois ou quatre heures d'un combat très-vif, où il n'eut pourtant, que cent hommes tuez, & quatre cent blessez, il remplit le Fossé de cinq mille morts, parmi lesquels fut encore le Commandant, & se trouva Maître d'une Place, que sa situation, & ses Magazins remplis d'une prodigieuse quantité d'Armes, & de provisions

de guerre & de bouche, faiſoient regarder comme la principale de toute cette frontiere. Auſſi après cette conquête, quoiqu'il y eût encore cinq Fortereſſes à prendre, avant que d'arriver à la Capitale, la conſternation fut ſi grande dans tout le Pays, qu'aucune n'oſa s'expoſer au ſort des deux premieres, & toutes ouvrirent leurs portes au Vainqueur. De J. C. 1592. De Syn Mus 2252.

Le Grand Amiral n'étoit plus qu'à trois lieuës d'une autre Place conſidérable, lorſqu'il vit venir à ſa rencontre une Armée de vingt mille hommes. Il ne balança point à les attaquer, en coucha par terre plus de trois mille, le reſte ſe ſauva dans un bois, qui étoit proche, & la nuit, qui ſurvint, l'empêcha de les y pourſuivre. On étoit alors au fort de l'Eté, & l'Empereur n'arriva au Port de Nangoya qu'au mois de Septembre. Ce Prince apprit ſur ſa route les premiers ſuccès de ſes Armes en Corée, & on peut juger de la joye, qu'ils lui cauſerent.

Le premier effet, qu'elle produiſit, fut le rappel d'Ucondono; un jour que l'Empereur s'entretenoit

De J. C. 1592. avec plusieurs de ses principaux Officiers du bonheur de ses Armes, quelques Amis d'Ucondono se hazarderent de dire à l'Empereur, qu'un si brave homme ne seroit point de trop dans une si glorieuse expédition ; *vous avez raison*, leur dit-il, *& je le verrai volontiers.* Ces généreux Amis ne perdirent point de tems : ils dépêcherent un Courier à Ucondono, qui vint à Nangoya, fut bien reçu & parut même entrer bien avant dans la confidence de l'Empereur ; de sorte, qu'il cessa d'etre regardé sur le pied de banni, mais comme il connoissoit son Maître, il ne crut pas devoir se fier beaucoup à ces apparences, & se tint le plus éloigné, qu'il lui fut possible de la Cour. Effectivement l'Empereur ne pensa plus bientôt à lui, & il n'eut aucune part à la guerre de Corée.

De Syn Mu. 2252.

Cependant la préſence de Tayco-Sama dans le Ximo, causoit de grandes allarmes aux Missionnaires ; d'autant plus, que presque tous les Princes Chrétiens étoient en Corée, ou sur la Flotte, & que le Monarque environné d'Idolâtres, & à la tête de

preſque tout le Japon armé, pouvoit en un moment exterminer le Chriſtianiſme dans cette partie de l'Empire, où il avoit toujours été plus floriſſant. Il ne falloit pour cela, qu'un de ces accès de fureur, où il entroit quelquefois, quand on lui faiſoit voir ſon autorité lézée, & pour l'y faire entrer, il ſuffiſoit de lui faire connoître que le Ximo étoit rempli de Docteurs étrangers; ce qu'il étoit même très-difficile de lui cacher, tandis qu'il étoit ſur les lieux. Ce fut ce qui engagea le Pere Valegnani à faire venir à Nangazaqui tous ceux de ſes Religieux, qui ſe trouvoient dans le Royaume de Firando, & dans la Principauté d'Omura, parce qu'ils y étoient trop expoſez à être découverts : au lieu qu'à Nangazaqui, où l'Empereur avoit permis d'en laiſſer un certain nombre, on n'y regardoit pas de ſi près. Enſuite, par l'avis de quelques Seigneurs Chrétiens, qui étoient à Nangoya, il envoya Roch DE MELO Capitaine du Navire, qui devoit le conduire aux Indes, & Jean Rodriguez ſaluer Tayco-Sama, & lui

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. faire des excuſes de ce qu'il n'étoit point encore parti, la guerre de Corée n'ayant point encore permis aux Portugais de vendre toutes les Marchandiſes dont leur Navire étoit chargé.

De Syn Mu. 2252.

Melo & Rodriguez furent bien reçus, & l'Empereur demanda à ce dernier, ſi l'Ambaſſadeur étoit contens des Préſens, qu'on lui avoit remis de ſa part pour le Vice-Roi des Indes ! Rodriguez lui répondit, qu'il en étoit charmé, & qu'en effet il ne ſe pouvoit rien voir de ſi riche & de ſi magnifique ; en un mot, qu'ils étoient dignes du plus grand Prince de l'Orient. » Je ſuis ravi, » reprit l'Empereur, qu'ils ſoient » de ſon goût, mandez-lui de faire » ſes affaires à loiſir, & pour ce qui » eſt de vous, je vous permets de » faire votre ſéjour ordinaire à Méa- » co. « Il reſtoit encore un grand ſujet d'inquiétude aux Chrétiens : Toronoſuque & Iquinocami, jaloux de la gloire de Tſucamidono, avoient écrit à l'Empereur, que ce Général les retenoit ſans rien faire dans l'Iſle de Zeuxima, tandis que

pour avoir tout l'honneur de la Conquête de la Corée, il exposoit les Troupes, qu'il commandoit, à recevoir un échec. Ces plaintes avoient porté coup, & le Monarque s'étoit exprimé plus d'une fois sur le sujet de son Amiral, d'une maniere à faire comprendre qu'il étoit fort irrité contre lui.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Tsucamidono étoit alors le principal appui de la Religion Chrétienne, & sa disgrace auroit laissé toute l'Eglise du Japon à la merci de ses plus redoutables Ennemis, mais l'orage, qui le menaçoit, se dissipa en un instant. Un jour que Tayco-Sama invectivoit à son ordinaire contre lui, un Officier arriva de Corée avec une Lettre de ce Général, où après avoir rendu compte à Sa Majesté du succès de la derniere Bataille, il marquoit, que parmi les Prisonniers il s'étoit trouvé un Interprete du Roi de Corée pour la Langue Japonnoise, lequel avoit eu ordre, en cas que les Coréens perdissent la Bataille, d'aller trouver de sa part Tayco-Sama & de lui faire offre, non seulement de mettre bas

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

les armes, mais encore de se joindre à lui, pour la guerre de la Chine, & de marcher à l'avant-garde pour lui servir de Guide. Il ajoûtoit, que conformément aux ordres, qu'il avoit reçus lui-même de Sa Majesté de faire grace à ce Prince, s'il se soumettoit, il lui avoit renvoyé son Interprete avec les conditions auſquelles il vouloit bien traiter avec lui; qu'il avoit tiré parole de cet homme de revenir au bout de trois jours, & de lui amener quelques-uns des principaux Seigneurs de Corée, chargez d'un plein pouvoir du Roi leur Maître, pour conclure l'accommodement; qu'après le départ de l'Interprete, il s'étoit approché d'une Forteresse, qu'il avoit trouvée abandonnée, qu'il étoit à sept lieuës de celle-ci, & que de-là à SIOR Capitale du Royaume, il n'y en avoit plus que vingt: qu'il attendoit les ordres de Sa Majesté, avant que d'aller plus loin; & que si le Roi de Corée ne vouloit point accepter les conditions, qu'il lui avoit offertes, il se faisoit fort de le chasser de ses Etats en très-peu de

tems. Cette Lettre, que l'Empereur s'étoit fait lire tout haut, non seulement désarma toute la colere, qu'on lui avoit inspirée contre ce Grand Homme, mais le transporta de joye à un point, qu'après l'avoir comblé d'éloges, il ajoûta : » j'ai conquis le » Japon avec une grande Armée, » & connoissant les Ennemis, que » j'avois à combattre ; mais Tsuca- » micondono a plus fait : il a péné- » tré dans un Pays, qui lui étoit in- » connu, & en peu de jours, il m'a » rendu Maître d'un grand Royau- » me. Je le ferai le plus grand Sei- » gneur du Japon, je lui donnerai » plusieurs Royaumes : & si quel- » qu'un est jamais assez hardi, pour » me parler mal de lui, il éprouve- » ra tout le poids de mon indigna- » tion.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Cependant Iquinocami & Toronosuque avoient débarqué avec leurs Troupes en Corée, suivant la permission, qu'ils en avoient obtenuë de l'Empereur, & ce dernier avoit marché à si grandes journées par des chemins détournez, qu'il avoit joint l'avant-garde du Roi de Fingo, sur

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

laquelle il voulut prendre le pas ; mais celui qui la commandoit, & qui étoit un fort brave homme, lui dit réſolument, qu'il ne le ſouffriroit point, & qu'il n'étoit pas juſte, qu'après avoir bien combattu il eût le déplaiſir de voir recueillir à un autre le fruit de ſes Victoires. Toronoſuque n'oſa paſſer outre, campa dans un endroit un peu écarté, & laiſſa paſſer l'Amiral, qui ſuivoit de près avec le reſte de ſes Troupes. Ce Général n'avoit point encore reçu la réponſe du Roi de Corée, & ſe tenoit ſur ſes gardes. Bien lui en prit, car lorſqu'il s'y attendoit le moins, il ſe trouva vis-à-vis d'une Armée de ſoixante & dix mille combattans, preſque tous Cavalerie, & dans laquelle étoit la principale Nobleſſe du Royaume.

A cette vûë les Japonnois parurent un peu étonnez, mais leur Général montra tant d'aſſûrance, & courant de rang en rang leur parla avec tant de réſolution, qu'il les mit dans l'impatience d'en venir aux mains. Il profita de cette ardeur, & ſur le champ il rangea ſon Armée en

Bataille ; les Ennemis en firent autant, & s'étendirent en demi cercle à deſſein d'inveſtir les Japonnois. Tſucamidono fit donner le ſignal du Combat, & ſes Gens ſe jetterent avec tant de furie ſur les premiers Eſcadrons Coréens, qu'ils les mirent en déſordre. Ils ſe rallierent néanmoins juſqu'à deux fois à la faveur de leur nombre, mais les Japonnois animez par l'exemple de leur Général, & d'un de ſes Freres nommé LOUIS, qui n'avoit pas plus de vingt ans, firent des efforts ſi ſurprenans, que l'Ennemi plia de tous côtez & prit enfin la fuite. On en trouva huit mille étendus ſur le champ de Bataille, un très-grand nombre ſe noya au paſſage d'une Riviere ; & comme les Vainqueurs les pourſuivoient l'Epée dans les reins, on fit beaucoup de Priſonniers, parmi leſquels ſe trouva un des principaux Officiers de l'Armée, qui avoit été obligé de ſe rendre au jeune Loüis.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Le Roi de Corée n'apprit cette triſte nouvelle, que par les fuyards : & comme il ne lui fut pas poſſible

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2254.

de raſſembler ſes Troupes pour arrêter une Armée victorieuſe, qui n'étoit plus qu'à vingt lieuës de lui, il fit mettre le feu à ſes Palais, & à ſes Magazins, & ſe ſauva avec toute ſa Famille & ſes Tréſors à la Chine, où il jetta la conſternation, en y apprenant qu'en moins d'un mois, vingt mille Japonnois lui avoient enlevé toutes ſes Places fortes, gagné deux Batailles, & répandu la terreur dans tout ſon Royaume. Toronoſuque de ſon côté fut au déſeſpoir de n'avoir eu aucune part à une ſi belle Victoire, d'autant plus qu'ayant été ſimple ſpectateur du Combat, & pour une pique ſi peu à ſa place ayant expoſé les Troupes de l'Empereur ſon Maître à être accablées par le nombre, il devoit s'attendre d'en être ſéverement châtié. Pour prévenir ce malheur, il fit prier Tſucamidono de trouver bon qu'il le joignît, afin qu'il pût au moins avoir part à la priſe de Sior, dont ce Général ſe diſpoſoit à faire le ſiége; Tſucamidono lui fit répondre qu'il pouvoit le ſuivre, mais que l'intention de l'Em-

pereur étoit que chaque corps de Troupes demeurât ſous les ordres de celui, qui le commandoit. De J. C. 1592.

Toronoſuque ſur cette réponſe décampa ſecrettement & marcha par des chemins de traverſes dans l'eſpérance d'arriver le premier à Sior, mais le Grand Amiral s'étoit douté de ſon deſſein, & comme il avoit de meilleurs guides, il le précéda de pluſieurs heures. Il trouva les portes de la Ville, qui étoient de fer, toutes fermées; mais prenant ſur le champ ſa réſolution, il planta ſes Echelles, & commanda l'aſſaut; en moins de rien les Japonnois furent ſur les Murailles, & le Roi de Fingo y fit arborer ſes Etendarts. A cette vûë les Habitans demanderent quartier & offrirent aux Victorieux toutes ſortes de rafraîchiſſemens, dont ceux-ci avoient un extrême beſoin. Auſſitôt le Général fit publier une défenſe ſous peine de la vie à ſes Soldats, qui étoient preſque tous Chrétiens, de cauſer le moindre déſordre, & il fut ſi exactement obéï, qu'une Garniſon de Coréens n'auroit pas vécu plus

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. paisiblement avec les Habitans de Sior, que firent les Japonnois après y être entrez par escalade.

De Syn Mu. 2252.

§. III.

Ce qui avoit engagé Tayco-Sama à exiger l'hommage du Gouverneur des Philippines. Mauvaise démarche de ce Gouverneur. Trois Espagnols vont trouver l'Empereur. Ce qui se passe à cette audience, & quelles en sont les suites. Conversion du Roi d'Inga.

Tayco-Sama apprit ces nouveaux succès avec des transports de joye, dont il ne fut pas le Maître; il ne parloit plus, que de Tsucamidono, il lui écrivit la Lettre du monde la plus obligeante, il lui envoya des Présens considérables, & les accompagna de promesses encore plus magnifiques, qu'il étoit apparemment bien résolu de ne point tenir, au moins si l'on en juge par la suite. Mais au milieu de l'allégresse publique, que causoient au Japon tant de Victoires remportées par des Chrétiens, les Missionnaires & les Fidéles étoient abîmez dans

dans la plus amere douleur. Pour bien entendre de quoi il s'agiſſoit, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes de plus haut. Nous avons vû que l'Empereur, en même tems, qu'il prenoit la réſolution de conquerir la Chine, avoit auſſi formé le deſſein de ſoumettre les Philippines à ſon obéïſſance, & avoit écrit ſur cela une Lettre extrêmement fiere au Gouverneur de ces Iſles; mais nous avons remis en cet endroit à dire ce qui avoit donné lieu à cette démarche, & quel en fut le ſuccès. C'eſt ce que je vais faire le plus exactement, qu'il me ſera poſſible; cet évenement ayant été la premiere ſource des malheurs, qui ont cauſé la ruine entiere de la Chrétienté du Japon.

De J. C. 1592. — De Syn Mu. 2292.

Quelques années avant le tems, dont je parle, une eſpece d'avanturier, nommé FARANDA, d'une naiſſance obſcure, mauvais Chrétien, & un de ces hommes, qui veulent intriguer à quelque prix que ce ſoit, pour ſe faire un nom, & à qui il ne coûte rien de ſacrifier leur honneur, leur conſcience, le ſalut, & la tran-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 8252.

quilité de l'Etat, à la démangeaiſon, qu'ils ont de ſe rendre importans; cet homme, dis-je, étant allé aux Philippines pour y faire le commerce, ſe mit dans la tête d'obliger le Gouverneur de ces Iſles à reconnoître l'Empereur du Japon pour ſon Souverain. Il communiqua d'abord ſon deſſein à un Seigneur de la Cour nommé FAXEGAVA, avec lequel il avoit des liaiſons particulieres, & qui avoit beaucoup de part à la confidence de Tayco-Sama, & l'engagea à le ſervir dans cette Entrepriſe, ſur laquelle il avoit fondé l'eſpérance d'une très-grande fortune; & qu'il lui repréſenta comme très-facile à exécuter.

Faxegava en parla à l'Empereur, & l'aſſûra, que le Gouverneur des Philippines ne s'éloignoit pas de lui rendre un hommage abſolu. L'Empereur charmé de ce diſcours, & attribuant à la terreur de ſon nom la diſpoſition, où on lui diſoit qu'étoit ce Gouverneur, lui écrivit la Lettre, dont nous avons parlé, & la fit remettre à Faranda, qui partit auſſitôt pour retourner aux Philippines.

Arrivé à Nangazaqui, où il devoit s'embarquer, il alla trouver le Pere Valegnani, lui dit qu'il étoit nommé Ambaſſadeur, & voulut l'engager à écrire aux Jéſuites de Manile & au Gouverneur des Philippines, pour leur donner avis de la Commiſſion, dont l'Empereur l'avoit chargé, & pour leur faire comprendre combien il importoit au bien de la Religion, de ne point refuſer de faire ce que ſouhaitoit Sa Majeſté. Par bonheur le Pere Gnecchi, qui étoit à Méaco, avoit été inſtruit de toute l'intrigue, & en avoit informé le Pere Valegnani, lequel répondit à Faranda, qu'il ne connoiſſoit point le Gouverneur des Philippines, & que les Jéſuites de ces Iſles ne lui étoient point ſoumis. Il ne laiſſa pourtant point de les inſtruire par une autre voye de ce qui ſe paſſoit, & il leur recommanda d'en faire part au Gouverneur. Il marquoit en même tems dans ſa Lettre, que cette affaire étoit extrêmement délicate, & qu'il s'agiſſoit de ménager tellement l'honneur de la Couronne d'Eſpagne, qu'on ne

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. donnât point occaſion à Tayco-Sama de recommencer la perſécution contre les Chrétiens ; ſur quoi il ſuggéroit les moyens, qui lui paroiſſoient les plus convenables dans une affaire de cette conſéquence.

De Syn Mu. a252.

Le Gouverneur des Philippines, qui ſe nommoit Dom GOMEZ PEREZ DE MARINAS, ne pouvoit aſſûrément mieux faire, que de ſuivre les avis d'un homme auſſi prudent & auſſi expérimenté, que le Pere Valegnani ; mais ce Pere étoit Jéſuite, & les Eſpagnols des Philippines, qui de leur côté cherchoient tous les moyens de partager avec les Portugais de Macao le profit du commerce du Japon, croyoient devoir ſe défier de ces Religieux, qu'ils regardoient comme Portugais, parce qu'ils n'étoient allez juſques-là au Japon, que ſur les Navires de Portugal, & par la voye de Macao ; jalouſie & défiance, dont nous verrons dans la ſuite de funeſtes effets. Dom Gomez n'eut donc aucun égard aux conſeils, que les Jéſuites de Manile lui donnerent de la part du Pere Valegnani ; & ayant reçu la

Lettre de Tayco-Sama, par un Neveu de Faranda, parce que celui-ci n'osa point, après le refus du Pere Visiteur de l'avouër pour Ambassadeur, passer lui-méme à Manile, il prit un parti, qui n'eût pas été absolument mauvais, s'il avoit sçu se défier de Faranda & de Faxegava. Il députa à l'Empereur du Japon un Gentilhomme nommé Lopé DE LIANO, & le chargea d'une Lettre pour ce Prince, par laquelle il lui marquoit, qu'il en avoit reçu une sous le nom de Sa Majesté, mais qu'il soupçonnoit avoir été supposée, parce qu'elle lui avoit été renduë par un homme, qui ne lui paroissoit point être d'une condition à être chargé d'une Commission de cette importance, & parce que les Peres de la Compagnie, qui étoient à Nangazaqui, ne lui en avoient rien mandé. Liano partit avec cette Lettre au mois de Juin de cette année 1592. accompagné d'un Pere Dominiquain appellé Jean COBOS, que Dom Gomez lui avoit donné pour Adjoint, & des Lettres de recommandation pour Faranda, &

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

pour Faxegava. Ces Envoyez prirent terre à un Port de Saxuma, où étoit encore Jean de Solis, dont j'ai parlé, il n'y a pas longtems, qui y faiſoit conſtruire un Bâtiment pour aller au Perou. Comme celui-ci avoit encore ſur le cœur le refus, que lui avoit fait le Pere Valegnani, de s'intéreſſer pour lui auprès des Portugais, il ſaiſit cette occaſion, qui lui parut immanquable, de ſe venger ; il dit beaucoup de mal des Jéſuites aux Envoyez du Gouverneur des Philippines, leur perſuada tout ce qu'il voulut contre ces Peres, & fit ſi bien, qu'il les engagea à le mener avec eux à la Cour, pour y porter ſes plaintes contre les Portugais, & les Miſſionnaires.

Ils partirent ſans différer, paſſerent par Nangazaqui, où ils s'aboucherent avec Faranda, qui ne les quitta plus, éviterent de parler à aucun Jéſuite, ni à aucun Portugais, & arriverent dès le lendemain à Nangoya, où ayant eu Audience de Tayco-Sama, ils lui préſenterent la Lettre du Gouverneur des Philippines. Faxegava & Faranda étoient

préſens, & avoient traduit la Lettre en Japonnois, mais d'une maniere très-infidelle, ce qui leur étoit fort aiſé, parce que les Eſpagnols ne ſçavoient pas le Japonnois. Ils interpréterent auſſi mal tout ce que le Pere Cobos dit à l'Empereur de la part de Dom Gomez, & firent entendre à ce Prince, que ce Gouverneur doutoit bien à la vérité que la Lettre, qu'il avoit reçûë de Sa Majeſté, fût véritable, mais qu'au reſte, il n'étoit pas éloigné de ſe conformer à tout ce qui y étoit contenu : ce qui donna une ſi grande joye au Monarque, que ſur le champ il aſſigna un revenu conſidérable à Faranda. Il fit enſuite écrire une ſeconde Lettre au Gouverneur des Philippines, où il lui déclaroit, que la premiere, qui lui avoit été remiſe, étoit de lui, & qu'il ne manquât point d'y déférer au plutôt, ſinon qu'il ſçauroit bien l'y contraindre par la force des Armes.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Les deux Envoyez reçurent cette Lettre ſans trop ſçavoir ce qu'elle contenoit ; mais avant que de prendre congé de Sa Majeſté, ils lui di-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

rent qu'ils ſe croyoient obligez de l'avertir, que les Portugais étoient les Maîtres de Nangazaqui, qu'eux ſeuls profitoient du commerce; qu'ils y exerçoient de grandes violences, & que malgré ſes Edits, ils protégeoient les Peres de la Compagnie, qui étoient tous demeurez au Japon. Ils ajoûterent que c'étoit ces Religieux, qui perſuadoient aux Portugais de refuſer aux Caſtillans de les admettre à trafiquer avec les Japonnois, ce qui privoit les Etats de Sa Majeſté d'un très-grand avantage. Enfin ils n'oublierent rien pour aigrir l'Empereur contre ces Miſſionnaires, dans l'eſpérance que, s'ils étoient une fois chaſſez du Japon, rien n'empêcheroit plus les Eſpagnols des Philippines d'établir un commerce réglé avec ces Iſles. Il n'eſt pourtant pas certain que le Pere Cobos entrât directement dans un complot ſi criminel, & qu'il y eût d'autre part, que d'avoir écouté & cru trop légérement ce qui lui avoit été dit contre les Jéſuites, & de s'être joint à leurs Adverſaires, qu'il ſçavoit bien avoir formé le deſſein de les perdre.

Quoiqu'il en ſoit, l'Empereur prit feu à ce diſcours : *Quoi donc*, dit-il d'un ton, qui fit trembler tous ceux, qui étoient préſens ; *des Etrangers, que j'ai proſcrits ; veulent faire les Maîtres dans mes Etats ? Je les en empêcherai bien* ; & ſur le champ il nomma un Gouverneur de Nangazaqui, où il n'y en avoit point depuis un an, lui ordonna de renverſer l'Egliſe & la Maiſon des Jéſuites, & d'informer contre les Portugais, au ſujet des violences, dont Solis ſe plaignoit. Tout cela fut exécuté, & les Jéſuites ſe virent réduits à ſe retirer dans l'Hôpital de la Miſéricorde : mais le Gouverneur de Nangazaqui, qui ſe nommoit TERAZABA, ayant reconnu que l'accuſation intentée par Solis, étoit fauſſe, ſe préparoit à en faire un exemple ; lorſqu'on trouva ſur le rivage de la Mer le corps mort de ce Miſérable. Il s'étoit embarqué dans une Chaloupe, pour aller voir le Navire, qu'il faiſoit conſtruire dans le Saxuma ; il fut ſurpris en chemin d'un coup de vent, qui fit tourner ſa Chaloupe, & il ſe noya. L'Envoyé

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. du Gouverneur des Philippines, & le Pere Cobos n'eurent pas un ſort plus heureux ; car comme ils s'en retournoient à Manile, le Bâtiment qui les portoit fit naufrage, & ils y périrent. Je trouve dans un Auteur, que le Navire Eſpagnol ayant abordé à l'Iſle Formoſe, le Pere Cobos y fut tué par les Inſulaires.

De Syn Mu. 2252.

On ne peut douter que ces démêlez entre des Chrétiens, ne ſcandaliſaſſent également les Fidéles & les Infidéles ; mais les ſcandales ne nuiſent qu'aux foibles, & à ceux, qui ſont mal diſpoſez. Le Pere Valegnani avoit alors entre les mains un illuſtre Proſelyte, qu'il diſpoſoit au Baptême, c'étoit le Roi d'INGA ; ce Prince avoit été touché de la retraite des jeunes Ambaſſadeurs revenus de Rome, & plus encore de quelques converſations, qu'il avoit euës avec le Prince de Fiunga : il s'étoit enfin déterminé à renoncer au culte des Idoles. Son Inſtructeur craignit avec raiſon, que le procédé des Caſtillans ne détruiſît ce que la Grace avoit ſi bien commencé ; d'autant plus, que le Roi d'Inga

s'étoit trouvé chez l'Empereur, lorſque ce Prince leur donna Audience. Mais le Saint Eſprit avoit pris poſſeſſion de ſon cœur ; il comprit aiſément qu'on n'écoute plus la Religion, quand on eſt poſſédé d'une violente paſſion ; il fut ſurtout extrêmement touché de la prompte punition de l'Auteur de toute cette intrigue : mais ce qui acheva de le gagner à Jeſus-Chriſt, ce fut l'accompliſſement d'une eſpece de Prophétie des Habitans de Nangazaqui. L'Empereur, ainſi que nous venons de le voir, avoit ordonné à Terazaba, nouveau Gouverneur de cette Ville, de raſer l'Egliſe & la Maiſon des Jéſuites. L'Egliſe étoit magnifique, & dédiée à la Sainte Vierge, ſous le titre de ſon Aſſomption ; & les Fidéles publierent avec une aſſûrance, qui ſembloit venir d'une véritable inſpiration, que le Sauveur des hommes ne tarderoit pas à venger l'honneur de ſa Mere. Peu de jours après on eut nouvelle, que la mere de Tayco-Sama étoit morte à Méaco, & l'on ſçut qu'elle avoit expiré le jour même, que

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

le ſacrilege Arrêt avoit été ſigné à Nangoya. Cet événement fit une telle impreſſion ſur l'eſprit du Roi d'Inga, qu'il ne voulut plus différer ſon Baptême, & il le reçut des mains du Pere Valegnani. Ce Pere partit au mois d'Octobre de cette même année, menant avec lui à Macao le Pere Loüis Froez, dont il avoit beſoin, pour les affaires du Japon, & le Pere Gilles DE LA MATA, qu'il envoyoit à Rome, pour informer le Pere Général de l'état, où ſe trouvoit cette Miſſion.

§. IV.

L'Empereur fait ſemblant de vouloir paſſer en Corée. Extrémité, où les Japonnois s'y trouvent réduits. Les Chinois viennent au ſecours des Coréens. Ils ſont défaits par le Grand Amiral. Trahiſon de leur Général. Bravoure des Japonnois. Lâcheté du Roi de Bungo. Nouveau Combat, qui ne décide de rien.

Pour revenir à la Guerre de Corée, l'Empereur en arrivant à Nangoya, avoit donné ordre à toutes

les Troupes, qui étoient encore dans l'Isle de Zeuxima, & qui étoient grossies de plus de la moitié, de passer la Mer; de sorte que les Généraux Japonnois se trouverent bientôt en Corée à la tête de plus de deux cent mille hommes. Il en restoit encore cinquante mille à Nangoya; l'Empereur disoit sans cesse qu'il les vouloit mener lui-même en Corée, & sous ce prétexte avoit mandé au Grand Amiral de lui renvoyer sa Flotte; mais dès qu'elle fut arrivée, il écrivit à Tsucamidono, & il fit publier dans son Armée, que son Conseil trouvoit la saison trop avancée, & la Mer trop mauvaise, pour s'exposer à ce voyage, & qu'il ne le différoit que jusqu'au Printems prochain. Dans le fonds il paroissoit évident à tout le monde qu'il n'avoit jamais eu envie de sortir du Japon, & qu'il n'eût pas été fâché que les Troupes, qu'il avoit en Corée, y demeurassent, pour les raisons, que nous avons dites ailleurs; mais il étoit plus aisé de conquerir ce Pays, que de le conserver.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Les Coréens, en abandonnant les Villes aux Victorieux, s'étoient cantonnez dans des lieux écartez & inacceſſibles; après avoir brûlé tout ce qu'ils n'avoient pû emporter, non ſeulement de leurs effets, mais encore de toutes les proviſions néceſſaires à la vie; de ſorte que les Japonnois ayant bientôt épuiſé le peu, qu'ils avoient apporté de vivres avec eux, ſe trouverent à la fin dans une très-grande diſette. Les Généraux firent ſçavoir à la Cour l'extrémité, où ils étoient, mais on ne leur fit point de réponſe; ils rechargerent, & l'Empereur, pour ſe délivrer de leurs importunitez, fit partir quelques Convois aſſez mal équipez, dont une partie tomba entre les mains des Armateurs Coréens, & l'autre fut enlevée par les Habitans du Pays. Alors le deſeſpoir s'empara des Troupes Japonnoiſes, & la néceſſité les obligea de ſe débander pour vivre; mais tout autant que les Ennemis en rencontroient, ils les aſſommoient, & en très-peu de tems cette grande Armée ſe trouva diminuée de plus de la moitié.

Dès que les Coréens virent leurs Ennemis affoiblis juſqu'à ce point, ils ſongerent à les attaquer avec le ſecours des Chinois trop intéreſſez dans cette Guerre, pour en être ſimples Spectateurs. Les quatre Généraux Japonnois, après leur réünion en Corée, avoient tenu un grand Conſeil de Guerre à Sior, où il avoit été réſolu, qu'ils partageroient toute la Preſqu'Iſle en quatre Parties, & que chacun ſe chargeroit de conſerver la ſienne. Toronoſuque prit du côté des Orancays, qu'il battit en pluſieurs rencontres; mais le grand effort des Alliez ſe fit contre le Grand Amiral, qui s'étoit approché le plus près de la Chine. Il avoit fait ſa Place d'Armes d'une Ville appellée PEAN, Capitale de la Province de PEANDO, une des plus conſidérables de tout le Royaume. La Ville étoit grande & peuplée, bien fermée de Murailles de pierres, aſſez baſſes à la vérité, n'ayant gueres que dix pieds de haut, mais ſi larges, que deux hommes à cheval y pouvoient marcher de front. Tſucamidono

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. avoit fait entrer le plus de vivres & de munitions, qu'il avoit été poſſible, & il comptoit d'y paſſer tranquillement l'hyver, qui approchoit, lorſqu'il apprit qu'une Armée de Chinois avoit débarqué aſſez près de-là, & qu'un très-grand nombre de Coréens l'étoit venu joindre.

De Syn Mu. 2252.

Il eut bientôt la confirmation de cette nouvelle par l'Ennemi même, qui ne balança point à le venir attaquer dans Péan. Je ne ſçai ce qui engagea ce Général à ſe tenir renfermé dans une Place, où il n'avoit pas aſſez de Troupes pour en garnir toutes les Murailles : ce qui eſt certain, c'eſt que les Ennemis y monterent en pluſieurs endroits, & entrerent dans la Ville. Mais ils n'y reſterent pas longtems ; les Japonnois les en chaſſerent avant la fin du jour, en tuerent un grand nombre, & prirent leur Général, qui fut envoyé à Tayco-Sama. Le ſuccès de cette Journée, qui fut ſuivie de quelques autres rencontres, où les Japonnois eurent toujours du deſſus, obligerent JUQUEQUI Officier Chinois, qui par la priſe de ſon

Général, ſe trouvoit chargé du Commandement, à faire des propoſitions de Paix ; il aſſûra au Général Japonnois, qu'il engageroit ſon Maître à envoyer une Ambaſſade à l'Empereur du Japon, & ne demanda que deux mois de Tréve, pour envoyer à la Cour de la Chine. Tſucamidono ne refuſa point la Tréve, dont il avoit encore plus de beſoin, que les Chinois, mais il ſe tint ſur ſes gardes, & bien lui en prit.

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

Les Chinois ſelon toutes les apparences n'avoient pas ſçu, avant que de parler de paix, à quelles extrémitez leurs Ennemis étoient réduits. Ils l'apprirent bientôt à la faveur de la Tréve, & ils réſolurent d'en profiter. Pour le faire plus ſûrement, Juquequi fit dire à l'Amiral que ſon Courier étoit revenu de la Chine, qu'il iroit au premier jour le trouver, mais qu'étant un peu incommodé, il le prioit de lui envoyer un Homme de confiance, avec qui il pût d'avance prendre quelques meſures pour la concluſion du Traité. Tſucamidono reçut ce meſſage preſque dans le moment,

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

qu'on venoit de l'avertir qu'une Armée de deux cent mille Chinois & Tartares, qui avoit été renforcée sur la route par un nombre considérable de Coréens, étoit en marche pour l'assiéger de nouveau dans Péan. Il fut quelque tems en suspens sur ce qu'il avoit à faire : enfin il se détermina à envoyer un de ses Pages nommé AMBROISE, avec une escorte de vingt Soldats. Ambroise fut bien reçu & bien traité pendant quelques jours ; mais lorsqu'il s'y attendoit le moins, on le fit embarquer, pour l'envoyer à l'Empereur de la Chine, qui avoit, dit-on, une fort grande envie de voir un Japonnois, depuis qu'il avoit entendu parler des Victoires, que ces Insulaires avoient remportées sur les Coréens. On arrêta en même tems tous ceux, qui acompagnoient le Page ; mais plusieurs s'échapperent, & coururent par des chemins détournez avertir leur Général de la perfidie de Juquequi.

Peu de jours après, l'Armée des Alliez parut à la vûë de Péan, & le Grand Amiral reconnut qu'on ne

lui avoit rien exagéré, quand on lui avoit dit que les ſeuls Chinois montoient à deux cent mille hommes. Il n'avoit plus qu'une poignée de monde; la famine & les maladies lui enlevoient tous les jours de ſes meilleurs Soldats; & comme par une précaution fort ſage, depuis l'endroit, où il avoit débarqué dans la Corée, juſqu'à la Capitale, & depuis la Capitale juſqu'à Péan, il avoit fait conſtruire de diſtance en diſtance juſqu'à quatorze Forts, pour ſe faciliter la communication avec Nangoya, & la retraite en cas de beſoin, il étoit obligé d'entretetenir des Garniſons dans tous ces Forts. Il n'y avoit donc nulle apparence à défendre Péan contre de ſi grandes forces, avec le peu de Troupes, qu'il avoit : il jugea plus à propos d'en ſortir, & d'aller au-devant des Ennemis. On fut bientôt en préſence, & les Coréens voulurent avoir l'honneur de vaincre ſeuls un Ennemi, qu'ils ne croyoient plus en état de leur réſiſter. Ils ſe tromperent, ils eſſayerent pendant deux jours d'entamer les Japonnois, & furent tou-

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

De J. C. 1592. De Syn Mu. 2252.

jours battus. Le troiſiéme jour les Chinois & les Tartares ſurvinrent ; les Japonnois étoient rentrez dans Péan, les Ennemis s'en approcherent, & ſe préſenterent de toutes parts pour l'eſcalader : ils avoient une très-nombreuſe Cavalerie, & leurs Cavaliers avoient des Armures de fer ſi fortes, que les meilleurs Sabres du Japon ne les pouvoient point entamer. D'ailleurs, la diſcipline étoit grande dans cette prodigieuſe Armée. Leurs Armes offenſives étoient l'Arc & la Fléche, la Lance & l'Epée ; mais leur plus grand avantage étoit d'être tout frais, & d'avoir affaire à des gens, qui depuis deux jours n'avoient pas eu un moment de relâche. Il falloit cependant vaincre ou périr ; & cette néceſſité donne à de braves gens, qui ont à ſoutenir une réputation acquiſe par des Victoires, une grande ſupériorité ſur un Ennemi, qu'ils ont déja battu. Le Grand Amiral ne voyant nulle apparence d'empêcher les Chinois d'entrer dans Péan, en avoit abandonné les Remparts, & s'étoit retranché au centre de la Ville : les

Alliez l'attaquerent envain dans ce retranchement tout un jour. Sur le soir Juquequi, ne pouvant espérer de l'y forcer, & ayant perdu un grand nombre de ses plus braves Soldats, fit sonner la retraite; mais les Japonnois ne purent souffrir qu'il se retirât en Bataille; ils le prirent en queuë, le menerent battant jusqu'à son Camp, & couvrirent toute la Campagne de Morts.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Après une si glorieuse journée, Tsucamidono faisant réflexion qu'il n'avoit presque plus un Soldat, qui ne fût, ou blessé, ou demi-mort de faim, & que pour peu que l'Ennemi s'opiniâtrât à l'attaquer, il ne pourroit éviter une entiere défaite, songea à quitter Péan, & à mener rafraîchir ses Troupes dans les Forts, qu'il avoit fait bâtir sur le chemin de Péan à la Capitale; mais, par un contre-tems, qui faillit à tout perdre, Joscimon Roi de Bungo, à qui il en avoit laissé le Commandement, avoit, sur une terreur panique, abandonné les deux plus proches de Péan; de sorte que le Grand Amiral, qui comptoit d'y faire reposer ses

De J. C. 1593. De Syn Mu 2253.

gens, fut ſurpris de n'y trouver, ni Troupes, ni proviſions, & la marche forcée, qu'il fut obligé de faire, pour gagner le troiſiéme, où Joſcimon s'etoit retiré, mit ſa petite Troupe dans l'état, qu'on peut imaginer; car ces Forts étoient tous à une journée de diſtance les uns des autres. Auſſi n'y a-t-il point de doute que, ſi les Alliez ſe fuſſent aviſez de les ſuivre, ce qui étoit aiſé, ſurtout aux Coréens, ils ne ſe ſeroit pas ſauvé un Japonnois, d'autant plus qu'on étoit en hyver, & que les neiges étoient fort hautes.

Dès que le Grand Amiral eut fait panſer les bleſſez dans le Fort, où il avoit rencontré le Roi de Bungo, il continua ſa route vers la Capitale du Royaume, où les autres Généraux ſe rendirent preſqu'en même tems. Nos Hiſtoires ne nous diſent rien des raiſons, qui les y obligerent; mais il y a bien de l'apparence que ce furent les maladies & la famine; le Pays étant ruiné partout; & les convois du Japon ne pouvant pas arriver juſqu'à eux. Ce qui eſt certain, c'eſt que l'Armée des

Confédérez s'en approcha dans le deſſein de les en chaſſer. A la premiere nouvelle de la marche des Alliez, Tſucamidono ſortit de la Ville avec ſes ſeules Troupes, & alla leur préſenter la Bataille, qu'ils accepterent. Elle fut très-ſanglante, & la Victoire ne ſe détermina pour aucun des deux Partis, chacun ſe retira dans ſes quartiers avec une très-grande perte; mais toute la gloire de cette Action fut pour les Japonnois, qui n'étant pas un contre dix, n'avoient pû être vaincus. Auſſi les Alliez tournerent-ils toutes leurs penſées vers la paix, & les Japonnois, qui ne reſpiroient plus qu'après leur Patrie, ne s'en éloignerent point.

De J.C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

§. V.

La paix se fait entre les Chinois & les Japonnois. Conditions du Traité. Précautions de l'Empereur pour conserver ses Conquêtes. Toronosüque est exilé, & le Roi de Bungo dépoüillé de ses Etats. L'Empereur fait désarmer les Chrétiens du Ximo. Dispute de Jean Rodriguez contre deux Bonzes, & ce qui en arrive. Le Gouverneur de Nangazaqui rend un service important aux Missionnaires.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

Les Préliminaires furent bientôt réglez : ils portoient que les Japonnois évacuëroient Sior, que toutes leurs Troupes se tiendroient dans les Places, qu'ils avoient fortifiées sur la Côte de la Mer ; que toute hostilité cesseroit de part & d'autre, & que deux Ambassadeurs iroient de la part du Roi de Corée conclure la paix aux conditions, qu'il plairoit à l'Empereur Japonnois de lui imposer. Peu de jours après les deux Ambassadeurs partirent pour le Japon, & Juquequi les accompagna jusqu'à Fusançay, où il les remit au Grand

Grand Amiral, qui les conduiſit à Nangoya. L'Empereur, ſur la nouvelle de la premiere Victoire remportée ſur les Chinois par Tſucamidono, & ſur la promeſſe, qu'avoit faite Juquequi d'une Ambaſſade de l'Empereur de la Chine, pour demander la paix, s'étoit flatté de demeurer Maître de la Corée, & ſur ce principe il avoit déja formé ſon Plan. Il avoit réſolu de peupler ce Royaume de Japonnois, d'en donner la moitié au Grand Amiral, & d'y envoyer les Princes Chrétiens du Ximo, avec le Roi de Naugato.

De J. C. 1593. — De Syn Mu. 2253.

Il y avoit bien à rabattre de ce Projet, mais ce n'étoit pas la faute du Général Japonnois, & Tayco-Sama eut aſſez d'équité pour en convenir; il fit à ce Grand Homme tout l'accuëil, qu'il méritoit, & il l'accompagna de bienfaits proportionnez à ſes ſervices. Il fit auſſi de fort beaux préſens aux Ambaſſadeurs Coréens, & tout le tems, qu'ils furent à Nangoya, il les régala ſplendidement. On convint enfin des conditions du Traité, qui furent ſignées. Les voici: 1°.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Des huit Provinces, qui compoſent le Royaume de Corée, cinq demeureront aux Japonnois. 2°. L'Empereur de la Chine donnera une de ſes Filles en mariage à l'Empereur du Japon. 3°. Le commerce interrompu depuis longtems entre la Chine & le Japon ſera rétabli; c'étoit les Chinois, qui avoient exclu les Marchands Japonnois de leurs Ports, parce que ceux-ci y commettoient beaucoup d'inſolences. 4°. Le Monarque Chinois payera à la Couronne du Japon un tribut annuel pour marquer, qu'il reconnoît ſa ſupériorité ſur la ſienne. Il eſt aſſez ſurprenant que des Ambaſſadeurs d'un Prince tributaire s'engageaſſent de la ſorte, auſſi ne furent-ils pas avoüez.

L'ancien Roi de Tamba Jean Naytadono, eut ordre de porter ce Traité à la Cour de la Chine, & comme Tayco-Sama ſe doutoit bien, qu'on y feroit difficulté de le ratifier, il fit paſſer en Corée environ cinquante mille hommes de Troupes fraîches, pour garder les Fortereſſes, que le Grand Amiral

avoit fait bâtir le long de la côte. Elles étoient au nombre de douze, & l'Empereur les pourvut abondamment de toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. Il ordonna en même tems aux autres Troupes, qui étoient en Corée de repasser la Mer, mais de lui faire auparavant raison d'un Seigneur Coréen proche Parent du Roi, qui tenoit une des plus fortes Places du Pays, & qui pendant toute la Guerre avoit extrêmement fatigué les Japonnois par les partis, qu'il avoit envoyez contre eux. Tout cela fut exécuté : le Coréen fut assiégé, sa Place prise, la Garnison passée au fil de l'Epée, & s'étant trouvé lui-même parmi les morts, sa tête fut portée à l'Empereur. Le Grand Amiral fut ensuite nommé Lieutenant Général en Corée. Tous les Princes Chrétiens eurent ordre d'y rester, & l'on soupçonna plus que jamais, que leur éloignement du Japon étoit entré pour beaucoup dans le dessein de cette Expédition.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Toronosuque, & le Roi de Bungo furent ensuite mandez à Nan-

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2.53.

goya. Le premier fut envoyé en exil ; le ſecond fut dépoüillé de ſes Etats, mis à la ſuite du Roi de Naugato l'ancien Ennemi de ſa Maiſon, & eut défenſe de garder plus de cinq Domeſtiques. Son Fils eut quelque tems après permiſſion d'avoir juſqu'à cinq cens hommes à ſon ſervice, & l'Empereur lui aſſigna ſur le Bungo des revenus ſuffiſans, pour ſoutenir ce reſte de l'ancienne ſplendeur de ſa Famille ; l'Hiſtoire ne parle plus de ce jeune Prince depuis ce tems-là. Tant d'infortunes tinrent lieu de quelque mérite à Joſcimon: ſes Sujets, dont il n'avoit jamais eu ni l'amour, ni l'eſtime, commencerent à le plaindre, d'autant plus qu'on leur donna des Gouverneurs, qui parurent s'être fait une Loi d'abolir la Religion Chrétienne dans ce Royaume, où elle étoit depuis tant d'années la dominante. Ils y entrerent comme dans un Pays de Conquête, & y firent des déſordres incroyables : rien ne fut épargné, ni le ſacré, ni le profane ; mais ce qui toucha juſqu'aux Infidéles mêmes, ce fut de voir preſque toute la Fa-

mille, Royale & tous ceux, qui lui étoient attachez par les liens les plus étroits du Sang, réduits à la mendicité, & obligez pour la plûpart d'aller chercher un asyle à Nangazaqui, où ils n'eurent plus d'autre ressource pour la vie, que les soins des Missionnaires, & la charité des Chrétiens. De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

La désolation n'étoit pas moins grande parmi les Fidéles du Ximo, & surtout dans la Principauté d'Omura, à Nangazaqui, & dans tous les lieux voisins de Nangoya. Un Seigneur Idolâtre ayant eu quelque démêlé avec des Particuliers, Habitans de Nangazaqui, & Chrétiens, ne trouva point de moyen plus efficace de s'en venger, qu'en avertissant l'Empereur, que l'exercice du Christianisme se faisoit toujours dans cette Ville avec autant d'éclat, même depuis la destruction de l'Eglise, & de la maison des Missionnaires, qu'avant les Edits de Sa Majesté. Il fit plus, & pour prendre ce Prince ombrageux par l'endroit, qui lui étoit le plus sensible, il lui dit, que les Chrétiens y faisoient de grands

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

amas d'Armes, & de munitions, & qu'assûrément ils étoient résolus de se défendre, si on entreprenoit de les inquiéter sur l'article de leur Religion. La simple accusation en cette matiere suffisoit pour persuader Tayco-Sama. Il commanda sur le champ qu'on désarmât tous les Chrétiens du Ximo, & il n'en excepta, que quelques personnes du premier rang : il ajoûta même qu'on ne fît point difficulté de tuer tous ceux, qui ne ne voudroient point rendre leurs Armes. On sçait combien les Japonnois sont délicats sur ce point, & les Fidéles du Japon n'ont peut-être jamais montré un attachement plus sincere à leur Religion, que par la patience, qu'ils firent paroître en cette rencontre.

La présence de l'Empereur à Nangoya produisit encore un autre effet bien triste pour toute cette Chrétienté. Comme ce Prince faisoit sans cesse construire des Bâtimens de transport, pour envoyer des provisions, des munitions, & des Troupes en Corée, il eut bientôt épuisé tous les bois des environs de ce Port,

& il fut obligé d'en envoyer couper dans le Pays d'Omura, où il y en avoit de très-beaux, & en grande quantité; de sorte que tous ces quartiers étoient sans cesse remplis des Officiers de ce Prince, la plûpart Idolâtres; de Soldats, & d'Ouvriers, & qu'il n'étoit presque plus possible aux Missionnaires d'y faire leurs fonctions, sans être tous les jours exposez à être découverts. Le Prince d'Omura étoit en Corée avec toute sa Noblesse, & c'étoit fait de cette Eglise, si la Providence ne lui eût ménagé une ressource dans la Princesse Magdeleine Mere du Prince & Veuve de Sumitanda. Cette Princesse avoit une maison dans un lieu fort retiré; elle la donna aux Jésuites, & pour conserver celle, que ces Peres avoient dans Omura, elle y alla loger elle-même. Quelques Seigneurs, qui avoient obtenu la permission de rester chez eux, suivirent son exemple, & par-là ces Religieux se virent en état de subvenir aux plus pressans besoins des Fidéles. Ils alloient même déguisez à Nangoya pour administrer les Sa-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

cremens aux Chrétiens, qui étoient dans l'Armée & à la Cour, & à ceux, qui ſous divers prétextes pouvoient obtenir la permiſſion d'y venir de Corée.

Jean Rodriguez, à qui la qualité d'Interprete de l'Empereur donnoit la liberté de paroître dans tous les lieux, où ſe trouvoit la Cour, ſervit fort utilement la Religion dans ces tems critiques; car comme on ne trouvoit point à redire qu'il eût avec lui un Compagnon, il facilita à pluſieurs les moyens de faire, juſques ſous les yeux du Prince, tout ce qui étoit de leur Miniſtere. D'ailleurs ce jeune Religieux ſe faiſoit extrémement aimer dans cette Cour, & la plûpart des Grands le voyoient avec plaiſir. Il avoit ſurtout gagné les bonnes graces de GIXASU (*a*) à qui Tayco-Sama avoit donné tout le Bandouë, & qui a été depuis ſi célebre ſous le nom de DAYSUSAMA; ce Prince joignoit beaucoup

(*a*) D'autres le nomment GEIAZO, GYAYASU, JEJAS, ONDOSCHIO; c'eſt le Chef de la Famille, qui régnoit encore ſur la fin du dernier ſiecle.

d'eſtime à l'amitié, dont il honoroit Rodriguez, & cette eſtime augmenta encore à l'occaſion, que je vais dire. Il y avoit à la Cour deux fameux Bonzes, qui ſervoient d'Interpretes à l'Empereur pour la Langue Chinoiſe. Un jour que le Roi de Bandouë s'entretenoit avec eux, le diſcours tomba ſur la Providence, & les Bonzes ſoutinrent que les Dieux ne ſe méloient point du tout de ce qui regardoit les hommes ; Gixaſu, qui n'étoit pas fort en état de répondre aux raiſons, qu'ils apportoient, pour appuyer une ſi étrange Doctrine, fit appeller Rodriguez, & le mit aux priſes avec les deux Docteurs : le jeune Religieux ne refuſa point d'entrer en lice, & il réfuta ſi ſolidement toutes les preuves de ſes Adverſaires, que forcez dans tous leurs retranchemens, ils ſe virent réduits à dire : » c'eſt la doc-» trine de Xaca, elle eſt en termes » exprès dans ſes Livres, s'il nous » trompe, ce n'eſt pas notre faute, » nous ne ſçavons, que ce qu'il nous » a appris. « Cette réponſe fit beaucoup rire le Roi ; il publia partout la

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

victoire du Missionnaire, & dit assez haut, qu'il n'avoit jamais mieux senti la supériorité de la Religion Chrétienne sur les Sectes des Bonzes; il étoit néanmoins lui-même dans les principes, que Rodriguez venoit de réfuter si solidement, & il n'en eut jamais d'autres, ou du moins il les suivit toujours dans la pratique.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Quelque tems après le grand Navire du Commerce, qui venoit tous les ans au Japon, étant arrivé, Terazaba Gouverneur de Nangazaqui rendit un grand service aux Missionnaires. Ce Seigneur, après avoir reconnu la fausseté des accusations, que les Espagnols avoient formées contre les Missionnaires, avoit admiré la patience, & la modération de ces Peres, qui avoient vû renverser leur Maison & leur Eglise, sans dire un seul mot, & sans recriminer contre leurs calomniateurs, & il cherchoit une occasion de les servir. Il représenta à l'Empereur, que si Sa Majesté vouloit maintenir le commerce des Portugais, il étoit nécessaire de leur laisser quelques Religieux; outre que ceux-ci, par

l'autorité, que leur caractere leur donnoit sur ces Marchands, les contenoient dans l'ordre, appaisoient leurs querelles, vuidoient leurs différens, & les empêchoient de faire la moindre injustice dans leur négoce. Ce discours ne fut point relevé, mais au bout de quelques jours Terazaba ayant trouvé Tayco-Sama en assez bonne humeur, lui dit que Sa Majesté avoit permis aux Peres de la Compagnie de rester à Nangazaqui au nombre de douze; qu'on ne pouvoit pas se comporter plus sagement, qu'ils faisoient, mais que n'ayant plus de Maison, ils étoient réduits à loger à l'Hôpital, où ils souffroient beaucoup; qu'il ne voyoit aucun inconvénient à leur permettre de rebâtir leur Maison, & qu'on ne pouvoit gueres refuser aux Portugais la liberté d'avoir une Eglise, pour y satisfaire aux devoirs de leur Religion. L'Empereur l'écouta fort tranquillement, goûta ses raisons, & lui permit de faire ce qu'il souhaitoit. L'Eglise & la Maison furent bientôt sur pied, & le Gouverneur de Nangazaqui en

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

De J. C. 1593. ayant rendu compte au Monarque; lui fit encore agréer, que le Capitaine du Navire Portugais, & le Pere PASIO vinſſent lui en faire leurs remercimens. Tayco-Sama les reçut bien, & après leur avoir fait préſenter du Thé, il les renvoya pleins d'eſpérance de pouvoir un jour diſſiper tous ſes ombrages. Au reſte l'Empereur avoit enfin mis en ſa main la ville de Nangazaqui, & en avoit fait une Ville Impériale, mais je n'ai pû trouver au juſte en quel tems; il y a bien de l'apparence que ce fut à l'occaſion de la guerre de Corée.

De Syn Mu. 225

La Chrétienté d'Arima n'étoit pas à beaucoup près auſſi tranquille; l'Edit, qui ordonnoit de déſarmer les Chrétiens, y avoit été exécuté avec la derniere rigueur, & celui qui en avoit été chargé, avoit fait entendre, qu'il ſçavoit qu'on retenoit dans le Pays un grand nombre de Miſſionnaires, qu'il les connoiſſoit tous par leurs noms, qu'il étoit inſtruit des lieux, où ils ſe retiroient, & qu'il en informeroit l'Empereur. On étoit d'autant plus perſuadé, qu'il effectueroit ſes menaces, qu'il

y entroit un peu de jalousie contre le Roi d'Arima, lequel s'étoit fait beaucoup d'honneur dans la Guerre de Corée, mais un Oncle de ce Prince, qui gouvernoit le Royaume dans son absence, l'appaisa par des présens, & cet orage se dissipa. Le Séminaire étoit toujours à Fakirao, & il n'avoit jamais été plus florissant, non plus que le College, & le Noviciat, qui étoient dans l'Isle d'Amacusa. Cette Isle étoit toute Chrétienne, & fort tranquille, tant parce qu'elle étoit plus éloignée de la Cour, & de l'Armée, que parce que le Grand Amiral y avoit beaucoup d'autorité, en qualité de Seigneur Suzerain, & que personne n'osoit rien faire, qui pût chagriner ce Général dans le haut point de gloire & de crédit, où ses grandes actions l'avoient mis.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

§. VI.

Déſolation des Chrétiens dans le Bungo. Mort Chrétienne du Roi de Fiunga & du Prince ſon Frere. Quatre Miſſionnaires empoiſonnez dans le Firando. Mort du Gouverneur de Sacay. Son ſecond Fils obtient le Gouvernement, & ce que l'Empereur lui dit à ce ſujet. Calomnies ſuſcitées aux Jéſuites. Le Pere Valegnani propoſe d'appeller d'autres Religieux au Japon. Edit du Roi d'Eſpagne confirmé par un Bref du Pape & par la Cour d'Eſpagne.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Il s'en falloit bien que les Chrétiens du Bungo joüiſſent de la même tranquillité, mais malgré la perſécution, que leur ſuſciterent les Gouverneurs, à qui Tayco-Sama avoit confié ce Royaume, ils demeurerent fidéles au vrai Dieu, qu'ils adoroient, & leur vertu adoucit leurs Tyrans. Un d'entr'eux ayant ſçu que la Reine Julie Veuve du Roi Civan, étoit dans le Royaume de Naugato avec une de ſes Filles, & que ces Princeſſes manquoient de tout, il

leur fit dire, qu'elles pouvoient revenir chez elles, & qu'il auroit ſoin, qu'elles y vécuſſent en perſonnes de leur rang. Le vertueux Leon Gouverneur de Nocen, & quelques autres Gentilshommes Chrétiens éprouverent les mêmes effets de l'eſtime, que ce Seigneur avoit conçuë, pour leur Religion. Scingandono, qui étoit en Corée, n'eut pas plutôt appris la miſere, où ſa Famille étoit réduite, qu'il demanda la permiſſion de repaſſer la Mer; pour tâcher de leur procurer quelque ſoulagement, & il la conduiſit dans la partie du Fingo, qui obéïſſoit au Grand Amiral, où par les bons ordres, que ce Prince y envoya, ces illuſtres Exilez ne manquerent de rien.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Barthelemi Roi de Fiunga, & le Prince Jerôme ſon Frere étoient auſſi en Corée, ils y tomberent malades l'un & l'autre; s'étant embarquez pour aller reprendre leur air natal au Japon, le premier mourut preſque en débarquant, dans l'Iſle de Zeuxima, & le ſecond peu de tems après dans le Naugato. Leur

De J. C. 1592.

De Syn Mu. 2252.

mort fut auſſi ſainte que leur vie avoit été innocente, mais ils laiſſerent leurs Familles, & leurs Sujets Chrétiens dans une grande déſolation. Elle n'étoit pas moindre dans le Firando; la Princeſſe Mancie Fille de Sumitanda, dont nous avons vû, il n'y a pas longtems la ferveur, avoit aſſez réüſſi à gagner le cœur de ſon Mari, qui étoit héritier de cette Couronne, & ce jeune Prince donnoit même quelque eſpérance de ſe faire Chrétien. Pendant qu'il étoit en Corée, un Fils unique, qu'il avoit, tomba dangereuſement malade; la Princeſſe le croyant prêt de mourir, le fit baptiſer en ſecret, & il guérit ſur le champ. Mais le Roi ne changeoit point de ſentiment à l'égard des Fidéles; il ne les perſécutoit pourtant pas ouvertement, mais les Seigneurs de ſa Cour croyant lui faire plaiſir en délivrant ſon Royaume des Miſſionnaires, en empoiſonnerent deux, dont l'un étoit Eſpagnol, & ſe nommoit le Pere François CARRION, l'autre appellé le Pere Theodore MANTELS (*a*) étoit de Liége: le pre-

(*a*) Ou MARTEL.

mier mourut ſur le champ, & le ſecond, qui étoit plus robuſte, tomba dans une langueur accompagnée de douleurs très-aiguës, dont il mourut à Malaca après trois ans de ſouffrances. Cela n'empêcha point le Pere George CARAVAJAL Portugais & le Pere Joſeph FURNALETTI Vénitien, d'aller prendre leur place dans le Firando, mais ils eurent bientôt le même ſort, que leurs Prédéceſſeurs, & ce Royaume demeura quelque tems ſans Miſſionnaires. Le Pere de Guzman raconte la choſe de maniere à faire croire, qu'ils moururent tous quatre ſur le champ, & ajoûte, qu'on reconnut qu'ils avoient éré empoiſonnez, parce qu'après leur mort ils jetterent quantité de ſang, effet ordinaire d'une ſorte de poiſon, qui eſt en uſage dans le Pays. Cependant il paroît certain que le Pere Mantels eſt mort à Malaca.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que mourut à Méaco Joachim Riuſa Pere du Grand Amiral, & Gouverneur de Sacai. L'Empereur qui l'eſtimoit beaucoup, l'avoit me-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

né avec lui à Nangoya, l'avoit fait ſon Tréſorier Général, & avoit mis, pour commander à Sacai en ſon abſence ſon Fils aîné, qui avoit reçu au Baptéme le nom de Benoît. Riuſa, qui avoit plus de ſoixante & dix ans, ne put longtems ſoutenir la fatigue, que lui donnoit l'exercice de ſa nouvelle Charge; il tomba malade & obtint la permiſſion de retourner à Sacai, où ſon mal étant devenu extrême, il craignit qu'on ne lui fît des obſeques à la maniere des Idolâtres; il ſe fit tranſporter à Méaco, & envoya prier le Pere Gnecchi de le venir trouver. Le Pere qui étoit à Nangazaqui, partit ſur le champ, mais il ne trouva plus le Gouverneur, qui étoit mort quelques jours auparavant, & avoit été enterré ſecrettement, ainſi qu'il l'avoit ordonné. Benoît ſe rendit auſſitôt à Nangoya, pour apprendre cette nouvelle à l'Empereur, qui lui donna le Gouvernement de Sacai, & lui dit ces paroles, qui font bien voir que ce Prince avoit dans le fonds une grande eſtime du Chriſtianiſme : » Souvenez-vous que

» vous êtes Chrétien, & que votre
» Religion vous ordonne de ſervir
» fidélement votre Empereur.

De J. C. 1593.

Mais tandis que Tayco-Sama modérant ſes premiers tranſports, donnoit moyen aux Miſſionnaires de reſpirer & de continuer partout l'exercice des fonctions de leur Miniſtere, les Philippines & la nouvelle Eſpagne retentiſſoient des calomnies, qu'on ſuſcitoit à ces Religieux. Il falloit ſans doute, que la vertu de ces hommes Apoſtoliques, pour les mettre en état de ſoutenir les combats, qui devoient bientôt leur être livrez pour la Foi, fût éprouvée de toutes les manieres. La plus ſenſible de toutes les épreuves, celle qui vient des faux Freres, leur avoit juſques-là manquée, & Dieu ne voulut pas, qu'ils fuſſent privez d'une ſi précieuſe portion de ſa Croix. Elle ne leur vint pourtant pas du dedans; graces au Seigneur il n'y avoit aucune diviſion parmi eux; mais tous les Religieux ne devroient compoſer qu'une même Famille, & les Jéſuites n'avoient donné lieu à aucun de rompre une

De Syn Mu. 1253.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2233.

union si néceſſaire entre des perſonnes, qui doivent tendre au même but. Ils avoient cependant des Ennemis parmi ceux, qu'ils croyoient pouvoir regarder comme leurs Freres, & ils eurent même à eſſuyer ce qu'il y a de plus ſenſible dans cette ſorte de perſécution, dont l'Apôtre des Nations ne fut pas exempt dans les plus beaux jours du Chriſtianiſme ; des Saints mêmes s'étant laiſſé prévenir contre eux au point de ne pouvoir être déſabuſez, & de croire qu'ils rendroient un grand ſervice à la Religion en les faiſant paſſer pour des hommes ſans conſcience, & coupables de la plus indigne prévarication. Mais avant que d'entrer dans le récit de ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, il faut remonter à la ſource d'un des plus grands ſcandales qu'ait peut-être jamais ſouffert l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & dont elle a reçu une playe, qui n'eſt pas encore fermée.

En 1519. le Pere Alexandre Valegnani étant allé au Japon, ainſi que nous avons vû, en qualité de Viſiteur, ne put voir ſans un extrême

déplaiſir un grand nombre d'Egliſes ſans Miſſionnaires, & chercha tous les moyens de remédier à un ſi grand mal. Après y avoir longtems penſé, il propoſa aux Supérieurs de la Miſſion, & aux plus anciens Ouvriers, d'appeller à leur ſecours quelques Religieux des autres Ordres, puiſque la Compagnie n'étoit pas en état de fournir au Japon un plus grand nombre de Sujets. Les ſentimens furent partagez, & l'on convint de renvoyer la déciſion d'une affaire ſi délicate au Pere Aquaviva Général de la Compagnie. Le Pere Valegnani lui en écrivit, & le Pere Aquaviva, après avoir examiné les raiſons de part & d'autre, crut que le plus ſage étoit de remettre le tout au jugement du Souverain Pontife, qui étoit alors Gregoire XIII. & du Cardinal Henri Roi de Portugal. Il en parla au premier, il en écrivit au ſecond; & celui-ci étant mort ſur ces entrefaites, Philippe II. qui lui ſuccéda, mit l'affaire en délibération dans ſon Conſeil. Elle y fut longtems diſcutée, & il fut enfin conclu tout d'une voix, non ſeule-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

ment, que les Jéſuites du Japon ne devoient point appeller d'autres Religieux, pour partager avec eux leurs travaux Apoſtoliques dans cet Empire, mais qu'il ne falloit pas même ſouffrir, qu'il y allât d'autres Prêtres, ni d'autres Religieux, que les Jéſuites.

Le Pape fut de même avis, & jugea la choſe ſi importante, que le vingt-huit de Janvier de l'année 1585. deux mois avant l'arrivée des Ambaſſadeurs Japonnois à Rome, il fit expédier une Bulle, dont voici ce qui fait le plus à notre ſujet.

» (a) Quoique ce Pays ſoit fort » étendu, & qu'on y ait beſoin d'un » grand nombre, ou, pour parler » plus juſte, d'un très-grand nom-

(a) *Etſi Regio illa latiſſima ſit, & magno, vel potiùs maximo Operariorum numero egeat; tamen, quia utilitas operis non tam in Operariorum multitudine, quàm in agendi & docendi modo, & ingeniorum Gentis illius agnitione conſiſtit, ideò magna adhibenda eſt cautio, ne permittantur illuc homines novi & incerti pervenire, ex quorum novitate & varietate talis oriatur admiratio, quæ inſuetis noxia ſit & periculoſa, ac Dei opus impedire vel perturbare poſſit. Proindè conſiderantes nullos hactenùs Sacerdotes, præter quàm Societatis* JESU, *ad Regna & inſulas Japonicas pene-*

» bre d'Ouvriers, néanmoins, com- De J. C. 1593.
» me le bien, qu'on y peut faire, De Syn Mu. 2253.
» dépend beaucoup moins de la
» multitude des Miniſtres de l'E-
» vangile, que de la maniere d'agir
» avec ces Peuples, de la façon de
» les inſtruire, & de la connoiſſan-

traſſe, & eos ſolos Nationibus illis Chriſtianæ Fidei ſuſcipiendæ autores, præceptores, ac velut parentes fuiſſe, ac viciſſim illos Societati, ipſiuſque hominibus ſingularem quamdam fidem, pietatem ac reverentiam tribuiſſe: propterea Nos, cupientes hanc conjunctionem & amoris caritatiſque vinculum ad majorem ſalutis eorum profectum ſolidum & incorruptum manere, motu proprio, ex certâque ſcientiâ noſtrâ omnibus Patriarchis, Archiepiſcopis, & Epiſcopis, etiàmque Provinciæ Chinæ & Japonis ſub Interdicti Eccleſiaſtici, & ſuſpenſionis ab ingreſſu Eccleſiæ, & Pontificalium exercitionis; aliis verò Sacerdotibus & Clericis, Miniſtriſque Eccleſiaſticis, Sæcularibus & Regularibus cujuſcumque ſtatûs, ordinis & conditionis exiſtentibus, exceptis Societatis JESU *Religioſis, ſub excommunicationis majoris, à quâ, niſi à Romano Pontifice, vel in articulo mortis, abſolvi nequeant, pœnis ipſo facto incurrendis, interdicimus ac prohibemus, ne ad Inſulas Regnaque Japonica Evangelii prædicandi, ac Doctrinam Chriſtianam docendi, aut Sacramenta miniſtrandi, aliave Munia Eccleſiaſtica, ſine noſtrâ, aut Sedis Apoſtolicæ expreſſâ licentiâ proficiſci audeant*, &c.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

» ce du génie de la Nation ; il faut
» apporter un très-grand ſoin, pour
» ne point permettre à des Perſon-
» nes, auſquelles ces Inſulaires ne
» ſeroient point accoûtumez, de
» s'introduire parmi eux, parce que
» cette nouveauté, & cette varieté,
» qui les ſurprendroient, pourroient
» produire dans leur eſprit un mau-
» vais effet, & empêcher peut-être,
» ou du moins troubler l'œuvre de
» Dieu. Faiſant donc réflexion, que
» juſqu'à préſent aucun Prêtre, ſi ce
» n'eſt ceux de la Compagnie de
» JESUS, n'a pénétré aux Iſles &
» Royaumes du Japon ; que ces Re-
» ligieux ſeuls ont inſtruit les Ja-
» ponnois de nos ſacrez Myſteres,
» & les ont engagez à faire profeſ-
» ſion du Chriſtianiſme ; qu'ils ſont
» les Maîtres, & en quelque ſorte
» les Peres de ces nouveaux Fidéles,
» qui de leur part ont beaucoup
» d'attachement, de reſpect, & d'a-
» mour pour la Societé, & pour
» tous ceux, qui en ſont les Mem-
» bres : Nous, qui déſirons que cet-
» te bonne intelligence, & ce lien
» d'amour & de charité ſoit dura-

ble,

» ble, & ne reçoive aucune atteinte, & n'ayant en vûë, que le ſalut éternel de cette Nation ; de » notre propre mouvement, & de » notre ſcience certaine, défendons » à tous Patriarches, Archevêques, » & Evêques, même à ceux des Provinces de la Chine, & du Japon, » (*a*) ſous peine d'Interdit Eccléſiaſtique, de Suſpenſe de l'entrée » de l'Egliſe, & de l'exercice des » Fonctions Pontificales, & aux autres Prêtres, Clercs & Miniſtres » Eccléſiaſtiques tant Séculiers, que » Réguliers, excepté aux Religieux » de la Compagnie de JESUS, ſous » peine d'Excommunication Majeure; Cenſures, dont on ne pourra être abſous, que par le Saint » Siége, ſi ce n'eſt à l'article de la

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

(*a*) Il n'y avoit point encore en ce tems-là d'Evêque, qui portât le Titre d'Evêque du Japon, Dom MELCHIOR CARNERO, qui avoit porté ce Titre, étant mort; mais le Saint Pere uſe de ce terme à cauſe des prétentions des Archevêques de Goa & des Maniles ſur la Juriſdiction de cette Egliſe, & parce que ces Prélats & l'Evêque de la Chine réſidant à Macao, auroient pû ſuppoſer que cette Bulle ne les regardoit pas.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

» mort, & le tout encouru par le » ſeul Fait, d'oſer ſe tranſporter aux » Iſles & Royaumes du Japon, pour » y prêcher l'Evangile, ou pour y » enſeigner la Doctrine Chrétienne, » y adminiſtrer les Sacremens, ou » y exercer aucune Fonction Eccléſiaſtique, ſans une Permiſſion expreſſe de Nous, ou du Saint Siége Apoſtolique, &c.

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur ce qui a donné occaſion à ce Bref, qu'on pourroit peut-être juger avoir été ſollicité par les Jéſuites, s'il étoit permis de penſer qu'un Souverain Pontife, & ſurtout un auſſi grand Homme, que Grégoire XIII. eût été capable de faire ſervir l'Autorité, dont il étoit revêtu, à ſatisfaire une jalouſie auſſi mal placée, que l'auroit été celle de ces Religieux. Mais il ne ſera pas hors de propos d'ajoûter ici, que ce n'eſt pas dans ces derniers ſiécles, qu'on a commencé de regarder l'uniformité de conduite entre les Miſſionnaires, comme une des choſes les plus néceſſaires dans une Chrétienté naiſſante. Or l'expérience de tous les

tems a dû nous apprendre, que cette uniformité eſt preſque impraticable entre les Perſonnes, qui ſuivent des Inſtituts différens, quoiqu'ils ayent dans le fonds la même fin, parce qu'ils ne s'accordent pas ſur les moyens, & que chacun eſt fort éloigné de ſe relâcher ſur ſes vûës particulieres. On peut voir dans le troiſiéme Canon *Deus qui, de vita & honeſtate Clericorum*, que le Pape Innocent III. un des plus ſages & des plus ſçavans Pontifes, qui ayent gouverné l'Egliſe, porta en cette matiere la précaution ſi loin, qu'ayant appris qu'il y avoit en LIVONIE des Moines de différens Ordres, qui y prêchoient l'Evangile, il ordonna que tous priſſent le même Habit, & vêcuſſent de la même maniere ; & l'on peut bien juger qu'il croyoit encore plus eſſentiel, que tous agiſſent par le même eſprit : ce que Gregoire XIII. n'étoit pas aſſûré de voir arriver dans le Japon, s'il y laiſſoit aller divers Ordres Religieux, & ce qui n'arriva pas en effet, quand, malgré ſes précautions, cette varieté y eut été introduite.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Ce Pontife & le Conſeil du Roi Catholique étoient d'ailleurs fort perſuadez, que les bénédictions, que Dieu répandoit ſur les travaux des Miſſionnaires du Japon, étoient bien autant dûës aux ſages ménagemens, dont ils uſoient à l'égard d'un Peuple difficile, & de ſes Empereurs naturellement ombrageux, clairvoyans, & d'une extrême attention ſur toutes les démarches des Etrangers, qu'à leur zele, & à leur courage; & il n'y a pas lieu de douter que Gregoire XIII. n'eût encore devant les yeux cette belle Maxime, que Saint Paul ſe faiſoit gloire de ſuivre, lorſqu'il diſoit, (*a*) qu'il avoit toujours pris à tâche de ne point prêcher l'Evangile dans les lieux, où le Nom de Jeſus-Chriſt étoit déja connu, de peur de bâtir ſur le fondement d'autrui, & afin, que le Sauveur du monde fût annoncé à un plus grand nombre de

(a) *Sic enim prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus eſt Chriſtus, ne ſuper alienum fundamentum ædificarem, ſed, ſicut ſcriptum eſt, quibus non eſt nunciatum de eo, videbunt; & qui non audierunt, intelligent.* Rom. 15. 20, 21.

Nations. En effet, quoique les Jéſuites, par la démarche qu'ils avoient faite de demander du ſecours, euſſent bien voulu renoncer au droit, que ſembloit leur donner la premiere de ces deux Regles, que l'Apôtre s'étoit preſcrites; le Pape touché de la ſeconde, agiſſoit ſans doute en Pere commun, en fermant la porte du Japon à un très-grand nombre d'excellens Ouvriers, pour les obliger de ſe répandre dans d'autres Régions, qui leur offroient des moiſſons mûres & abondantes; & toutes choſes n'en auroient-elles pas été mieux en toutes manieres, ſi on s'en étoit tenu à ce qu'il avoit ſi ſagement réglé?

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

§. VII.

Diligences du Roi d'Eſpagne, pour faire publier & exécuter le Bref du Pape. Calomnies des Eſpagnols contre les Miſſionnaires, & les Chrétiens du Japon. Nouvelle fourberie de Faranda. Il trompe les Peres de Saint François. Le Gouverneur des Philippines envoye quatre de ces Religieux au Japon. Ils ſont admis à l'Audience de l'Empereur, qui leur permet d'aller à Méaco. Ils y exercent publiquement toutes leurs Fonctions.

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Roi d'Eſpagne n'eut pas plutôt reçu le Bref de Grégoire XIII. ſi conforme à ce qu'il avoit déja jugé lui-même, qu'il l'envoya au Vice-Roi des Indes, Dom Edoüard de Menezez, lui enjoignant très-expreſſément de tenir la main à ce qu'il fût exécuté dans toute ſa rigueur. Le Vice-Roi obéït, il fit faire des Copies du Bref, & les envoya, ſans perdre de tems, à l'Evêque de la Chine, au Capitaine-Major de Ma-

cao, & au Gouverneur des Philippines. L'Evêque, & le Capitaine-Major s'y conformerent ſans peine, & ne trouverent aucune réſiſtance de la part des Portugais, qui ne demandoient pas mieux, que de voir les choſes demeurer ſur le pied, où elles étoient depuis l'établiſſement de leur Commerce au Japon ; mais il n'en fut pas de même aux Philippines. On ne croiroit pas juſqu'à quel point ce Bref y aigrit les eſprits contre les Jéſuites. Un Religieux eut même la hardieſſe de dire publiquement, qu'il iroit au Japon malgré le Pape & le Roi d'Eſpagne. Il eſt vrai, que ſes Superieurs le déſavoüerent & le punirent ; mais la nouvelle des premiers Edits de Tayco-Sama contre la Religion Chrétienne étant arrivée ſur ces entrefaites à Manile, on vit paroître auſſitôt une Relation adreſſée au Roi Catholique, & au Conſeil des Indes, dont voici la ſubſtance.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Elle portoit que de tant de milliers de Chrétiens, qu'on avoit vûs au Japon, ſix ſeulement étoient reſtez fermes dans la Foi ; que de ces

De J. C. 1593.

De Syn Mu 1253.

ſix, deux avoient paſſé par le tranchant de l'épée, & deux autres avoient été bannis ; ainſi, qu'il n'en reſtoit plus que deux. On n'épargnoit pas même les cendres des Morts, & l'on reſſuſcitoit le Saint Roi de Bungo, François Civan, pour lui faire donner à ces nouveaux Fidéles l'exemple d'apoſtaſier. On ajoûtoit, que toutes les Egliſes avoient été brûlées, & que tous les Miſſionnaires étoient en fuite, partie aux Indes, & partie à la Chine ; que s'il en étoit reſté quelques-uns au Japon, ils y étoient tellement traveſtis, & s'y tenoient tellement cachez, qu'il valoit autant, qu'ils n'y fuſſent pas ; en un mot, qu'il n'étoit plus queſtion de Chriſtianiſme dans ces Iſles. Toutes ces choſes ſe débitoient avec tant d'aſſûrance, qu'il ne venoit dans l'eſprit à perſonne de les révoquer en doute ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ces bruits n'avoient point d'autre fondement, que l'autorité d'un Canarin, qui avoit été Catéchiſte au Japon, & qu'on en avoit chaſſé pour ſes crimes ; témoignage,

qui devoit être d'autant plus ſuſpect, quand même on auroit ignoré l'avanture de ce Malheureux, que les Canarins étoient en ce tems-là fort décriez pour leurs menſonges, & que par une Loi expreſſe il étoit défendu aux Indes de recevoir leur jurement en Juſtice, quand il s'agiſſoit d'un intérêt, dont la valeur excédoit trois écus.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Les choſes en étoient là, lorſque Faranda vint à Manile, & y noüa l'intrigue, dont nous avons parlé. Ce Scélerat étoit retourné aux Philippines peu de tems après, que les Envoyez de Dom Gomez Perez de Marinas furent partis du Japon, & ayant appris le malheur, qu'ils avoient eu de périr en chemin, il ſe porta pour Ambaſſadeur de Tayco-Sama. On lui demanda ſes Lettres de Créance, mais il répondit, qu'ils les avoit confiées au Pere Cobos : du reſte il aſſûra au Gouverneur, que l'Empereur avoit très-bien reçû ce Religieux & ſon Aſſocié, & continua à joüer le double perſonnage, qui juſques-là lui avoit ſi bien réüſſi. Dom Gomez ne laiſſa

De J. C. 1593. point d'avoir quelque vent de la réponſe, que l'Empereur du Japon avoit faite à ſes Envoyez; mais comme il ne voyoit pas encore bien clair dans cette affaire, il prit le parti de diſſimuler, & de gagner du tems. Cette conduite n'accommodoit point Faranda, il cherchoit des Perſonnes, qui puſſent l'appuyer auprès du Gouverneur, & qui ne fuſſent pas en garde contre ſes intrigues; & il ne les chercha pas longtems.

De Syn Mu. 2253.

Il alla trouver les Peres de Saint François, de la Réforme de Saint Pierre d'Alcantara; & comme il avoit apparemment pénétré la diſpoſition, où étoient la plûpart des eſprits à l'égard des Jéſuites du Japon, il compoſa un Mémoire des choſes, pour leſquelles il prétendoit que l'Empereur l'avoit envoyé, & dont les principaux Articles étoient, que ce Prince vouloit vivre en bonne intelligence avec les Eſpagnols des Philippines; que Sa Majeſté deſiroit d'établir le Commerce entre eux & ſes Sujets, & qu'elle demandoit des Peres Franciſcains Réfor-

mez, dont on lui avoit extrêmement vanté la Sainteté, & le mépris, qu'ils faiſoient des choſes de la terre. Il communiqua ce Mémoire à ces Peres, & voyant qu'ils donnoient dans le piége, il préſenta ſon Mémoire au Gouverneur. Dom Gomez ne ſçavoit trop que penſer, & ſe défioit beaucoup de la ſincérité de Faranda; mais les Franciſcains, s'ils ne calmerent pas entierement ſes ſoupçons, le déterminerent du moins à faire encore pour s'éclaircir la même manœuvre, qu'il avoit déja faite, & à écrire de nouveau à l'Empereur.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

Ils avoient en cela un intérêt, qui venoit d'un bon zele, & Dom Gomez en avoit un autre. Les premiers avoient une paſſion extrême d'aller prêcher l'Evangile aux Japonnois, & croyoient qu'il étoit abſolument néceſſaire de courir au ſecours de cette Egliſe déſolée: car quoique, ſelon toutes les apparences, on eût été un peu déſabuſé aux Philippines de la prétenduë fuite des Miſſionnaires du Japon, & de cette Apoſtaſie générale des Japonnois,

De J. C. 1593. De Syn Mu. 2253.

qu'on avoit publiée partout avec tant d'affectation, bien des Gens étoient encore convaincus, que cette Miſſion étoit dans un état déplorable, & que le mal demandoit un prompt remede. Dom Gomez de ſon côté cherchoit toujours l'occaſion de lier le Commerce avec le Japon, & il étoit fort perſuadé que pour y réüſſir, il falloit introduire dans ces Iſles d'autres Ouvriers Apoſtoliques, que les Jéſuites, trop attachez, ainſi qu'il le croyoit, aux Portugais, & trop intéreſſez à y maintenir, autant qu'il dépendroit d'eux, le Commerce excluſif de cette Nation.

Il prit donc enfin ſon parti, & chargea de ſa Lettre le Pere PIERRE BAPTISTE Commiſſaire des Peres de Saint François, lequel ſe fit accompagner de trois autres Religieux de ſon Ordre; & il lui donna pour Adjoint un Gentilhomme nommé PERO GONZALEZ DE CARAVAJAL. Un Auteur Franciſcain aſſûre que le Pere Baptiſte n'accepta cette Commiſſion, qu'après avoir conſulté un grand nombre de Théo-

logiens, pour mettre sa conscience en sûreté au sujet du Bref de Grégoire XIII. & que tous lui répondirent unanimement, non seulement qu'il pouvoit, mais qu'il devoit même aller au secours de l'Eglise du Japon ; d'autant plus, que son Ordre avoit reçu depuis peu un autre Bref de Sixte V. postérieur à celui de Grégoire, & en vertu duquel tous les Franciscains pouvoient aller librement prêcher l'Evangile dans toutes les Indes. (a) Ces Députez partirent donc de Manile le vingtiéme de Mai 1593. & Faranda s'embarqua avec eux : ils firent heureusement le Trajet, & prirent terre au Port de Firando, d'où la nouvelle en étant venuë à Nangazaqui, le Pere Gomez Vice-Provincial, qui y faisoit sa résidence, leur envoya un de ses Religieux, pour les complimenter, & leur offrir tout ce qui pouvoit dépendre de lui. Il y joignit ce qu'il put ramasser de rafraîchissemens, les invita à venir se re-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

(a) On comprenoit ordinairement sous le nom des *Indes* tout ce qui est à l'Orient & au Midi du Fleuve *Indus*.

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

poſer dans ſa Maiſon, & manda de toutes parts aux autres Jéſuites, qui pouvoient ſe rencontrer ſur leur route, de leur rendre tous les ſervices poſſibles.

De Firando, les Députez ſe rendirent à Nangoya, où ils arriverent au mois d'Août, ayant paſſé par Nangazaqui, où ils s'arrêterent plus d'un mois. Ils trouverent Faxegava à Nangoya, & ce Seigneur s'étant abouché avec Faranda, qui ne les quittoit point, concerta avec lui la maniere de les joüer, comme il avoit fait le Pere Dominicain, & ſon Adjoint. Il leur obtint enſuite une Audience de l'Empereur, à qui ils firent d'aſſez beaux Préſens, & qui les reçut d'abord avec un air aſſez affable ; mais quand il vit qu'ils n'étoient point chargez de lui faire les Soumiſſions du Gouverneur des Philippines, & que Dom Gomez ſe retranchoit toujours ſur ce qu'il n'avoit point reçu ſes Lettres, il s'emporta beaucoup ; & tout ce que leurs Introducteurs purent faire par le tour, qu'ils donnerent à la Lettre du Gouverneur, ce fut d'arrêter

effet de ſon indignation. Il s'appaiſa enfin ſur les aſſûrances, que le Pere Baptiſte, mal conſeillé par ſes faux Amis, lui donna, que le Gouverneur vouloit que les Eſpagnols, ſi Sa Majeſté leur permettoit de trafiquer au Japon, lui fuſſent ſoumis comme des Enfans à leur Pere; ajoûtant néanmoins, que pour ce qui regardoit l'Hommage, il ne pouvoit le lui rendre, ſans en avoir eu l'agrément du Roi d'Eſpagne ſon Souverain. A cela l'Empereur répondit que la Lettre, qui avoit été renduë à Dom Gomez, étoit de lui, qu'il trouvoit très-mauvais, que ce Gouverneur eût différé ſi longtems à le reconnoître pour ſon Souverain; qu'il devoit lui ſçavoir bon gré de n'avoir pas envoyé ſon invincible Armée aux Philippines, pour les ſubjuguer, comme elle avoit fait la Corée, & qu'il ne vouloit plus entendre parler de retardement. De J. C. 1593. De Syn Mn. 2253.

Le Pere Commiſſaire, à qui Faxegava n'avoit pas expliqué fidélement le Diſcours du Prince, prit alors la parole, & dit à l'Empereur, qu'il alloit faire ſçavoir au Gouver-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 2253.

neur ſes intentions, & qu'en attendant ſa Réponſe, il s'offroit à demeurer au Japon en ôtage avec ſes Religieux. Tayco-Sama lui répliqua qu'il ne vouloit pas leur donner cette permiſſion, s'ils ne juroient auparavant que les Philippines lui ſeroient ſoumiſes & fidelles. Le Pere ne ſe rebuta point, & pria Sa Majeſté de trouver bon au moins, qu'avant que de quitter le Japon, il pût ſe former une juſte idée de la Puiſſance & des Richeſſes de ſon Empire, afin d'en inſtruire ſes Compatriotes, & qu'il viſitât ſes magnifiques Palais de Méaco, d'Ozaca, & de Fucimi. L'Empereur y conſentit, mais il ordonna à Faxegava de le conduire avec ſes Religieux, & de prendre garde, qu'ils ne prêchaſſent point aux Japonnois. C'étoit pourtant bien leur intention; & la premiere choſe, qu'ils firent, quand ils eurent obtenu ce qu'ils ſouhaitoient, ce fut de prier le Pere Gomez de leur envoyer une Grammaire, & un Vocabulaire pour apprendre la Langue; ce qu'il fit.

Cet empreſſement pour étudier

la Langue du Japon ne plaiſoit pas fort aux deux Fourbes, qui jöüoient ces bons Religieux, & qui dès lors ne ſongerent plus qu'aux moyens de s'en défaire, d'autant plus que le Pere Baptiſte, par le moyen d'un de ſes Compagnons nommé GONZALEZ GARCIA, lequel avoit autrefois été Marchand, avoit trafiqué au Japon, & en entendoit paſſablement la Langue, avoit découvert une partie de leurs menées, & s'étoit expliqué plus ouvertement, qu'ils n'auroient deſiré dans une Audience, qu'il avoit euë de l'Empereur. Ces défiances réciproques augmenterent beaucoup dans la ſuite. Faranda & Faxegava diſſimulerent pour porter plus sûrement leur coup, & les Religieux ſe raſſûrant un peu trop ſur le Caractere, dont ils étoient revêtus, d'Envoyez du Gouverneur des Philippines, commencerent à ne plus garder de ménagement, & à exercer aſſez librement les Fonctions du Miniſtere Apoſtolique. Par bonheur pour eux, l'Empereur eut pendant quelque tems des occupations plus impor-

De J. C. 1593.

De Syn Mu. 225.

tantes, qui l'empêcherent de faire
De J. C. 1594. beaucoup d'attention à leur conduite.

De Syn Mu. 2154.

§. VIII.

L'Empereur se broüille avec son Neveu. Il fait faire de magnifiques Edifices à Fucimi. Description de cette Ville. Le Christianisme florissant au Japon. Missionnaires en Corée. Les Peres Franciscains exercent leurs fonctions avec éclat. Ils veulent s'établir à Nangazaqui, & ce qui en arrive. Faxegava & Faranda prennent des mesures pour les perdre.

Ce Prince, que rien ne retenoit plus à Nangoya, en partit au commencement de l'année suivante 1594, pour se rendre à Méaco : il courut de grands risques dans ce trajet ; le Vaisseau, qu'il montoit, donna contre un écuëil & se brisa ; tout l'Equipage fut noyé, lui seul se sauva à la nage, & il eut bien de la peine à gagner la terre ; il avoit fait avertir son Neveu de son départ, & il s'attendoit que ce jeune Prince viendroit au-devant de lui, mais Cambacundono, qui se défioit de

ſon Oncle, prétexta une incommodité, & ſe contenta d'envoyer à ce Prince un de ſes principaux Officiers, pour lui faire ſes excuſes. Tayco-Sama fit ſemblant d'en être ſatisfait, mais au lieu de continuer ſa route vers Méaco, il tourna du côté d'Ozaca, où il commença de gouverner auſſi abſolument, que ſi ſon Neveu n'eût rien été dans l'Empire. De J. C. 1594. De ôyn M^o. 2254.

Ce fut auſſi alors qu'il acheva les magnifiques Bâtimens, qu'il avoit commencez à Fucimi, avant que de ſe rendre à Nangoya. Il y fit d'abord conſtruire un Palais, qui en grandeur & en richeſſes paſſoit, dit-on, tout ce qu'il avoit déja fait à Méaco & à Ozaca. Il ordonna enſuite à tous les Grands de l'Empire d'y bâtir des Hôtels : quantité de gros Marchands vinrent auſſi par ſon ordre s'y établir, & furent ſuivis d'un très-grand nombre d'Ouvriers de toutes les ſortes ; de maniere que Fucimi devint en très-peu de tems une des plus grandes, & peut-être la plus belle Ville du Japon : les ruës y étoient tirées au

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

cordeau, & se coupoient toutes à angles droits ; chaque Porte de la Ville avoit une longue & large Avenuë plantée de très-beaux Arbres ; la Citadelle étoit hors de la Ville, & répondoit parfaitement à cette magnificence ; mais ce qu'on admiroit le plus, & ce qui paroissoit incroyable à ceux, qui ne l'avoient pas vû, vis-à-vis de cette Citadelle on avoit élevé au milieu d'une Plaine une Montagne assez haute, on y avoit planté un bois, dont tous les Arbres avoient été pris fort grands, & dressez à la ligne, & on y avoit percé de très-belles Allées. Enfin on y voyoit tout ce qui peut rendre délicieux un lieu artificieusement champêtre. L'Empereur avoit encore détourné le cours d'une assez grosse Riviere, & l'avoit fait diviser en deux bras, pour entourer la Ville, à laquelle elle servoit de Fossez, assez profonds pour porter les plus grands Bâtimens du Pays. Deux superbes Ponts de pierre, de deux cent pas de long chacun, joignoient la Ville à la Campagne, & les arches en étoient si hautes, que les

plus grands Batteaux paſſoient deſſous à la voile. Un des deux bras de la Riviere baignoit le pied de la Montagne, dont nous venons de parler ; & pour empêcher qu'elle n'en fît ébouler les terres, qui n'avoient pas encore eu le tems de s'affermir, on avoit élevé de ce côté-là une bonne Muraille de Maçonnerie, qui lui ſervoit de digue. Au reſte on ne peut dire avec quelle promptitude ces Ouvrages furent achevez : auſſi l'Empereur n'épargnoit-il, ni les hommes, ni la dépenſe, quand il s'agiſſoit de venir à bout de ſes deſſeins.

De J. C. 1594. — De Syn Mu. 2254.

Le ſuccès d'une ſi grande Entrepriſe, & les applaudiſſemens de la Multitude, qui élevoit ſans façon Tayco-Sama au-deſſus des plus grands Empereurs, qui euſſent régné avant lui au Japon, mirent ce Prince de fort bonne humeur, & tout le monde s'en reſſentit, juſqu'aux Chrétiens. On vit donc alors naître quelque lueur d'eſpérance que le Chriſtianiſme alloit recouvrer ſa premiere tranquillité ; & en effet à l'éclat près, qu'il avoit eu dans ſes

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

plus beaux jours, on ne lui pouvoit gueres ſouhaiter une plus heureuſe ſituation. Rodriguez étoit toujours ſur le même pied à la Cour, bien venu de l'Empereur, & ſe comportant avec beaucoup de ſageſſe : il y avoit quantité de Miſſionnaires autour de Méaco, qui ſans paroître en Public, travailloient fort utilement à maintenir les Fidéles dans la ferveur, & à convertir les Infidéles. Le Pere Gnecchi étoit dans la Capitale même avec la permiſſion de Tayco-Sama ; & c'étoit un nouveau ſervice, que Guenifoin & l'ancien Roi de Buygen avoient rendu depuis peu à la Religion. Un jour qu'ils converſoient aſſez familierement avec l'Empereur, le diſcours tomba ſur les Miſſionnaires ; l'Empereur en parla avec eſtime, & Guenifoin encouragé par cette favorable diſpoſition, s'aviſa de dire qu'il y en avoit un bien vieux & fort infirme auprès de Méaco, qu'il étoit d'ailleurs ſi tranquile, & ſe conduiſoit avec tant de circonſpection, qu'on n'avoit pas crû devoir l'obliger à quitter le Pays, où il étoit de-

puis trente ans (a), parce que c'eût été l'exposer à un danger manifeste de mourir en chemin ; qu'on étoit persuadé que Sa Majesté même, qui avoit plusieurs fois témoigné de la considération pour lui, en auroit eu du chagrin. L'Empereur demanda qui il étoit, & Guenifoin lui dit que c'étoit le Pere Gnecchi : » Il est » vrai, reprit le Prince, que je l'ai » toujours regardé comme un hon- » nête Homme, dites-lui qu'il peut » rester à Méaco ; je ne crois pas qu'il » abuse de la grace, que je lui fais : » dans l'état, où il est, sans Eglise, » & sans secours, tout ce qu'il peut » faire, c'est de vivre.

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

A peu près dans le même tems le Grand Amiral, & les Princes & Seigneurs Chrétiens, qui étoient en Corée, firent prier le Pere Gomez de leur envoyer un Missionnaire, & le Vice-Provincial leur envoya le Pere de Cespedez. Ce Religieux passa d'abord à l'Isle de Zeuxima, où la Reine Marie, qui étoit Fille du Grand

(a) Il n'y avoit pourtant pas à beaucoup près aussi longtems que le Pere Gnecchi étoit au Japon.

De J. C. 1594. Amiral, le retint quelques jours. Il y fit plusieurs Conquêtes spirituelles, & passa ensuite en Corée, où il

De Syn Mu. 2254. fut bientôt suivi de quelques-uns de ses Confreres, qui eurent tous de quoi s'occuper auprès des Japonnois & des Coréens, dont plusieurs embrasserent la Religion Chrétienne, plus touchez encore des grands exemples de vertu, que leur donnoient leurs Vainqueurs, que persuadez par les discours des Ministres de l'Evangile. Aussi faut-il convenir que toute la Fleur de la Noblesse Chrétienne du Japon se trouvoit réünie dans cette grande Péninsule, où n'ayant plus de Conquêtes à faire pour son Souverain, elle entreprit d'en faire pour son Dieu, & y réüssit.

Tout conspiroit à relever les espérances des Chrétiens. Les Religieux de Saint François, qui s'étoient assez bien mis dans l'esprit de l'Empereur, dont ils avoient étudié l'humeur, & dont ils vantoient en toutes rencontres la magnificence, l'étant allé voir à Fucimi, ils lui firent si bien leur cour, qu'ils se crurent

rent en état d'en obtenir toutes choſes. Ils lui repréſenterent donc qu'ils étoient fort gênez dans la Maiſon d'emprunt, où on les avoit logez, & le prierent de leur accorder la permiſſion d'en bâtir une à Méaco. Tayco-Sama mit leur Requête entre les mains du Gouverneur Guenifoin, & lui dit de les contenter. Il le fit, & ces bons Peres ſe trouverent en peu de tems en poſſeſſion d'un Logement fort commode ; mais ils garderent mal les regles de prudence, que ce Seigneur leur avoit preſcrites. Ils bâtirent une Egliſe, qui fut achevée pour la Fête de la Portiuncule, dont ils lui donnerent le nom; ils célébrerent cette Fête avec autant d'appareil, qu'ils auroient pû faire au milieu de l'Eſpagne, ou de l'Italie, & ils continuerent depuis ce jour-là à chanter au Chœur, à prêcher publiquement dans leur Egliſe, & à faire toutes leurs Fonctions avec une confiance, qu'on ne comprenoit pas (*a*). Le petit peuple

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

(*a*) Un Auteur Franciſcain nommé le Pere Marien, qui a écrit l'Hiſtoire de la Réfor-

De J. C. 1594. Chrétien en fut édifié, juſqu'à ſe ſcandaliſer de la conduite ſi différente des autres Miſſionnaires ; les Grands, & ceux qui réfléchiſſoient, en furent allarmez ; on donna à ces Peres des avis, qu'ils ne crurent pas devoir écouter, & qui fomenterent un peu les premieres impreſſions, qu'ils avoient reçuës aux Philippines contre les Jéſuites, leſquels de leur côté ne jugerent pas à propos de changer une conduite, qui leur avoit ſi bien réüſſi juſques-là, & diſſimulant ſagement les petits chagrins, que leur cauſoient les préventions de ces bons Religieux, ne parurent ſenſibles, qu'aux ſuites fâcheuſes, que ne pouvoit manquer d'avoir un éclat ſi hors de ſaiſon.

De Syn Mu. 2254.

me, dont étoient ces Religieux, prétend que tout ceci ſe faiſoit avec la permiſſion de l'Empereur, & que le Pere Baptiſte avoit même obtenu de ce Monarque la même liberté pour les Jéſuites ; en quoi toute la ſuite de cette Hiſtoire fait voir combien il ſe trompe; mais ce n'eſt pas la ſeule fois. On ne peut lire ce qu'il dit de MAZEMONEY, Prince d'Oxu, & du Pere SOTELO, ſans reconnoître, combien cet Ouvrage eſt rempli d'exagérations, & d'erreurs de fait, où la vraiſemblance n'eſt pas même gardée.

Vers la fin de cette même année trois autres Religieux Franciſcains arriverent à Méaco, chargez de nouveaux Préſens, & d'une Lettre du Gouverneur des Philippines pour l'Empereur; ils ſe nommoient Marcel de RIBADENEYRA, Auguſtin RODRIGUEZ, & Jérôme DE JESUS. Ils étoient partis quatre de Manile, mais il en étoit mort un en chemin. Tayco-Sama agréa les Préſens, & fut peu content de la Lettre, parce qu'elle ne parloit point de l'hommage, qu'il exigeoit des Caſtillans des Philippines. On l'appaiſa par les mêmes excuſes, qu'on lui avoit déja apportées de l'impoſſibilité, où étoit le Gouverneur de faire une telle démarche ſans la permiſſion du Roi d'Eſpagne ſon Maître; & le Pere Baptiſte, pour profiter du renfort, qu'il venoit de recevoir, acheta une Maiſon dans Ozaca, & en fit un Convent ſous le nom de BETHLEEM. Perſonne ne s'oppoſa à cette nouvelle Entrepriſe, ce qui enhardit le Pere Commiſſaire à prier Guenifoin de leur obtenir de l'Empereur la permiſſion d'avoir une Maiſon dans

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

De J. C. 1594. Nangazaqui, parce que deux de ſes Religieux avoient beſoin d'y aller rétablir leur ſanté.

De Syn Mu. 2254. Le Gouverneur lui répondit qu'il n'étoit pas néceſſaire d'avoir une Maiſon à Nangazaqui, pour y rétablir ſa ſanté, ni la permiſſion du Prince, pour faire ce voyage. Les deux Religieux partirent donc, & arrivez à Nangazaqui, ils deſcendirent d'abord chez les Jéſuites, qui n'oublierent rien pour leur témoigner une amitié ſincere & cordiale; mais ils n'y demeurerent pas longtems. Il y avoit hors de la Ville une petite Egliſe ſous le titre de Saint Lazare, laquelle étoit jointe à deux Hôpitaux; on n'y faiſoit aucun exercice public de Religion, depuis les derniers Edits de Tayco-Sama; mais c'étoit toujours un lieu de dévotion, que les Fidéles viſitoient, autant qu'ils le pouvoient, ſans donner d'ombrage aux Officiers de l'Empereur. Les deux Peres Franciſcains la regardant néanmoins comme une Egliſe abandonnée, s'en mirent en poſſeſſion, ſans s'informer à qui elle appartenoit, y dirent la

Meſſe, & y firent toutes leurs autres Fonctions auſſi publiquement, que leurs Confreres les faiſoient à Méaco & à Ozaca. Les Directeurs de la Confrérie de la Miſéricorde, à qui elle étoit, furent un peu ſurpris de ce procédé ; ils diſſimulerent pourtant, mais le Lieutenant de Terazaba Gouverneur de Nangazaqui, lequel étoit alors à Nangoya, en fut allarmé, & ne demeura pas auſſi tranquile : il donna avis de ce qui ſe paſſoit au Gouverneur, & celui-ci lui ayant ordonné de fermer l'Egliſe, de faire publier une défenſe, ſous peine de la vie, à quiconque d'approcher d'une Croix, qui étoit tout auprès, pour y faire ſes prieres, & de lui envoyer la liſte de ceux, qui n'obéïroient pas, pour les punir de mort ; la conſternation fut grande parmi les Fidéles, qui craignirent que cette affaire n'allât plus loin.

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

Le Gouverneur peu de tems après fit un voyage à Méaco, & demanda à Guenifoin, s'il avoit permis aux deux Religieux des Philippines de prêcher à Nangazaqui, & celui-ci lui ayant aſſûré que non, il écrivit

De J. C. 1594.

De Syn Mu. 2254.

aussitôt à son Lieutenant de les faire sortir au plutôt de toute l'étenduë de son Gouvernement. Le Pere Gomez n'eut pas plutôt été instruit de cet ordre, qu'il alla trouver les deux Religieux, & les invita à retourner chez lui, où il trouveroit bien le moyen de les garder, & ajoûta qu'il espéroit qu'avec le tems le Gouverneur s'appaiseroit, & leur permettroit de s'établir dans sa Ville; mais ils n'accepterent point ces offres, & aimerent mieux retourner à Méaco, où personne, dirent-ils, ne les inquiétoit dans l'exercice de leur Ministere. Ils ignoroient sans doute que ceux, sur la protection desquels ils comptoient davantage, ne prenoient en apparence si hautement leurs intérêts, que pour les conduire plus sûrement au précipice. En effet Faxegava & Faranda, à qui le long séjour de ces Religieux au Japon, & le progrès, qu'ils faisoient dans la Langue du Pays, causoient de grandes allarmes, prenoient déja des mesures pour les perdre, & voyoient avec une secrete joye qu'ils couroient eux-

mêmes à leur ruine. Elle ne fut effectivement reculée, qu'autant de tems qu'il en fallut à l'Empereur, pour se tirer du plus grand embarras, où il se fût jamais trouvé.

§. IX.

Portrait de Cambacundono. Causes de la rupture entre lui & son Oncle; celui-ci ne dissimule son mécontentement, que pour mieux tromper son Neveu. Entrevûë de ces deux Princes, & ce qui s'y passe.

Il y avoit longtems, qu'on prévoyoit une rupture entre ce Prince & son Neveu, elle éclata enfin. Cambacundono étoit alors dans sa trente-uniéme année, beau, bien fait, d'un esprit vif & pénétrant, d'un discernement admirable, l'air noble, les manieres engageantes, sage, prudent, sobre, modeste, fort éloigné des plaisirs grossiers, aimant les beaux Arts, se plaisant beaucoup dans la compagnie des Gens de Lettres, & cultivant lui-même avec soin toutes les Sciences, qui peuvent convenir à un Prince destiné à gouver-

De J.C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

ner une Nation telle que la Japonnoiſe. Un ſeul défaut effaçoit tant de belles qualitez, & avoit fait un monſtre d'un homme, en faveur de qui la nature ſembloit s'être épuiſé. Ce jeune Prince prenoit plaiſir à répandre le ſang humain, & rien ne l'occupoit plus agréablement, que de ſe faire amener un criminel condamné à mort, & de lui faire ſouffrir de ſes propres mains tout ce que lui ſuggéroit la plus capricieuſe, & la plus féroce barbarie, qui fût jamais; il s'y étoit même tellement endurci le cœur, & il avoit acquis tant d'adreſſe dans ce cruel amuſement, qu'il coupoit un bras, ou une cuiſſe avec la même facilité, & du même ſang froid, qu'il auroit levé une aîle de Volaille. On ajoûte qu'il prenoit des femmes enceintes, & qu'il les diſſéquoit toutes vivantes, pour examiner la ſituation de leur fruit. La Religion Chrétienne auroit ſans doute adouci des mœurs ſi monſtrueuſes, s'il eſt vrai, comme quelques-uns l'ont aſſûré, que Cambacundono ſongeoit ſérieuſement à l'embraſſer: mais Dieu ne l'en jugea pas digne.

Tel étoit le Collegue, que Tayco-Sama s'étoit donné ſur le Trône, lorſqu'après la mort de ſes deux Fils il déſeſpéroit d'avoir un Succeſſeur de ſa race. La premiere cauſe de leur broüillerie vint de ceux, qui qui avoient le plus de part aux affaires dans les deux Cours : ils vouloient être chacun de leur côté les Maîtres de tout : il falloit pour cela, que leurs Princes fuſſent ſeuls abſolus, & comme les Souverains ſont ſouvent les premieres victimes des paſſions de leurs Miniſtres, quand ils n'ont pas fait un bon choix, les deux Empereurs ſe trouverent bientôt broüillez, ſans trop ſçavoir pourquoi. Cambacundono fut le premier à s'appercevoir que ſon Oncle avoit changé de deſſein à ſon égard, & il ne douta plus que ce Prince ne ſongeât à lui ôter le Sceptre, qu'il lui avoit mis en main, lorſqu'il en reçut coup ſur coup pluſieurs Lettres, qui le preſſoient de venir ſe mettre à la tête de l'Armée deſtinée à conquérir la Chine, avec aſſûrance, que cette Conquête ſeroit pour lui. Il ſentit bien qu'on ne lui offroit

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

une Couronne chimérique, que pour avoir un prétexte de lui enlever celle qu'il portoit, & dès-lors il ne regarda plus ſon Oncle, que comme ſon Ennemi, ou ſon Rival.

Ce fut pour cette raiſon, qu'il évita d'aller au-devant de lui, lorſque ce Prince revint de Nangoya; mais ce qui mit le comble à ſes défiances, ce fut qu'étant né un Fils à Tayco-Sama, ce Monarque lui fit propoſer d'adopter cet Enfant, lui qui en avoit déja pluſieurs, & de le déclarer ſon Héritier à l'Empire. Il ſentit bien où tendoit cette propoſition, & il crut qu'il étoit tems de prendre ſes ſûretez. Il chercha à s'attacher tous ceux, qu'il ſçavoit être mécontens de ſon Oncle, & pluſieurs en effet s'engagerent à le ſervir tant qu'ils auroient une goute de ſang dans les veines. Le vieux Empereur fut exactement inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit, & comprit qu'il falloit perdre ſon Neveu, s'il vouloit éviter de périr lui-même; mais comme il étoit grand Maître dans l'art de diſſimuler, il s'étudia ſurtout à diſſiper tous

les ombrages de ce jeune Prince, & il y réüſſit d'abord par un ſtratagême aſſez groſſier. De J. C. 1595.

Il manda à ſon Neveu qu'il manquoit une cérémonie à ſon Aſſociation à l'Empire, & que pour lui montrer, qu'il ne ſe repentoit point de ce qu'il avoit fait en ſa faveur, il ne vouloit pas différer plus longtems à mettre la derniere main à ſon ouvrage; d'autant plus que la guerre de Corée étant finie, rien ne le retenoit plus lui-même ſur le Trône, & qu'il étoit dans la réſolution de le lui céder tout entier. La cérémonie, dont il s'agiſſoit, conſiſte en ce que le Monarque, qui abdique la ſouveraine puiſſance, va en grand cortege viſiter ſon Succeſſeur. Cambacundono donna dans le piége, & ordonna des préparatifs extraordinaires, pour recevoir ſon Oncle. On prétend qu'il fit faire juſqu'à treize mille tables pour le repas, qu'il devoit lui donner. Ces tables, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs, ſont fort petites & fort baſſes, parce qu'on eſt aſſis à terre; chaque Convié a la ſienne, & on les change à De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

chaque ſervice. Un grand nombre de celles, qui devoient ſervir dans l'occaſion, dont je parle, étoient d'or moulu, toutes les autres étoient couvertes d'un Vernis rouge ou noir, le plus beau qu'on ait jamais vû : il eſt vrai, que tout ce qu'il y avoit de Grands dans les deux Cours étoient invitez à ce feſtin, & que le nombre des Femmes, qui mangent toujours dans un lieu ſéparé, devoit égaler celui des hommes.

Tout étoit prêt, & le jour marqué, lorſque Tayco-Sama envoya prier ſon Neveu de différer la fête de ſix jours. C'étoit rendre inutile une bonne partie des proviſions, que le jeune Prince avoit faites pour les repas, & l'obliger à recommencer une partie de la dépenſe. Ce ne fut pourtant pas ce qui inquiéta davantage Cambacundono, mais il fut extrêmement offenſé d'un bruit qui courut, dit-on, que l'on avoit averti ſon Oncle, qu'il s'expoſoit beaucoup en ſe livrant ainſi entre ſes mains. Il ne lui en fit pourtant faire que des plaintes reſpectueuſes, & il offrit de lui donner toutes les

assûrances, qu'il pourroit désirer de sa fidélité. Tout cela se fit de si bonne grace, que Tayco-Sama eut honte de ses défiances, & de ses craintes; outre qu'il fit reflexion, qu'en soupçonnant une trahison, on en fait souvent naître la pensée. Il résolut donc d'aller à Méaco le septiéme jour, & dès le sixiéme l'Imperatrice (*a*) partit seule de Fucimi pour la Capitale. De J. C. 1595. De Syn Mus. 2255.

Rien n'étoit plus superbe que la marche de cette Princesse; elle commença par les Gardes de l'Empereur, qui étoient en très-grand nombre, & avoient des armes magnifiques; la Garde-robe de la Princesse venoit après, portée par des Valets-de-pied dans trois grands coffres couverts de housses d'une étoffe précieuse brochée d'or & d'argent, avec ses armes, les Gardes-robes des Dames du Palais, & des Filles d'honneur, portées par cinquante Domestiques, sui-

(*a*) Quelques Auteurs nomment cette Princesse MANDOCORO-SAMA, & d'autres GUITANO MADOR COROSAMA: cette diversité vient apparemment de la difficulté de la prononciation, & de ce que les premiers n'ont pas mis tout au long le nom de l'Impératrice.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2.55.

voient immédiatement. On voyoit après cela les préſens, que Leurs Majeſtez devoient faire à Cambacundono, & à ſes principaux Officiers; on y remarquoit ſurtout quinze ou ſeize Chevaux ſuperbement enharnachez & tous couverts d'or & d'argent. Les Grands Officiers de la Couronne, ayant tous une ſuite nombreuſe, une très-belle livrée, & les marques de leur dignité, ſuivoient les préſens, & précédoient les Dames, qui étoient portées dans des Norimons d'une grande richeſſe: celui où étoit l'Impératrice, paroiſſoit le dernier, mais à une aſſez grande diſtance des autres; il étoit tout couvert d'or avec des courtines, qui faiſoient un effet charmant, ſurtout lorſque le vent les faiſoit voltiger. Plus de cent autres Norimons, qui ne le cédoient gueres aux premiers, & qui renfermoient encore autant de Dames, ſuivoient à la file, & tous étoient environnez de Seigneurs montez à l'avantage, & richement vêtus; un très-grand nombre de Cavaliers très-bien mis, & de Gens de livrée à pied fermoient ce cortege.

T. 1. 4.° P. 604. et in 12. T. 4. P. 262.

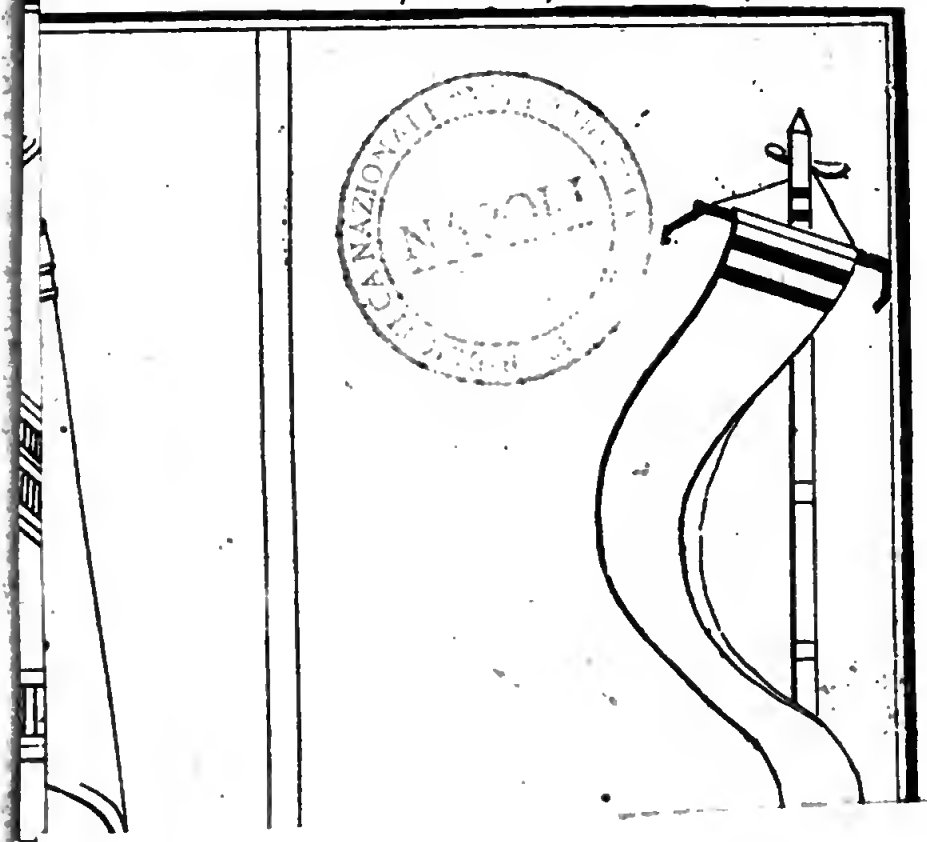

T. 1. 4.° P. 604. et in 12. T. 4. P. 262.

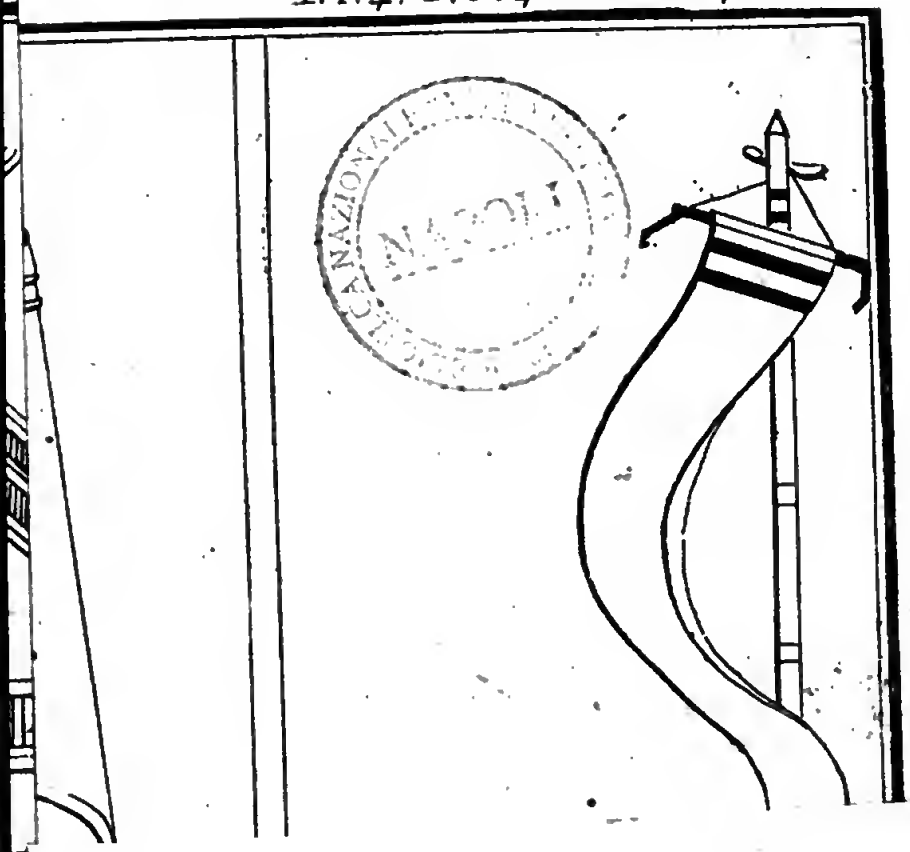

L'Impératrice en arrivant au Palais de Cambacundono, lui fit ſes Préſens, & en reçut de plus magnifiques de ce Prince. La nuit ſuivante l'Empereur entra *incognito* dans la Capitale, & alla loger dans un quartier aſſez éloigné du Palais, où il ſe rendit le lendemain de bon matin en cet ordre, après avoir fait diſpoſer, depuis la maiſon, où il avoit couché, une double haye de ſept cent Gardes qui avoient tous le Cimeterre nud à la main. Trois cent hommes à cheval, tous grands Seigneurs avec les marques de leur dignité, & une nombreuſe livrée commençoient cette ſeconde marche; ils étoient ſuivis des Officiers de la Maiſon de l'Empereur dans le même équipage, & tous portoient quelque choſe à l'uſage de ce Prince, l'un ſon Sabre, l'autre ſon Arc, & ainſi du reſte. Tayco-Sama venoit après ſur un Char de Triomphe couvert de lames d'or, dont le travail ſurpaſſoit de beaucoup la matiere. Ce Char étoit traîné par des Bœufs, dont les cornes étoient dorées, & les harnois de velours cra-

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2555.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

moiſi brodé d'or, avec une eſpece de chauſſure de même étoffe ; deux autres Bœufs marchoient devant couverts de houſſes de drap d'or : c'eſt la coutume des Empereurs, ou pour parler plus juſte, des Seigneurs de la Tenſe, de ne point employer de chevaux pour ces uſages dans de pareilles cérémonies. Ce même Char étoit environné des plus grands Seigneurs de l'Empire, de tout le Conſeil du Dairy, des Pages, & d'une nombreuſe Nobleſſe, qui fermoit la marche. Rien n'étoit plus riche, ni plus brillant que les armes, les habillemens, & les équipages de tous ceux, qui compoſoient ce cortege.

Cambacundono fit la moitié du chemin, pour rencontrer ſon Oncle, & ſon train ne le cédoit point à celui de ce Prince. Du moment qu'il l'apperçut, il s'arrêta, & l'envoya ſaluer par Guenifoin Gouverneur de Méaco, & par un des principaux Officiers du Dairy. Tayco-Sama, qui s'étoit auſſi arrêté à la vûë de ſon Neveu, répondit au compliment du Gouverneur en des termes très-obligeans, puis il envoya com-

plimenter à ſon tour le jeune Prince par FIRANDONO Gendre de Nobunanga, qui étoit Chrétien, & par Jecundono Roi de Tango, qui le prierent enſuite de la part de leur Maître de prendre les devants, ce qu'il fit dans le même ordre, qu'il étoit venu juſques-là. Tayco-Sama en entrant dans le Palais embraſſa ſon Neveu. Les deux Empereurs ſe firent des Préſens d'une richeſſe ineſtimable, & Cambacundono fit ſa Cour à ſon Oncle, en le ſurpaſſant; car dans ce Pays-là il y a plus de grandeur à recevoir, qu'à donner. Tout le reſte du jour & les deux ſuivans ſe paſſerent en réjoüiſſances. Jamais on ne vit moins de confuſion, ni plus d'ordre : les Japonnois ſont admirables en cela, & Guenifoin, qui avoit eu la conduite de tout, & qui étoit homme d'un génie extraordinaire, ſe ſurpaſſa en cette occaſion.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

Le quatriéme jour FIDANO CAMIDONO, un des plus puiſſans Seigneurs de l'Empire, régala le vieux Empereur & fit une dépenſe, dont on ne croiroit pas un Particulier capable. Il y a un cérémonial marqué

De J. C. 1595.

pour ces Fêtes, que l'on donne aux Seigneurs de la Tenſe. Il faut que celui, qui a cet honneur, préſente neuf fois à boire au Monarque, & lui faſſe à chaque fois un préſent. Ceux qui furent faits ce jour-là à Tayco-Sama, furent eſtimez quinze mille Ducats, monnoye d'Eſpagne. Au reſte quelque habile que fût ce Prince dans l'art de feindre, il ne put aſſez cacher ſes défiances. Son Neveu au contraire montra ſans affectation une cordialité, qui perſuada tout le monde, hors celui qu'il prenoit le plus à tâche de perſuader; il reçut avec la plus ſincere reconnoiſſance les proteſtations, que lui fit ce Prince, de la réſolution, où il étoit, diſoit-il, de lui laiſſer tout le ſoin du Gouvernement, & de paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite. Il fit plus; car pour lui marquer une confiance entiere, il le pria de trouver bon, qu'il lui donnât une Fête à Fucimi même: Tayco-Sama y conſentit, mais le jour venu, il ne s'y trouva point, ce qui arriva pluſieurs fois de ſuite, & engagea inutilement Cambacundono dans des dépenſes exceſſives.

De Syn Mu. 225.

§. X.

Cambacundono veut s'attacher les Grands, & il eſt trahi. Son Oncle lui envoye un ordre de ſe rendre auprès de lui, & il n'obéït point. Tayco-Sama diſſimule. Il ſe rend maître de la perſonne de ſon Neveu, & le confine dans un Monaſtere. De quelle maniere ce jeune Prince y eſt reçu des Bonzes. Sa mort funeſte. Réponſe hardie d'un enfant de ſeize ans à l'Empereur, qui fait couper la tête aux Femmes & aux Enfans de Cambacundono.

Ce jeune Prince ſoupçonna alors plus que jamais, que ſon Oncle avoit réſolu ſa perte, & il crut qu'il étoit tems de prendre ſes ſûretez : il retourna à Méaco, & ſongea à s'aſſûrer de tous ceux qu'il croyoit affectionnez à ſa perſonne. Il confia ſon ſecret à un Seigneur nommé XIVARINGO, qui avoit plus de part qu'aucun autre à ſa confidence ; mais le Roi de Naugato, à qui celui-ci s'adreſſa d'abord, découvrit toute l'intrigue. Xivaringo lui ayant pro-

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

posé de jurer qu'il seroit fidéle à Cambacundono, il répondit qu'il n'avoit point encore manqué au serment, qu'il lui avoit fait d'abord, & que c'étoit lui faire un affront, que de lui en demander un second. Il alla ensuite trouver Tayco-Sama, & lui apprit la proposition, qu'on lui avoit faite. L'Empereur lui dit, qu'il avoit eu tort de ne point prêter le serment, & lui commanda de le faire au plûtôt, pour mieux découvrir tous les complices. L'histoire ne marque point, si le Roi de Naugato le fit; mais il y a bien de l'apparence, qu'il n'y manqua point. Ce qui est certain, c'est que lorsque Cambacundono s'y attendoit le moins, Tayco-Sama lui envoya un ordre de se rendre à Fucimi, où il avoit, disoit-il, une affaire importante à lui communiquer.

Ce Prince ne douta plus qu'il ne fût trahi, & fit dire à son Oncle, qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas l'aller trouver, comme il le souhaitoit, mais qu'une incommodité le retenoit au lit. Tayco-Sama, sur cette réponse, lui envoya Guenifoin avec un Mé-

moire par écrit, après avoir fait jurer ce Seigneur, qu'il le remettroit fidélement, & lui en rapporteroit la réponſe. Ce Mémoire contenoit les articles ſuivans : 1°. qu'il ne comprenoit pas comment ſon Neveu pouvoit feindre une maladie, pour ne pas ſe rendre à ſes ordres, tandis qu'on le voyoit tous les jours monter à cheval, & ne ſe relâcher d'aucun de ſes exercices ordinaires. 2°. qu'il avoit appris avec horreur, qu'il deshonoroit ſon Caractere en exécutant de ſa propre main les Criminels condamnez à la mort. 3°. qu'il ne ſçavoit pas pourquoi il ne ſortoit jamais, qu'avec une ſuite nombreuſe de gens armez, outre ſa Garde ordinaire. 4°. qu'il vouloit ſçavoir pourquoi il ſe faiſoit prêter un nouveau ſerment de fidélité par les Seigneurs du Japon. Le jeune Prince ne répondit qu'aux deux derniers articles, & ſa réponſe fut, que c'étoit moins pour ſa propre ſureté, que pour celle de ſon Oncle, & pour aſſûrer la tranquillité de l'Empire, qu'il prenoit toutes les précautions, dont on paroiſſoit lui vouloir faire un crime.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 1255.

L'Empereur fit ſemblant d'être ſatisfait de cette réponſe, il fit ſeulement dire à ſon Neveu, qu'il ſouhaitoit de lui une proteſtation par écrit de lui être fidéle, & Cambacundono la donna ſur le champ. Tayco-Sama l'ayant reçûë, témoigna une joye & une aſſûrance ſi bien feinte, que tout le monde y fut trompé ; il ne parloit que de ſon Neveu, & en parloit en homme convaincu, qu'il n'étoit perſonne au monde, ſur qui il dût compter davantage. Il alla même juſqu'à marquer de l'indignation contre ceux, qui lui en avoient fait des rapports deſavantageux, & proteſta, que quiconque lui en diroit déſormais du mal, ſeroit puni comme Calomniateur. Il mandoit néanmoins ſecretement ſes Vaſſaux, & envoyoit partout des ordres de lever des Troupes, mais ſans bruit. Il avoit marqué Ozaca pour le rendez-vous des premiers, & lorſqu'il eut appris, qu'ils y étoient arrivez, il leva le maſque, & envoya à ſon Neveu un Billet conçu en ces termes : » Je ſuis inſtruit » de vos intrigues, & de vos deſ-

» ſeins ; c'eſt pourquoi je vous or- De J. C. 1595.
» donne de venir inceſſamment à
» Fucimi ſans autre ſuite, que deux
» ou trois Pages, ſi vous n'aimez De Syn Mu. 2255.
» mieux attendre mes ordres dans
» la Fortereſſe de QUIYOJOSU dans
» le Royaume de Voary, faute de
» quoi j'irai moi-même à Méaco ;
» il vous en coûtera la vie, & je
» mettrai le feu à vos Palais.

Avant que d'envoyer cet ordre, il avoit pris ſes meſures pour faire garder tous les chemins, qui conduiſoient à Méaco, & il fut parfaitement bien ſervi. Cambacundono apprit en même tems la derniere volonté de ſon Oncle, & que toutes les iſſuës, pour ſortir de Méaco, lui étoient fermées ; il comprit que s'il y avoit encore quelque reſſource pour lui, c'étoit dans ſa prompte ſoumiſſion, & qu'il devoit ſe la ménager. Il répondit au Porteur du Billet, qu'il profiteroit de la bonté qu'avoit l'Empereur, de vouloir bien lui permettre de ſe retirer dans le Voary ; mais qu'il vouloit auparavant s'aller jetter à ſes pieds, pour implorer ſa clémence, & lui mar-

quer par une ſi grande confiance, combien il étoit éloigné de vouloir rien entreprendre contre la fidélité, qu'il lui devoit.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

Il ſe rendit en effet à Fucimi, mais l'Empereur ne voulut pas le voir, & le lendemain de ſon arrivée, il lui fit dire de s'en aller ſur l'heure même ſans repliquer au Monaſtere de COYA, ſitué dans le Royaume de Tſunocuni au milieu des Bois, & de ne mener avec lui, que dix Pages : il ne le fit pas eſcorter, mais il mit des Eſpions ſur la route, pour être informé ſur le champ, ſi perſonne ne ſe joignoit à lui pendant le voyage. Dès la premiere journée le Fils aîné de Gueniſoin, jeune Homme de vingt ans, qui avoit éte baptiſé cette même année, & avoit reçu le nom de PAUL, ayant ſçû la route, que tenoit le Prince, auquel il étoit fort attaché, monta à Cheval pour le ſuivre. Il fut d'abord rencontré par des Eſpions de l'Empereur, qui lui repréſenterent le danger, auquel il s'expoſoit ; il répondit que Cambacundono devant coucher dans un endroit, qui lui appartenoit, il ne

ne pouvoit se dispenser de l'y aller recevoir, & passa outre ; mais le Prince, qu'il joignit bientôt, lui ordonna de se retirer, & renvoya avec lui son jeune Frere, qui étoit parmi ses Pages, & qui avoit reçu au Baptême le nom de CONSTANTIN. L'Empereur fut instruit d'abord de la démarche indiscrette de Paul, mais il ne lui en témoigna rien, non plus qu'au Pere de ce jeune Seigneur, qui étoit malade. Guenifoin étoit un très-honnête homme, & la meilleure tête de la Cour. Sa maladie inquiétoit fort Tayco-Sama, qui l'alla voir, lui dit qu'il perdroit tout, s'il le perdoit ; fit assembler tous ses Médecins, leur déclara qu'ils lui répondroient sur leur tête de la vie du Malade, & ordonna qu'à chaque heure du jour on lui rendît compte de l'état, où il se trouveroit.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

Cambacundono fut trois jours à se rendre à Coya, & dès qu'il fut arrivé au premier gîte, il se fit couper les cheveux, & prit le nom de DOY, qui signifioit qu'il espéroit son salut de son innocence : ses Pages se couperent aussi les cheveux, & les deux

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

jours ſuivans il rencontra un aſſez grand nombre de ſes bons Serviteurs, qui s'étoient déguiſez en Payſans, pour le voir paſſer, & lui témoigner au moins par leur triſteſſe, la part qu'ils prenoient à ſon infortune. Les Bonzes de Coya, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient, le reçurent aſſez mal, & le logerent fort à l'étroit avec ſes Pages, ce qui lui parut d'un très-mauvais augure ; mais ce fut bien pis, lorſqu'il vit qu'on ne lui permettoit, ni de parler à perſonne, ni de recevoir aucune Lettre. Alors il perdit tout ce qui lui étoit reſté d'eſpérance, & ſon deſeſpoir alla ſi loin, qu'il voulut ſe tuër, mais on l'en empêcha. Il avoit encore parmi ſes Pages, un Neveu de Guenifoin, nommé MICHEL, & qui ne faiſoit que d'être baptiſé ; il voulut le renvoyer, comme il avoit fait ſes Couſins, & pour l'engager à ſe retirer, il lui dit qu'il ne comptoit plus au monde, que ſur ſon Oncle, auprès duquel il pourroit le ſervir ; mais le jeune Homme ne put jamais ſe réſoudre à l'abandonner dans le triſte état, où il le voyoit.

Quelques jours après, il vint un ordre de l'Empereur de renvoyer cinq Pages de ceux, qui étoient avec ſon Neveu ; ils étoient tous nommez, & Michel étoit du nombre. Les malheureux craignent, & eſperent ſans fondement, & ſeroient ſouvent fort embaraſſez de ſe rendre à eux-mêmes raiſon de ces fréquens & prompts retours de l'eſpérance à la crainte, & de la crainte à l'eſpérance. Perſonne dans l'Empire ne doutoit que la mort de Cambacundono ne ſuivît de près ſon empriſonnement, & le rappel de ſes cinq Pages confirma tout le monde dans cette opinion. Lui ſeul en jugea autrement, & il ſe trompa. Au commencement du mois d'Août un Gentilhomme arriva de Fucimi au Monaſtere de Coya, & préſenta au Prince un Ecrit ſigné de la main de ſon Oncle, qui lui ordonnoit, & à ſes Pages de ſe fendre le ventre. La Sentence étoit ſans appel, & elle fut exécutée ſur le champ. Celui qui en étoit chargé, avoit ordre de couper la tête à tous, après qu'ils auroient expiré, & de lui apporter

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

toutes ces têtes ; mais un des Pages de Cambacundono, qui n'avoit que dix-neuf ans, rendit ce ſervice à ſon Maître & à ſes Compagnons, après quoi il ſe fendit le ventre en croix, & le Gentilhomme lui coupa la tête avec un Sabre, que l'Empereur lui avoit mis en main pour cette exécution.

Dès que ce Prince eut appris la mort de ſon Neveu, il condamna à la même peine trois de ſes plus intimes Confidens, qu'il avoit fait arrêter en même tems que lui, & confinez pareillement dans des Monaſteres ſéparez. L'un étoit le complice des cruautez de ſon Maître, & il en reçut du Ciel le même châtiment. Le ſecond étoit Xivaringo, celui-là même, dont le malheureux Cambacundono s'étoit ſervi, pour engager les Grands de l'Empire à jurer de lui demeurer fidéles. Le troiſiéme étoit un Officier de marque, & très-eſtimé pour ſa bravoure. Ce dernier avoit un Fils âgé de ſeize ans d'une grande eſpérance ; l'Empereur lui fit dire qu'il l'exemptoit de la Loi, qui veut que les Enfans

de ceux, qui ſont condamnez à mort, ſoient ſoumis à la même peine, & qu'il pouvoit reſter chez lui en toute ſûreté ; mais le jeune Homme fit réponſe à l'Envoyé du Prince, qu'il ne vouloit pas ſurvivre à ſon Pere, lequel n'étoit pas plus coupable que lui, & que Sa Majeſté riſqueroit beaucoup, ſi elle l'empêchoit de mourir, puiſqu'il étoit réſolu en ce cas de ne manquer aucune occaſion de venger ſur elle-même la mort injuſte de ſon Pere ; mais que, pour éviter de punir un crime par un autre, il alloit le défaire de ſon plus dangereux Ennemi ; après quoi il entra dans un Temple, & s'y fendit le ventre.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

Cependant la fureur de Tayco-Sama n'étoit pas encore aſſouvie. Parmi les Femmes de Cambacundono, il en choiſit trente & une des plus qualifiées, & les condamna à être publiquement décapitées avec leurs Enfans, au lieu même, où l'on exécutoit les Criminels. On les conduiſit au ſupplice, comme l'on avoit accoutumé d'y conduire les Malfaiteurs, excepté qu'elles étoient

De J. C. 1595.

De Syn Mu. a255.

revêtuës de leurs plus beaux habits, & ce ſpectacle, qui attendrit tout le monde, fit vomir bien des imprécations contre le cruel Empereur, qui ſans avoir égard, ni à l'innocence, ni à l'âge de tant de Perſonnes de la premiere qualité, & ſans qu'aucune raiſon de Politique parût l'y obliger, rempliſſoit de deüil les meilleures Maiſons de l'Empire. Cambacundono n'avoit laiſſé que deux Fils, & une Fille, ils furent exécutez les premiers, & ſous les yeux de leurs Meres; & comme ſi Tayco-Sama eût voulu abolir juſqu'à la mémoire d'un Neveu, par qui il s'étoit cru en danger de perdre la Couronne, & peut-être la vie, il fit raſer tous les Palais, & les autres Edifices, qu'il avoit fait bâtir à Méaco & ailleurs.

Fin du neuviéme Livre.

HISTOIRE DU JAPON.

LIVRE DIXIE'ME.

DE si sanglantes exécutions, & plus encore le sujet, qui y avoit donné lieu, rendirent Tayco-Sama extrêmement farouche : ses plus intimes Confidens ne sçavoient presque plus comment l'aborder ; & si jamais il fut besoin de le ménager dans la publication de l'Evangile, ce fut assûrement dans ces tristes conjonctures ; mais tous ne le firent pas. C'étoit sans doute faute d'expérience, & de connoître assez le Caractere de ce Prince, & le génie de la Nation ; car tous se portoient avec un zele égal, & des intentions fort droites à l'œuvre de Dieu ; mais

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

il eſt bien difficile de s'inſtruire, & d'acquerir de l'expérience, quand on s'eſt fortement perſuadé que ceux, dont on pourroit recevoir des inſtructions & de bons conſeils, ſont eux-mêmes dans l'erreur, pour ne rien dire de pis, & qu'on s'eſt fait un point de conſcience de ſe défier d'eux.

§. I.

Converſion du Gouverneur de Nangazaqui & d'un grand nombre de Coréens. Etat floriſſant du Chriſtianiſme. Progrès de la Foi en Corée. Conduite peu meſurée des Peres de S. François. On leur fait ſignifier la Bulle de Grégoire XIII. & ce qu'ils y répondent. Arrivée d'un Evêque au Japon. L'Empereur lui accorde une Audience favorable.

Il eſt pourtant certain que les anciens Miſſionnaires continuant d'avoir pour les ordres du Monarque irrité & plein d'ombrages, toute la ſoumiſſion extérieure, qu'ils jugeoient compatible avec la ſainte liberté du Miniſtere Evangélique, voyoient avec une ſenſible conſola-

tion de leurs Ames le Royaume de Jesus-Christ s'étendre tous les jours dans de nouvelles Contrées, & s'affermir de plus en plus dans celles, où l'Evangile avoit été annoncé d'abord. Le Christianisme n'avoit javoit jamais été plus florissant à Nangazaqui, qu'il l'étoit alors, & l'exemple des Chrétiens avoit tellement charmé le Gouverneur Terazaba, jeune Seigneur de vingt-huit ans, d'un excellent esprit, d'un beau naturel, & qui avoit après Gueni-foin, le plus de part dans les bonnes graces de Tayco-Sama, qu'il se fit instruire, & baptiser secretement cette même année 1595. par le Pere Gomez. Tous les Prisonniers, qu'on avoit faits en Corée, avoient été repartis dans le Pays d'Omura, & dans les Royaumes voisins; ils retrouverent dans la charité des Fidéles tout ce qu'ils avoient perdu, & dans leurs bons exemples un bien beaucoup plus estimable, que la liberté & la vûë de leur Patrie, qu'on ne pouvoit pas leur rendre; puisqu'en moins de deux ans ils furent tous baptisez.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De nouveaux Missionnaires avoient

De J. C. 1595. repris dans le Firando la place de ceux de leurs Freres, qui y avoient été empoiſonnez, & faiſoient des courſes dans tous les Royaumes voiſins ; ils alloient juſques dans le Gotto, où le jeune Roi Loüis venoit d'être rétabli ſur le Trône par le crédit du Grand Amiral, après la mort de ſon Oncle, arrivée depuis peu en Corée, & ils y faiſoient beaucoup de fruit. Il n'étoit reſté de Chrétiens dans le Bungo, que des Marchands & des Laboureurs, parce que toute la Nobleſſe avoit ſuivi la fortune de la Maiſon Royale, diſperſée, partie dans le Naugato, & partie à Nangazaqui ; mais la ferveur n'y étoit pas moins grande, que dans les plus beaux jours de cette Chrétienté, & les Miſſionnaires ne connoiſſoient, ni dangers, ni fatigues, lorſqu'il s'agiſſoit de les y entretenir ; l'Egliſe même de Méaco & de toutes les Provinces voiſines, malgré la préſence, ou la proximité de la Cour, ne perdoit rien de ſon ancien luſtre par les ſoins particulierement du Pere Gnecchi, auquel le Pere Gomez avoit envoyé un bon nombre de

De Syn Mu. 2255.

Religieux, qui, ſans paroître en public, n'en exerçoient pas moins leurs Fonctions, ſoutenus qu'ils étoient de la faveur de Guenifoin. Il ſe faiſoit dans ces Quartiers-là tous les jours d'illuſtres Converſions ; mais il n'y en eut point, qui fît plus de plaiſir aux Ouvriers de l'Evangile, que celle de SAMBURANDONO, Petit-Fils, & Héritier légitime de Nobunanga, à qui l'Empereur avoit donné le Royaume de Mino & la Citadelle de GUISU, l'ancien Patrimoine de ſon Ayeul. Enfin l'Empereur lui-même n'avoit pû s'empêcher de témoigner en pluſieurs occaſions l'eſtime, qu'il faiſoit de la Religion Chrétienne ; & un jour entr'autres, que quelques Courtiſans, pour lui faire leur Cour, s'aviſerent de lui dire qu'il avoit fait très-ſagement de chaſſer les Miſſionnaires de ſes Etats ; » Vous le dites, reprit » ce Prince, parce que je les ai con- » gédiez ; mais ſçachez que je ne » l'ai point fait, parce que je crois » leur Religion mauvaiſe, car elle » eſt très-bonne, mais elle ne » s'accorde pas avec la nôtre, &

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

D. J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

» deux Religions ſi contraires pour-
» roient cauſer du trouble dans
» l'Empire. C'eſt ce que j'ai voulu
» éviter. » Enfin à l'exception d'un petit nombre de Seigneurs, qui ſe laiſſoient gouverner par les Bonzes, ceux d'entre les Idolâtres, qui penſoient moins favorablement du Chriſtianiſme, étoient ceux, qui s'exprimoient comme l'Empereur ; mais la plûpart l'eſtimoient & le chériſſoient: pluſieurs mêmes ne craignoient point de paroître en public avec de petites Croix d'or penduës à leur cou, & l'on ne doutoit nullement que, ſi l'Empereur venoit à mourir, preſque tout ce qu'il y avoit de Gens en place, ne ſe déclaraſſent Chrétiens, d'autant plus qu'on voyoit l'Impératrice aſſez diſpoſée à en donner l'exemple, & qu'il n'eſt pas fort conſtant qu'elle ſoit morte infidéle. Nous ne ſçavons pas ſi cette Princeſſe eſt la même, qui au commencement du Regne de Tayco-Sama fit tant d'amitiez aux Miſſionnaires.

En Corée preſque toutes les Troupes Japonnoiſes étoient Chrétiennes, & depuis peu un des Généraux

avoit été baptisé par les soins du Grand Amiral; il se nommoit HICUXIDONO. C'est apparemment la coutume en ce Pays-là, comme à la Chine & au Japon, d'exposer dans les ruës les Enfans, qu'on n'est pas en état de nourrir; car je trouve qu'une des occupations des Soldats & des Officiers Chrétiens, étoit de baptiser ces petites Créatures, qu'ils trouvoient souvent sur le point d'expirer, & qu'un seul Gentilhomme du Bungo en baptisa pour sa part plus de deux cent. En un mot les Missionnaires, qui cultivoient cette Chrétienté transplantée, & composée d'une bonne partie de ce que celle du Japon avoit de plus illustre, se flattoient qu'avec les bénédictions du Ciel, dont Dieu combloit leurs travaux, & les bons exemples des Japonnois, la Corée seroit bientôt toute Chrétienne. Ils furent néanmoins obligez d'en sortir pour quelque tems, parce qu'on eut avis que Toronosuque vouloit accuser Tsucamidono de les y avoir appellez contre les ordres de l'Empereur; mais ce Général, qui sur ces

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

De J. C. 1595. De Syn Mu. 2255.

entrefaites fut mandé en Cour, pour quelques affaires de conſéquence, prit le parti de dire lui-même à Tayco-Sama, qu'il avoit fait venir en Corée le Pere de Ceſpedez, & lui en apporta des raiſons, qu'il lui fit agréer ; ce qui éventa la mine, que Toronoſuque vouloit faire jouër contre lui.

Tant d'heureux ſuccès ne furent pourtant pas capables d'engager les Peres de Saint François à approuver, encore moins à imiter une conduite, que Dieu béniſſoit ſi viſiblement. Il y eut plus ; peu de tems après le retour à Méaco des deux Religieux, qui avoient voulu faire un Etabliſſement à Nangazaqui, ceux qui demeuroient dans cette Capitale, ayant eu la mortification d'y voir publier un Edit, qui défendoit ſous peine de la vie de fréquenter leur Egliſe, & leur Maiſon, comme il étoit arrivé à ceux de Nangazaqui, ils ſe laiſſerent perſuader que c'étoit les Jéſuites, qui leur procuroient tous ces chagrins, & ils ne s'en cacherent pas ; ce qui commença de faire naître parmi les Fidéles

une eſpece de Schiſme, dont les ſuites furent très-funeſtes. Nous avons ſur cela une fort belle Lettre du Pere Gnecchi au Pere Aquaviva ſon Général, dans laquelle ce vénérable Vieillard, que tout le Japon regardoit alors avec tant de juſtice comme le plus grand Ouvrier, qui eût été depuis longtems dans cet Empire, déplore ſon malheur d'être obligé de voir tous les jours, & ſans qu'il y pût apporter remede, des choſes, qui lui rempliſſoient le cœur d'amertume; & les eſpérances les mieux fondées de voir bientôt le Chriſtianiſme dominant dans l'Empire, s'évanoüir par cette fatale déſunion.

De J. C. 1595.

De Syn Mu. 2255.

Le mal croiſſant tous les jours, on crut devoir en venir à une démarche, qui coûta beaucoup, & à laquelle on ne ſe détermina, qu'avec une extrême répugnance; ce fut de ſignifier aux Peres de Saint François la Bulle de Gregoire XIII. Mais ils répondirent qu'elle ne les regardoit pas; qu'ils étoient venus au Japon avec le titre d'Envoyez du Gouverneur des Philippines, pour traiter

De J. C. 1595.

De Syn. Mu. 2255.

d'affaires purement politiques, & non en qualité de Miſſionnaires; qu'y demeurant avec la permiſſion de l'Empereur, perſonne n'étoit en droit de les empêcher d'y exercer en toute liberté les Fonctions de leur Miniſtere, & que ce n'avoit jamais été l'intention du Souverain Pontife. Ce qu'il y eut de plus ſurprenant, c'eſt qu'ils ne voulurent pas même déférer à l'autorité de l'Evêque du Japon, qui arriva ſur ces entrefaites à Nangazaqui, revêtu de toute l'autorité du Siége Apoſtolique, & dont il faut maintenant, que je parle.

Dès l'année 1566. le Pape Pie V. preſſé par le Roi de Portugal de donner un Chef à la Chrétienté du Japon, afin qu'on y pût ordonner des Prêtres, & adminiſtrer à ces nouveaux Fidéles le Sacrement de Confirmation, & apprenant que le ſaint Patriarche d'Ethiopie, ANDRE' OVIEDO, ſouffroit de la part des Abyſſins les traitemens les plus indignes, ſans aucune eſpérance de changement, manda à ce Prélat de paſſer aux Iſles du Japon, & d'y

prendre le Gouvernement de cette Egliſe. Oviedo, qui ne pouvoit ſe réſoudre à abandonner ſon Epouſe, par la raiſon même, qu'elle étoit pour lui une Epouſe de ſang, fit réponſe au Pape, que les choſes pourroient s'accommoder en Ethiopie, & que toute ſa vie il ſe reprocheroit d'en avoir manqué l'occaſion, s'il s'éloignoit de ſon Troupeau. Le Saint Pere admira une ſi grande vertu, & ne crut pas devoir inſiſter. Il fallut que le Pere MELCHIOR CARNERO, Evêque de Nicée, que Sa Sainteté avoit nommé ſon Coadjuteur pour le Japon, comme il l'étoit pour l'Ethiopie, prît ſa place, & ce Prélat partit dès qu'il en eut reçu l'ordre; mais il mourut à Macao, où il devoit reſter, parce qu'il étoit en même tems chargé de l'Egliſe de la Chine, de ſorte qu'il ne vit point le Japon.

De J. C. 1596.

Da Syn Mu. 2256.

Enfin les Ambaſſadeurs Japonnois, qui arriverent à Rome en 1585. firent auprès du Pape Gregoire XIII. de nouvelles inſtances, pour avoir un Evêque : ce Pontife n'eut pas le tems de régler cette af-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

faire, mais Sixte V. la prit fort à cœur, & la nomination d'un Evêque du Japon fut laiſſée au Roi d'Eſpagne Philippes II. comme Roi de Portugal. Ce Prince, à qui les Ambaſſadeurs en parlerent à Mouçon à leur retour de Rome, nomma en 1587. le Pere SEBASTIEN DE MORALEZ, natif de Funchal, Capitale de l'Iſle Madere, & actuellement Provincial des Jéſuites de Portugal. Le Pape approuva ce choix, envoya des Bulles à l'Evêque nommé, & lui accorda tous les Privileges, dont il pouvoit avoir beſoin dans un Pays, d'où le recours au Saint Siége n'étoit pas aiſé. Le Pere Moralez fut auſſitôt ſacré à Liſbonne, & s'embarqua dès la même année pour le Japon avec deux autres Jéſuites; mais la maladie s'étant miſe ſur ſon Vaiſſeau, lui & ſes Compagnons ſe ménagerent ſi peu en aſſiſtant ceux, qui en furent attaquez, qu'ils le furent bientôt eux-mêmes; les deux Jéſuites moururent ſur le Vaiſſeau même, & l'Evêque en arrivant au Mozambique.

Il fallut donc nommer un qua-

triéme Evêque du Japon, & le Roi Catholique jetta les yeux sur le Pere PIERRE MARTINEZ, natif de Conimbre, qui étoit Provincial aux Indes. C'étoit un homme d'un rare mérite, habile Théologien & grand Prédicateur, & il avoit en cette derniere qualité accompagné le Roi Sébastien dans sa malheureuse Expédition d'Afrique, où il fut fait Esclave. Ayant été racheté, il s'embarqua en 1585. pour aller aux Indes avec cinq autres Jésuites, & fit naufrage sur les Côtes de la Cafrerie; quatre de ses Compagnons y moururent, & il gagna enfin les Indes avec le cinquiéme. Ce fut en 1591. qu'il fut nommé Evêque du Japon, & dans le même tems le Pere LOUIS SERQUEYRA, natif d'Alvito, petite Ville de l'Alentejo en Portugal, & Professeur de Théologie dans l'Université d'Evora, fut nommé son Coadjuteur; il se fit sacrer à Lisbonne, & partit pour les Indes en 1594. Pour le Pere Martinez, il ne fut sacré à Goa, que l'année suivante, & il arriva au Japon au mois d'Août de l'année 1596.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Il ne s'arrêta preſque point à Nangazaqui, où il avoit pris terre, mais avant que d'en partir, il donna la Confirmation aux Chrétiens de cette grande Ville & des environs, & fit une Ordination, où il conféra la Prêtriſe à Jean Rodriguez. Il avoit beſoin du miniſtere de ce Religieux, parce que D. Mathias d'ALBUQUERQUE, Vice-Roi des Indes, l'avoit chargé de Préſens pour l'Empereur, & d'une Lettre, où ce Seigneur témoignoit que le Pere Valegnani avoit éte Ambaſſadeur de Dom Edoüard de Meneſez ſon Prédéceſſeur au Japon, & lui avoit fidélement remis la Lettre & les Préſens de Sa Majeſté. Il étoit queſtion d'obtenir la permiſſion de Tayco-Sama, pour l'aller trouver; la Providence y pourvut. Le Grand Amiral Tſucamidono venoit d'arriver à Nangoya pour les raiſons, que je dirai tout-à l'heure, & ayant appris que l'Evêque étoit débarqué à Nangazaqui, il s'y rendit ſur le champ; il dit au Prélat en l'abordant, qu'il le ſupplioit de le regarder comme le plus devoüé & le plus ſoumis de

ſes Enfans ; puis s'étant informé de l'état de ſes affaires, & ayant ſçû qu'il n'avoit point de revenu, & que les Jéſuites de Nangazaqui vivoient d'aumônes, il lui aſſigna une Penſion, qui devoit être payée en ris & en bled ; ce que d'autres Seigneurs imiterent bientôt. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Il fut enſuite réglé par le Conſeil de ce Seigneur, que le Pere Rodriguez iroit à Fucimi, pour donner avis à l'Empereur de l'arrivée du Prélat, avec des Lettres & des Préſens du Vice-Roi des Indes ; & il y a bien de l'apparence, que Tſucamidono précéda cet Envoyé, pour diſpoſer le Prince en faveur de l'Evêque : ce qui eſt certain, c'eſt que Rodriguez fut bien reçu, & que Tayco-Sama lui dit que l'Evêque ſeroit le très-bien venu. Il repartit ſur le champ, pour porter cette bonne nouvelle à Nangazaqui. Il y trouva le Prélat de retour d'une Viſite, qu'il avoit faite pendant ſon voyage, dans le Royaume d'Arima, exerçant partout les fonctions de ſon Miniſtere avec toute la diſcrétion, que demandoit la conjoncture du

De J. C. 1596. tems, & une indicible consolation de son ame, causée par la vûë de la pieté & de la ferveur des Fidéles. Dès que De Syn Mu. 2256. Rodriguez l'eut assûré que l'Empereur le verroit volontiers, il se mit en chemin pour Méaco, où il arriva le seiziéme de Novembre. Il s'y arrêta, pour attendre les ordres de la Cour, mais il ne les attendit pas longtems. Arrivé à Fucimi, il eut Audience de Tayco-Sama, qui lui demanda d'abord, pourquoi le Vice-Roi avoit tant tardé à lui écrire; il répondit à cette demande d'une maniere, qui satisfit ce Prince, lequel après lui avoir marqué beaucoup de considération pour sa Personne, & pour le Caractere, dont il étoit revêtu, lui fit présenter du Thé, & le congédia assez content de ses manieres, mais fort peu de la disposition, où il lui parut à l'égard de la Religion Chrétienne.

§. II.

L'Empereur de la Chine envoye des Ambaſſadeurs à Tayco-Sama. Préparatifs de ce Prince pour les recevoir. Un des Ambaſſadeurs Chinois ſe ſauve à la Chine, & pourquoi. Le Fils de l'Empereur eſt revêtu du Titre de Cambacundono, & reconnu Héritier préſomptif de l'Empire. Phénomenes ſinguliers. Tremblemens de terre, & leurs effets. Providence de Dieu ſur les Chrétiens.

Le Prélat reſta quelque tems à Méaco & aux environs de cette Capitale, pour la conſolation des Fidéles de cette Chrétienté, la plus floriſſante en toutes manieres, qui fût alors au Japon; après quoi il viſita les autres Villes Impériales, & retourna à Nangazaqui fort inquiet au ſujet d'une affaire, qui étoit ſurvenuë aux Eſpagnols, & dont il étoit aiſé de prévoir que les ſuites ſeroient fâcheuſes pour la Religion. Je ferai le récit de cet Evénement, après que j'aurai raconté en peu de mots le ſujet du voyage du Grand

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. Amiral à la Cour. Ce Général avoit pénétré il y avoit longtems, que ſon Maître ſouhaitoit paſſionnément, que l'Empereur de la Chine lui envoyât demander la Paix par une ſolemnelle Ambaſſade ; il avoit entrepris d'y engager le Monarque Chinois, & c'étoit particuliérement à ce deſſein, qu'il avoit fait paſſer à la Cour de Pekin Jean Naytadono ſon ancien Ami, & autrefois Roi de Tamba. Ce Seigneur avoit fort heureuſement négocié en faveur de la Religion Chrétienne, qu'il étoit ſur le point d'introduire à la Chine, lorſqu'il fut rappellé au Japon ; il avoit même aſſez bien diſpoſé l'Empereur Chinois à faire ce que ſouhaitoit le Grand Amiral ; mais ce fut Juquequi, lequel intimidé par Tſucamidono, acheva de déterminer ſon Maître à une démarche, qui ſurprit tout l'Orient, & auroit couvert Tayco-Sama de gloire, s'il avoit ſçu ſe modérer aſſez, pour en tirer tout l'avantage, qu'elle devoit naturellement lui procurer. L'Empereur Chinois nomma deux jeunes Mandarins, pour être tout à la

De Syn Mu. 1256.

fois

fois ſes Plénipotentiaires & ſes Ambaſſadeurs auprès de ce Prince, mais il leur ordonna de ne rien faire que par les avis du Général Juquequi. Dès que la nouvelle en fut arrivée en Corée, Juquequi, le Grand Amiral, & le Gouverneur de Nangazaqui (a) paſſerent la Mer, pour en aller faire part à l'Empereur du Japon.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Tayco-Sama au comble de ſa joye, régala Juquequi en public & en particulier avec une ſplendeur & une magnificence, qui ſurprit extrêmement ce Général; il le congédia enſuite chargé de Préſens d'un fort grand prix; il combla d'éloges le Grand Amiral, & lui ordonna de retourner en Corée, de ne rien épargner pour y bien traiter les Ambaſſadeurs Chinois, & de les y retenir, juſqu'à ce qu'il lui eût fait ſçavoir

(a) Le Pere Louis Froez, de qui nous tenons une Relation fort détaillée de cette Ambaſſade, nomme ce Gouverneur SCIMANO CAMEDONO: il paroît néanmoins certain que Terazaba étoit alors Gouverneur de Nangazaqui. Peut-être y en avoit-il alors deux; peut-être auſſi ce Gouverneur avoit-il deux noms.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

ſes intentions touchant le tems de leur départ pour le Japon : après quoi il ne ſongea plus qu'à leur faire une réception, qui leur donnât une grande idée de ſa puiſſance & de ſes richeſſes. On dit des choſes preſque incroyables des Préparatifs, qui furent faits à Fucimi pour cette grande Action, & nous ne liſons rien de ſemblable dans l'Hiſtoire d'aucune Monarchie. Les Relations, qui en furent envoyées en Europe, nous aſſûrent que cent mille hommes y furent employez, qu'un pareil nombre de Gens de Guerre, tous à Chéval, fut commandé pour ſe trouver auprès de Fucimi le jour de l'Audience, & que cette Armée, qui s'aſſembla auprès d'Ozaca, fut encore groſſie de quantité de Volontaires ; qu'on raſa une Montagne, qui étoit entre Fucimi & Méaco, parce qu'elle ôtoit la vûë de ce côté-là ; qu'on bâtit exprès une Salle d'Audience, dont le Plancher étoit couvert de mille Nattes d'une aulne de long, & d'une demie de large, toutes garnies de franges d'or, & ornées de Cartouches d'un travail

exquis ; que les Matériaux, dont la Salle étoit conſtruite, étoient très-précieux, & revêtus en dedans de Lames d'or, qui jettoient un éclat merveilleux ; qu'au-delà du Foſſé, qui environnoit le Palais, on éleva un Théâtre de ſoixante pieds de long, & de vingt-cinq de large, ſoutenu de très-belles Colomnes, les unes unies, les autres cannelées, & d'autres torſes, toutes d'un Bois très-rare, avec des ornemens de toutes les ſortes, & d'un très-bon goût ; que ces Colomnes ſoutenoient un Lambris, ſur lequel on avoit répandu le plus beau Vernis du Japon, & qui étoit relevé de toutes ſortes de Figures, & de quantité d'autres ornemens d'or moulu ; que pour aller commodément de la Salle d'Audience au Théâtre, on avoit jetté ſur le Foſſé un Pont, qui n'ayant que dix toiſes de long, coûta quinze mille ducats pour le ſeul Entrepreneur ; qu'il étoit couvert d'un toît, dont les tuiles étoient dorées ; qu'il régnoit des deux côtez une Baluſtrade revêtuë, auſſi bien que le pavé, de Lames d'or battu ; que les

De J.C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

dehors du Palais paroiſſoient tout émaillez d'or avec cet art, dans lequel les Japonnois ſont ſi grands Maîtres, qu'ils manient ce Métal, comme ſi c'étoit une ſimple couleur : enfin que toute la haute Nobleſſe eut ordre de ſe mettre en Equipage, pour paroître dans cette occaſion avec le plus grand éclat, qu'il ſeroit poſſible. Le Pere Froez ajoûte que cette dépenſe acheva de ruiner les Princes & les Seigneurs, & que c'étoit l'intention du Monarque.

Mais comme malgré le nombre prodigieux d'Ouvriers qui étoient employez à tant de travaux, il fallut du tems, pour achever ces préparatifs, les Ambaſſadeurs fort inquiets ſur le ſujet, qui les retenoit en Corée, commencerent à ſe regarder comme priſonniers. Les honneurs militaires, qu'on leur rendoit, n'étoient pas fort du goût de deux jeunes Mandarins, qui juſques-là n'avoient gueres manié, que des Livres. Ils ne regardoient, qu'en tremblant ces fiers Japonnois, dont ils avoient ouï raconter les exploits ſurprenans, & qu'ils voyoient tou-

jours armez de toutes piéces ; & comme ceux-ci prenoient quelquefois plaiſir à augmenter leur frayeur, un des deux en fut à la fin tellement ſaiſi, qu'il s'échappa, s'embarqua ſecretement, ſans avoir communiqué ſon deſſein à perſonne, & ſe rendit à Pekin avec une précipitation, qui ne pouvoit venir que d'une terreur panique. Le Grand Amiral apprit cette fuite avec bien du chagrin. Il ſe trouvoit alors à Fucimi, où je ne ſçai quelle affaire l'avoit rappellé, & il en repartit ſur le champ pour aller raſſûrer l'autre Ambaſſadeur. D'un autre côté le Mandarin fugitif fut reçu de l'Empereur ſon Maître, comme le méritoit ſa lâcheté. Ce Prince le fit mettre dans un cachot, confiſqua tous ſes biens, & ceux de ſa Famille, qu'il déclara incapable de poſſeder jamais aucune dignité ; il envoya à l'Ambaſſadeur ; qui étoit reſté en Corée, de nouveaux pouvoirs, pour traiter ſeul avec Juquequi, & pour reconnoître encore mieux ſa fidélité, il fit donner cinq mille écus à ſon Pere.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Tout étant prêt à Fucimi, le Grand Amiral reçut commandement de conduire l'Ambaſſadeur Chinois à Sacai, & d'y attendre que le jour de l'Audience fût fixé. On ne croyoit l'Empereur occupé, que de ce ſoin, lorſqu'on apprit qu'il ſongeoit à aſſûrer le Trône à ſon Fils, qui n'avoit que trois ans, & qui avoit nom FIDE JORI, (a) & qu'il ſe diſpoſoit à l'envoyer à Méaco pour y être revêtu par le Dairy du titre de CAMBACUNDONO. Le jeune Prince partit en effet le troiſiéme de Juin, pour cette Capitale: toute la haute Nobleſſe eut ordre de l'y accompagner, & il y fit ſon Entrée avec une Pompe digne de l'héritier préſomptif de l'Empire. Le Dairy, auquel il fit des préſens magnifiques, le careſſa beaucoup, & le régala ſplendidement; preſque tous les grands Seigneurs, qui l'accompagnoient, reçurent auſſi des Titres d'honneur, & changerent preſque tous de nom. Tout le tems, que le nouveau Cambacundono fut à Méaco, ſe paſſa en fêtes & en ſpecta-

(a) Le Pere Froez le nomme FIROI.

cles, &chacun de ceux, qui avoient reçu quelque faveur du Dairy, ayant voulu paroître avec tout l'éclat de leur nouvelle dignité, le retour à Fucimi se fit avec encore plus de pompe, que n'avoit été la marche de Fucimi à Méaco. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Tout prospéroit alors à Tayco-Sama, & jamais aucun Monarque du Japon n'avoit été plus absolu, ni aussi glorieux. L'Empire soumis, autant par sa prudence, que par sa valeur, étoit gouverné avec une sagesse, dont on voit peu d'exemples; tout étoit tranquile au-dedans, les brigands & les voleurs publics, dont tout le Pays avoit été infecté depuis le commencement des Guerres civiles, avoient disparu, les Corsaires, qui avoient si longtems ravagé les côtes, n'osoient plus s'y montrer, & l'Empereur, qui dans la vigueur de son âge se voyoit un Successeur de son sang, & tout l'Orient trembler devant lui, croyoit n'avoir plus qu'à jouir d'une prospérité & d'une réputation, qu'il se devoit à lui-même : mais Dieu sembloit n'avoir élevé ce Monarque

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

à un ſi haut point de gloire & de bonheur, que pour lui faire plus vivement ſentir, qu'il avoit un Maître, lequel pouvoit renverſer en un moment ſes ambitieux projets. Ce Prince ne s'occupoit l'eſprit, que du ſpectacle flatteur d'un Ambaſſadeur du plus grand Prince de l'Aſie proſterné à ſes pieds en qualité de Suppliant, & lui demandant la paix, lorſque le vingtiéme de Juillet, il tomba du Ciel à Fucimi & à Méaco quantité de cendres, ce qui dura une demie journée. Dans le même tems il plut du ſable rouge à Ozaca & à Saçai, & peu après des cheveux gris, comme d'une perſonne âgée, avec cette différence, qu'ils étoient beaucoup plus doux, que les naturels, & qu'étant mis au feu, ils ne rendoient point de mauvaiſe odeur. Toutes les Provinces ſeptentrionales parurent auſſi couvertes de ces eſpeces de cheveux.

Trois ſemaines après les Peuples, déja intimidez par de ſi étranges Phénomenes, le furent bien davantage par un autre, qui tout naturel, qu'il pouvoit être, a toujours paſſé

dans l'opinion du vulgaire, pour un préſage ſiniſtre. On vit ſur Méaco une Comete cheveluë, dont l'aſpect ſembloit avoir quelque choſe d'affreux; ſoit que cela fût véritablement ainſi, ſoit que la frayeur le fît paroître tel aux yeux du Peuple épouvanté: la poſition de ce Météore étoit de l'Occident au Septentrion, & l'on obſerva que pendant quinze jours, qu'il reſta ſur l'horiſon, il fut toujours environné de vapeurs fort noires. Enfin le trentiéme d'Août ſur les huit heures du ſoir, il y eut preſque par-tout le Japon un tremblement de terre, qui cauſa de furieux ravages. Il recommença le quatriéme de Septembre, & redoubla d'une ſi étrange maniere, qu'encore qu'il n'eût duré qu'une demie heure, à différentes repriſes, tous les Palais que l'Empereur avoit fait conſtruire à Ozaca, où le tremblement fut plus ſenſible, furent renverſez; & ce qui augmenta conſidérablement l'horreur de ce déſaſtre, c'eſt qu'en pluſieurs endroits, on entendit ſous-terre des mugiſſemens, des coups-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

semblables à ceux du Tonnere, & comme le bruit d'une Mer extraordinairement agitée.

Le lendemain à onze heures de nuit le Ciel étant fort ſerein, il ſurvint un troiſiéme tremblement, dont les deux premiers ſembloient n'avoir été que les préludes; il fut auſſi accompagné de cris, de hurlemens & d'un bruit ſemblable à des décharges de Canon. Il s'etendit fort loin, quantité de Villes furent renverſées toutes entieres, & ſurtout celle de Fucimi, où il ne reſta preſque rien ſur pied de ces magnifiques édifices, que Tayco-Sama y avoit fait conſtruire; pas même cette Montagne factice, dont nous avons parlé. En un mot on prétend que la perte, que ce Prince fit en cette occaſion, monta environ à trois cent millions d'or; il ne reſta dans ſon Palais, que la cuiſine, où il ſe ſauva preſque nud, portant ſon Fils entre ſes bras. Sept cent de ſes Concubines furent écraſées ſous les ruines. Le nombre des autres perſonnes, qui eurent le méme ſort dans toute l'étenduë de l'Empire, eſt in-

croyable : mais on prétend, qu'il n'y périt aucun Chrétien ; ce qui eſt certain, c'eſt que toutes les maiſons d'un côté d'une ruë étant tombées à Sacai, celle d'un Chrétien nommé ROCH, où l'on avoit coûtume de s'aſſembler pour la priere, & pour traiter des affaires de Religion, reſta ſeule ſur pied, & ne reçut aucun dommage.

De J. C. 1596.

De Syn Mu 2256.

§. III.

La Mer franchit les bornes. Belle parole de Tayco-Sama. Ce Prince ſe prépare à donner audience aux Ambaſſadeurs Chinois : ce qui ſe paſſa à cette Audience. De quelle maniere les Ambaſſadeurs furent reconduits à Sacai. L'Empereur s'emporte contre eux & contre le Grand Amiral, & pourquoi. Indignation générale contre ce Prince. La Guerre recommence en Corée & quel en fut le ſuccès.

L'Empereur, qui avoit paſſé la nuit dans de grandes allarmes, ſe retira le lendemain ſur la hauteur voiſine, d'où conſidérant les triſtes

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

effets de ce terrible accident, il s'écria, dit-on, que Dieu le puniſſoit avec juſtice, d'avoir oſé entreprendre ce qui étoit au-deſſus de la condition d'un Mortel. Les crevaſſes, qui parurent en pluſieurs endroits dans la campagne, & les ſecouſſes, qui continuoient à ſe faire ſentir de tems en tems, obligerent ce Prince à demeurer quelque tems dans une cabanne de jonc, qu'il ſe faiſoit dreſſer, tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre. Mais ce qui cauſa les plus grands ravages, ce fut un gonflement de la Mer dans le Détroit, qui ſépare le Nipon & le Ximo, & ſur lequel eſt bâti le Port du Ximonoſeki; il fut ſi extraordinaire, que tout le Pays fut inondé juſqu'à Méaco d'une part, & de l'autre juſqu'à l'extrêmité du Bungo, & à Facata. On remarqua encore que dans une Ville du Bungo nommée VOQUINOSAMA, où il n'y avoit qu'un Chrétien, il fut le ſeul, qui ſe ſauva; & que la Fortereſſe, qui y avoit été depuis peu bâtie, ou réparée en partie des débris des Egliſes de Fucheo, fut entierement détruite. La

plûpart des Temples de Méaco, de Jeſan, & les plus célebres Sanctuaires du Japon, furent pareillement renverſez, & il périt un très-grand nombre de Bonzes ſous les ruines de leurs Monaſteres. On ajoûte que le petit Lac de Jeſan inonda auſſi tous les Pays circonvoiſins ; qu'il parut agité comme la Mer pendant la plus violente tempête, & que partout, où l'eau ſe répandoit, on la voyoit boüillonner, comme ſi elle eût paſſé ſur une terre embraſée.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

La protection du Ciel avoit paru trop marquée ſur les Chrétiens au milieu de tant de malheurs, pour ne pas faire impreſſion ſur les Infidéles mêmes ; mais les Ennemis de la vérité profitent de tout, pour empêcher que ſon éclat, qui les éblouït, & qui les incommode, ne deſſille les yeux de ceux, qui ſeroient mieux diſpoſez à la reconnoître. Quelques Courtiſans, qui haïſſoient le Chriſtianiſme par paſſion, voulurent inſinuer à l'Empereur, que c'étoit cette Religion, qui avoit attiré le courroux du Ciel contre l'Empire ; mais ce Prince leur

ferma la bouche en leur demandant, s'il y avoit toujours eu des Chrétiens au Japon, & si c'étoit la premiere fois, qu'on y avoit vû des tremblemens de Terre & des inondations? Il en demeura pourtant là, parce qu'apparemment Dieu l'avoit endurci, comme Pharaon, & il ne vit pas plutôt la Terre tranquile, & la Mer rentrée dans les anciennes bornes, qu'il releva ſes Palais. Quelques-uns ont avancé que ces nouveaux Edifices ſurpaſſoient encore les premiers en richeſſes & magnificence, mais je ne trouve point ce fait aſſez fondé en autorité, pour le pouvoir aſſûrer. D'ailleurs on ne nous en a point donné la deſcription.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce ne fut point à Fucimi, que les Ambaſſadeurs Chinois eurent leur audience, mais à Ozaca. Le tremblement de Terre n'y avoit néanmoins pas fait de moindres ravages, que dans les autres endroits, où il s'étoit fait ſentir plus violemment, & il n'étoit reſté du vaſte Palais de l'Empereur, qu'une Tour, qui avoit même été fort ébranlée, une

Maiſon de plaiſance, & un Pont, qu'on appelloit *le Pont du Paradis*, & où l'or brilloit de toutes parts ; mais ſur les fondemens des Edifices, qui avoient été renverſez, on éleva à la hâte pluſieurs corps de logis, qui furent meublez de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Empire, & l'Empereur s'y étant rendu avec toute ſa Cour le vingt-neuviéme de Septembre, il fit avertir les Ambaſſadeurs, qu'il leur donneroit audience le vingt-uniéme d'Octobre. Je dis les Ambaſſadeurs, parce que Juquequi avoit été revêtu de ce caractere depuis la fuite d'un des deux Mandarins.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Ils partirent donc le vingtiéme d'Octobre de Sacai, d'où j'ai dit qu'on ne compte que trois lieuës à Ozaca ; les chemins avoient été applanis & ſablez, & les Dames de Sacai & des environs y avoient fait dreſſer des Echaffauts pour voir paſſer le Cortége. Il avoit véritablement quelque choſe de ſingulier, & il plut fort aux Japonnois, charmez d'ailleurs de voir leur Souverain honoré d'une Ambaſſade du plus

De J. C. 1596. puissant Prince de l'Asie ; mais, au jugement des Européens, on y voyoit peu de goût, & un grand étalage de choses, qui ne faisoient pas un fort bel effet. Les Ambassadeurs furent logez à Ozaca dans des Palais séparez, & le lendemain ils allerent à l'Audience dans le même ordre, qu'ils étoient partis de Sacai. Les Présens étoient magnifiques, les Lettres de l'Empereur Chinois étoient écrites sur une Lame d'or, & accompagnées de deux Couronnes aussi d'or, l'une pour Tayco-Sama, & l'autre pour Mandocoro-Sama, son Epouse. Il y avoit aussi vingt habits pour vingt Seigneurs, qui étoient nommez, & à la tête desquels étoit le Grand Amiral Roi de Fingo, & vingt autres pour un pareil nombre, dont le choix étoit laissé à la discrétion du Monarque Japonnois.

De Syn Mu. 2256.

L'Audience se passa en civilitez réciproques ; le premier Ambassadeur y fut assis sur la même Estrade & à côté de Tayco-Sama, dans une parfaite égalité ; aussi l'Empereur de la Chine se regardoit-il fort au-dessus de ce Prince, qu'il ne reconnoissoit

pas pour Empereur du Japon, & qu'il avoit prétendu honorer de la Dignité Royale, en lui envoyant une Couronne. Le Pere Froëz dit même que dans la Lettre, qu'il lui écrivit, & dont il cite les termes, il lui commandoit avec menaces de laiſſer déſormais la Corée en repos. Cependant les Ambaſſadeurs demanderent avec de grandes inſtances à Tayco-Sama la grace des Coréens, & ne pûrent l'obtenir; & il y a bien de l'apparence que ce Prince, ou ignora ce que portoit la Lettre, ou voulut bien feindre de n'y pas faire attention. En effet le Pere Froëz, qui nous a donné la Relation la plus détaillée de cette Ambaſſade, ne dit point que la Lettre ait été lûë, mais que Tayco-Sama la mit ſur ſa tête; qu'il reçut enſuite les Préſens; que les Ambaſſadeurs lui rendirent les mêmes honneurs, qu'ils ont accoutumé de rendre à l'Empereur leur Maître, c'eſt-à-dire, qu'ils *l'adorerent*; que ce Prince alla le même jour viſiter Juquequi, chez lequel le premier Ambaſſadeur ſe trouva; qu'ils furent l'un & l'autre régalez

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

ſplendidement, chargez de Préſens, & reconduits par Mer à Sacai dans des Bâtimens, où tout, juſqu'aux rames, étoit d'or moulu; mais que Tayco-Sama n'avoit fait la dépenſe, que d'un de ces Bâtimens; que les Grands de ſa Cour avoient fait faire chacun le leur, & que celui de MAZAMONEY, Prince d'OXU, dont nous aurons ſouvent occaſion de parler dans la ſuite, étoit le plus riche de tous, les Cordages en étant de Soye teinte en Ecarlate.

Les Ambaſſadeurs étant arrivez à Sacai, & l'Empereur, qui agiſſoit ſouvent par ſaillies, les ayant fait aſſûrer qu'il ne leur refuſeroit rien de tout ce qu'ils lui demanderoient, ils lui écrivirent, pour le prier de faire évacuer les Places, que ſes Troupes tenoient en Corée, & de trouver bon qu'elles fuſſent raſées. Ils ajoûtoient que ces Places ne pouvoient lui ſervir de rien, puiſqu'on étoit convenu de part & d'autre que la guerre ne ſe continuëroit point, & qu'il y auroit bien plus de gloire pour lui à pardonner aux Coréens, après les avoir châtiez, comme il avoit fait,

qu'à les pouſſer à bout. Tayco-Sama à la lecture de cette Lettre entra en fureur ; on aſſûre même qu'il fut quelque tems hors de lui-même, & dans un état, dont il dut avoir honte, quand cet accès fut paſſé. On lui avoit fait entendre que les Chinois & les Coréens trembloient au ſeul nom des Japonnois, & que l'Empereur de la Chine ſe borneroit à lui demander de ſe contenter de la moitié du Royaume de Corée ; nous avons vû même que les Ambaſſadeurs Coréens l'avoient flatté de quelque choſe de plus ; il ne put digérer de voir que tout le fruit d'une guerre, où il avoit dépenſé des ſommes immenſes, & perdu ſes meilleures Troupes, ſe réduisît à une vaine cérémonie, dont toutes les circonſtances ne lui avoient pas même été fort glorieuſes, & il déchargea le premier feu de ſa colere ſur le Grand Amiral, qu'il ſoupçonna de s'entendre avec les Chinois. Il s'emporta contre ce grand Homme d'une maniere indécente, il en parla avec le dernier mépris, il le chaſſa de ſa Cour, & dit que s'il eût fait

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. la guerre en perſonne, il ſeroit maître de la Corée, ou qu'il eût réduit en cendres tout ce Royaume. Terazaba ne fut gueres mieux traité, & pour faire dépit à Tſucamidono, l'Empereur rappella Toroſonuque de ſon exil, lui fit des excuſes d'avoir ſi mal reconnu les ſervices, qu'il lui avoit rendus en Corée, & lui dit de ſe diſpoſer à le ſuivre dans ce Royaume, dont il vouloit recommencer la Conquête. Enfin il fit dire au Gouverneur de Sacai, que ſi dans deux jours les Ambaſſadeurs, & tous les Chinois & Coréens, qui ſe trouvoient dans ſon Gouvernement, n'étoient embarquez, il lui en coûteroit la vie.

De Syn Mu. 2256.

Il fallut obéïr, mais il n'y eut perſonne, qui ne fût touché de compaſſion, & qui ne fût même indigné de voir ainſi traiter les Miniſtres d'un grand Empereur, & des perſonnes d'un vrai mérite, qui s'étoient comportez avec beaucoup de ſageſſe; d'autant plus, qu'ils avoient tout lieu de craindre, que l'Empereur leur Maître n'attribuât un tel traitement à leur mauvaiſe

conduite. On ne plaignit pas moins le Grand Amiral, que ſa vertu, & ſa Religion ſoutinrent merveilleuſement dans ce revers de fortune; tout ce qu'il y avoit de Grands dans l'Empire lui témoignerent à l'envie la part, qu'ils prenoient à l'injuſtice, que lui faiſoit l'Empereur; l'Impératrice envoya faire compliment à la Reine JUSTE ſon épouſe, & il n'y eut perſonne, qui ne fût perſuadé, que Tayco-Sama n'avoit ainſi éclaté contre ce grand Homme, que pour avoir un prétexte de ne pas lui tenir les magnifiques promeſſes, qu'il lui avoit faites.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Cependant ce Prince ſe radoucit un peu, mais il parut plus déterminé que jamais à recommencer la Guerre. Il nomma pour ſon Généraliſſime un jeune Seigneur, nommé QUINGENDONO, Neveu de l'Impératrice, lui donna une très-belle Armée diviſée en trois corps, qui devoient être commandez ſous ſes ordres par le Grand Amiral, Toronoſuque & le jeune Roi de Buygen; mais il obligea Condera, le Pere de celui-ci, à l'accompagner, pour

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

lui servir de conseil. Terazaba eut aussi commandement de se rendre à Nangoya, qui étoit de son Gouvernement, & d'y faire en diligence tous les préparatifs nécessaires pour la Campagne. Enfin l'Empereur ne parla plus de se mettre lui-même à la tête de ses Troupes.

Les Japonnois entrerent en action au commencement de Mars de l'année 1597. Le Grand Amiral marcha le long des Côtes, Toronosuque s'avança vers le Nord, & Caïnocami pénétra dans le milieu du Pays. Les Coréens, qui n'avoient pas de Troupes à opposer à de si nombreuses Armées, firent alors proposer à l'Empereur du Japon un tribut annuel, qui excédoit la plus grande partie des revenus du Royaume, & de lui livrer le second des Fils de leur Roi. Tayco-Sama rejetta ces offres, & envoya de nouveaux ordres, pour pousser la guerre à toute outrance. Il ne restoit plus de ressource aux Ennemis, qu'en une flotte de quatre-vingt voiles, sur laquelle ils avoient embarqué tout ce qu'il leur restoit de gens de

guerre ; mais le Grand Amiral ayant assemblé la sienne avec une promptitude incroyable, l'alla chercher, & la combattit avec tant de vigueur, qu'il la mit en fuite. Les Coréens se sauverent à terre, & abandonnerent leurs Vaisseaux au Victorieux, lequel après s'en être emparez, débarqua avec toutes ses Troupes, & poursuivit les fuyards, qui n'oserent l'attendre dans aucune Place ; en sorte que toutes ouvrirent leurs portes à Tsucamidono, & que les Japonnois se virent encore une fois Maîtres de presque toute la Corée.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

§. IV.

Zele trop peu mesuré des Peres de Saint François. Un Galion Espagnol est jetté par la Tempête dans un Port du Japon. Mauvaise Foi du Roi de Tosa. Mauvaises manœuvres du Commandant Espagnol. Le Galion est confisqué. Folle vanité d'un Pilote Castillan. L'Empereur entre en fureur en l'apprenant. Les ordres qu'il donne en conséquence.

Tandis que cette guerre, & tout

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

ce qui l'avoit précédé occupoit toute l'attention de l'Empereur, les Peres de Saint François continuoient à travailler au salut des Japonnois avec un zele, & des vertus, qui dans un tems plus propice auroient pû convertir tout le Japon, mais qui ne convenoient pas à la situation, où se trouvoit la Religion dans cet Empire. Leur intention étoit droite sans doute & elle les sanctifia; mais ils s'y confierent trop, & cette confiance les empêcha d'arriver au but, qu'ils s'étoient proposé, sçavoir d'achever de convertir un Peuple si propre à la plus éminente sainteté. Le Gouvernement de l'Etat étoit alors entre les mains de quatre Seigneurs, dont le plus accrédité étoit Gueni-soin, qui portoit depuis peu le titre de Vice-Roi de Méaco: les trois autres se nommoient Maxita Yemondono, c'est le même, dont nous avons déja parlé, XIBUNOJO, (a) & XATEUCA VOCURA. Ils avoient paru jusques-là tous quatre assez favorables

(a) Quelques Auteurs le nomment GIBONOSCIO. Ces deux noms ne different que par la prononciation.

vorables aux Chrétiens, mais ils souffroient impatiemment, que les Religieux venus des Philippines contrevinſſent ouvertement aux Edits de l'Empereur, & le Vice-Roi leur avoit même fait ſur cela de grandes menaces, qui ne les avoient pas rendus plus réſervez. Le Pere Gnecchi ne fut pas plus heureux : il avoit envoyé au Pere Baptiſte leur Commiſſaire, le Pere MOREJON Jéſuite Eſpagnol, pour lui repréſenter le danger, auquel ſes Religieux expoſoient toute la Chrétienté du Japon ; il n'y eut aucun égard. Enfin Faranda, à qui il importoit beaucoup que les Religieux des Philippines ſortiſſent du Japon, ou y périſſent, leur donna les mêmes avis, qu'il ſçavoit bien ſans doute ne devoir pas être plus efficaces dans ſa bouche, que dans celle des autres, & cela étant arrivé comme il l'avoit prévû, lui & Faxegava informerent l'Empereur de tout ce qui ſe paſſoit, & des efforts inutiles, qu'il avoit faits, pour engager ces Etrangers à ſe conduire avec plus de modération.

De I. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J.C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Tayco-Sama à cette nouvelle entra dans une très-grande colere ; il y avoit cependant bien de l'apparence que ſon indignation ſe borneroit à l'exil des Peres Franciſcains : Faxegava & Faranda n'ayant point intérêt qu'il la pouſſât plus loin, & tous ceux, qui avoient quelque accès auprès du Prince, étant extrêmement modérez ; mais une fâcheuſe affaire ſurvenuë ſur ces entrefaites, engagea l'Empereur à faire par raiſon de politique ce que l'on n'avoit pas même appréhendé juſques-là de ſes plus furieux emportemens. Il étoit parti au mois de Juillet de cette année 1686. un grand Galion des Philippines nommé *le Saint Philippe* richement chargé, commandé par Dom Matthias de LANDECHO, pour aller à la Nouvelle Eſpagne. Il eut les vents ſi contraires, qu'après avoir tenu la mer un peu plus de trois mois, le dix-neuf d'Octobre un coup de vent le ſurprit à la hauteur du Port d'URANDO dans le Royaume de Toſa. Le Roi nommé CHOSUGAMI étoit actuellement dans ce Port ; on l'avertit qu'on découvroit un grand

Navire, & qu'il paroiſſoit avoir été incommodé de la tempête. De J. C. 1596.

Ce Prince envoya ſur le champ au Capitaine un Officier pour l'inviter à entrer dans ſon Port, à s'y repoſer, & à y rafraîchir ſon Equipage : Landecho répondit, qu'il étoit infiniment obligé au Roi de Toſa de ſes offres obligeantes, mais qu'il n'avoit beſoin de rien, & qu'il étoit en état de continuer ſa route : L'Officier inſiſta, & cet empreſſement inſpirant de la défiance au Capitaine, il perſiſta dans ſon refus. L'Officier s'en retourna donc ſans avoir rien obtenu, & fort peu de tems après le Galion ſe trouva comme inveſti de Barques, ou de Chaloupes, dans l'une deſquelles le Roi de Toſa étoit en perſonne. Ce Prince renouvella ſes inſtances, aſſûra le Capitaine qu'il trouveroit à Urando un Port ſûr, des vivres en abondance, & tous les agrès, dont il pouvoit avoir beſoin, & lui engagea ſa parole Royale, qu'il ne lui ſeroit fait aucun tort. De telles ſollicitations approchoient fort d'une véritable violence, Landecho ne De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

pouvant faire mieux promit d'entrer dans le Port, & dès le lendemain plus de deux cens Bâtimens, de ceux qu'on nomme *Funes*, allerent au-devant du Navire, pour le remorquer, & le conduisirent en triomphe dans le Port, avec les mêmes cris de joye, que s'ils y eussent mené une prise faite en guerre. En entrant dans le Port le Galion toucha si rudement sur un banc de sable, qu'il s'ouvrit, & on eut à peine le tems de le décharger. On en avoit jetté à la Mer beaucoup de marchandises pendant la tempête, sa charge pouvoit néanmoins valoir encore environ six cent mille écus, ou deux millions. Tout fut mis dans les Magazins du Roi, qui se voyant entre les mains tant de richesses, changea de stile, & déclara nettement, que le tout appartenoit à l'Empereur en vertu des Loix du Pays, qui l'autorisoient à se saisir de tout ce qui se trouvoit dans les Vaisseaux échoüez sur les Côtes de son Empire.

De Syn Mu. 2256.

Pour adoucir néanmoins ce que cette déclaration avoit de dur, le Roi de Tosa dit à Landecho, qu'il

ne doutoit point que l'Empereur n'eût égard aux circonſtances de ſon naufrage ; & ne lui fît grace au moins d'une partie de ſes effets ; qu'il lui conſeilloit d'envoyer à Sa Majeſté un homme de confiance, de le charger de préſens pour ce Prince, & pour ſes Miniſtres ; qu'il n'oublieroit rien de ſon côté pour lui rendre ſervice ; qu'il lui donneroit ſon Sécretaire, pour accompagner ſon Envoyé, & qu'il chargeroit cet homme deLettres de recommandation pour des perſonnes puiſſantes à la Cour de l'Empereur. Le Capitaine n'avoit plus gueres d'autre parti à prendre ; il dépêcha à la Cour Dom Antoine MALAVER ſon Sergent Major, & Dom Chriſtophe MERCADO ſon Porte-Enſeigne, tous deux Gens de condition, & de mérite. Le Roi de Toſa leur donna ſon Sécretaire, comme il le leur avoit promis, mais avec des inſtructions bien différentes de celles, dont il avoit flatté le Capitaine Eſpagnol, lequel de ſon côté recommanda fort à ſes deux Officiers de ne rien faire, que de concert avec le Pere Com-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

miſſaire des Peres Franciſcains, & ſurtout de ne donner communication de rien aux Jéſuites. Cet article de leurs inſtructions, fut le plus fidélement exécuté, juſques-là que Malaver ayant rencontré l'Evêque du Japon à Méaco, & ce Prélat lui ayant fait offre du crédit de ſes Amis, il le remercia; il eſt vrai qu'il ne tarda pas à s'en repentir.

Le Roi de Toſa, qui trahiſſoit les Caſtillans, avoit adreſſé les Députez Eſpagnols à Maxita Yemondono, qui étoit ſon Ami particulier, & un des quatte Miniſtres de l'Empereur. Ce Seigneur leur promit de leur rendre tous les bons offices, qui pourroient dépendre de lui: toutefois il fit entendre à Tayco-Sama, que la charge de ce Galion venoit à propos, pour lui aider à remplir ſes coffres épuiſez par les dépenſes, qu'il lui avoit fallu faire, pour la guerre de Corée, & pour l'Ambaſſade de la Chine. Le Monarque n'eut pas beſoin d'être beaucoup preſſé, pour faire ce qu'on lui propoſoit; car c'eſt de tout tems, qu'on a remarqué, que les

extrémitez des vices, qui paroiſſoient les plus diamétralement oppoſez, n'ont rien de contradictoire, ni d'incompatible dans la pratique, & que ceux, qui dépenſent avec moins de ménagement, ſont ſouvent les plus diſpoſez à faire une baſſeſſe, pour amaſſer. L'Empereur envoya donc Maxita lui-même au Port d'Urando avec ordre de ſaiſir en ſon nom les effets du Saint Philippe, & le Bâtiment même, s'il en valoit la peine. Malaver, Mercado, & le Pere Baptiſte, qui eurent quelque vent de cette réſolution, & qui ne ſçavoient plus à qui avoir recours, s'adreſſerent enfin au Vice-Roi Guenifoin. Ce Seigneur leur témoigna d'abord quelque reſſentiment, de ce que pouvant ſçavoir à quel point il favoriſoit les Chrétiens, ils s'étoient adreſſez à un autre, qu'à lui : il leur dit enſuite, que puiſque l'Empereur leur avoit autrefois permis par un Reſcrit, dont ils étoient porteurs, de trafiquer au Japon, il ne doutoit pas, que Sa Majeſté ne leur rendît juſtice en cette occaſion. Guenifoin procédoit en cela de très-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

bonne foi, mais il ne ſçavoit pas ce qui s'étoit paſſé entre Maxita & l'Empereur, ni préciſément ce que portoit l'ordre, que celui-là avoit reçu en partant pour Urando. Cependant la réponſe qu'il avoit faite au Pere Commiſſaire, inſpira tant de confiance à ce bon Pere, que l'Evêque du Japon lui ayant encore fait offre de ſervice, il le remercia. Quelques jours après il fut informé des véritables inſtructions de Maxita & de la ſaiſie des effets du Galion: il retourna chez le Vice-Roi, qui lui dit nettement, qu'il croyoit ſon affaire déſeſpérée, & que ſi l'on ſe fût d'abord adreſſé à lui, elle auroit pris tout un autre tour. Il ne laiſſa pas à la priere de l'Evêque, du Pere Rodriguez, & du Pere Gnecchi, de ſe mettre en devoir de ſervir les Eſpagnols, mais il étoit trop tard; un Pilote du Galion avoit tout gâté, & par la plus grande extravagance, que puiſſe commettre un homme, à qui il reſte une lueur de bon ſens, il avoit fait à la Religion une playe, qui ſaigne encore depuis un ſiécle & demi.

Ce Pilote voyant, que Maxita

procédoit à la saisie des effets du Gallion, se mit dans la tête qu'il pourroit parer ce coup en intimidant les Japonnois, & en leur donnant une haute idée de la puissance du Roi Catholique ; un jour qu'il étoit chez le Roi de Tosa, avec le Commissaire de l'Empereur, ayant fait tomber le discours sur la grande puissance des Espagnols, il dit que le Roi son Maître possédoit toute cette vaste étenduë de Pays, que l'on comprenoit sous le nom des Indes Orientales, les Philippines, quantité de Places en Afrique, & plus des deux tiers de l'Amérique ; puis comme il eut apperçu une Mappemonde, il s'en approcha, & promenant les yeux de tous les Assistans dans l'un & dans l'autre Hemisphere, il leur montra toutes les Régions, qui obéissoient aux Castillans. Tous parurent extrêmement surpris qu'un seul homme fût le maître de presque la moitié du monde, & Maxita demanda au Pilote de quels moyens on s'étoit servi, pour former une si vaste Monarchie ? » Rien » de plus aisé, répondit ce Malheu» reux ; nos Rois commencent par

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2:56.

» envoyer dans les Pays, qu'ils veu-
» lent conquerir, des Religieux,
» qui engagent les Peuples à em-
» braſſer notre Religion, & quand
» ils ont fait des progrès conſidé-
» rables, on envoye des Troupes,
» qui ſe joignent aux nouveaux
» Chrétiens, & n'ont pas beaucoup
» de peine à venir à bout du reſte.

On peut bien croire, que ni Maxita, ni le Roi de Toſa ne laiſſerent point tomber à terre un diſcours de cette nature. L'Empereur en fut bientôt informé, & rien n'eſt égal à l'impreſſion, que ce rapport fit ſur ſon eſprit, » Quoi donc, s'écria-t-il
» en fureur, mes Etats ſont remplis
» de traîtres, & le nombre en croît
» tous les jours. J'avois proſcrit les
» Docteurs Etrangers, mais par pi-
» tié pour la vieilleſſe, & pour les
» infirmitez de quelques-uns d'entre
» eux, je leur avois permis de reſter
» au Japon; je fermois les yeux ſur
» pluſieurs autres, parce que je les
» croyois tranquiles, & incapables
» de former aucun mauvais deſſein,
» & ce ſont des ſerpens, que je nour-
» riſſois dans mon ſein! Les perfides

» ne ſont occupez, qu'à me ſuſciter
» des Ennemis parmi mes propres
» Sujets, & peut-être juſques dans
» ma Famille ; mais ils apprendront
» ce que c'eſt que de ſe joüer à moi.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Il fit enſuite les ſermens les plus inviolables parmi les Japonnois de ne pas laiſſer un ſeul Miſſionnaire en vie; puis prenant un ton un peu plus moderé : » je ne crains point pour moi, » dit-il ; tant qu'il me reſtera un » ſoûfle de vie, je défierois bien » toutes les Puiſſances de la Terre » d'oſer s'attaquer à moi ; mais je » vais peut-être laiſſer l'Empire » à un Enfant, & le moyen, qu'il » puiſſe ſe ſoutenir contre tant d'En- » nemis Domeſtiques & Etrangers, » ſi je n'y mets ordre inceſſamment?

Ayant enſuite apperçu UFIOYO Fils de Faxegava, il lui fit de grands reproches ſur la protection, que ſon Pere avoit donnée aux Religieux venus des Philippines ; Ufioyo répondit, que ſon Pere n'avoit regardé d'abord ces Etrangers, que comme les Envoyez de leur Gouverneur; que s'étant apperçu dans la ſuite, qu'ils avoient un autre deſſein, que

De J. C. 1596. De Syn Mu. 1256.

celui de négocier un accommodement avec Sa Majeſté, & que malgré ſes défenſes ils prêchoient publiquement leur Religion, il leur avoit donné de fort bons avis; qu'ils n'en avoient tenu aucun compte, non plus que de tous ceux, que le Vice-Roi leur avoit encore donnez à ſa priere, & que voyant cette obſtination, il avoit dreſſé une liſte de tous ceux, qui contrevenoient ouvertement aux Edits. Tayco-Sama lui dit, qu'il vouloit voir cette liſte: Uſioyo la lui montra; il la lut, & la remettant à Uſioyo, il lui commanda de la porter à Xibunojo, avec ordre de donner des gardes à tous ceux, qui y étoient inſcrits, ce qui ſe bornoit à ceux, qui étoient alors dans le Couvent des Peres Franciſcains d'Ozaca.

§. V.

Les Jéſuites ſecourent les Eſpagnols dans leur beſoin. Ils ſont calomniez à ce ſujet. En quoi conſiſtoient leurs revenus au Japon.

Ceci ſe paſſoit à Ozaca même

où depuis le tremblement de terre la Cour ſe tenoit plus ordinairement. Landecho, qui ne ſe doutoit de rien, & qui croyoit peut-être que ſon Pilote avoit donné à penſer aux Japonnois, y ſuivit de près le Roi de Toſa & Maxita, qui y arriverent le huit de Décembre, & il fit préſenter à l'Empereur une Requête, pour ſe plaindre de la violence, qu'on lui avoit faite contre le droit des Gens, & pour demander la reſtitution de tous ſes effets. Mais il ſe trouva bien loin de ſon compte, lorſqu'on vint lui dire de la part de Tayco-Sama, que Sa Majeſté avoit tout lieu de le regarder comme un Corſaire, & que ſi Elle uſoit de ſon droit, Elle le traiteroit, comme on fait les Ecumeurs de Mer; qu'Elle lui faiſoit pourtant grace de la vie, mais qu'il eût à s'en retourner au plutôt à Manile avec tous ſes Gens. Ce fut quelque choſe de bien déplorable que l'état, où ſe trouva réduit ce Capitaine, après qu'on lui eut fait une telle déclaration; ni lui, ni ceux qui l'accompagnoient, n'auroient pas eu de quoi

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

subsister, si le Pere Gnecchi ne leur eût ramassé quelques aumônes. Son Equipage s'étoit rendu à Nangazaqui, où le Pere Gomez Vice-Provincial le fit subsister; & l'on a sçu depuis par le Capitaine Diego GARCIA de PEDRAZAS, que sans les Jésuites, les uns & les autres auroient péri de misere. Il y avoit sur le Galion quatre Religieux Auguftins, un de Saint Dominique, & deux Franciscains. Ces derniers demeurerent au Japon avec leurs Confreres, les autres s'en retournerent aux Philippines sur un Bâtiment, que le Vice-Provincial leur fit trouver, & sur lequel il fit mettre toutes sortes de provisions. Ils firent heureusement le trajet, & à leur arrivée à Manile, les Peres de Saint Augustin publierent ce qui s'étoit passé au sujet du Galion de la maniere, dont nous venons de le rapporter, mais d'autres ne rendirent pas la même justice aux Jésuites.

Ils s'y étoient assez attendus, mais il ne leur étoit pas venu dans l'esprit de croire qu'on leur feroit un crime de la saisie de ce Navire, en-

core moins qu'on en prendroit occaſion de les faire paſſer dans l'Ancien & dans le Nouveau Monde pour des Gens, qui avoient mis ſous les pieds, non ſeulement toute Religion, mais encore tout ſentiment d'honneur. Ce fut cependant ce qui arriva bientôt après le retour de l'Equipage du S. Philippe aux Manilles. Il y parut une Relation imprimée de l'Avanture de ce Galion, laquelle fut envoyée au Mexique, courut toute l'Amérique Eſpagnole, & de là paſſa en Europe, où elle fut répanduë avec une extrême affectation. Elle portoit entr'autres choſes que l'Evêque du Japon, Dom Pedro Martinez, & après lui d'autres Jéſuites, étoient allez trouver Tayco-Sama, pour l'engager à faire ſortir de ſon Empire les Religieux Eſpagnols; qu'ils n'avoient épargné pour réüſſir dans leur abominable deſſein, ni accuſations, ni prieres, ni promeſſes: mais que l'Empereur étrangement ſcandaliſé d'une telle conduite, leur avoit répondu en colere que ces Religieux étoient des Saints; que bien loin de les chaſſer

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

de ſes Etats, il les y vouloit établir, & que pour eux, il les exhortoit de tout ſon cœur à imiter la vertu de ceux, dont ils ſe faiſoient les Accuſateurs d'une maniere ſi indigne, & qui deshonoroit leur Profeſſion.

On ajoûtoit à ce premier article que les Jéſuites avoient averti *les Gouverneurs*, que le Galion le *S. Philippe* ne s'étoit point trouvé par hazard ſur les Côtes du Japon, mais que Dom Mathias de Landecho y étoit venu exprès pour faire révolter le Pays contre l'Empereur, & que cet avis auroit ſans doute coûté la vie à tout l'Equipage, ſi le Saint Roi *Fernand de Firando* n'avoit pris les Caſtillans ſous ſa protection ; & il eſt bon de remarquer qu'il n'y eut jamais au Japon de Roi Chrétien, qui portât le nom de Fernand, & que depuis l'Etabliſſement du Chriſtianiſme au Japon, juſqu'à ſon entiere décadence, les Rois de Firando furent toujours ſes plus opiniâtres Ennemis ; mais rien ne coûte à un Calomniateur, & tout lui eſt bon, pourvû qu'il puiſſe faire l'impreſſion, qu'il prétend.

Ainſi dans les premiers Mémoires, dont nous avons déja parlé, on n'avoit fait aucune difficulté de reſſuſciter un ſaint Roi de Bungo, pour le traduire en Apoſtat, & pour l'ériger même en Chef de pluſieurs milliers d'Apoſtats, & voici qu'on s'aviſe ici de vouloir faire paſſer pour un Prince compatiſſant & pour un Saint, un Prince Idolâtre & actuellement Perſécuteur, ainſi que nous le verrons bientôt. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Mais l'article du Libelle, ſur lequel l'Auteur triomphoit le plus, étoit celui du grand Commerce, dont il accuſoit les Jéſuites du Japon; article odieux, dont les Ennemis de la Société ſe ſont ſi ſouvent prévalus depuis avec la même mauvaiſe foi, qui l'avoit fait inventer, quoique les Jéſuites y euſſent répondu d'abord d'une maniere, qui ne laiſſoit aucun lieu à la réplique. Ils avoient même d'autant plus de ſujet de s'étonner, qu'on les eût attaquez par cet endroit-là, qu'il n'y avoit rien dans toute la conduite de leurs Miſſionnaires, ſur quoi ils euſſent uſé de plus grandes précau-

De J. C. 1596. tions, pour ne donner aucune prise sur eux à leurs Ennemis. On en jugera par ce que je vais dire en peu de mots de ce qui se pratiquoit à cet égard au Japon.

De Syn Mu. 2256.

Les revenus des Jésuites dans cette Mission ne furent longtems que les charitez de quelques Particuliers, auxquelles les Rois de Portugal ajoûterent cinq cent ducats, qu'ils leur faisoient payer tous les ans à Macao. En 1574 le Roi Dom Sébastien doubla cette aumône pour faciliter la fondation d'un College. Cependant le nombre des Missionnaires augmentant à mesure que les Chrétiens se multiplioient, ces Religieux se trouverent jusqu'à cent trente, ayant deux cent cinquante Eglises, deux ou trois Séminaires, un Noviciat, & plusieurs autres Maisons. Il est vrai que les Rois de Bungo & d'Arima, le Grand Amiral Roi de Fingo, l'ancien Roi de Buygen, le Prince d'Omura, Ucondono, & plusieurs autres Princes & Seigneurs Chrétiens, avoient de tems en tems fait de grandes libéralitez aux Missionnaires, mais ces

secours n'avoient pas duré longtems: le Roi de Bungo étoit mort, le Roi d'Arima & la plûpart des Princes & des Seigneurs Chrétiens se ruinoient en Corée au service de l'Empereur, Ucondono avoit eu besoin lui-même qu'on le secourût, & quoiqu'il fût rentré en grace, on ne lui avoit pas restitué ses biens. D'ailleurs presque tout ce qu'on tiroit des Fidéles du Japon, étoit employé aux Hôpitaux, & en diverses autres bonnes œuvres semblables; de sorte que les Missionnaires auroient souvent manqué du nécessaire pour vivre, si la Providence ne leur eût de tems en tems ménagé quelques ressources, lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Ainsi nous avons vû que Louis Almeyda, avant que d'entrer dans la Compagnie, avoit employé la meilleure partie de son bien en Fondations utiles, surtout pour les Pauvres & pour les Malades. Il en avoit séparé quatre mille ducats, dont il avoit fait un fonds pour l'entretien des Missionnaires, & il l'avoit confié à des Marchands Portugais, pour le faire va-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

loir à leur profit, ce qui fut exécuté de bonne foi par ces Marchands, ſans que les Jéſuites, qui n'avoient point traité avec eux, y euſſent aucune part, que de recevoir à titre d'aumône ce qu'on vouloit bien leur donner.

Les choſes demeurerent ſur ce pied-là juſqu'à l'arrivée du Pere Alexandre Valegnani à Macao en 1578. pour aller exercer au Japon l'emploi de Viſiteur. Dès-lors il s'en falloit bien que les revenus des Miſſionnaires fuſſent ſuffiſans pour leur entretien ; & quoique dans la ſuite les Papes Gregoire XIII. & Sixte V. y euſſent ajoûté quelques Penſions, comme elles ſe payoient en argent, & que l'argent d'Europe étoit extrêmement bas au Japon, ces Religieux n'auroient pas laiſſé de ſe trouver fort à l'étroit, ſi la Compagnie du Commerce de Macao n'eût imaginé un moyen de remédier à cet inconvenient, qui croiſſoit avec le nombre des Ouvriers Evangeliques dans le Japon. Elle régla que de ſeize cent paquets de Soye, qu'elle envoyoit chaque année dans ces

Iſles, il y en auroit cinquante pour le compte des Jéſuites, qui en donneroient le prix à Macao, & en retireroient le produit à Nangazaqui. Cet Arrêté fut autoriſé d'un Reſcrit de Dom François Maſcaregnas, Vice-Roi des Indes, au nom du Roi Catholique, lequel augmenta dans la ſuite le nombre de ces Paquets juſqu'à quatre-vingt-dix, tant parce que ces Religieux, diſent les Lettres Patentes, qui furent délivrées pour ce ſujet, n'avoient point d'autre moyen de pouvoir vivre, que parce qu'en leur accordant ce nombre de Paquets, c'étoit moins de cinq pour chacune de leurs Maiſons; au lieu, que tous les Particuliers de Macao, mariez, ou non, avoient droit d'en mettre juſqu'à trente dans ce Commerce.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

En ce tems-là chaque Paquet s'achetoit ordinairement à la Chine quatre-vingt-dix ducats, qui en produiſoient communément, tous frais faits, environ ſix vingt, lorſque la Soye ſe vendoit au Japon. Au reſte, les Habitans de Macao étoient d'autant plus éloignez de ſe formaliſer

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

de ce qui avoit été accordé aux Jéſuites, qu'outre qu'ils en reconnoiſſoient eux-mêmes la néceſſité ; aucun d'eux n'ignoroit que ces Peres, bien loin d'aller au-delà de ce qui leur étoit permis, ſe bornoient preſque à la moitié; qu'ils ne ſe mêloient non plus de ce Commerce, que s'ils euſſent été en Allemagne, ou en Pologne ; que le Procureur de leur Miſſion, qui demeuroit à Macao, étoit le ſeul, qui eût ſoin de donner leur argent au Bureau du Commerce, & de le recevoir au retour de la Flotte ; & qu'ayant été obligez dans la ſuite d'établir un ſecond Procureur à Nangazaqui, pour y débiter leur part de la Soye, ce Procureur, qui n'étoit ni Miſſionnaire, ni même Prêtre, avoit pour cela une maiſon ſéparée des autres Jéſuites. Il ne faut donc pas être ſurpris, ſi on n'écouta point à Rome, non plus qu'à Madrid, ceux qui y publioient hardiment, que les Jéſuites faiſoient au Japon un Trafic de cent ſoixante mille ducats par an, qui leur en produiſoient cinquante ou ſoixante mille de profit : car comment ne

pouvoit-on pas ſe mocquer d'une pareille ſottiſe, puiſqu'on y ſçavoit que tout ce Commerce des Portugais, où les Jéſuites n'entroient que pour une trente-deuxiéme partie, ne montoit pas à beaucoup près ſi haut ? De J. C. 1596. De Syn Mu. 1256.

On n'ignoroit pas d'ailleurs dans ces deux Cours toutes les meſures, qu'avoient priſes les Supérieurs de la Societé, avant que d'accepter le bénéfice, que la Compagnie des Marchands de Macao leur avoit offert : car quoiqu'il n'y eût rien en cela, qui répugnât aux ſaints Canons, ainſi qu'il fut décidé dans la ſuite à l'occaſion des Sucres, que les Communautez Régulieres du Bréſil envoyoient tous les ans en Europe ; le Pere Everard Mercurien, Général des Jéſuites, avoit ordonné au Pere Valegnani de faire examiner ce Point par tous les Théologiens des Indes, & de lui mander leur ſentiment. Tous avoient répondu que la choſe ne ſouffroit aucune difficulté, ni pour le fonds, ni pour la maniere, les Jéſuites ne faiſant autre choſe, que donner leur ar-

De J. C. 1596. gent, & en recevoir le produit. Cette réponſe n'avoit pas encore calmé le Pere Aquaviva, qui avoit ſuccédé au Pere Mercurien, lorſqu'elle arriva à Rome, & le nouveau Général avoit jugé à propos d'en parler au Pape Gregoire XIII. lequel lui dit qu'il falloit s'en tenir à ce qui avoit été réglé, puiſqu'il n'y avoit pas moyen de faire autrement.

De Syn Mu. 2256.

§. VI.

Sources de ces calomnies. Un Religieux Auguſtin les réfute. Mémoire adreſſé au Pape Clement VIII. contre les Jéſuites. Conduite de ces Peres en cette occaſion.

Ceux qui faiſoient ſur cela le plus de bruit, étoient quelques Caſtillans des Philippines, qui jaloux du Commerce des Portugais au Japon (ſource funeſte, ainſi que je l'ai déja remarqué, de tant de ſcandales, qui ont ébranlé l'Egliſe du Japon juſques dans ſes fondemens) cherchoient toutes les voyes de les en chaſſer, pour s'y établir ſur leurs ruines; à quoi ils ne croyoient pas pouvoir

pouvoir réüſſir, qu'ils n'en euſſent fait ſortir les Jéſuites, qui étoient de la même Nation, ou qui en dépendoient; & comme l'on voyoit aſſez que ces Religieux ne pouvoient ſubſiſter au Japon, ni entretenir leurs Catéchiſtes ſans les ſecours, qu'ils tiroient du Commerce, on n'omit rien pour les rendre odieux de ce côté-là, afin de leur faire perdre cette reſſource, & on eut l'adreſſe de faire publier les calomnies, qu'on mit à ce ſujet ſur leur compte, par quelques Miſſionnaires venus des Philippines, qu'on avoit trouvé le moyen de ſéduire par les faux rapports de gens apoſtez à ce deſſein.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Les autres points du Mémoire, qui a donné lieu à cette digreſſion, & dont l'Auteur étoit un Religieux, qui en eut de grands ſcrupules à la mort, & qui le condamna au feu, étoient ſi abſurdes, qu'ils ſe détruiſoient d'eux-mêmes; ce qui ne l'empêcha point d'avoir d'abord un très-grand cours, comme c'eſt l'ordinaire de toutes les calomnies, même les plus groſſieres & les plus mal di-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

gérées ; mais Dieu ſuſcita aux Miſſionnaires du Japon un Défenſeur, qui travailla efficacement à déſabuſer le Public. Ce fut un Religieux de l'Ordre de Saint Auguſtin, nommé le Pere Emmanuel DE LA MERE DE DIEU, lequel ſe trouva heureuſement à Acapulco dans le tems, que ces calomnies commençoient à ſe répandre dans cette partie de l'Amérique. Il y fit une fort belle Réponſe, laquelle fut ſignée par quantité de Japonnois, qui trafiquoient au Méxique, & par pluſieurs Caſtillans & Portugais, qui avoient été au Japon.

Pour ce qui eſt de l'Europe, il n'y eut gueres, que les Proteſtans, dont le plus grand moyen, pour établir leur Secte, eſt de décrier ceux, qui s'oppoſent avec plus de ménagement à ſes progrès, qui ajoûterent foi à ce qu'on y débita pour lors au déſavantage des Jéſuites ; parce qu'en même tems, qu'on voulut répandre à Madrid le Mémoire fabriqué contre eux à Manile, on y reçut un Procès-Verbal ſigné au Japon par tous les Officiers du Ga-

lion le Saint Philippes, par les Religieux Franciſcains & Auguſtins, qui y avoient été embarquez, & par pluſieurs Perſonnes dignes de foi, où les choſes étoient expoſées, & atteſtées par ſerment de la maniere, que je les ai rapportées. Que pouvoit penſer après cela le Conſeil Royal des Indes, de ce qu'on ajoûtoit que les Jéſuites Maîtres du Ximo, y avoient appellé Tayco-Sama, & l'en avoient mis en poſſeſſion, au lieu, diſoit l'Auteur du Mémoire adreſſé au Roi Catholique, d'y appeller le Gouverneur des Philippines? que ces Religieux ne reconnoiſſoient en rien l'autorité de Sa Majeſté Catholique; qu'eux-mêmes avoient en propre dans le Japon quatre Seigneuries égales aux meilleurs Duchez d'Eſpagne; qu'ils y étoient outre cela Souverains de quatre Royaumes, dont on ne marquoit pourtant pas les noms; qu'ils y établiſſoient les Magiſtrats, y exerçoient par eux-mêmes la Juſtice Criminelle, & y levoient des Tributs; qu'ils avoient des Villes, des Citadelles, & des Ports bien forti-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

fiez, avec une Flotte armée, une très-belle Artillerie, & de bonnes Troupes, dont ils ſe ſervoient pour faire la Guerre aux Princes voiſins: que dans Nangazaqui ſeul ils avoient juſqu'à trente mille Arquebuſiers; qu'ils ôtoient & donnoient les Royaumes du Japon à qui il leur plaiſoit; que c'étoit le Pape, qui leur en avoit accordé le pouvoir par un Bref, au préjudice du Roi d'Eſpagne, & que ſans avoir égard aux Droits de ce Prince leur Souverain, ils n'attendoient que la mort de l'Empereur, pour faire tomber l'Empire, dont ils étoient en état de diſpoſer, ſur le Grand Amiral Tſucamidono, ou ſur quelque autre de leurs Créatures?

Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'Auteur ne débitoit tant de belles choſes du grand pouvoir des Jéſuites, qu'après avoir dit un peu auparavant, que ces Peres n'oſoient pas même ſe montrer au Japon, & qu'ils y étoient contraints de ſe déguiſer & de ſe cacher, ne paroiſſant que la nuit & à la dérobée dans quelques maiſons de

leurs Amis ; qu'il n'étoit plus queſtion de Chriſtianiſme dans ces Iſles, tous, excepté ſix, ayant renoncé la Foi ; calomnie ancienne, dont on avoit ſi évidemment reconnu la fauſſeté : que les Ambaſſadeurs, qu'on avoit vûs en Europe, n'étoient rien moins, que ce qu'on avoit dit, & que s'ils ne ſe fuſſent pas faits Jéſuites à leur retour, ils euſſent été réduits à demander l'aumône. Le Mémoire finiſſoit par exhorter le Roi Catholique à conquerir le Japon, la Chine, Siam & tout le Pays juſqu'à Malaca; à ſoumettre ces Conquêtes au Gouvernement Général des Philippines, & à en rendre tous les Evêques Suffragans de l'Archevêché de Manile. Un tel projet caractériſoit aſſez l'Auteur du Mémoire, & lui ôta toute créance dans l'eſprit des perſonnes ſenſées.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Dans un autre Mémoire, qui fut préſenté à Clement VIII. le dix-neuviéme de Mars 1598. on avançoit entr'autres choſes, que ce n'étoit pas en haine de la Foi, que l'Empereur du Japon perſécutoit les Chrétiens, mais par la crainte,

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

qu'il avoit de l'exceſſive puiſſance des Jéſuites ; que ces Religieux étoient ſeuls proſcrits, tandis que les Peres de Saint François étoient partout comblez d'honneurs, & avoient une liberté entiere de prêcher l'Evangile ; ce qu'ils faiſoient avec tant de ſuccès, qu'ils avoient déja ramené dans le ſein de l'Egliſe un nombre infini d'Apoſtats ; que le Pere Valegnani avoit paru à la Cour dans un Equipage, qui ne convenoit point à un Religieux, ayant deux cens Hommes de livrée, & étant lui-même revêtu des Habits Pontificaux, & la Mitre en tête. Après quantité d'autres chefs, à peu près de la même eſpece, l'Auteur concluoit en ſuppliant très-humblement le Saint Pere de rappeller les Jéſuites du Japon ; ce que Clement VIII. ſe garda bien de faire. Au contraire dans une Bulle, que ce Pontife expédia deux ans après, à la requête du Roi Catholique, pour permettre aux Religieux des autres Ordres d'aller au Japon au ſecours des Peres de la Compagnie, leſquels ne pouvoient plus fournir à tous ceux, qui deman-

doient des Miſſionnaires, il défendit d'y aller par les Philippines, ni par aucune autre voye, que celle de Macao, & ſous la Banniere de Portugal; ordonna à ceux, qui y ſeroient allez par les Philippines, d'en ſortir au plutôt, & déclara que tout Supérieur Eccléſiaſtique pourroit les y contraindre par les Cenſures. Or il n'y avoit point en ce tems-là, & il n'y eut même jamais au Japon d'autres Supérieurs, à qui cela pût convenir, que des Jéſuites, qui aimerent pourtant mieux ſouffrir le deſordre, qu'entraîna la déſobéïſſance à cette clauſe d'un Bref Apoſtolique, que de s'expoſer aux ſcandales, qu'auroit infailliblement cauſé l'exercice d'un Pouvoir légitime, & autoriſé par les deux Puiſſances, dont dépendoient tous ceux, qui travailloient au ſalut des ames dans le Japon. J'avouë qu'en écrivant ceci, j'ai plus d'une fois appréhendé que le grand nombre de ceux, qui liront cette Hiſtoire, ne me ſoupçonnaſſent d'avoir exagéré ce qui s'étoit publié contre les Miſſionnaires du Japon, pour répandre ſur leurs Accuſateurs

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. De Syn Mu 2256.

un odieux, à l'abri duquel leurs fautes mêmes, s'ils en avoient fait quelques-unes, pûſſent demeurer inconnuës. Mais n'avons-nous pas vû de nos jours ces mêmes calomnies renouvellées, & d'autres, plus atroces encore, ſuſcitées contre eux & leurs Succeſſeurs, dans des Ecrits publiez ſous les noms les plus reſpectables, & ſervir de Mémoires à des Ouvrages, qui ont été reçus en France même avec un applaudiſſement, dont l'impreſſion dure encore ? Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ce prétendu Commerce des Jéſuites, qu'on leur avoit tant reproché, tous les autres Religieux furent bientôt dans l'obligation de le faire comme eux, & le firent, ſans que perſonne ſe ſoit jamais aviſé d'y trouver à redire.

Cependant ces Peres, qu'on traitoit alors ſi mal dans l'ancien & dans le nouveau Monde, n'ignoroient rien de ce qui ſe débitoit contr'eux: ils en avoient été avertis d'avance, & une Copie des Mémoriaux, dont je viens de parler, étoit tombée entre les mains de leur Vice-Provin-

cial, & du Pere Antoine Lopez, qui l'avoient communiquée à l'Evêque du Japon ; mais bien loin de recriminer, comme ils le pouvoient faire ſi aiſément, à peine même pûrent-ils ſe réſoudre à envoyer à Rome & à Madrid de quoi répondre à ce qu'on leur imputoit ſi fauſſement; tant le témoignage de leur conſcience les raſſûroit contre la calomnie. D'ailleurs un mal plus préſent les occupoit tout entiers, c'étoit l'impreſſion qu'avoit faite dans tout l'Empire le diſcours extravagant du Pilote du Saint Philippes.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Alors plus que jamais ils auroient bien ſouhaité qu'on ſe conduisît avec plus de précaution, & qu'on agît avec plus de concert, & avec la ſubordination ſi néceſſaire dans l'exercice du Miniſtere Evangélique; mais ils éprouverent de nouveau, que la Loi intérieure d'amour & de charité, qui unit les cœurs en Jeſus-Chriſt, ne ſuffit pas toujours pour réünir les eſprits dans un même ſentiment. D'ailleurs le coup fatal étoit porté, & l'on ne fut pas longtems, ſans voir accomplir les triſtes, mais

trop juſtes preſſentimens des anciens Miſſionnaires.

De J. C. 1596.

§. VII.

De Syn Mu. 2256.

Six Franciſcains & trois Jéſuites ſont faits Priſonniers. Leur Hiſtoire. Pourquoi il n'y eut pas un plus grand nombre de ceux-ci d'arrêtez.

J'ai déja dit que la nuit du neuviéme de Décembre, le Gouverneur d'Ozaca avoit eu ordre de donner des Gardes aux Religieux de Saint François ; il crut en devoir donner auſſi aux Jéſuites, & un ordre pareil fut envoyé & exécuté de même à Méaco ; mais quoique les Jéſuites de ces deux Villes n'euſſent pas été avertis, il ne s'en rencontra à Ozaca qu'un ſeul avec deux Proſélytes. Ce Jéſuite ſe nommoit Paul MIKI, les deux Proſélytes avoient nom Jean SOAN, & Diego ou Jacques KISAÏ, tous trois Japonnois. On me permettra ſans doute de faire connoître ici ces Religieux & les Franciſcains, que l'Egliſe regarde comme les premiers des Martyrs du Japon, & qu'elle a en cette qua-

lité placez ſur les Autels.

De J.C. 1596.

Selon quelques-uns, Paul Miki étoit du Royaume d'Ava, le plus Oriental de tous ceux, qui compoſent l'Iſle de Xicoco ; mais ſuivant la plus commune opinion, il étoit de la Province de Jamaſciiro, dont Méaco eſt la Capitale. FANDAIDONO ſon Pere étoit un Seigneur de la Cour de NOBUNANGA, & avoit reçu le Baptême avec ſes Enfans en 1568. Paul Miki, le Cadet de tous, n'avoit alors que cinq ans, mais comme dans un âge ſi tendre il faiſoit paroître une grande inclination à la vertu, ſon Pere le mit de bonne heure au Séminaire d'Anzuquiama. Il y a bien de l'apparence, qu'il n'en ſortit, que pour entrer au Noviciat des Jéſuites : ce qui eſt certain, c'eſt que quand il perdit ſon Pere, qui fut tué en 1586. pendant la Guerre de Bungo, il étoit déja Religieux, & dans la vingt-troiſiéme année de ſon âge. Ses Etudes finies, on l'appliqua tout entier à la Prédication, pour laquelle il avoit un rare talent. On dit qu'il poſſédoit ſurtout dans un degré éminent

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

le don de gagner les cœurs, & qu'il n'y avoit point de pécheur, quelque endurci qu'il fût, dont il ne vînt à bout. Il prêcha les premieres années dans le Royaume d'Arima & dans la Principauté d'Omura, & il le fit avec un concours si prodigieux, que depuis l'établissement de la Religion dans ces Quartiers-là, on ne se souvenoit point d'y avoir rien vû de semblable. Ce succès du jeune Prédicateur fit jetter les yeux sur lui, pour l'envoyer au secours du Pere Gnecchi, qui cultivoit avec de grandes fatigues la Chrétienté de Méaco & d'Ozaca. Miki eut dans la Tense la même vogue, qu'il avoit euë dans le Ximo, on accouroit de tous côtez pour l'entendre, & il étoit rare que ses Prédications ne fussent pas suivies de quelque conversion marquée. Il ne réüssissoit pas moins à réfuter les Bonzes, & personne ne les confondit plus souvent, qu'il le fit, soit dans ses Sermons, ou dans des Conférences publiques, soit par écrit, dans de fort beaux Traitez de Controverse, qui produisirent partout de grands fruits.

Jean Soan étoit né dans le Royaume de Gotto l'an 1578. ſous le Régne du Saint Roi Loüis I. Il fut baptiſé en naiſſant, & ſes Parens, qui avoient beaucoup de piété, non contens de lui avoir procuré de bonne heure la Grace de l'adoption divine, l'éleverent d'une maniere fort Chrétienne. Nous avons dit qu'après la mort du Roi, dont le Frere, ainſi que nous l'avons vû ailleurs, uſurpa la Couronne ſur le jeune Prince ſon Neveu, pluſieurs Chrétiens, pour éviter la perſécution, qui ſuivit de près cette invaſion, ſe réfugierent dans les Royaumes voiſins; les Parens de Soan choiſirent Nangazaqui pour le lieu de leur retraite, & l'Enfant fut donné de bonne heure aux Miſſionnaires, qui prirent ſoin de ſon éducation. Alors, comme on ne le connoiſſoit gueres que ſous le nom de Jean, qu'il avoit reçu au Baptême, on s'accoutuma à le ſurnommer du nom de ſon Pays, & il eſt toujours appellé JEAN DE GOTTO dans les Actes de ſa Canoniſation. Il fut d'abord envoyé dans l'Iſle de Xequi, puis à

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. Ozaca, pour ſervir de Catéchiſte au Pere Morejon, auquel il s'attacha beaucoup, & qui conçut auſſi une très-grande tendreſſe pour lui. De Syn Mu. 2256. Il étoit en effet très-aimable, d'une candeur charmante, d'une innocence d'Ange, d'un naturel admirable, & d'un courage bien au-deſſus de ſon âge. Il ne tenoit qu'à lui de ſe retirer, quand on mit des Gardes à la Maiſon des Jéſuites d'Ozaca, où il demeuroit alors, mais il voulut y reſter ; & la premiere choſe, à quoi il penſa, quand il ſe vit Priſonnier, ce fut d'écrire au Pere Gnecchi, qui étoit Supérieur des Jéſuites dans le Tenſe, que puiſqu'il alloit avoir l'honneur de répandre ſon ſang pour Jeſus-Chriſt, il le ſupplioit de vouloir bien lui accorder la grace, qu'il ſollicitoit depuis pluſieurs années, de le recevoir dans la Compagnie. Le Pere Gnecchi ne put lui refuſer une ſi juſte demande, & il fut admis au rang des Novices avec Diégo Kiſaï.

Celui-ci étoit un bon Artiſan du Royaume de Bigen, lequel avoit reçu le Baptême dans ſa jeuneſſe, &

s'étoit enſuite marié. Sa Femme ayant renoncé au Chriſtianiſme, je ne ſçai à quelle occaſion, il la quitta, mit un Fils unique, qu'il avoit, en lieu sûr, pour être élevé dans la crainte de Dieu, & ſe retira chez les Jéſuites d'Ozaca. Son emploi principal dans cette Maiſon, étoit de recevoir les Hôtes; car les Miſſionnaires exerçoient partout l'hoſpitalité : mais comme il étoit parfaitement inſtruit de ſa Religion, on le faiſoit ſervir aſſez ſouvent de Catéchiſte. Cet Emploi étoit en grand honneur dans l'Egliſe du Japon, & on n'y admettoit que des Perſonnes d'une vertu éprouvée, & qui ſe conſacroient pour toujours au ſervice des Autels. Ordinairement c'étoit de jeunes gens de grande eſpérance, que leurs Parens dévoüoient dès leur enfance au Seigneur. La cérémonie de leur réception ſe faiſoit toujours avec beaucoup d'appareil, ils portoient un Habit long, peu différent de celui des Miſſionnaires; ils vivoient avec ces Religieux, & obſervoient exactement la même forme de vie. Il y avoit déja pluſieurs

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. — De Syn Mu. 2256.

années, que Kisaï avoit été élevé à cette dignité, il ne se pouvoit rien ajoûter à la ferveur, avec laquelle il en rempliſſoit tous les devoirs; & ce qui relevoit infiniment le mérite d'une vie ſi ſaintement occupée, c'étoit l'eſprit intérieur, dont il étoit animé. Tout le tems, qu'il avoit de libre, il l'occupoit à la priere, & ſurtout à contempler la Paſſion du Sauveur des hommes, qu'il ne manquoit pas un ſeul jour de lire toute entiere, & qu'il portoit toujours avec lui.

Trois jeunes Jéſuites, nommez LOUIS, PAUL & VINCENT, demeuroient auſſi à Méaco avec le Pere Gnecchi, mais ils avoient été envoyez, les uns d'un côté, & les autres d'un autre, pour le beſoin des Fidéles. Ils accoururent à la Capitale, dès qu'ils ſçurent ce qui s'y paſſoit, mais les Fidéles les empêcherent par force de rentrer dans la Maiſon, où il y avoit des Gardes, & les conduiſirent dans le logis d'un Particulier, où ils trouverent le Pere Gnecchi, qu'on avoit enlevé de ſa propre Maiſon, ſans que les Gardes s'en

fussent apperçus ; ce qui étoit d'autant plus facile, que cette Maison n'étoit gardée, que pour la forme. Les Peres Jean Rodriguez, Pierre Morejon & François Perez se trouverent aussi absens, parce qu'ils étoient allez à Sacai conduire l'Evêque du Japon, qui le même jour neuviéme de Décembre s'y embarqua pour Nangazaqui. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Les Peres de Saint François se rencontrerent au nombre de six dans les Villes d'Ozaca & de Méaco, à sçavoir trois Prêtres, un Clerc, & deux Laïcs. Les trois Prêtres étoient les Peres Pierre BAPTISTE, Martin d'AGUIRE ou de L'ASCENSION, & François BLANCO. Le Clerc se nommoit Philippe DE LAS CASAS ou de JESUS. Les deux Laïcs avoient nom François DE PARILHA ou de Saint MICHEL, & Gonzalez GARCIA, dont nous avons déja parlé.

Le Pere Pierre Baptiste étoit de CASTEL-SAN-STEPHANO dans le Diocèse d'Avila ; il entra jeune en Religion, & après y avoir passé par plusieurs Charges, il fut envoyé aux Philippines : on le fit d'abord Cus-

todé à Manile, puis Commiſſaire. Il
De J. C. 1596. ſe démit quelque tems après de cet Emploi, pour vacquer à la contem-
De Syn Mu. 2256. plation dans la ſolitude ; mais on l'engagea à le reprendre, pour l'aller exercer au Japon. Parmi pluſieurs choſes merveilleuſes, que l'on rapporte de ce grand Religieux, on aſſûre qu'un jour de la Pentecôte, il guérit une Fille Japonnoiſe, qui étoit toute couverte de lépre, & qu'en même tems il parut comme des Langues de feu ſur la tête de tous ceux, qui étoient préſens à ce Miracle, & dont la plûpart eurent depuis l'honneur de confeſſer Jeſus-Chriſt, les uns par la perte de leurs biens, ou de leur Patrie, les autres par celle de leur vie.

Je n'ai rien trouvé de fort particulier ſur les deux autres Prêtres ; quelques-uns font le Pere de l'Aſcenſion natif de VERGARA dans la Province de GUIPUSCOA, & les autres de Varanguëla en Biſcaye. Il ſçavoit aſſez bien la Langue du Japon, & prêchoit avec un grand zele, & beaucoup de fruit. Le Pere Blanco étoit de MONTEREY en Ga-

lice. Ils étoient tous deux fort jeunes, quoique le premier eût enſeigné la Théologie, avant que de paſſer au Japon. De J. C. 1596.

Philippes de Jeſus étoit né à México de Parens Eſpagnols; ſa conduite pendant les premieres années de ſa jeuneſſe, ne donna pas lieu d'eſpérer qu'un jour il ſeroit Saint. Il les paſſa dans un ſi grand libertinage, qu'il s'attira la haine de ſa Famille. Les marques, qu'elle lui en donna, le firent rentrer en lui-même, il changea de vie, & prit l'habit de Saint François. Il ne le porta pas longtems, il ne s'étoit pas aſſez conſulté, avant que de faire cette démarche; dès les premieres attaques du Tentateur, il rendit les armes, & rentra dans le ſiécle. Ses Parens, pour n'avoir point devant les yeux un objet, qui leur cauſoit tant de chagrins, l'envoyerent trafiquer à la Chine: mais Philippes ne ſe vit pas plutôt abandonné à lui-même dans un Pays, où il pouvoit avoir tant d'occaſions de ſatisfaire ſon penchant pour le plaiſir, que le danger, où étoit ſon ſalut, l'effraya. De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Il ſe rappella en même tems les grands exemples de vertu, dont il avoit été ſi ſouvent témoin dans le Cloître, & tout cela fit une ſi vive impreſſion ſur ſon cœur, qu'il réſolut de reprendre le ſaint Habit, qu'il avoit ſi lâchement quitté. Sur ces entrefaites il fut obligé de ſe tranſporter à Manile, pour quelques affaires, qui regardoient apparemment ſon commerce, & il ne les eut pas plutôt terminées, qu'il entra au Monaſtere des Anges, occupé par les Peres Franciſcains Réformez de Saint Pierre d'Alcantara.

Cette nouvelle ayant été portée au Mexique, les Parens de Philippes en conçurent une joye extrême, & prierent inſtamment le Commiſſaire Général de cette Congrégation, qui ſe trouvoit alors dans la Nouvelle Eſpagne, de leur donner la conſolation de voir leur Fils, puiſqu'il étoit rentré dans la voye de la ſainteté, l'unique choſe, qu'ils avoient toujours ſouhaitée pour lui. Le Commiſſaire charmé de leur faire ce plaiſir, manda à Philippes de profiter de la premiere voye, qui ſe préſen-

teroit, pour se rendre à Mexico. Celui-ci reçut la Lettre dans le tems, que Dom Matthias de Landecho se préparoit à appareiller pour l'Amérique, il lui demanda le passage sur son Navire, & l'obtint. On dit que pendant le voyage on apperçut un jour dans le Ciel du côté du Japon, une Croix blanche de la figure de celles, qui sont en usage dans ces Isles, pour le supplice des Criminels; qu'au bout d'un quart d'heure cette Croix devint rouge, & qu'après un autre quart d'heure un nuage obscur la déroba aux yeux de l'Equipage fort étonné de ce Phénomene. La même Relation ajoûte que Philippes de Jesus ne douta point dès-lors que Dieu ne voulût par-là lui donner un présage du bonheur, qui l'attendoit au Japon. Après la saisie du Galion, il fut envoyé à Méaco, où il étoit, quand on mit des Gardes au Convent de son Ordre.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Gonzalez Garcia étoit né à Bazain dans les Indes Orientales, de Parens Portugais; nous avons dit qu'il avoit longtems trafiqué au Japon; je ne sçai à quelle occasion il

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

fit un voyage aux Philippines, où ayant eu la connoiſſance des Religieux Franciſcains Réformez, il conçut un ſi grand mépris des biens de la terre, qu'il renonça aux grandes richeſſes, qu'il avoit amaſſées, & embraſſa la pauvreté Evangélique. Il ſoutint cette démarche avec tant de ferveur, que le Pere Baptiſte le choiſit, pour l'accompagner au Japon, où Dieu lui préparoit quelque choſe de plus précieux, que ce qu'il y avoit négocié d'abord. Tayco-Sama fut, dit-on, extrêmement édifié en apprenant, que ce pauvre Religieux avoit été un riche Commerçant, il le prit en affection, & le voyoit volontiers.

François de Saint Michel, à qui d'autres donnent le nom de JEAN, étoit Caſtillan, de PADILHA au Diocèſe de Palencia. Il entra d'abord chez les Cordeliers, parmi leſquels il vécut quelque tems dans une grande réputation de ſainteté : enſuite le déſir d'une plus grande perfection, le fit paſſer de la Province de la Conception dans celle de S. Joſeph, où l'on gardoit l'Etroite Obſervance.

& au bout de quelques années il fut envoyé aux Philippines, où Dieu récompensa son éminente vertu du don des Miracles. Il rencontra un jour une Femme Indienne, qui étoit prête d'expirer, & qui avoit déja perdu la parole, il ne fit autre chose, que former le signe de la Croix sur la bouche de la Malade, & dans le moment elle recouvra la parole; le premier usage, qu'elle en fit, fut de demander le Baptême, & il lui fut accordé. Un Indien avoit été mordu à la jambe d'un Serpent, dont la morsure passe pour être incurable; le Saint Religieux fit le signe de la Croix sur la Playe, & la jambe, qui étoit déja excessivement enflée, revint à son état naturel. Dieu avoit encore favorisé son Serviteur d'une oraison continuelle, & d'un zele très-ardent pour le salut des ames.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

§. VIII.

L'Empereur déclare qui ſont ceux, qu'il a ordonné d'arrêter. Ferveur d'Ucondono, des deux Fils & d'un Neveu du Vice-Roi de Méaco. Mouvement qu'excite parmi les Chrétiens l'eſpérance du Martyre. Exemple remarquable de cette ferveur. Martyre de deux Eſclaves. Courage héroïque d'un Enfant.

De J.C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Voilà quels étoient les neuf Religieux, qui furent arrêtez en vertu des ordres de Tayco-Sama. Ce Prince avoit encore commandé qu'on dreſſât une liſte de tous les Chrétiens, qui fréquentoient les Egliſes de Méaco, & d'Ozaca, & le nombre en monta ſi haut, que Xibunojo, qui étoit ſpécialement chargé de cette affaire, en fut effrayé : auſſi la fit-il ſupprimer, diſant que l'intention de Sa Majeſté n'étoit pas de dépeupler ſon Empire, en faiſant mourir tous les Chrétiens, mais ſeulement de punir les Religieux venus des Philippines, qui contrevenoient ouvertement à ſes Edits. Il eſt vrai néanmoins,

néanmoins, que s'étant rendu l'onze de Décembre à Fucimi, où l'Empereur étoit venu visiter le nouveau Palais, qu'il y faisoit bâtir, il en avoit reçû un commandement exprès de faire mourir tous les Religieux Etrangers, mais il s'étoit contenté de l'assûrer, qu'il seroit obéï, bien résolu de ne rien omettre pour faire restraindre cette sentence, & en faire modérer la rigueur. Le bruit ne laissa point de se répandre par tout, qu'on alloit faire main basse sur tous les Chrétiens, qu'on trouveroit dans les Eglises, ou avec un Missionnaire, & cette nouvelle excita dans tous les cœurs des Fidéles une joye, & un désir du martyre, qui causerent de l'admiration aux Idolâtres.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Ucondono, qui quelques mois auparavant avoit eu la douleur de voir expirer entre ses bras son Pere, l'illustre Darie Tacayama, & la consolation de l'entendre loüer le Seigneur jusqu'au dernier soupir, & le remercier de l'avoir jugé digne de mourir Confesseur de Jesus-Christ; Ucondono, dis-je, fut le premier,

De J. C. 1596. qui donna dans cette rencontre à toute l'Eglise du Japon l'exemple de ce courage, dont nous verrons tant de traits surprenans dans toute la suite de cette Histoire. Nous avons vû que ce Seigneur avoit été rappellé à la Cour pendant la guerre de Corée; ce rappel & l'accuëil, que lui avoit fait l'Empereur, avoient fait croire qu'on le reverroit bientôt partager au moins avec Tsucamidono le premier commandement dans les Armées, & avoit excité la jalousie de la plûpart des Courtisans, à qui son mérite faisoit ombre; mais il y avoit dans l'esprit de Tayco-Sama un fonds de haine contre le plus fidele, & le plus illustre de ses Sujets, qui l'emporta sur les services, qu'il en pouvoit tirer, & la nouvelle faveur d'Ucondono avoit abouti à le relever de l'état de Proscrit. Il ne quittoit point le Roi de Canga, dont il s'étoit fait un ami; mais sur le bruit, dont je viens de parler, il vint à Méaco, & se rendit auprès du Pere Gnecchi, pour avoir la consolation de mourir avec ce Religieux, dont il respectoit fort la vertu.

De Syn Mu. 2256.

Il voulut néanmoins prendre auparavant congé du Roi de Canga, il l'alla trouver à Fucimi, où ce Prince étoit avec l'Empereur, & le pria de vouloir bien agréer quelques bijoux, qui lui reſtoient, & de les garder, comme des témoignages de ſon amitié, & de ſa reconnoiſſance. Le Roi de Canga bien étonné d'un adieu ſi imprévû, lui demanda, d'où il ſçavoit qu'on devoit faire mourir le Pere Gnecchi ? » Ce que je puis » vous dire de certain, ajoûta-t-il, » c'eſt que j'étois dernierement chez » l'Empereur ; Sa Majeſté déclara, » qu'elle n'avoit aucun ſujet de » plainte des Peres de la Compa- » gnie, & qu'elle n'en vouloit » qu'aux Religieux venus des Phi- » lippines ; ainſi vous, vous allar- » mez ſans ſujet, & je vous conſeille » de demeurer tranquile chez vous, » ſans faire un éclat, qui pour- » roit avoir de fâcheuſes ſuites pour » votre Religion. Tayco-Sama n'i- » gnore point que vous êtes Chré- » tien, il ſçaura bien vous trouver ; » s'il a envie de vous faire mourir ; » mais n'achetez point cet honneur,

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. » dont vous paroiſſez ſi jaloux, par » une indiſcrétion, qui pourroit » coûter la vie à des perſonnes, que » vous eſtimez, & auſquelles on ne » penſe point. Cet avis étoit ſage, Ucondono le ſuivit, ſans perdre néanmoins, ni le déſir, ni l'eſpérance du Martyre.

De Syn Mu. 2256.

Les deux Fils de Guenifoin firent auſſi paroître pour un ſort pareil une ardeur, qui fut longtems le ſujet des entretiens. Paul Sacandono l'aîné des deux, (a) & déja reçû en ſurvivance des Charges de ſon Pere, qui étoit en même tems Vice-Roi de la Tenſe, & Grand-Maître de la Maiſon de l'Empereur, ſe trouvoit à deux cent lieuës de la Capitale, lorſqu'il apprit la détention des Miſſionnaires, qu'il croyoit tous dans les Fers. Il partit ſur le champ, congédia ſes Domeſtiques, dont pas un ne voulut le quitter, ſe déguiſa en Jéſuite dans l'eſpérance qu'il ſeroit plus aiſément arrêté ſous cet habit, & arriva en poſte chez le Pere Gnecchi, auquel peu s'en fallut que ce grand fracas ne valût la Couronne du Mar-

(a) Ou Sacaidono.

tyre. Sacandono commença à ſe préparer par une Confeſſion générale de toute ſa vie à la mort, qu'il étoit venu chercher de ſi loin. Conſtantin ſon Cadet, qui étoit dans ſa Famille, eut à combattre toute la tendreſſe de ſes Parens, & les menaces de ſon Pere; mais animé d'en-haut, il fit comprendre à tous, qu'aucune crainte, ni aucune eſpérance humaine n'étoient capables de l'ébranler, & il eut le courage de voir avec des yeux ſecs couler des larmes, dont les plus inſenſibles étoient touchez. Un de leurs Couſins Germains, nommé Michel, dont j'ai déja parlé, ne fit pas moins paroître de fermeté, il vit, ſans en être émû, tomber en foibleſſe à ſes pieds la Vice-Reine ſa Tante, allarmée du péril, où ſes Enfans & lui s'expoſoient; il tâcha même, après qu'elle fut revenuë à elle, de lui faire regarder la mort, qu'on ſouffre pour ſon Dieu, comme quelque choſe de plus grand, que tous les honneurs, à quoi on les deſtinoit. Il parla en vain, cette Dame & ſon Mari étoient de ces ames droites, qui ſçavent eſtimer la

De J. C 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

vertu, mais que les grandeurs du ſiécle ébloüiſſent, & que l'attachement aux biens de la Fortune éloigne du Royaume des Cieux.

De Syn Mu. 2256.

Un Seigneur fort riche, & fort puiſſant, baptiſé depuis très-peu de tems, fit publier dans ſes Terres, qu'il puniroit ſéverement quiconque étant interrogé par ordre de l'Empereur, ſi ſon Maître étoit Chrétien, diſſimuleroit la vérité : un autre appréhendant qu'on n'osât point venir chez lui, pour ſe ſaiſir de ſa Perſonne, alla ſans ſuite avec ſon Epouſe, le Pere conduiſant un petit Garçon de dix ans, & la Mere portant entre ſes bras une petite Fille, qui ne pouvoit encore marcher, ſe préſenter à un de ceux, qui commandoient à Méaco. Un Parent de Tayco-Sama, à qui ce Prince avoit donné trois Royaumes, alla s'enfermer avec quelques Jéſuites, pour ne pas perdre l'occaſion de mourir avec eux. On trouva un jour cette illuſtre Reine de Tango, dont nous avons rapporté ailleurs la converſion & les ſouffrances, qui travailloit elle-même avec ſes Filles à ſe

faire des habits magnifiques, pour paroître avec plus de pompe au jour de leur triomphe, ainſi qu'elles s'exprimoient. Partout on ne rencontroit, que gens de tous les ordres, uniquement attentifs à ne pas laiſſer échapper le moment favorable de confeſſer Jeſus-Chriſt devant les Officiers de l'Empereur. Les Femmes de qualité ſe réüniſſoient dans les Maiſons, où elles croyoient pouvoir être plus aiſément découvertes, & il y eut à Méaco une jeune Dame, qui pria ſes Amies, que ſi elles la voyoient trembler, ou reculer, elles la traînaſſent par force au lieu du ſupplice. En un mot les moyens de ſe procurer l'honneur du Martyre étoient la grande occupation des Fidéles de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition; & ſouvent la ſeule vûë de la joye & de la tranquillité, qu'ils faiſoient paroître en ſe diſpoſant à la mort, inſpiroit les mêmes ſentimens & la même ardeur à ceux, en qui la grace n'avoit pas opéré d'abord auſſi puiſſamment. Je n'en rapporterai, qu'un exemple, qui pourra faire juger en quelle dif-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596. position se trouvoit alors toute cette Chrétienté.

De Syn Mu. 2256. Un Gentilhomme Bungois nommé André ONGASAVARA, après la désolation de sa Patrie & la dégradation de son Roi, s'étoit retiré à Ozaca, où, comme il avoit perdu tout son bien, il étoit réduit pour vivre à apprendre à tirer de l'Arc, & à monter à cheval, qui sont deux Arts fort honorables dans le Japon. Du reste il menoit une vie tout-à-fait édifiante, & par sa conduite il faisoit honneur à sa Religion. Du moment qu'il eut avis qu'on dressoit des listes des Chrétiens, il en témoigna une joye, dont il ne fut pas le maître, & dit assez publiquement, qu'on ne pouvoit pas lui disputer l'honneur d'y être écrit des premiers. On fit ce qu'il souhaitoit, & il travailla ensuite à procurer à toute sa Famille le bonheur, qu'il croyoit s'être asſûré à lui-même. Il avoit encore son Pere, qui étoit âgé de quatre-vingt ans, & qui n'étoit baptisé, que depuis six mois. Il craignit que ce Vieillard, qui dans un âge si avancé conservoit toute la vi-

gueur de sa jeunesse, & qui avoit passé toute sa vie pour un des plus braves hommes du Japon, n'eût pas encore bien connu le prix, & la véritable grandeur de la douceur & de l'humilité Chrétienne, & ne voulût se défendre, si on se mettoit en devoir de l'arrêter. Il crut donc que le plus sûr étoit de l'engager à se retirer dans quelque maison à la Campagne, où l'on ne s'aviseroit pas de l'aller chercher. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Il le va trouver, & lui demande, s'il est bien instruit, & bien persuadé qu'il ne peut rien arriver de plus glorieux à un Chrétien, que de mourir pour son Dieu : » Oüi mon Fils, » répondit-il, je le sçai, & s'il est » beau de mourir pour son Prince, » à plus forte raison l'est-il de mou- » rir pour son Dieu, & pour un » Dieu, qui le premier a donné tout » son sang pour nous ? Mais mon » Pere, ajoûta Ongasavara, il y a » ici une différence, que vous ne » sçavez peut-être pas encore ; c'est » que quand on meurt pour Dieu, » il faut recevoir la mort, sans se » mettre en défense. Sans se mettre

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

» en défenſe, reprend le Vieillard » tout en colere, & ſe laiſſer maſſa- » crer comme un lâche ! Mon Fils, » il faut aller débiter ces maximes à » d'autres. Je prétens bien me dé- » fendre, & défendre les Peres, qui » nous ont inſtruits ; auſſitôt il tire ſon Sabre, & le tenant nud à la main : » Allons, dit-il, chez nos » Maîtres, ſi les Soldats approchent, » pour leur faire la moindre inſulte, » j'en abattrai ſept ou huit à mes » pieds, & ſi je péris en combattant » pour une ſi belle cauſe, à la bon- » ne heure, je ſerai Martyr. Mon » Pere, repliqua Ongaſavara, ce » n'eſt point là l'eſprit du Chriſtia- » niſme : croyez-moi, il n'eſt pas » néceſſaire de ſe préſenter à la mort ; » il eſt même quelquefois de la pru- » dence de s'y ſouſtraire, & le Sau- » veur des hommes l'a recommandé » à ſes Diſciples, quoiqu'il ſemble » que ce ſoit à eux à nous donner » l'exemple de mourir pour lui ; j'ai » un Fils fort jeune, retirez-vous » avec cet Enfant, l'unique eſpéran- » ce de notre race ; on n'ira point » vous chercher à la Campagne,

» pour moi je reſterai avec les Peres, » & je mourrai en leur compagnie. De J. C. 1596.
» Comment, repartit le Vieillard » outré de dépit, comment as-tu la » hardieſſe de me faire une pareille » propoſition? Il feroit beau me voir » craindre la mort à mon âge, après » l'avoir ſi ſouvent affrontée dans » les Combats. Non non je ne fui- » rai point, on me trouvera partout » en bonne poſture, je caſſerai la » tête aux premiers, qui ſe mettront » en devoir de faire violence aux » Peres, ou à moi, & ſi je meurs les » armes à la main en faiſant mon » devoir d'homme d'honneur, & » de Chrétien, je le répete, je ſerai » volontiers Martyr, mais comme » il me convient de l'être. De Syn Mu. 2256.

Il entre ainſi plein d'émotion dans l'Appartement de ſa Belle-Fille, & la trouve occupée à ſe faire des habits fort propres; il voit en même tems les Domeſtiques, & juſqu'aux Enfans, qui s'empreſſoient à préparer, l'un ſon Reliquaire, l'autre ſon Chapelet, d'autres leur Crucifix; il demande la cauſe de tout ce mouvement, & on lui ré-

De J. C. 1196. pond que l'on ſe diſpoſe au Combat : *Quelles Armes, & quelle eſpece de Combat*, s'écrie-t-il ! Il s'approche de la jeune Femme : *Que faites-vous là, ma Fille*, lui demande-t-il : *j'ajuſte ma robe*, répond-elle, *pour être plus décemment, lorſqu'on me mettra en Croix ; car on aſſûre qu'on y va mettre tous les Chrétiens.* Elle dit cela d'un air ſi doux, ſi tranquile, ſi content, qu'elle déconcerta ſon Beau-Pere. Il demeura quelque tems à la regarder en ſilence ; puis, comme s'il fût revenu d'une profonde léthargie, il quitta ſes Armes, tira ſon Chapelet, & le tenant entre les mains, *ç'en eſt fait*, dit-il, *je veux auſſi me laiſſer crucifier avec vous.*

De Syn Mu. 2256.

La conſtance des Chrétiens ne ſe borna point à d'inutiles proteſtations, ni à de vains préparatifs, & le ſexe le plus foible eut même la gloire d'entrer le premier en lice. Une Femme Chrétienne, dont je n'ai pû ſçavoir, ni le nom, ni le Pays, avoit un Mari Idolâtre, qu'elle ne ceſſoit d'exhorter à renoncer au culte de ſes Dieux ; le Mari de ſon côté prévoyant l'orage, qui al-

loit fondre ſur les Chrétiens, avoit entrepris de faire abjurer le Chriſtianiſme à ſa Femme, qu'il aimoit avec paſſion. Après avoir employé pour la ſéduire les raiſons, les careſſes, & les menaces, il en vint aux mauvais traitemens. Un jour qu'il la trouva plus ferme que jamais, ou qu'il étoit de plus mauvaiſe humeur, qu'à l'ordinaire, il la mena dans le fonds d'une Forêt avec une Eſclave auſſi Chrétienne, & dont la Foi étoit pareillement à toute épreuve. Là, tirant ſon Sabre, il le fit briller aux yeux de ces deux Femmes; comme il vit qu'elles n'en étoient point ébranlées, il fait ſemblant de vouloir fendre la tête à ſon Epouſe, & d'un revers il abbat à ſes pieds celle de l'Eſclave. Auſſitôt la généreuſe Chrétienne ſe jette à genoux, & ſe met en état de recevoir auſſi le coup de la mort; mais Dieu ſe contenta de ſa bonne volonté; l'amour conjugal fut le plus fort dans le cœur de l'Idolâtre, il releva ſa Femme, & prit le parti de diſſimuler ce qu'il ne pouvoit empêcher. Quelque tems après il re-

De J. C. 1596.

Del Syn Mu. 2256.

De J. C. 1596.

commença ſes pourſuites ; alors ſa Femme ſe crut obligée de le quitter, & ſe refugia ſecretement à Nangazaqui. Il en fut au déſeſpoir, & l'on ajoûte, qu'après bien d'inutiles recherches, pour découvrir le lieu de la retraite de ſon Epouſe, le chagrin, qu'il eut de n'y avoir pas réüſſi, le porta à ſe fendre le ventre.

De Syn Mu. 2256.

Une Fille de qualité du Royaume de Bungo fut encore plus heureuſe ; elle avoit été faite Eſclave pendant la Guerre, qui avoit déſolé ſa Patrie, & elle étoit tombée entre les mains d'un Idolâtre furieux ; mais elle s'apperçut bientôt que ſon honneur couroit encore plus de riſque auprès de ſon Maître, que ſa Religion ; & pour attirer ſur elle les graces, dont elle avoit beſoin pour ſe ſoutenir contre ſes pourſuites, elle fit vœu de perpétuelle Virginité. Ce fut en effet par l'endroit, qu'elle avoit prévû, qu'elle fut attaquée d'abord ; mais comme elle s'étoit préparée au combat, elle triompha de tous les aſſauts, qui lui furent livrez. Son Maître laſſé de ſes réſiſtances, envoya des Libertins pour la deshonorer ;

elle eut le courage & la force de les mettre en fuite. L'Infidéle crut pouvoir l'intimider en la menaçant de la faire paſſer comme Chrétienne, par la rigueur des Loix ; elle témoigna qu'il ne pouvoit lui faire un plus grand plaiſir ; il s'imagina que les mauvais traitemens la rendroient plus docile, & il la fit cruellement foüetter ; mais ce ſupplice ne fit qu'animer ſon courage. Alors la paſſion de ce Barbare ſe tourna en rage, il mena ſon Eſclave dans la Place, où l'on avoit accoutumé de faire mourir les Criminels, l'y poignarda de ſa propre main, & jetta ſon corps dans un cloaque, où l'on laiſſoit pourrir ceux, qui avoient péri par la main du Bourreau.

De J. C. 1596. — De Syn Mu. 2256.

Enfin l'âge le plus tendre donna en cette occaſion des exemples d'un courage digne des premiers ſiécles de l'Egliſe. Un Enfant de dix ans avoit un Pere, lequel, après avoir lâchement abjuré ſa Foi, entreprit d'engager ſon Fils dans ſon Apoſtaſie. Il y trouva une réſiſtance, à quoi il ne s'étoit point attendu, mais il fut encore bien plus ſurpris,

De J. C. 1596. lorſque l'Enfant, fatigué de ſes diſcours, lui parla en ces termes : » Un » Pere, qui eſt homme d'honneur, » ne doit avoir rien plus à cœur, que » de porter ſes Enfans à la pratique » de la vertu ; il eſt bien ſurprenant, mon cher Pere, qu'après » avoir, par une inſigne lâcheté, renoncé au culte du vrai Dieu, vous » preniez à tâche de rendre votre » Fils complice d'une ſi grande infidélité ; vous devriez bien plutôt » ſonger à rentrer vous-même dans » le ſein de l'Egliſe, qu'à vouloir » m'en faire ſortir. Mais vous ferez » par rapport à vous tout ce qu'il » vous plaira ; il n'y a point de Loi, » qui ordonne à un Enfant d'être l'imitateur de la perfidie de ſon Pere, & j'eſpere que Dieu me fera » la grace de lui être fidéle juſqu'au » bout. malgré tous vos efforts. » Cette déclaration irrita extrêmement le Pere Apoſtat, & dans le premier mouvement de ſa colere, il chaſſa ſon Fils de chez lui. L'Enfant ſortit fort content, & ſe regardant comme un Orphelin, ſans aucune reſſource de la part de ceux, qui lui

De Syn Mu. 2256.

avoient donné le jour, il se jetta entre les bras de l'Eglise, qui lui servit de Mere; un Missionnaire s'étant chargé de lui. Quantité d'autres Enfans firent paroître la même fermeté, & une ardeur, pour être inscrits dans les listes, qui jetta tout le monde dans l'admiration.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

§. IX.

Tout ce mouvement s'appaise. On adoucit l'Empereur à l'égard des Jésuites. De quelle maniere il s'explique à leur sujet. Le nombre des Prisonniers est réduit à quinze. On aigrit de nouveau l'esprit de l'Empereur, qui condamne à la mort tous ceux, qui sont arrêtez. Un Chrétien prend la place d'un des Prisonniers, dont il portoit le nom. Ce qui empêche de sauver les trois Jésuites. Ferveur de trois Enfans.

Mais tout ce mouvement, qui avoit donné lieu à un Spectacle si glorieux à la Religion, s'appaisa tout à coup: la nouvelle se répandit de toutes parts qu'on ne eroit mourir, que les Religieux, qui étoient

De J. C. 1596. actuellement arrêtez à Ozaca & à Méaco, avec quelques Chrétiens, qu'on avoit trouvez chez eux, & voici de quelle maniere on s'y étoit pris pour borner là le grand fracas, qu'avoit fait l'Empereur. J'ai dit qu'Ufioio, Fils de Faxegava, avoit été chargé de dreſſer la liſte de tous ceux, qui contrevenoient ouvertement aux Edits de l'Empereur. Cet Officier s'étant tranſporté à Méaco, pour y exercer ſa Commiſſion, trouva que Xibunojo, en vertu des premiers ordres, qu'il avoit reçus de Tayco-Sama, avoit mis des Gardes à la Maiſon des Religieux de Saint François, & qu'il n'y en avoit plus à celle des Jéſuites; il ne laiſſa point de faire ſa liſte, y comprit indifféremment ceux, qu'il ſçavoit être attachez aux uns & aux autres, & mit Ucondono à la tête de tous. Il alla enſuite trouver Xibunojo, & lui demanda pourquoi l'on faiſoit cette différence entre des Religieux, qui étoient tous également coupables ? Xibunojo, qui commandoit dans la Capitale, choqué de voir un jeune homme ſans

De Syn Mu. 2256.

caractere agir avec cette indépendance, & oſer encore lui demander raiſon de ſa conduite, le traita fort mal, lui dit qu'il étoit bien informé des intentions de l'Empereur, & qu'il pouvoit s'en rapporter à lui. Il ajoûta que le Prince n'avoit jamais prétendu faire mourir tous les Chrétiens, qu'il n'ignoroit pas qu'Ucondono l'étoit, & n'avoit donné aucun ordre, qui regardât ce Seigneur; enfin qu'il devoit ſçavoir qu'il étoit contre le reſpect dû à la Majeſté du Souverain, de mettre des Gardes à une Maiſon, où demeuroit ſon Interpréte.

De J. C. 1596. — De Syn Mu. 2256.

Ufioio repliqua qu'outre l'Interpréte de l'Empereur, pluſieurs autres Religieux demeuroient dans cette Maiſon contre la volonté de l'Empereur; qu'ils prêchoient leur Doctrine au Peuple, quoiqu'avec moins d'éclat, & baptiſoient tous les jours un grand nombre de Japonnois. *Je ſçai*, repartit le Commandant, *ce qui eſt du devoir de ma Charge, & je ſçaurai en rendre bon compte.* Ufiojo ſe retira; & Xibunojo faiſant réflexion que le reſſenti-

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

ment de ce Gentilhomme pourroit le porter à le rendre ſuſpect de favoriſer les Chrétiens, envoya un Officier au College des Jéſuites, pour avoir droit de dire qu'il s'étoit aſſûré de ces Peres. L'Officier ne trouva dans cette Maiſon que deux Domeſtiques, il ſe contenta de prendre leurs noms, & ſe retira. Ce que Xibunojo avoit prévû arriva, il fut accuſé de connivence en ce qui regardoit les Chrétiens, & l'Empereur lui en fit de grands reproches. Il répondit qu'il n'ignoroit pas que les Religieux venus des Philippines avoient contrevenu ouvertement aux ordres de Sa Majeſté, qu'il les avoit avertis dès le commencement de ſe modérer dans l'exercice de leur Religion ; mais qu'ils lui avoient fait réponſe que Faxegava leur avoit obtenu de l'Empereur la permiſſion de ſe comporter à cet égard, comme ils voudroient. Faxegava & Ufiojo ſon Fils étoient préſens, & n'oſerent rien repliquer. » Quant » aux anciens Miſſionnaires, ajoû» ta Xibunojo, je puis proteſter » à Votre Majeſté que, quelques

» perquiſitions, que j'aye pû faire, » je n'ai jamais rien découvert en » eux, qui pût les rendre criminels. Il montra enſuite une Lettre de Terazaba, Gouverneur de Nangazaqui, où ce Seigneur loüoit extrêmement la ſageſſe des Peres de la Compagnie, qui étoient dans ſon Gouvernement. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Xibunojo ajoûta à cela beaucoup d'autres choſes vrayes ou fauſſes; & quelques jours après, comme le Prince viſitoit les Ouvrages, qu'il faiſoit faire à Fucimi, quelques Seigneurs amis d'Ucondono, du Grand Amiral, & de l'ancien Roi de Buygen, remirent le diſcours ſur les Religieux d'Europe; & l'un d'eux dit, que depuis cinquante ans, que les Jéſuites étoient entrez au Japon, non ſeulement ils y avoient été fort paiſibles, mais qu'ils s'y étoient toujours employez de toutes leurs forces à maintenir l'ordre & la tranquillité dans les Familles & parmi le Peuple; que perſonne ne recommandoit plus fortement le reſpect & l'obéïſſance dûs aux Puiſſances légitimes; qu'on ne voyoit point de

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

gens plus charitables, plus patiens, plus compatiſſans; qu'il ſuffiſoit d'être pauvre, infirme, ou malheureux, pour devenir l'objet de leurs ſoins les plus empreſſez, & cela ſans aucune diſtinction de Religion; enfin que Sa Majeſté pouvoit leur rendre cette juſtice, qu'on ne lui avoit jamais fait la moindre plainte contre aucun d'eux. Tandis que ce Seigneur parloit de la ſorte, le Vice-Roi Gueniſoin ſurvint, & encherit encore ſur ce qui venoit d'être dit; puis il ajoûta que le Pere Gnecchi, à qui Sa Majeſté avoit permis de demeurer à Méaco, avoit changé d'habit, & ne paroiſſoit jamais en public, quoiqu'il n'eût aucun ordre de ſe comporter en Banni.

Tayco-Sama ne répliqua rien pour lors, mais on remarqua qu'il avoit pris plaiſir à tout ce qu'on venoit de lui dire, & l'on manda à Terazaba que ce Prince ne feroit mourir aucun Jéſuite; que leur modération l'avoit charmé, & qu'il ne vouloit pas rompre avec les Portugais, en maltraitant leurs Religieux. Le douziéme de Décembre Xibuno-

jo alla trouver l'Empereur, & lui dit: De J. C. 1596.
» Votre Majeſté m'a commandé de
» faire mourir les Peres, je viens De Syn Mu. 2256.
» ſçavoir de quels Peres elle veut
» parler. J'entends ceux, qui ſont
» venus des Philippines, répondit
» le Prince : ne ſçavez-vous pas
» que ces Religieux ont déja rangé
» ſous l'obéïſſance de leur Roi ces
» mêmes Philippines & la Nouvelle
» Eſpagne ? ils prétendoient en faire
» autant du Japon, mais ils avoient
» compté ſans moi ; ſi je trouvois
» leur Religion bonne, je permet-
» trois bien plutôt au Pere Rodri-
» guez mon Interprête, & à ſes Con-
» freres de la prêcher dans mes Etats,
» qu'à ces nouveaux venus, qui ne
» s'y ſont introduits ſous ce prétex-
» te, que pour révolter mes propres
» Sujets contre moi. Qu'en penſez-
» vous vous-même ? Je penſe, re-
» pliqua Xibunojo, que Votre Ma-
» jeſté agit en Prince équitable &
» judicieux. En effet, quelques avis,
» que l'on ait pû donner aux Reli-
» gieux des Philippines, il n'a jamais
» été poſſible de les obliger à ſe con-
» tenir dans le devoir, comme ont

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

» toujours fait les autres. Envoyez » donc, repliqua l'Empereur, un » Batteau léger au Pere Rodriguez, » qui doit être dans l'affliction, » pour lui dire de ma part qu'il ne » s'inquiéte point; faites auſſi aver- » tir l'Evêque que je fais grace à » tous ceux, qui ſont avec lui; & » ne perdez point de tems, pour » donner le même avis au bon Vieil- » lard Gnecchi.»

Xibunojo obéït avec bien de la joye à cet ordre; il fit partir ſur le champ un Exprès pour Méaco, & lui recommanda de faire retirer l'Officier, qui gardoit le College des Jéſuites, s'il y étoit encore; d'informer le Pere Gnecchi des intentions de l'Empereur, & de s'embarquer auſſitôt pour Nangazaqui, où étoient l'Evêque & le Pere Rodriguez, & de leur apprendre les intentions de l'Empereur. Il écrivit en même tems à celui, qui commandoit en ſon abſence à Méaco, de faire une nouvelle Liſte de tous ceux, qui fréquentoient l'Egliſe des Peres Eſpagnols, & de la lui envoyer. Cet Officier donna la commiſſion à un de

de ses Domestiques, qui alla de maison en maison demander, si l'on étoit Chrétien, & chacun s'empressant de répondre qu'il l'étoit, la Liste se trouva extrêmement chargée. L'Officier en fut effrayé; mais comme il sçavoit les intentions de Xibunojo, il en fit une autre, où il ne marqua que quinze personnes. De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

Les choses en demeurerent là jusqu'au trente de Décembre, & l'on commençoit même à espérer que l'Empereur, dont les accès de colere étoient aussi peu durables, qu'ils étoient violens, se contenteroit d'exiler les Peres de Saint François, & ne feroit point répandre de sang, lorsque Jacuin Tocun, qui connoissoit parfaitement le génie de son Maître, & qui ne pouvoit souffrir qu'un feu, qui lui avoit tant coûté à allumer, & qu'il n'avoit jamais discontinué depuis d'attiser sous main, s'éteignît, sans qu'il en coûtât la vie à quelqu'un, parla à l'Empereur; & l'on regarda comme un miracle, qu'il ne lui eût pas fait prendre de plus violentes résolutions. Mais soit qu'il se fût un peu radouci lui-mê-

De J. C. 1596. De Syn Mu. 2256.

me à l'égard des Jéſuites, à qui il avoit même fait quelques politeſſes dans le tems, que l'Evéque avoit eu Audience de Tayco-Sama, ſoit qu'il ne voulût point ſe broüiller avec ceux, qui protégeoient ces Peres, il paroît certain, qu'il ne parla point en cette occaſion contre eux. En effet l'Empereur ayant fait appeller le même jour Xibunojo, il lui dit: » Je vais partir pour Ozaca, d'où » je vous envoyerai les Priſonniers, » qu'on y a arrêtez, joignez-les à » ceux, qui ſont à Méaco. Je veux » qu'ils ſoient tous promenez ſur » des Charettes par les ruës de Méa- » co, qu'on leur coupe le nez & les » oreilles, qu'on les envoye enſuite » à Ozaca, où on les promenera » auſſi par les ruës; que la même » choſe ſe faſſe à Sacai, & qu'on » porte devant la Charette la Sen- » tence de mort, que j'ai pronon- » cée contre eux. » Elle étoit conçûë en ces termes.

TAYCO-SAMA.

J'ai ordonné qu'on traitât ainſi ces Etrangers, parce qu'ils ſont venus des

Philippines au Japon, ſe diſant Ambaſſadeurs, quoiqu'ils ne le fuſſent pas; qu'ils y ont reſté longtems ſans ma permiſſion, & que contre ma défenſe, ils y ont bâti des Egliſes, prêché leur Religion, & commis de grands déſordres. Je veux qu'après avoir été ainſi expoſez à la riſée du Peuple, ils ſoient crucifiez à Nangazaqui.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Xibunojo ayant reçû cet ordre, ſe rendit à Méaco, où il donna commiſſion à ſon Lieutenant de faire conduire chez lui tous les Priſonniers, qui étoient ſur la Liſte, qu'il lui envoyoit. Ils étoient dix-ſept, cinq Religieux de Saint François, & douze Laïcs, la plûpart Domeſtiques ou Catéchiſtes de ces Peres; & comme on appelloit ceux-ci par leurs noms, il s'en trouva un de moins; car ils n'étoient pas tous dans la Maiſon des Peres de Saint François, & on leur avoit laiſſé ſur leur parole la liberté de vacquer à leurs affaires. Celui qui étoit abſent, ſe nommoit MATHIAS; on eut beau l'appeller, il étoit allé faire quelques emplettes pour le Convent, dont il étoit le Pourvoyeur, & perſonne ne

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

put dire, où il étoit. Alors un bon Artiſan du voiſinage, qui portoit le même nom, entendant le Domeſtique du Lieutenant, qui crioit de toutes ſes forces, *Où eſt donc Mathias* ? s'approcha de cet homme, & lui dit : » Je me nomme *Ma-* » *thias*, je ne ſuis point apparem- » ment celui, que vous demandez, » mais je ſuis Chrétien, auſſi-bien » que lui, & fort diſpoſé à mourir, » pour le Dieu que j'adore. Cela » ſuffit, dit le Domeſtique, peu » m'importe, pourvû que ma Liſte » ſoit remplie. « Le généreux Chrétien ravi de joye, ſe joignit à la Troupe des Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, ſe félicitant de ce que par un trait particulier de la Providence, qui paroiſſoit un effet du hazard, il ſe voyoit en poſſeſſion d'un ſort, après lequel tant de milliers de Chrétiens avoient vainement ſoupiré, & qu'à l'exemple de ſon Saint Patron, *il avoit été ajoûté aux onze.*

Le trente-uniéme de Décembre l'Empereur arriva à Ozaca, & ſur le champ ordonna au Gouverneur de cette Ville d'envoyer à Méaco

ceux, qui étoient ſur ſa Liſte : ils étoient ſept, les trois Jéſuites, un Religieux de Saint François & trois Séculiers. Le Gouverneur d'Ozaca auroit pû, ſuivant l'ordre, qu'il avoit reçu de faire retirer la Garde, qui étoit à la Maiſon des Jéſuites, renvoyer libres Paul Miki & ſes deux Compagnons, mais il n'oſa le prendre ſur lui ; & Xibunojo, à qui le Pere Gnecchi en porta ſes plaintes, lui répondit, que ces trois Priſonniers s'étant trouvez ſur la Feüille, qui avoit été lûë de l'Empereur, il n'étoit pas poſſible de les élargir, ſans en parler à Sa Majeſté ; que cette démarche ſeroit dangereuſe, puiſque par-là on feroit connoître à ce Prince, qu'il étoit reſté des Jéſuites à Ozaca, malgré ſes défenſes ; qu'il le trouveroit aſſurément très-mauvais ; qu'ainſi ſon ſentiment étoit, qu'il falloit ſacrifier quelques Particuliers, pour ſauver le Corps.

De J. C. 1596.

De Syn Mu. 2256.

Parmi les Chrétiens condamnez à mourir, il y avoit trois Enfans, dont la ferveur & la conſtance étonnerent les Infidéles, & attirerent ſur toute la Troupe la compaſſion de la

De J. C. 1597. multitude. L'un ſe nommoit LOUIS, & n'avoit que douze ans ; les deux autres avoient nom ANTOINE & THOMAS, & n'en avoient pas plus de quinze : ils ſervoient à l'Autel chez les Peres de S. François, & avoient été mis des premiers ſur la Liſte. Il n'avoit tenu qu'à eux de n'y être pas, on avoit même refuſé d'abord d'y mettre le petit Loüis ; mais il fit tant par ſes pleurs & par ſes prieres, qu'on lui donna cette ſatisfaction. Il refuſa dans la ſuite un moyen, qu'on lui ſuggéra de s'évader, & ils ſoutinrent tous trois juſqu'au bout de la carriere ce grand courage, qui les y avoit fait entrer.

De Syn Mu. 1257.

§. X.

On coupe aux Confeſſeurs le bout de l'oreille, & ils ſont promenez par les ruës de Méaco, puis à Ozaca & à Sacai. Leur voyage juſqu'à Nangazaqui. Ils font pluſieurs converſions. La charité de deux Chrétiens leur procure l'honneur du Martyre. Mouvement dans Nangazaqui. Ferveur d'un Enfant.

Enfin le troiſiéme jour de Jan-

vier 1597. les vingt-quatre Priſonniers furent menez à pied dans une Place de la haute Ville de Méaco, où on leur coupa à chacun un bout de l'oreille gauche, Xibunojo n'ayant pû ſe réſoudre à les faire défigurer, comme il étoit porté par l'Arrêt de leur condamnation. On les fit enſuite monter trois à trois dans des Charettes, & on les promena de ruë en ruë. C'eſt la coutume au Japon d'en uſer ainſi à l'égard de ceux, qui ſont coupables des plus grands crimes, & le plus ſouvent la Populace accable d'opprobres ces Malheureux, à qui la confuſion cauſe un tourment beaucoup plus ſenſible, que le ſupplice même, qui doit terminer leur déplorable deſtinée. Mais il arriva tout le contraire en cette occaſion; on voyoit un Peuple infini dans un morne ſilence, qui n'étoit interrompu, que par des ſoupirs & des ſanglots, qu'arrachoit aux Payens mêmes la vûë de tant de Perſonnes innocentes, ſi indignement traitées. Les trois Enfans ſurtout, dont la joye, la tranquillité & le ſang, qui

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

couloit ſur leurs jouës, avoit véritablement quelque choſe d'attendriſſant, excitoient la compaſſion des plus inſenſibles, & de tems en tems on entendoit crier ; *Oh l'injuſtice ! oh la cruauté ! Quel crime ont commis ces Enfans & tant de Gens de bien, pour être punis comme des Malfaiteurs* !

Quelques Chrétiens venoient après les Gardes, & leur demandoient en grace de les faire auſſi monter ſur les Charettes, mais ceux-ci n'oſerent paſſer leurs ordres. Les Martyrs de leur côté s'occupoient de la Priere, tandis que le Pere Baptiſte, digne Chef de cette glorieuſe Troupe, les exhortoit à la perſévérance, & prêchoit avec beaucoup de zele au Peuple. Après qu'on eut fait faire bien des tours aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, & parcourir preſque toute la Ville, on les remena en priſon. Le lendemain on les fit partir pour Sacai, où ils furent traitez de la même maniere. Sur ces entrefaites le bruit ſe répandit que tous les Miſſionnaires venoient d'être condamnez à mort par l'Empereur, & cette nouvelle, qui réveil-

là parmi les Chrétiens l'eſpérance du Martyre, remua tellement toute la Ville de Méaco, que Xibunojo craignant une révolte, crut être obligé d'envoyer dans cette Capitale un Officier, pour détromper le Peuple. De J.C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Terazaba, fort à propos pour lui, étoit occupé à la Guerre de Corée; l'Empereur avoit nommé, pour commander en ſon abſence, un de ſes Freres appellé FAZABURODONO, (*a*) lequel étoit Idolâtre, & ce fut lui, qui reçut la commiſſion de faire mourir les Priſonniers. On lui mit auſſi en main une copie de la Sentence, où l'Empereur avoit fait ajoûter une nouvelle défenſe, ſous peine de la vie, d'embraſſer la Religion Chrétienne, & des ordres exprès, en vertu deſquels Fazaburodono commença par ſignifier aux Jéſuites, qu'il ne ſouffriroit plus qu'aucun Japonnois entrât dans leur Egliſe, ni qu'eux-mêmes parcouruſſent le Pays, comme ils avoient toujours fait juſques là, prêchant, baptiſant, & faiſant toutes leurs autres Fonc-

(*a*) OU FAZAMBURO.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

tions. Il fit enſuite embarquer dans un Navire Portugais, qui étoit en Rade, quatre Religieux Franciſcains, leſquels étoient revenus à Nangazaqui, pour y tenter de nouveau un Établiſſement : enfin il diſpoſa toutes choſes, pour exécuter ſa principale Commiſſion.

Le neuviéme de Janvier les vingt-quatre Priſonniers partirent de Sacai. Le voyage eût été bien plus court & plus aiſé par Mer ; mais Tayco-Sama, ſoit pour intimider les Peuples, ſoit pour augmenter les ſouffrances des Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, voulut qu'ils le fiſſent par terre ; & l'on peut juger ce qu'ils eurent à ſouffrir de froid & d'autres incommoditez dans le cours d'une ſi longue route au cœur de l'hyver. Il eſt vrai que la charité induſtrieuſe des Fidéles, qui ſe rencontrerent ſur leur paſſage, ne laiſſa pas de leur procurer quelque ſoulagement ; les Soldats mêmes, qui les eſcortoient, touchez de compaſſion, ou peut-être dans la crainte, que ſi quelques-uns venoient à mourir dans le chemin, on ne les en rendît reſ-

ponſables, avoient aſſez de ſoin qu'on leur fournît partout le néceſſaire ; mais cela n'empêcha point qu'ils ne manquaſſent de beaucoup de choſes. De J.C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Le Pere Gnecchi l'avoit prévû, & avoit engagé un bon Chrétien, nommé Pierre COSAQUI, à les ſuivre avec pluſieurs rafraîchiſſemens, dont il l'avoit chargé. Un autre Fidéle, nommé François DAUTO, fort affectionné aux Peres Franciſcains, s'étoit joint à Coſaqui dans le même deſſein : d'abord les Gardes les laiſſerent faire, mais au bout de quelques jours ils entrerent en mauvaiſe humeur contre eux, & les maltraiterent pluſieurs fois. Comme ceux-ci ne ſe rebutoient point, le Commandant de l'Eſcorte leur demanda, s'ils étoient auſſi Chrétiens; ils répondirent qu'ils déteſtoient les Dieux du Japon : ce qui irrita tellement cet Officier, que de ſon autorité propre, & ſans aucune formalité de Juſtice, il les joignit aux autres Priſonniers. Ces fervens Chrétiens en eurent une joye, qui ne ſe peut exprimer, & bénirent le Ciel

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

de la grace, qu'il leur faiſoit de partager la Couronne de ceux, dont ils ne pouvoient plus adoucir les ſouffrances. L'Empereur, à qui on rapporta cet événement, ne put s'empêcher de dire : *Il faut avoüer que les Chrétiens ont véritablement du courage, & que rien ne leur coûte, pour ſe ſoulager les uns les autres.*

Les Martyrs de leur côté prêchoient Jeſus-Chriſt avec beaucoup de zele dans tous les lieux de leur paſſage, ſurtout le Pere de l'Aſcenſion, qui avoit aſſez bien appris la Langue Japonnoiſe, & Paul Miki, à qui elle étoit naturelle. Il ſembloit d'ailleurs que le Saint Eſprit ſe fût emparé du cœur de celui-ci, au moment qu'il fut arrêté Priſonnier. Ses Gardes diſoient qu'il n'étoit preſque pas poſſible de ne ſe pas rendre, après l'avoir entendu parler de ſa Religion, & un Officier Idolâtre en fit un jour une heureuſe expérience. Les Martyrs paſſant par le Naugato, furent conſignez en arrivant un ſoir fort tard à cet Officier, homme dur juſqu'à la brutalité, qui les traita avec une inhumanité extrême, &

les enferma tous enſemble, comme on auroit fait un troupeau de Bêtes, dans une eſpece d'Etable obſcure, d'une malpropreté & d'une puanteur inſupportable. Miki plus touché de ce qu'il voyoit ſouffrir à ſes Compagnons, & ſurtout aux trois Enfans, dont nous avons parlé, que de ce qui le regardoit, chercha l'occaſion de voir cet Officier, & la trouva; il lui parla du vrai Dieu, & lui dit des choſes ſi touchantes, que non ſeulement il lui inſpira de l'humanité, mais qu'il le convertit même, & en fit un fervent Chrétien. La même choſe lui arriva en pluſieurs autres endroits; & les Bonzes ſe plaignirent hautement de ce que l'Empereur prenoit, pour abolir le Chriſtianiſme, des moyens, qui étoient bien plus capables de l'étendre dans les lieux, où il n'étoit point établi.

De J. C. 1597. — De Syn Mu. 2257.

Le premier jour de Février la Troupe des Confeſſeurs partit de Facata, & ſe rendit à CORAZU, qui n'eſt qu'à trois lieuës de Nangoya, où elle rencontra Fazaburodono, qui l'attendoit. Ce Gentilhomme

De J. C. 1597. avoit autrefois connu très-particulierement Paul Miki, & fut également surpris & mortifié de le voir parmi ceux, qu'il étoit chargé de faire mourir; mais il ne put que plaindre son sort, & lui donner des larmes inutiles. Le Saint Religieux les désapprouva, & fit des reproches à son Ami, de ce qu'il sembloit être fâché de son bonheur; il ajoûta bien des choses, pour tâcher de lui faire comprendre qu'il avoit sujet de lui parler ainsi, mais Fazaburodono n'étoit pas capable de les goûter; Miki lui demanda ensuite une grace, qu'il crut pouvoir espérer de son ancienne amitié; c'étoit de pouvoir se confesser, entendre la Messe, & communier; il ajoûta qu'il souhaitoit fort aussi de mourir un Vendredi, parce qu'étant au même âge, où le Sauveur des Hommes avoit donné sa vie, pour racheter le Monde au prix de son Sang, & le supplice, auquel il étoit condamné, étant le même, qu'avoit enduré ce Dieu-Homme, il ne lui manquoit plus pour avoir une ressemblance parfaite avec lui, que la conformité

De Syn Mu. 2.57.

du jour. D'abord Fazaburodono promit tout ſans difficulté ; mais après avoir lû les derniers ordres de l'Empereur, il ne put tenir qu'une partie de ſes promeſſes. De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Le Commandant ayant auſſi jetté les yeux ſur le petit Loüis, il en eut compaſſion, ſe le fit amener, & lui dit que ſa vie étoit entre ſes mains, s'il vouloit s'attacher à ſon ſervice, & renoncer à ſa Religion ; mais Loüis rejetta ſon offre avec horreur. Il crut pouvoir venir plus aiſément à bout du jeune Antoine, parce qu'il le vit environné de ſes parens, leſquels, quoique bons Chrétiens, ne laiſſoient pas de mettre par leurs larmes ſa conſtance à une très-dangereuſe épreuve : il s'approcha donc de lui, & après lui avoir repréſenté la miſere de ſa Famille, qui étoit en effet très-pauvre, il lui déclara qu'il ne tenoit qu'à lui de ſe mettre en état de la ſoulager, & qu'il ne lui en coûteroit, que de changer de Religion. Le courageux Enfant l'écouta juſqu'au bout, puis lui demanda en riant, s'il pouvoit faire part aux Peres de Saint François

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

des avantages, qu'il lui offroit? le Commandant lui ayant répondu que non; » hé bien, Seigneur, reprit Antoine, » réſervez donc votre crédit pour d'autres; les biens » de ce monde ne me touchent » point, & bien loin d'être effrayé » du ſupplice, qui m'eſt préparé, je » regarde comme le plus grand » bonheur, qui ait pû m'arriver, » d'être condamné à mourir en » Croix pour un Dieu, qui y eſt » mort pour moi. » Il ſe retira en finiſſant ces mots, puis prenant ſa Mere en particulier, il lui fit un petit Préſent, qu'il la pria de garder pour l'amour de lui; il lui dit enſuite que la douleur, qu'elle témoignoit, n'étoit, ni raiſonnable, ni édifiante. » Que peuvent penſer les » Infidéles, ajoûta-t-il, en voyant » que vous, qui êtes Chrétienne, » pleurez ma mort, comme ſi vous » ne connoiſſiez point le prix du » ſacrifice, que je fais à Dieu de la » vie, qu'il m'avoit donnée pour le » ſervir, & rendre témoignage à ſon » Evangile? » Après que ce Saint Enfant eut expiré, on trouva dans

ſes habits une Lettre adreſſée à ſes Parens, où il les exhortoit à demeurer fidéles à Dieu en des termes ſi touchans, qu'on ne pouvoit douter que le Saint Eſprit ne la lui eût dictée.

De J. C. 1597. De Syn Ma. 2257.

Le Commandant n'ayant donc pû rien gagner ſur ces deux Enfans, il déſeſpéra de venir à bout des autres, & ne ſongea plus qu'à régler toutes choſes pour le reſte de leur voyage, après quoi il écrivit à Nangazaqui, qu'on y dreſſât cinquante Croix dans la Place publique. Comme ce nombre excédoit preſque de moitié celui des Priſonniers, cet ordre donna beaucoup à penſer; l'Evêque, les Jéſuites, les Religieux de Saint François, les Eſpagnols du Galion le Saint Philippe, qui n'étoient point encore partis, & quantité de perſonnes de tout ordre, & de tout âge ſe flatterent de l'eſpérance d'être aſſociez aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Bientôt même, comme il arrive dans ces rencontres, on publia comme une choſe certaine, que tous les Fidéles alloient paſſer par la rigueur des Loix,

De J. C. 1597. & il n'y en eut pas un dans la Ville & aux environs, qui ne prît ſes meſures, pour n'être pas oublié.

De Syn. Mu. 2257. Un Enfant de cinq ans ſe fit remarquer entre tous les autres d'une maniere, qui augmenta encore la ferveur des Chrétiens & l'étonnement des Infidéles. Ayant rencontré dans la ruë un Miſſionnaire, il lui demanda, s'il étoit vrai, que l'Empereur envoyât des Soldats, pour mettre à mort tous ceux, qui ne voudroient abjurer la Foi ; *on le dit ainſi*, répondit le Pere, *mais que direz-vous, mon Fils*, ajoûta-t-il, *quand on vous demandera, ſi vous êtes Chrétien ; je dirai hardiment, que je le ſuis, & que je le ſerai juſqu'au dernier ſoupir*, repartit l'Enfant, *& ſi l'on veut vous couper la tête*, reprit le Pere, *que ferez-vous, je m'y diſpoſerai de mon mieux*, repliqua-t-il : *comment cela*, dit le Religieux ? Alors ce petit innocent faiſant paroître une contenance aſsûrée, *je m'écrierai*, continua-t-il, *Jeſus miſéricorde, & j'attendrai ſans rien craindre le coup de la mort.* Tandis qu'il parloit de la ſorte, ſon viſage s'enflamma, ſon cœur ſoupira,

& ſes yeux doucement élevez vers le Ciel jetterent quelques larmes, mais de ces larmes, que la plénitude de l'onction céleſte fait verſer avec tant de douceur; ce qui donna à connoître, que ſa bouche n'exprimoit que bien foiblement les ſentimens de ſon ame. Ces traits dans des Enfans ſont admirables ſans doute, & marquent ſenſiblement le pouvoir de la grace ſur les cœurs, qu'elle poſſede; mais il n'ont rien contre la vraiſemblance par rapport à ceux, qui ont pratiqué cette Nation. La raiſon y eſt de très-bonne heure dans ſa maturité, ſans qu'on puiſſe dire pour cela, que ce ſoit un fruit précoce; & juſques dans un âge, où la langue n'eſt pas encore bien dénoüée, on ſent le caractere dominant de ce Peuple, c'eſt-à-dire un courage, une intrépidité, & une élévation, qui préviennent encore de beaucoup le développement de la raiſon. Je reviens à mon ſujet.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

§. XI.

Les Priſonniers ſont viſitez de la part de l'Evêque & des Supérieurs de la Compagnie. Diſcours du Pere Commiſſaire des Franciſcains à un Jéſuite. Maniere, dont on crucifie au Japon. Les Martyrs expirent ſur la Croix. Dévotion des Fidéles envers leurs Reliques. Ils ſont mis au nombre des Saints. Concours prodigieux au lieu de leur Supplice.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Le jour, que les Priſonniers étoient arrivez à Facata, le Pere Baptiſte, & Paul Miki avoient trouvé le ſecret d'envoyer deux Lettres, qu'ils avoient écrites, l'une au Pere Gomez Vice-Provincial des Jéſuites, & l'autre au Pere Antoine Lopez Recteur du College de Nangazaqui, par leſquels ils le conjuroient de leur ménager les mêmes graces, que Miki avoit depuis demandées à Fazaburodono. Ces Lettres furent communiquées à l'Evêque, lequel fit ſur le champ partir les Peres Paſio & Rodriguez, pour aller au-devant des Confeſſeurs, & leur procurer tous

les ſecours ſpirituels & temporels, qui pourroient dépendre d'eux. Les deux Peres ſe rendirent en diligence à CONOQUI, petite Bourgarde de la Principauté d'Omura, éloignée de huit ou neuf lieuës de Nangazaqui, & y attendirent les Priſonniers, qui devoient y paſſer, & qui y arriverent en effet peu de tems après eux. C'étoit le quatriéme de Février. Le Pere Paſio avoit compté d'y dire la Meſſe, & de les communier, mais le Commandant, qui avoit pris une autre route, pour ſe rendre à Nangazaqui, avoit expreſſément défendu aux Gardes de s'arrêter dans aucun endroit, de ſorte qu'on eut à peine le tems de s'embraſſer de part & d'autre.

De J. C. 1597. — De Syn Mu. 2257.

Les deux Miſſionnaires firent aux Religieux de Saint François beaucoup de civilitez de la part du Prélat & des Supérieurs de la Compagnie : le Pere Baptiſte de ſon côté, après s'être entretenu quelques momens avec le Pere Rodriguez, lui dit d'un air fort touché ces paroles, qui firent bien voir, que le charme étoit enfin levé, & que ce Saint

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Religieux étoit alors très-convaincu, qu'on l'avoit trompé, qu'il s'étoit trop laiſſé prévenir contre les Jéſuites, & qu'il enviſageoit les objets bien autrement, qu'il n'avoit fait juſques-là : » Mon cher Pere, il pour-» ra bien arriver, qu'on nous exé-» cute ſi promptement, que nous » n'ayons pas le loiſir de faire tout » ce que nous ſouhaiterions. En ce » cas-là je vous ſupplie de préſen-» ter mes très-humbles reſpects au » digne Prélat, qui gouverne cette » Egliſe & d'aſſûrer le Révérend » Pere Vice-Provincial, & tous les » Peres de la Compagnie, que je » ſuis infiniment mortifié de tous » les chagrins, que nous leur avons » cauſez, & que je le prie inſtam-» ment de vouloir bien nous les » pardonner. Le Pere Rodriguez ré-pondit, que ni lui, ni aucun autre Jéſuite n'avoit douté un ſeul mo-ment de la droiture de leurs inten-tions ; que Dieu avoit permis tout ce qui étoit arrivé pour des raiſons, que lui ſeul pouvoit ſçavoir, & qu'il en tireroit aſſûrément ſa gloire. Il ajoûta, que ſi de la part de la Com-

pagnie on leur avoit donné quelque sujet de peine, il pouvoit protester, que ç'avoit été sans dessein, & qu'il le conjuroit de l'oublier. Après ces honnêtetez & ces excuses réciproques, les deux Religieux s'embrassérent avec beaucoup de larmes. De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Le Pere Pasio pendant cet entretien étoit retourné en diligence à Nangazaqui, pour sommer Fazaburodono de la parole, qu'il avoit donnée à Miki au sujet de la Messe; cet Officier répondit, qu'il auroit bien voulu donner à son ancien ami, aussi bien qu'aux autres Prisonniers toute la satisfaction, qu'ils souhaitoient; qu'il avoit même retenu à ce dessein une maison dans la Ville, afin qu'ils y pussent voir en liberté tous ceux, avec qui ils seroient bien aise de traiter; mais que tous les Chrétiens d'alentour s'étant rendus à Nangazaqui sur la nouvelle de ce qui alloit s'y passer, il avoit tout lieu de craindre un mouvement, dont les suites seroient sur son compte. Cette même raison lui avoit encore fait changer le lieu de l'exécution; mais ce changement se fit aussi à la priere

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

des Jéſuites, parce que l'endroit, qui avoit été marqué d'abord, étoit celui où l'on avoit accoutumé de faire mourir les Malfaiteurs. Il fit donc tranſporter les Croix, dont il réduiſit le nombre à vingt-ſix, qui étoit celui des Priſonniers; il le fit, dis-je, tranſporter ſur une des collines, dont Nangazaqui eſt preſque environnée, & qui donne ſur la Mer; & comme dans la ſuite quantité de Fidéles & des Miſſionnaires arroſerent ce lieu de leur ſang, on l'appella *le Mont des Martyrs*, ou *la ſainte Montagne*. Fazaburodono ajoûta, au Pere Paſio, que lui & le Pere Rodriguez n'avoient qu'à ſe tenir à l'Hermitage de Saint Lazare, qui ſe trouvoit ſur le paſſage des Priſonniers, & qu'ils pourroient les y entretenir quelque tems, avant qu'on les conduiſît au ſupplice.

Le Pere Paſio, ſans perdre de tems, ſe rendit avec un domeſtique du Commandant au lieu, qui lui avoit été marqué, ayant fait avertir le Pere Rodriguez de s'y trouver auſſi. Le cinquiéme de Février, qui étoit un Vendredi, ſelon quelques-uns, & ſelon

selon d'autres un Mercredi, les Confesseurs arriverent par Mer à un petit Havre tout joignant l'Hermitage de saint Lazare, où ils se rendirent à pied. Le Pere Pasio les y attendoit, & le Pere Rodriguez, qui s'étoit avancé pour leur apprendre qu'ils devoient mourir ce jour-là, les y conduisit. Ils marchoient tous avec une allegresse, qui étonna le Commandant ; il en témoigna sa surprise au Pere Rodriguez, & ce Religieux lui en ayant dit la raison, il répondit que rien ne lui paroissoit plus beau, mais qu'il ne seroit pas de ce goût-là. Dès que les Martyrs furent arrivez au lieu, où étoit le Pere Pasio, Paul Miki entra avec lui dans la Chapelle, & lui fit une Confession générale de toute sa vie; les deux Novices en firent autant, & le Pere reçut leurs Vœux. (a) Tandis que le Pere Pasio étoit ainsi

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

(a) Ces Vœux n'étoient point des Vœux de Religion, tels qu'on les fait dans la Compagnie de Jesus au bout des deux premieres années de Noviciat; mais des Vœux de dévotion, dont le Provincial peut dispenser.

De J. C. 1597.

occupé à disposer à la mort ses trois Confreres, les Peres de Saint François se confessoient aussi les uns les autres, & le Pere Rodriguez prenoit soin de préparer les Séculiers au combat.

De Syn Mu. 2257.

Quelque tems après on leur vint dire que le Commandant les attendoit sur la Colline, où ils devoient consommer leur sacrifice; ils se mirent aussitôt en chemin, pour s'y rendre, suivis d'un Peuple infini. Les Chrétiens, qui se trouvoient sur leur passage, se prosternoient devant eux, & les yeux baignez de larmes se recommandoient à leurs prieres: ils arriverent enfin au pied de la Colline, & du plus loin, qu'ils apperçurent leurs Croix, ils coururent les embrasser, ce qui causa un nouvel étonnement aux Infidéles.

Les Croix du Japon ont vers le bas une piéce de bois en travers, sur laquelle les Patiens ont les pieds posez, & au milieu une espece de billot, sur lequel ils sont assis. On les attache avec des cordes par les bras, par le milieu du corps,

par les cuiſſes, & par les pieds, qui ſont un peu écartez. On ajoûta à ceux-ci, je ne ſçai pourquoi, peut-être eſt-ce une coutume locale, un Colier de fer, qui leur tenoit le col fort roide. Quand ils ſont ainſi liez, on éleve la Croix, & on la place dans ſon trou. Enſuite le Bourreau prend une maniere de Lance & en perce de telle maniere le Crucifié, qu'il la lui fait entrer par le côté & ſortir par l'épaule ; quelquefois cela ſe fait en même tems des deux côtez, & ſi le Patient reſpire encore, on redouble ſur le champ de ſorte qu'un homme ne languit point dans ce ſupplice.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

On alloit commencer l'Exécution, lorſque Jean de Gotto apperçut ſon Pere, qui étoit venu pour lui dire un dernier adieu. » Vous voyez » mon cher Pere, lui dit le Saint » Novice, qu'il n'y a rien, qu'on ne » doive ſacrifier pour aſſûrer ſon ſa- » lut. Je le ſçai mon Fils, lui répon- » dit le vertueux Pere, je remercie » Dieu de la grace, qu'il vous a fai- » te, & je le prie de tout mon cœur » de vous continuer juſqu'au bout

De J. C. 1597.

» ce ſentiment ſi digne de votre Etat.
» Soyez perſuadé, que votre Mere,
» & moi ſommes très-diſpoſez à imi-
» ter votre exemple, & plût au Ciel,
» que nous euſſions eu l'occaſion de
» vous le donner! « On attacha enſuite le Martyr à ſa Croix, au pied de laquelle, dès qu'elle fut dreſſée, le Pere eut le courage de ſe tenir. Il y reçut une partie du ſang de ſon Fils ſur lui, & ne ſe retira, que quand il l'eut vû expirer, faiſant connoître par la joye, qui éclatoit ſur ſon viſage, qu'il étoit bien plus charmé d'avoir un Fils Martyr, que s'il l'eût vû élever à la plus brillante fortune.

De Syn Mu. 2257.

Preſque tous étoient attachez à leurs Croix & prêts à être frappez du coup mortel, lorſque le Pere Baptiſte, qui ſe trouva placé au milieu de la Troupe rangée ſur une même ligne, entonna le Cantique de Zacharie, que tous les autres acheverent avec un courage, & une piété, qui en inſpirerent à tous les Chrétiens, & attendrirent les Infidéles. Quand il eut fini, le petit Antoine, qui étoit à côté du Pere Commiſſaire, l'invita à chanter avec lui le Pſeau-

me *Laudate pueri Dominum*, le ſaint Religieux, qui étoit abſorbé dans une profonde contemplation, ne lui répondant rien, l'Enfant le commença ſeul, mais ayant, quelques momens après, reçû le coup de la mort, il l'alla achever dans le Ciel avec les Anges. Le premier, qui mourut, fut Philippe de Jeſus, & le Pere Baptiſte fut le dernier. Paul Miki prêcha de deſſus ſa Croix avec une éloquence toute divine; & finit par une fervente priere pour ſes Bourreaux; tous firent éclater leur zele, & leur joye, & ces grands exemples exciterent dans le cœur des Fidéles, qui en furent les témoins, une merveilleuſe ardeur pour le Martyre. De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

Dès qu'ils eurent tous expiré, les Gardes ne furent plus les Maîtres, & quoiqu'ils ſe fuſſent d'abord mis en devoir d'écarter à grands coups de bâton la foule du Peuple, ils furent contraints de céder pour quelque tems, & de s'éloigner. Ils laiſſerent donc les Chrétiens contenter leur dévotion, & recuëillir tout ce qu'ils pûrent du ſang, dont la

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

terre étoit teinte : les Idolâtres mêmes témoignerent une grande eſtime, pour une Religion, qui inſpiroit tant de joye à ceux, qui en étoient les victimes & une ſi ſainte jalouſie à ceux, qui en étoient les Spectateurs, & l'on aſſûre que Fazaburodono ſe retira de très-bonne heure les larmes aux yeux. Sur le ſoir l'Evêque, à qui ce Commandant n'avoit pas voulu permettre d'aſſiſter les Martyrs à la mort, & qui les avoit vû mourir de ſa fenêtre, vint avec tous les Jéſuites de Nangazaqui ſe proſterner au pied de leurs Croix,& donner à leurs ſacrées Reliques les marques ſinceres d'une religieuſe vénération. Un Apoſtat, qui avoit, dit-on, contribué à leur condamnation, ne put leur voir pratiquer tant de vertus juſqu'au dernier ſoupir, ſans ſe reprocher ſon infidélité & ſa perfidie ; & la grace agit ſi puiſſamment ſur ſon cœur, qu'ayant apperçu un Portugais de ſa connoiſſance, il courut à lui, l'embraſſa en pleurant amerement, lui avoüa ſes crimes, & prit avec lui de juſtes meſures pour rentrer dans le ſein de l'Egliſe.

Enfin le Ciel fit connoître par quantité de ſignes ſenſibles la gloire, dont il avoit récompenſé le courage de ces invincibles Soldats de Jeſus-Chriſt. On aſſûre que le troiſiéme jour après leur mort, quelqu'un ayant coupé un doigt du pied du Pere Baptiſte, il en ſortit du ſang; qu'au bout de deux mois le corps du même Saint étant détaché de la Croix, fut trouvé auſſi blanc, que s'il n'eût fait que d'expirer; qu'on le vit même trembler juſqu'à trois fois, & qu'il ſortit de la playe de ſon côté une ſi grande abondance de ſang, qu'on y trempa pluſieurs mouchoirs. On ajoûte qu'un Soldat Italien, qui étoit allé au Japon ſur un Navire Portugais, & qui avoit aſſiſté à ce Martyre, ayant reçû dans ſon chapeau du ſang du même Pere Baptiſte, du Pere de l'Aſcenſion, de Paul Miki, & d'un autre, qui n'eſt pas nommé, & l'ayant mis enſuite dans un vaſe de porcelaine, le porta à Macao, où neuf mois après il fut viſité par le Vicaire Général en préſence de ſix Religieux Franciſcains, d'un Pere de Saint Domini-

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

que, de deux Jéſuites, d'un Médecin, & de pluſieurs autres Témoins, qui le trouverent liquide, ſans odeur, & auſſi vermeil, que s'il eût encore coulé des Playes. Le Vendredi, qui ſuivit le Triomphe de ces Héros Chrétiens, on apperçut au-deſſus de la ſainte Montagne, comme trois Colonnes de feu, qui brilloient en l'air, & rendoient la nuit preſque auſſi claire que le jour. Ce Phénomene dura deux heures, enſuite la Colonne du milieu s'avança ſur l'Egliſe du College, & diſparut. Pluſieurs Vendredis ſuivans, on vit encore au-deſſus des Croix quantité de lumieres, ce qui peut faire juger que ce Martyre arriva en effet un Vendredi.

Je paſſe quantité d'autres merveilles, qu'on pourra voir dans Bollandus, qui les rapporte avec les témoignages juridiques ſur leſquels le Pape Urbain VIII. trente ans après, décerna aux vingt-ſix Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, les honneurs des Saints Martyrs, que l'Egliſe révere, & permit d'en faire l'Office dans toutes les Egliſes de la

Compagnie de JESUS, pour les trois Jéſuites, & pour les vingt trois autres, dans celles de l'Ordre de Saint François, parce que les Séculiers étoient du Tiers-Ordre ; le tout par proviſion, & juſqu'à ce qu'on ait pû procéder à une plus ſolemnelle Canoniſation. Mais comme la véritable gloire des Saints aux yeux des hommes n'admet point de preuves incertaines de celle, dont ils joüiſſent dans le Ciel, je crois devoir avertir, que le bruit, qui ſe répandit, que tous les corps de ceux-ci étoient demeurez quarante jours ſans ſe corrompre, ſe trouva faux par les informations, qui ſe firent ſur les lieux à la réquiſition des Commiſſaires nommez, pour vérifier ce fait. Il arriva à ces ſacrez dépôts, ce qui a coutume d'arriver aux Cadavres ainſi expoſez à toutes les injures de l'air, ils ſe noircirent, au moins pour la plûpart & s'enflerent d'abord ; il eſt vrai, que le froid exceſſif, qu'il faiſoit alors, les conſerva pendant quelque tems en cet état, mais il en fut de même du corps d'un Scélérat, qui avoit été crucifié aſſez

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

De J. C. 1597. près du même endroit; & le dégel étant enſuite ſurvenu, ils ſe corrompirent entierement, & tomberent par morceaux. Ce prétendu miracle ſe trouva néanmoins dans la Relation de ce Martyre envoyée de Macao à Rome par les Jéſuites, mais il fut prouvé qu'un des Portugais, à qui ces Religieux avoient confié la Relation, l'y avoit inſéré de ſon chef.

De Syn Mu. 2257.

Ce qui eſt certain, c'eſt que le concours des Fidéles de tout le Ximo, pour honorer ces précieuſes Reliques, fut ſi grand, que les Officiers de l'Empereur en appréhenderent les ſuites, & que le Commandant de Nangazaqui menaça de brûler toutes les Maiſons des Chrétiens de cette Ville, s'il continuoit. Le bruit s'étant enſuite répandu que les Eſpagnols vouloient enlever les Corps des Religieux Franciſcains, pour les porter à Manile, & les Portugais ceux des Jéſuites, pour les envoyer à Macao, Fazaburodono fit barricader le lieu du ſupplice, y mit une Sentinelle, & fit dire aux Chrétiens que, ſi l'on faiſoit la moin-

dre violence à ſes Soldats, il en coûteroit cher à toute la Chrétienté. Cette menace obligea l'Evêque à défendre ſous peine d'Excommunication de paſſer les barricades, & cela eut ſon effet ; les Chrétiens de Nangazaqui ſe contenterent d'aller en petites bandes, & non en foule, comme auparavant, rendre leurs devoirs aux Corps des Martyrs. De J. C. 1597. De Syn

Il n'en fut pas de même de ceux des Royaumes circonvoiſins ; ils rempliſſoient ſans ceſſe la ſainte Montagne & les environs. Le Roi d'Arima & le Prince d'Omura y vinrent auſſi en allant en Corée, où j'ai dit qu'on ſe diſpoſoit à recommencer la guerre. Le premier étoit accompagné de toute ſa Cour, & le ſecond, qui étoit ami de Paul Miki, lequel lui avoit écrit la veille de ſa mort une fort belle Lettre, pria l'Evêque de lui envoyer le Corps du ſaint Martyr, quand on le pourroit avoir. La Princeſſe ſon Epouſe, la Princeſſe Marine ſa Sœur aînée, & quantité d'autres Perſonnes du premier rang, firent auſſi le même Pélérinage, & l'on ne ſçauroit croi-

De J. C. 1597. re la ferveur, qu'excita dans tous les cœurs la vûë de ces précieux reſtes de tant de Saints. L'impreſſion en paſſoit juſqu'aux Infidéles mêmes, qui ne les regardoient qu'avec reſpect; & ce qu'on peut regarder comme un vrai miracle de la Foi, il ſe fit alors des Converſions, dont on n'auroit oſé ſe flatter dans le tems, que l'Empereur étoit le plus favorable au Chriſtianiſme. Auſſi faut-il avoüer qu'il régnoit dans toutes ces Provinces une ferveur, & qu'on y voyoit des exemples de vertu, qui ne pouvoient manquer de faire fructifier au centuple le grain de la Parole, lequel ſe ſemoit d'ailleurs avec un zele, que rien ne ralentiſſoit. Les deux Branches de la Maiſon Royale d'Arima étoient compoſées de Saints; & l'on racontoit des choſes merveilleuſes de la piété & de l'auſtérité de la Princeſſe Maxence, Sœur du Roi d'Arima, & Mere du Prince d'Iſafay, laquelle étoit morte il n'y avoit pas encore un an.

De Syn Mu. 2257.

La ferveur n'étoit pas moins grande dans tous les autres Etats du Ximo, où les Princes & les Seigneurs

Idolâtres avoient voulu faire leur cour à l'Empereur, en perſécutant les Fidéles. Le Roi de Firando ne manqua pas une occaſion, qu'il croyoit ſi favorable d'inviter la Princeſſe Mancie ſa Belle-Fille à renoncer à une Religion, qu'il paroiſſoit que Tayco-Sama vouloit, à quelque prix que ce fût, exterminer dans l'Empire; mais elle lui fit réponſe qu'elle étoit prête à mourir pour ſa Foi, & il n'oſa paſſer outre. Ceux, qui gouvernoient le Bungo au nom de l'Empereur, voulurent auſſi inquiéter les Fidéles de ce Royaume; mais ils trouverent partout une fermeté, qui les arrêta. Paul Scingandono étoit rentré en grace auprès de l'Empereur, pour s'être diſtingué à ſon ordinaire dans la Guerre de Corée; & quoique ce Prince ne lui eût pas rendu tous les biens, dont il avoit été dépoüillé en vertu de la Proſcription du Roi de Bungo, il lui avoit laiſſé de quoi vivre en grand Seigneur, & de quoi aſſiſter les Chrétiens ſes anciens Vaſſaux, dont la plûpart étoient réduits à une extrême miſere.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

§. XII.

Nouvelle Proſcription des Miſſionnaires. Mort de l'Evêque du Japon & du Pere Louis Froez. Ordres réïterez pour l'Embarquement des Miſſionnaires. Stratagême du Vice-Provincial des Jéſuites pour l'éluder. Vains efforts des Bonzes pour pervertir les Fidéles. Le Gouverneur des Philippines écrit à l'Empereur. Réponſe de ce Prince. Egliſes ruinées dans le Ximo. Pluſieurs Jéſuites ſont obligez de ſortir du Japon. Arrivée de deux Religieux de Saint François, & l'effet qu'elle produit.

De J. C. 1597. — De Syn Mu. 2257.

Ces nouvelles conſoloient beaucoup les Miſſionnaires ; mais elles ne les dédommagerent pas des pertes, qu'ils venoient encore tout récemment de faire à l'occaſion, que je vais dire. L'Empereur ſe diſpoſant à retourner à Nangoya, pour donner par ſa préſence plus de chaleur à la Guerre de Corée, & ayant été inſtruit que tout le Ximo étoit encore rempli de Miſſionnaires, écrivit au mois de Mars à Terazabo

de ſe tranſporter au plutôt à Nangazaqui, d'y raſſembler tous les Religieux, qui étoient répandus dans toutes les Provinces voiſines, & de les embarquer ſur les premiers Vaiſſeaux, qui feroient voiles pour la Chine, ou pour les Indes, à l'exception du Pere Rodriguez ſon Interprete, & de deux ou trois Jéſuites, qui demeureroient à Nangazaqui, pour le ſervice des Portugais. On eut dans cette Ville le vent de ces nouveaux ordres, avant que le Gouverneur y arrivât, & dans une Aſſemblée des Miſſionnaires, qui ſe tint à ce ſujet chez l'Evêque du Japon, il fut réglé que, pour prévenir ce nouvel orage, & adoucir l'eſprit de Tayco-Sama par une feinte déférence à ſes volontez, ce Prélat, qui étoit bien aiſe d'aller conférer avec le Vice-Roi des Indes ſur les preſſans beſoins de ſon Egliſe, s'embarqueroit ſur le Navire, qui l'avoit amené de Macao, & qui étoit ſur le point d'y retourner; que l'on abandonneroit le Noviciat & le College d'Amacuſa; que quelques-uns de ceux, qui compoſoient

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

ces deux Maiſons, ſe tranſporteroient à Nangazaqui, faiſant courir le bruit qu'ils alloient paſſer aux Indes, pour obéïr aux ordres du Prince, & que tous les autres ſe diſperſeroient dans les Provinces, pour y aſſiſter les Fidéles ; mais qu'ils apporteroient une extrême attention à ne faire aucun éclat, qui pût faire connoître aux Officiers de la Cour qu'ils y étoient.

Ces réſolutions priſes, l'Evêque Dom Pedro Martinez paſſa à Macao, où il rencontra ſon Coadjuteur Dom Louis Serqueyra, qui ne faiſoit que d'y arriver avec le P. Valegnani: il lui recommanda le ſoin de ſon Egliſe déſolée, & le pria de profiter de la premiere occaſion, qui ſe préſenteroit de paſſer au Japon. Pour lui, il pourſuivit ſa route vers Goa, mais il fut ſaiſi pendant la traverſe d'une fiévre lente, dont il mourut ſur mer à quarante lieuës de Malaca, où ſon corps fut porté & inhumé avec beaucoup d'appareil le dix-huitiéme de Février de l'année ſuivante 1598. Au mois de Juillet de celle-ci quelques anciens Miſſion-

naires avoient auſſi terminé leur courſe au Japon ; le plus célebre étoit le Pere Louis Froez, qui fut fort regreté. Le Pere Matthieu de COUROS, dont nous parlerons beaucoup dans la ſuite, fut chargé après lui d'envoyer à Rome les Mémoires pour l'Hiſtoire du Japon.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

Cependant le bruit étoit toujours fort grand que l'Empereur venoit à Nangoya, & Terazaba en fut ſi perſuadé, qu'il manda à ſon Frere, qui commandoit toujours à Nangazaqui, de faire exécuter les ordres de ce Prince. Fazaburodono commença par faire embarquer ſur un Bâtiment, qui étoit en rade, tout ce qu'il put découvrir de Franciſcains, & il fut ſi bien ſervi, qu'il ne reſta dans le Japon qu'un ſeul de ces Religieux, nommé Jérôme de JESUS. Il avertit enſuite le Pere Gomez de tenir tous les Jéſuites prêts à partir ſur le premier Vaiſſeau, qui feroit voiles pour Macao. Terazaba fit en même tems prier le Roi d'Arima, le Prince d'Omura, & le Grand Amiral, qui étoient en Corée, de faire ſortir de leurs Etats tous les

De J. C. 1597. De Syn Mu. 257.

Miſſionnaires, mais ils lui répondirent qu'ils n'en feroient rien, dût-il leur en coûter la vie. Quelque tems après il ſe rendit lui-même à Nangazaqui, & engagea le Vice-Provincial des Jéſuites à diſſoudre le Séminaire des Nobles, qui étoit à Aria dans le Royaume d'Arima, ce qui fut exécuté. De cent jeunes Gentilshommes, qui compoſoient ce Séminaire, très-peu voulurent retourner chez eux; pluſieurs ſe donnerent aux Miſſionnaires, qui étoient cachez en divers endroits du Ximo; le reſte, qui montoit au nombre de ſoixante & dix, fut mis dans une maiſon écartée proche de Nangazaqui, en attendant que les tems devinſſent meilleurs.

On comptoit alors cent vingt-cinq Jéſuites au Japon, dont il y en avoit quarante-ſix de Prêtres. Il en reſta douze dans les Pays d'Arima & d'Omura, huit dans l'Iſle d'Amacuſa, quatre dans le Bungo, autant dans le Firando & le Gotto: deux paſſerent en Corée. Le Pere Gnecchi demeura à Méaco avec deux Prêtres & quatre ou cinq Re-

ligieux, qui ne l'étoient pas. Les autres se montrerent à Nangazaqui, faisant mine de se préparer à partir pour Méaco. En effet le mois d'Octobre suivant un Navire Portugais étant sur le point d'appareiller, tout le Pont parut rempli de Jésuites, quoiqu'il n'y eût que quelques Etudians avec leur Professeur, deux Prêtres malades, & quelques Freres Catéchistes : les autres étoient des Portugais déguisez en Jésuites, & par cet innocent stratagême, qui avoit sans doute été concerté avec Terazaba, le Pere Gomez sauva sa Mission. Mais comme, malgré les sages précautions, qu'il avoit prises pour empêcher que les Religieux ne fussent découverts, il pouvoit se faire que ce malheur arrivât à quelques-uns, il fit répandre le bruit que tous n'avoient pas eu le tems de se rendre au Port avant le départ du Navire, & qu'il profiteroit de la premiere occasion pour les faire embarquer.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

Au reste il est aisé de juger que tandis que l'Empereur dispersoit les Pasteurs, le Troupeau fut en grand

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

danger de se dissiper. Aussi ne se conserva-t-il que par une espece de miracle de la Providence. Les Bonzes s'étoient flattez d'abord qu'il leur seroit aisé de ramener au culte de leurs Idoles des gens, qu'ils croyoient abandonnez de leurs Guides & dont plusieurs étoient veritablement privez de tout secours humain, mais ils se tromperent. Jusques dans le Palais de l'Empereur une Femme y maintenoit la Religion en honneur; c'étoit l'illustre Magdeleine, Mere du Grand Amiral Tsucamidono; nous avons vû que cette Dame, qui avoit une des premieres Charges dans la Maison de l'Impératrice, avoit été chassée au commencement de la Persécution, pour n'avoir pas sçu modérer son zele; elle avoit été rappellée & rétablie dans le tems de la grande faveur de son Fils, & sa disgrace n'avoit fait qu'augmenter sa ferveur; mais l'Impératrice l'aimoit, l'Empereur avoit besoin de son Fils, toute la Cour respectoit sa vertu, & on lui laissoit une liberté entiere sur ce qui regardoit sa Religion. La Reine de Tan-

go avoit auſſi regagné, ou du moins fort adouci l'eſprit du Roi ſon Epoux, & l'avoit obligé à fermer les yeux ſur la conduite, qu'elle tenoit avec ſes Enfans, dont elle vint à bout de faire de fervens Chrétiens. Ces grands exemples étoient ſans doute des Miracles de la Grace, qui retenoient les Fidéles dans la ferveur, & les rendoient inacceſſibles aux traits des Ennemis de la Foi. Le Ciel y concourut auſſi par pluſieurs effets merveilleux, qu'on voit avec plaiſir dans les Relations de ce tems-là, & que je ſupprime à regret.

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

Les affaires du Chriſtianiſme étoient en ces termes, lorſqu'on vit arriver au Japon un Gentilhomme Eſpagnol, nommé Loüis NAVARRETTE, avec une Lettre & des Préſens pour l'Empereur, de la part de Dom Franciſco TELLO, qui avoit ſuccédé à Dom Gomez Perez de Marinas dans le Gouvernement des Philippines. La Lettre, après quelques plaintes aſſez meſurées de la confiſcation du Galion le Saint Philippes, & du ſupplice des Religieux Eſpagnols, dont quelques-uns é-

De J. C. 1597.

toient revêtus du Caractere d'Envoyez de ſon Prédéceſſeur, demandoit qu'il fût permis aux Caſtillans d'embarquer ſur leurs Navires les corps de ces mêmes Religieux, & que Sa Majeſté voulût bien garantir par un Sauf-conduit en bonne forme tous les Navires de ſa Nation, qui dans la ſuite ſe trouveroient dans le même cas, où s'étoit trouvé le Saint Philippes; c'eſt-à-dire, qui ſeroient obligez par quelque accident imprévû d'entrer dans un des Ports du Japon. Tayco-Sama reçut aſſez bien Navarrette, agréa ſes Préſens, & fit au Gouverneur une Réponſe en forme de Manifeſte, que les Peres de Guſman & Bartoli ont inſerée toute entiere dans leurs Hiſtoires. Ce dernier, qui avoit l'Original entre les mains, nous apprend qu'elle étoit écrite en Caracteres Chinois, & que c'eſt l'ordinaire des Empereurs du Japon d'en uſer ainſi, perſuadez, ajoûte-t-il, qu'une Langue Etrangere marque plus de majeſté & de grandeur: d'ailleurs, on prononce toujours ces Caracteres en Japonnois. Il ne faut point

De Syn Mu. 2257.

demander de raiſon de ce qui dépend de l'opinion des hommes. Mais ne pourroit-on pas tirer de cet uſage, s'il eſt ancien, une conjecture en faveur de ceux, qui croyent que la Nation Japonnoiſe a commencé par une Colonie venuë de la Chine ?

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

Quoiqu'il en ſoit, la Lettre de Tayco-Sama, après quelques complimens aſſez polis, portoit en ſubſtance, que le Japon dès le commencement du Monde, avoit reconnu pour Dieu ſuprême & adoré le XIN, (a) qui eſt le principe de toutes choſes; que des Religieux Etrangers y étoient venus publier une nouvelle Religion, & prêcher un autre Dieu; qu'ils avoient perverti un très-grand nombre de Japonnois de la lie du Peuple; mais qu'il avoit jugé à propos d'arrêter le progrès de ces nouveautez, & qu'il avoit proſcrit ceux, qui les débitoient; qu'après le départ de ces Docteurs,

(a) C'eſt le même, que TENSIO DAI DSIN, que les Japonnois confondent ſouvent avec le Soleil. XIN, DSIN, & SIN ſont la même choſe. Cette Doctrine eſt le SINTO, dont nous avons parlé, & qu'on nomme quelquefois XINTO, ou DSINTO.

De J. C. 1597. De Syn Mu. 2257.

(a) il en étoit venu d'autres, qui avoient parcouru toutes les Provinces du Japon, y avoient répandu les mêmes erreurs, que les premiers, & s'étoient fait ſuivre d'un grand nombre de Serviteurs & d'Eſclaves; qu'il les avoit fait mourir, parce qu'il avoit été averti que ſous prétexte d'établir leur Secte, ils lui débauchoient ſes Sujets, & ne prétendoient rien moins, que de s'emparer du Japon, comme leurs ſemblables avoient fait des Philippines. » Mettez-vous en ma place, conti-» nuoit-il, & ſuppoſez pour un mo-» ment que des Japonnois aillent » chez vous prêcher la Loi du Xin, » les écouteriez-vous, &, ſi vous » vous apperceviez que le zele de la » Religion eſt un maſque, pour ca-» cher un deſſein formé de s'empa-» rer de vos Etats, ne les traiteriez-» vous pas en véritables Corſaires? » Voilà ce que j'ai fait. Dans le tems, » que je recevois de toutes parts des

(a) L'Empereur ſuppoſoit toujours que preſque tous les Jéſuites étoient ſortis du Japon, en vertu du premier Edit de Banniſſement, qu'il avoit prononcé contre eux.

» avis

» avis de ce que tramoient contre
» moi ces Religieux, & que j'avois
» peine à le croire, un Navire Eſ-
» pagnol parut ſur mes Côtes, &
» voulant entrer dans un de mes
» Ports, ſous prétexte de ſe ſouſ-
» traire à la tempête, ou de ſe ra-
» vitailler, après en avoir été mal-
» traité, il ſe briſa. Dès que j'en fus
» informé, j'envoyai ordre de met-
» tre en lieu ſûr tous les Effets,
» dont il étoit chargé, & mon deſ-
» ſein étoit de vous les renvoyer;
» mais ayant ſcû que ceux, qui les
» avoient apportez, violoient mes
» Edits, j'ai fait tout ſaiſir, & je ſuis
» bien réſolu de ne les point ren-
» dre. Toutefois votre maniere d'a-
» gir avec moi m'engage à un retour
» de politeſſe envers vous. J'entre-
» tiendrai volontiers un commerce
» réglé entre les Eſpagnols & mes
» Sujets, & je n'ai aucune peine à
» donner à vos Navires toutes les
» sûretez, que vous déſirez; mais
» à une condition, c'eſt qu'ils n'ap-
» porteront aucun Religieux dans
» mes Etats. Si les Japonnois, qui
» iront trafiquer aux Philippines,

De J. C. 1597.

De Syn Mu. 2257.

De J. C. 1597.

» y tranſgreſſent les Loix du Pays, » je conſens que vous les faſſiez pu- » nir. » La Lettre ne parloit point des Corps des Martyrs ; il paroît néanmoins que Navarrette eût la permiſſion de les emporter, mais qu'ils ne ſe trouvèrent pas tous. Au moins on ne montre à Manile, que quelques Reliques de Saint Pierre Baptiſte. Les Jéſuites avoient été mieux ſervis : des Portugais avoient obtenu, & fait tranſporter à Macao les Corps entiers de leurs trois Saints, & on les y révere encore aujourd'hui. Tayco-Sama rendit auſſi à Navarrette tous les Eſclaves, qui s'étoient trouvez ſur le Saint Philippes, & qu'il avoit retenus.

De Syn Mu. 2257.

C'eſt ainſi que ſe paſſa l'année 1597. Au commencement de la ſuivante le bruit ſe répandit de nouveau que l'Empereur alloit venir à Nangoya, & l'on n'en douta point à Nangazaqui. Fazaburodono, qui commandoit toujours dans cette partie du Ximo, s'aviſa alors de faire réflexion que le Ximo étoit rempli d'Egliſes, & il n'étoit que trop inſtruit que les Miſſionnaires conti-

nuoient à y faire leurs Fonctions à l'ordinaire, quoiqu'avec toute la diſcrétion poſſible; il envoya ſur le champ des Soldats, qui dans les ſeuls Pays d'Omura, d'Arima, & de Firando en raſerent juſqu'à cent trente-ſept avec un grand nombre de Maiſons, où les Peres ſe retiroient. On épargna ſeulement le Fingo & l'Iſle d'Amacuſa par reſpect pour le Grand Amiral; Xibunojo apprit en même tems qu'avec le Pere Gnecchi il y avoit pluſieurs Prêtres; il leur fit dire qu'il étoit leur ami, qu'ils n'en pouvoient douter, mais que s'ils vouloient conſerver ſon amitié, ils ne différaſſent point de ſe rendre à Nangazaqui, pour s'y embarquer à la premiere occaſion, & il fallut le contenter; de ſorte que le Pere Gnecchi reſta avec quatre ou cinq Jéſuites Japonnois, qui n'étoient point Prêtres, & qui pouvoient plus aiſément ſe déguiſer. De J. C. 1598. De Syn Mu. 2258.

Fazaburodono après l'Expédition, dont je viens de parler, fit dire au Pere Gomez qu'il étoit tems de ſatisfaire aux ordres, qu'il avoit reçus l'année précédente, d'envoyer tous

De J. C. 1598. De Syn Mu. 2258.

ſes Religieux à Macao, & dont il n'avoit pû alors exécuter qu'une partie. Par bonheur il n'y avoit alors, qu'un très-petit Navire Portugais dans le Port; le Pere Gomez y fit encore embarquer onze Jéſuites, dont les uns étoient hors de combat, & les autres alloient achever leurs Etudes, & recevoir les Ordres ſacrez à Macao. Le Vaiſſeau n'en pouvoit pas recevoir davantage, & le Commandant de Nangazaqui fut obligé de ſe contenter des aſſûrances, que lui réïtéra le Pere Gomez de profiter de la premiere occaſion, pour lui donner une ſatiſfaction entiere. Le Vice-Provincial lui engagea en même tems ſa parole, qu'en attendant cette occaſion, ſes Religieux ſe comporteroient de maniere à ne lui attirer aucun reproche de l'Empereur, & il la lui garda exactement.

Sur ces entrefaites, c'eſt-àdire, vers la fin de Juin, un Vaiſſeau Marchand du Japon arriva des Philippines à Nangazaqui, portant deux Religieux de Saint François déguiſez en Japonnois, dont l'un s'ap-

pelloit Jérôme de JESUS, & l'autre GOMEZ DE S. LOUIS. Le premier étoit demeuré au Japon juſqu'au mois d'Octobre de l'année précédente, s'étant ſi bien caché, lorſqu'on avoit fait embarquer ſes Confreres, qu'on ne l'avoit pû trouver; il avoit enfin été découvert, & on l'avoit obligé de partir; mais à peine étoit-il arrivé à Manile, que ſans rien communiquer de ſon deſſein, ni à l'Archevêque, qui étoit de ſon Ordre, ni au Gouverneur, qui avoit fait de très-expreſſes défenſes à quiconque de paſſer au Japon ſans ſa permiſſion, il s'étoit embarqué avec le Pere de S. Louis ſur un petit Bâtiment, où il n'y avoit que quelques Marchands Idolâtres, qui tout en débarquant à Nangazaqui, les décélerent. Le Pere de Saint Louis fut ſaiſi d'abord, & mis en lieu sûr; mais ſon Compagnon, qui avoit déja quelque connoiſſance du Pays & de la Langue, échappa aux recherches de Fazaburodono, lequel en donna auſſitôt avis à Terazaba ſon Frere. Ce Gouverneur en fut fort irrité, & les Princes Chrétiens, avec

De J.C. 1598.

De Syn Mu. 2258.

De J. C. 1598. qui il étoit en Corée, eurent bien de la peine à l'empêcher d'en informer l'Empereur. Quelque tems après on eut de forts indices que ce Religieux étoit allé du côté de Méaco, & l'on en avertit ceux, qui commandoient dans cette Capitale. Ils en furent allarmez, & firent publier à ſon de Trompe, que ſi quelqu'un étoit convaincu d'avoir ſçu, où étoit l'Etranger, & ne l'auroit pas dénoncé, lui, toute ſa Famille, & tout ſon Quartier ſeroient punis comme Criminels d'Etat. On ne peut croire combien cette méchante affaire inquiéta toute l'Egliſe du Japon, dans la crainte, que ſi l'Empereur en étoit jamais inſtruit, ſes ombrages contre les Eſpagnols ne ſe réveillaſſent, & ne lui fiſſent prendre les plus extrêmes réſolutions; mais par bonheur tous ceux, qui ſe trouvoient alors en place, étoient aſſez bien intentionnez; ils ſe contenterent de renvoyer le Pere de Saint Louis à Manile, & de continuer leurs diligences, pour découvrir le lieu de la retraite de ſon Compagnon.

De Syn. Mu. 1598.

Fin du dixiéme Livre.

ADDITION
AU LIVRE IX.

DESCRIPTION DU ROYAUME de Corée, tirée du IV. Volume des Voyages au Nord. *

Description de la Corée.

LE Royaume, que nous nommons CORE'E, & que les Habitans du Pays appellent TIOCENCOUK, & quelquefois CAOSI, s'étend depuis le trente-quatriéme dégré de latitude, juſqu'au quarante-quatriéme; ſi bien qu'il a près de cent cinquante lieuës de longueur du Midi au Septentrion, & environ ſoixante & quinze de large de l'Orient à l'Occident. Auſſi les Coréſiens le repréſentent-ils ſous la figure d'un quarré long, comme une

* L'Auteur de cette Relation eſt un Hollandois, lequel ayant fait naufrage en 1653. ſur la petite Iſle de Quelpaerts, qui dépend de la Corée, fut tranſporté avec tous ſes Compagnons dans ce Royaume, d'où une partie de ces Malheureux ſortit au bout de treize ans d'une dure Captivité, & arriva en Hollande en 1588.

carte à joüer. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de pointes de Terres, qui avancent extrêmement en Mer. Il eſt diviſé en huit Provinces, qui, dit-on, renferment trois cent ſoixante Villes, ſans compter les Châteaux, ni les Fortereſſes, qui ſont toutes ſur les Montagnes.

L'abord de ce Royaume eſt très-difficile par Mer, & fort dangereux pour ceux, qui ne connoiſſent pas ſes Côtes, à cauſe qu'elles ſont bordées d'Ecuëils & de Bancs en divers endroits. Du côté du Sud-Eſt, il eſt fort voiſin du Japon, n'y ayant entre la Ville de POUSAN & celle d'OSACCO, (*a*) que vingt-cinq ou vingt-ſix lieuës. Entre deux eſt l'Iſle de SUISSIMA, (*b*) que ceux de Corée nomment TAYMUTTO. Elle leur appartenoit autrefois, mais par un Traité de Paix fait avec ceux du

(*a*) C'eſt OSACA, que les Hollandois écrivent preſque toujours OSACCO.

(*b*) Ou TSUSSIMA. Je n'ai trouvé nulle part que l'Iſle de QUELPAERTS ait jamais appartenu aux Japonnois, & il paroît que celle de Tſuſſima fut conquiſe pendant la Guerre de Corée, ſous l'Empire de Tayco-Sama.

Japon, ils l'échangerent contre celle de QUELPAERTS.

Du côté du Couchant ce Royaume eſt ſéparé de la Chine par le Golphe de Nanquin, mais il y touche du côté du Nord, par le moyen d'une longue & haute Montagne, qui empêche que la Corée ne ſoit une Iſle. Il n'eſt borné du côté du Nord-Eſt, que par une vaſte Mer, où on trouve tous les ans une grande quantité de Baleines, dont une partie porte encore les Crocs & les Harpons des François & des Hollandois, qui vont ordinairement à cette Pêche aux extrémitez de l'Europe, vers le Nord-Eſt. On prend là auſſi beaucoup de Harangs en Décembre, Janvier, Février & Mars: ceux qu'on pêche pendant les deux premiers mois, ſont gros comme ceux de Hollande; mais ceux qu'on prend après, ſont plus petits, & reſſemblent à ceux, que nous appellons Harangs à frire, & qu'on mange en Mars & en Avril. D'où nous inférons qu'il y a aſſûrément un Paſſage entre la Corée & le Japon, qui répond au Détroit de VAYGATZ. Sur

quoi nous avons ſouvent demandé aux Matelots de Corée, qui fréquentent la Mer du Nord-Eſt, quelles Terres étoient au-delà, & ils nous ont tous répondu qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût autre choſe de ce côté-là, qu'une Mer ſans bornes.

De ſes Richeſſes.

Ceux qui vont de Corée à la Chine, s'embarquent au plus étroit du Golphe, car le chemin par terre eſt trop incommode, à cauſe de la difficulté qu'il y a de traverſer la Montagne, & ſurtout en Hyver, parce qu'il y fait fort froid, & qu'en Eté on y rencontre quantité de Bêtes farouches. Il eſt vrai qu'il eſt aiſé de faire le Trajet du côté du Nord en Hyver, parce que le Golphe gele ordinairement aſſez fortement pour cela. Le froid eſt très-grand en Corée, car en 1562. nous étant retirez dans les cloîtres, qui ſont ſur les Montagnes, il tomba de la neige ſi prodigieuſement, que pour aller d'une maiſon à l'autre, il falloit faire des chemins ſous la neige. Pour aller à découvert, ils portent ſous les pieds de petits ais, ou des eſpeces de raquettes, ce qui les empê-

che d'enfoncer, ſans les empêcher de monter & de deſcendre ſur la neige. Le grand froid eſt cauſe que ceux, qui habitent la Côte du Nord, ne vivent que d'orge, & encore aſſez mauvais, le ris & le cotton n'y pouvant croître. Les plus accommodez de cette Province-là font venir leur farine du côté du Midi, mais le menu Peuple de ce Quartier n'eſt vêtu que de groſſe toile de chanvre & de méchantes peaux. En récompenſe la racine de *Niſy* ou *Ginſeng* croît là en abondance. Ils la donnent en payement au Tartare (*a*) pour leur Tribut, & en font auſſi un grand commerce à la Chine & au Japon. Le reſte du Pays eſt fertile & produit toutes les choſes néceſſaires à la vie, & ſurtout du boir & d'autres grains. Ils ont du cotton & du chanvre, & même des Vers à ſoye, mais ils ne ſçavent pas préparer la ſoye, pour en faire des Etoffes. Ils ont chez eux de l'argent, du plomb, des peaux de Tygres, & la racine de Niſy, ſans parler du bêtail, de la volaille, & de beaucoup

(*a*) C'eſt-à-dire à l'Empereur de la Chine.

d'autres choſes. Ils ont quantité de Chevaux & de Vaches, ils ſe ſervent de Bœufs pour labourer, & de Chevaux pour les voyages. Ils ont auſſi des Ours, des Cerfs, des Sangliers, des Pourceaux, des Chiens, des Chats, & divers autres Animaux. Nous n'y avons point vû d'Elephans, mais on y voit des Kaymans ou Crocodiles de différente grandeur, qui ſe tiennent dans les Rivieres. Leur dos eſt à l'épreuve du mouſquet, mais ils ont la peau fort tendre ſous le ventre : il s'en trouve qui ont dix-huit à vingt aulnes de long, (*a*) la tête large, le groin de Pourceau, la gueule fenduë juſqu'aux oreilles, l'œil perçant, mais fort petit, les dents blanches & fortes, rangées comme celles d'un peigne. Ils ne remuent en mangeant que la machoire d'en-haut. L'épine du dos de cet Animal a ſoixante vertebres, & il a de longues griffes aux pieds ; ſa queuë eſt auſſi longue, que le reſte de ſon corps. Ils mangent également la viande & le

(*a*) Sept aulnes de Hollande ſont quatre aulnes de France.

poiſſon, & ſont frians de chair humaine : les Coréſiens nous ont ſouvent dit qu'on avoit trouvé une fois trois petits Enfans dans le corps d'un de ces Crocodiles. Ils ont outre cela beaucoup de Serpens & d'Animaux venimeux. Pour les Oiſeaux, ils ont des Cygnes, des Oyes, des Canards, des Hérons, des Cicognes, des Aigles, des Faucons, des Millans, des Pigeons, des Bécaſſes, des Pies, des Corneilles, des Aloüettes, des Pinçons, des Grives, des Vanneaux, des Faiſans, des Poules, & de tout en quantité, auſſi-bien que d'autres Oiſeaux inconnus en Europe.

De l'Autorité du Roi.

La Corée eſt gouvernée par un Roi, dont l'autorité eſt abſoluë, quoiqu'il reconnoiſſe le Tartare ; car il ordonne de tout, comme il lui plaît, ſans prendre conſeil de perſonne. Il n'y a point de Seigneur de Places, c'eſt-à-dire, qui ait des Villes, des Iſles, ou des Villages en propriété ; & tout le revenu des Grands procéde des biens, dont ils n'ontq ue la joüiſſance, & du grand nombre de leurs Eſclaves ; car nous en avons vû tel,

qui en avoit deux ou trois cent. Ainſi les Terres & les Charges, dont le Roi honore les Particuliers, lui reviennent toutes après leur mort.

De la Guerre. Pour ce qui regarde la Guerre, le Roi entretient beaucoup de Soldats dans ſa Capitale, qui ne ſont occupez qu'à faire garde autour de ſa Perſonne, & à le ſuivre, quand il va dehors. Toutes les Provinces ſont obligées une fois en ſept ans d'envoyer tous les hommes libres en garde chez le Roi pendant deux mois, ſi bien que durant toute cette année-là, la Corée eſt ſous les Armes, pour envoyer les uns après les autres tout le monde à la Cour. Chaque Province a ſon Général, qui a ſous lui quatre ou cinq Colonels, leſquels ont chacun autant de Capitaines, qui dépendent d'eux, & qui ont tout le Commandement de quelque Ville, ou de quelque Forteresſe; juſques-là, qu'il n'y a point de Village, où il n'y ait du moins un Caporal, qui commande, & qui a des Dixainiers au-deſſous de lui. Ces Caporaux ſont obligez de donner tous les ans à leurs Capitaines

un Rôle des gens, qui ſont dans leur dépendance, & par ce moyen le Roi ſçait toujours préciſément de combien de monde il peut faire état, lorſqu'il en a beſoin. Leurs Cavaliers ſont armez d'une Cuiraſſe, d'un Pot & d'une Epée, & portent outre cela un Arc, des Fléches, & un Fléau ſemblable aux nôtres, excepté que les leurs ſont garnis de petites pointes de fer. Les Fantaſſins portent comme eux un Corſelet, un Morion & l'Epée, avec le Mouſquet, ou la demie Pique : les Officiers n'ont que des Arcs & des Fléches. Les Soldats ſont obligez d'être fournis à leurs dépens, de quoi tirer cinquante coups à balle. Chaque Ville fournit auſſi tour à tour un certain nombre de Religieux, qu'elle tire de l'étenduë de ſon Reſſort, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux, qui ſont dans les Détroits & aux penchans des Montagnes. Ils paſſent pour les meilleurs Soldats, & obéïſſent à des Officiers pris de leur Corps, qui obſervent les mêmes Réglemens, que l'autre Mili-

ce : ſi bien que le Roi ſçait encore, à un homme près, combien il y en a en état de le ſervir. Ceux qui ont atteint l'âge de ſoixante ans, ſont exempts de Faction, & leurs Enfans prennent leur place. Le nombre des perſonnes libres, qui ne ſont point dans les Troupes du Roi, & qui n'y ont point été, joint aux Eſclaves, fait environ la moitié des gens du Pays. Au reſte, ſi un homme libre couche avec une femme eſclave, les Enfans, qui en naiſſent, ſont Eſclaves, ils ſont au Maître de la mere.

De la Marine. Comme la Corée eſt preſque toute bordée de la Mer, il faut que chaque Ville entretienne un Vaiſſeau équipé & pourvû de toutes choſes. Leurs Navires ont ordinairement deux mâts, & ſont à trente ou trente-deux rames, qui ont chacune cinq ou ſix Rameurs ; de ſorte qu'il y a ſur ces eſpeces de Galeres, tant en Rameurs, qu'en Soldats, près de trois cent hommes. Ces Vaiſſeaux ont quelques petites pieces de Canon, & quantité de Feux d'artifices. Chaque Province à cauſe de cela, a ſon Amiral, qui fait la revûë des

Vaiſſeaux tous les ans, dont ils rendent compte au Grand Amiral, qui ſe trouve auſſi quelquefois aux revûës. Si quelqu'un des Amiraux, ou des Officiers, qui ſont ſous eux, tombe en faute, il eſt puni de banniſſement ou de mort, comme nous vîmes bannir au Printems de l'année 1666. notre Gouverneur, qui avoit le Commandement ſur dix-ſept Vaiſſeaux, pour avoir caché au Roi, que le feu s'étoit pris aux Poudres, & avoit emporté cinq hommes.

Des principaux Officiers.

Les principaux Officiers de Terre & de Mer, qui compoſent le Conſeil du Roi, s'aſſemblent chez lui tous les jours, & le ſervent en toutes les affaires, qui ſe préſentent, ſans le pouvoir obliger à rien. Il faut qu'ils attendent qu'on leur demande leur avis, pour le donner, & qu'ils ſoient nommez pour une affaire, avant que de s'en mêler. Ces Gens-là tiennent le premier rang auprès du Roi, & vivent & meurent dans ces Emplois, ou juſqu'à quatre-vingt ans, ſuppoſé qu'ils ne faſſent rien de mal, qui les en rende indignes. Il en eſt de même des au-

tres Charges inférieures de la Cour, qu'on ne quitte que pour monter à de plus hautes. Les Gouverneurs des Places & les Officiers ſubalternes changent tous les trois ans : il y en a peu même, qui ſervent ce tems entier, parce qu'ils ſont preſque toujours accuſez de diverſes malverſations, pendant leur exercice. Le Roi tient partout des Eſpions, pour être informé de la conduite de chacun ; ce qui eſt cauſe qu'on en punit ſouvent de mort, ou de banniſſement perpétuel.

Du Revenu du Roi & des Particuliers.

Le Revenu du Roi pour l'entretien de ſa Maiſon & de ſes Troupes, conſiſte aux Droits, qu'on prend ſur tout ce que la terre produit, ou qu'on tire de la Mer : il y a pour cela dans les Villes, & dans chaque Village, des Magaſins, pour ſerrer cette Dixme ; car les Fermiers, qui ſont ordinairement des gens du commun, prennent le dixiéme de toutes choſes, qui ſe prend ſur le champ au tems de la récolte, & avant qu'on ait rien enlevé. Les Grands vivent de leurs propres revenus, comme j'ai déja dit ; & pour

ceux, qui ſont en Charge, ils vivent des Penſions, que le Roi leur donne à prendre ſur les fonds des lieux, où ils réſident; aſſignant aux Troupes de terre ou de mer, ce qui ſe leve dans le Pays. Il faut, outre cette Dixme, que les hommes, qui ne ſont point enrôlez, travaillent trois mois de l'année à tout ce à quoi le Pays les veut employer. On diſtribuë tous les ans à chaque Soldat & à chaque Cavalier trois pieces de Toile, pour ſe vêtir, qui valent en tout une piſtole; ce qui fait une partie de la ſolde des Milices, qui ſont dans la Capitale du Royaume. Voilà ce qui ſe leve ſur le Peuple, qui ne connoît point d'autres Gabelles ou Impôts.

De la Juſtice Criminelle.

La Juſtice des Coréſiens eſt fort ſévere, ſurtout à l'égard des Criminels. Celui qui ſe rebelle contre le Roi, eſt exterminé avec toute ſa race; ſes maiſons ſont raſées, ſans que perſonne oſe jamais les rebâtir; tous ſes biens ſont confiſquez pour le Public, & ſe donnent quelquefois à un Particulier. Quand le Roi a prononcé un Arrêt, ſi quelqu'un a la

hardieſſe d'y trouver à redire, rien n'eſt capable de le garantir d'un rigoureux ſupplice, comme nous l'avons vû ſouvent. Il me ſouvient entr'autres, que le Roi ſçachant que la Femme de ſon Frere faiſoit de très-beaux Ouvrages à l'aiguille, il la pria qu'il pût porter une Veſte brodée de ſa main ; mais comme cette Princeſſe le haïſſoit mortellement dans ſon cœur, elle renferma entre les deux Etoffes des charmes & des caracteres d'une ſi grande vertu, que le Roi ne pouvoit, dit-on, goûter ni repos, ni plaiſir pendant tout le tems, qu'il portoit cet Habit. Après s'être bien tourmenté, pour en découvrir la cauſe, enfin il lui vint en l'eſprit ce que ce pouvoit être : il fit découdre la Veſte, & trouva la cauſe de ſes agitations & de ſes inquiétudes. On ne fut pas longtems à faire le Procès à cette Miſérable ; le Roi la condamna à être enfermée dans une chambre, dont le plancher étoit d'airain, & fit allumer deſſous un grand feu, dont la chaleur la tourmenta juſqu'à la mort. Le bruit de cette exé-

cution s'étant répandu dans les Provinces, un proche Parent de cette Malheureuſe, qui étoit Gouverneur de Place, & fort conſidéré à la Cour pour ſes bonnes qualitez & pour ſa naiſſance, ſe hazarda d'écrire au Roi, qu'une Femme, qui avoit eu l'honneur d'épouſer le Frere de Sa Majeſté, ne méritoit pas de mourir par un ſi cruel ſupplice, & qu'il falloit être plus indulgent pour le ſexe. Le Roi irrité de la hardieſſe de ce Courtiſan, le manda auſſitôt, & après lui avoir fait donner vingt coups de bâton ſur les os des jambes, il lui fit trancher la tête. Ce crime & ceux, dont je vais parler, ne ſont que perſonnels, & n'enveloppent pas la Famille dans le châtiment, comme au Japon.

Si une Femme fait mourir ſon Mari, on l'enterre toute vive juſqu'aux épaules dans un chemin fort fréquenté, & on met à côté d'elle une hache, dont tous ceux qui paſſent, & ne ſont pas Nobles, ſont obligez de lui donner un coup ſur la tête, juſqu'à ce qu'elle ſoit morte. Dans la Ville, où ce malheur

arrive, on interdit pour un tems les Juges, on lui ôte même le Gouverneur, la rendant dépendante d'un autre Gouvernement, & ne lui laiſſant au plus qu'un ſimple Gentilhomme pour commander. La même peine eſt ordonnée aux Villes, qui ſe révoltent contre leurs Gouverneurs, ou qui portent contr'eux de fauſſes accuſations à la Cour. Un Homme, qui tuë ſa Femme, & qui peut prouver qu'il avoit raiſon de le faire, comme l'ayant trouvée en adultere, ou en quelqu'autre grande faute, ne court aucun danger pour cela. Si la Femme tuée étoit Eſclave, on en eſt quitte pour en payer trois fois la valeur à celui, à qui elle appartenoit. Ils font mourir par de cruels tourmens les Eſclaves, qui tuënt leurs Maîtres ; mais on compte pour rien, qu'un Maître tuë ſon Eſclave, quand ce ſeroit pour un léger ſujet.

Voici comme on punit un Homme, qui en a tué un autre : après qu'on a longtems foulé aux pieds le Criminel, on fait paſſer du vinaigre ſur le Cadavre corrompu, qu'on

fait avaler au Patient avec un entonnoir ; & lorſqu'il en eſt plein, ils le frappent à coups de bâton ſur le ventre, juſqu'à ce qu'il creve. Pour les Larrons, ils les foulent aux pieds juſqu'à la mort, & quoique ce ſupplice ſoit fort rigoureux, les Coréſiens ne laiſſent pas d'être fort enclins à dérober. Si quelqu'un non marié eſt trouvé couché avec une Femme mariée, on le dépoüille nud, à la réſerve d'un petit Caleçon : après lui avoir frotté le viſage de chaux, ou lui paſſe une Fléche à chaque oreille, & on lui attache un petit Tambour ſur le dos, qu'on touche aux Carrefours, pour le tourner en ridicule. Ce ſupplice finit par quarante ou cinquante coups de bâton ſur les feſſes nuës des Hommes, mais on laiſſe le Caleçon aux Femmes. Les Hommes ſont d'une compléxion fort amoureuſe, & ſi jaloux, qu'ils n'accordent qu'avec peine & rarement à leurs meilleurs Amis la vûë de leurs Femmes & de leurs Filles. Un Homme marié trouvé couché avec la Femme d'un autre, eſt puni de mort, & ſurtout

parmi les Perſonnes, qui ſont le plus en dignité ; il faut même que le Pere du Criminel, s'il eſt en vie, ou ſon plus proche Parent faſſe l'office de Bourreau. Le Patient peut choiſir de quelle mort il veut mourir ; mais ordinairement les Hommes demandent qu'on les perce à coups d'Epée par derriere, & les Femmes, qu'on leur coupe la gorge.

Ceux qui ne payent pas à point nommé ce qu'ils doivent au Roi, ou aux Particuliers, ſont frappez deux ou trois fois le mois ſur les os des jambes, & cela ſe continue juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé de quoi s'acquitter. S'ils meurent avant que d'avoir ſatisfait entierement, leurs plus proches Parens ſont obligez de payer pour eux, ou de ſouffrir les mêmes peines ; ſi bien que le Roi & les Particuliers ne perdent jamais leur dû. Le plus léger ſupplice de ce Pays-là, eſt d'être battu ſur les feſſes nuës, ou ſur les gras des jambes ; auſſi ne le tiennent-ils pas à honte, parce qu'il eſt fort ordinaire, & qu'on y eſt ſouvent expoſé, pour avoir dit une ſeule parole mal à propos.

pos. Les Gouverneurs particuliers, non plus que les Juges ſubalternes, ne peuvent condamner perſonne à mort ſans la participation du Gouverneur de la Province. Perſonne ne peut auſſi juger les Criminels d'Etat, que le Roi n'en ait été inſtruit. Pour ce qui eſt des ſupplices, voici comment ils donnent des coups ſur les os des jambes. On lie enſemble les deux pieds du coupable ſur un petit banc large de quatre doigts; & après en avoir paſſé un autre de pareille hauteur ſous les genoux, où on les attache, on frappe entre les deux ligatures avec un bâton long comme le bras, un peu rond d'un côté & plat de l'autre, large de deux poulces, & épais d'un écu blanc. Ces eſpeces de lattes ſont ordinairement de chêne, ou d'aulne, dont on ne peut donner de ſuite plus de trente coups, & trois ou quatre heures après on continue, juſqu'à ce que la Sentence ſoit exécutée. Lorſqu'il eſt ordonné qu'on frappera un coupable ſous les plantes des pieds, on le fait aſſeoir à terre, & après avoir attaché un

pied à l'autre, par les deux gros doigts, on les poſe ſur une piéce de bois, qu'ils ont entre les jambes, & on les frappe d'un bâton gros comme le bras, & long de trois ou quatre pieds, tout autant de coups, que le Juge en a ordonné. Pour ce qui eſt du ſupplice des feſſes, voici comment il ſe pratique : lorſqu'on a fait deshabiller les hommes, on les fait coucher par terre le ventre deſſous, & on les attache à un petit banc. Pour les femmes, on leur laiſſe un caleçon moüillé, & en cet état, on les frappe d'une latte plus longue & plus large que les précédentes. Comme cent coups paſſent pour une peine de mort, pluſieurs en meurent auſſi, même avant que d'en avoir reçu cinquante. Lorſqu'on eſt condamné à recevoir les coups ſur le gras des jambes, on les donne avec des baguettes groſſes comme le poulce. Ce châtiment eſt commun aux femmes & aux jeunes apprentifs. Pendant que ces coups ſe donnent, les cris des Criminels ſont ſi lamentables, qu'il ſemble que les Spectateurs ne ſouffrent pas moins que les Patiens.

Pour la Religion, les Coréſiens n'en ont preſque point. Le menu peuple fait bien quelques grimaces devant les Idoles, mais ils ne les réverent gueres, & les Grands les honorent encore moins, parce qu'ils ſe croyent quelque choſe de plus qu'une Idole. Pour marque de cela, lorſqu'un de leurs Parens, ou de leurs Amis vient à mourir, ils ſe trouvent tous, pour faire honneur au mort, à l'Offrande, qu'un Prêtre fait devant l'Image, & ne craignent point de faire trente & quarante lieuës, pour aſſiſter à cette cérémonie, ſoit pour témoigner leur reconnoiſſance à quelque Seigneur, ou pour marquer l'eſtime, qu'ils font de quelque ſçavant Moine, & qu'ils en conſervent la mémoire. Les jours de Fête le Peuple ſe range dans une eſpece de Temple, & allument tous un morceau de bois de ſenteur: après l'avoir mis dans un vaſe, ils le viennent offrir à l'Idole, & le mettant devant elle, ils font une profonde révérence, & ſe retirent. Voilà leur culte. Pour leur créance, ils ſont perſuadez que celui, qui fait bien, De la Religion

en ſera récompenſé, & que celui, qui fait mal, en ſera puni. Du reſte ils ne ſçavent ce que c'eſt que de Prédication, ni de Myſtere ; auſſi ne diſputent-ils point de Religion, croyant tous une même choſe, & la pratiquant également par tout le Royaume.

Des Moines.

Pour les Moines, ils offrent deux fois le jour des Parfums devant une Idole, & les jours de Fête, c'eſt un Moine accompagné de tous les Moines de la maiſon, qui font du bruit avec des Tambours, des Baſſins & des Chauderons. Les Cloîtres & les Temples, dont le Pays eſt preſque rempli, ſont la plûpart ſur les Montagnes, chacun ſous la juriſdiction d'une Ville. Il y a tel Monaſtere, où l'on voit juſqu'à cinq ou ſix cent Moines, & telle Ville, qui en compte dans ſon reſſort juſqu'à quatre mille. Ils ſont diviſez par bandes de dix, de vingt, & quelquefois de trente : le plus vieux commande, & ſi quelqu'un manque à ſon devoir, il le peut faire châtier par les autres de vingt ou trente coups ſur les feſſes ; mais ſi l'offenſe eſt grande, ils

le livrent au Gouverneur de la Ville dont ils dépendent. Comme il eſt permis à chacun de ſe faire Moine, tout le Pays de Corée en eſt rempli, ſurtout à cauſe qu'ils peuvent quitter cette profeſſion, quand il leur plaît. Cependant les Moines en général ne ſont gueres plus eſtimez que les Eſclaves, à cauſe des grands Tributs, qu'ils ſont obligez de payer, & des ouvrages, qu'ils ſont tenus de faire. Leurs Supérieurs ſont en grande eſtime, ſurtout lorſqu'ils ſont ſçavans; car en ce cas-là ils vont de pair avec les Grands du Pays, & ſont nommez les Moines du Roi, & en portent l'ordre ſur leurs habits. Ils jugent comme Officiers ſubalternes, & ſont leurs viſites à cheval; étant fort bien reçûs & régalez partout, où ils paſſent. Ils ne peuvent rien manger, qui ait eu vie: ils raſent leurs cheveux & leur barbe, & la converſation des femmes leur eſt interdite. Si quelqu'un manque à ces Réglemens, on lui donne ſoixante & dix ou quatre-vingt coups ſur les feſſes, & il eſt banni du Cloître.

Dans le tems de leur premiere

Tonſure, ou incontinent après, on leur fait une marque au bras, qui ne s'efface jamais, & c'eſt à cela qu'on reconnoît ceux, qui ont été Moines. Ils travaillent pour gagner leur vie, ou font quelque commerce : quelques-uns vont à la quête, & ils ont tous quelques légeres penſions du Gouverneur. Ils ont toujours chez eux de petits Enfans, à qui ils apprennent avec grande application à lire & à écrire. Si les Enfans veulent être raſez, ils les retiennent à leur ſervice, tirant tout le fruit de leur travail & de leur induſtrie, juſqu'à la mort du Maître, qui les affranchit, & les met en poſſeſſion de ſes biens, dont ils héritent. Auſſi ſont-ils obligez d'en porter le deüil, comme de leur Pere, en reconnoiſſance de toute la peine, qu'ils ſe ſont donnée pour les inſtruire & pour les élever. Les Cloîtres & les Temples ſont bâtis aux dépens du Public, chacun contribue à proportion de ſon bien.

Il y a encore une autre ſorte de gens, qui reſſemblent à ces Moines, tant pour l'abſtinence, que pour le-

ſervice des Idoles ; mais ils ne ſont pas raſez,& ils ſe peuvent marier. Les Coréſiens croyent par tradition que tous les hommes ne parloient qu'un même langage, mais que le deſſein de bâtir une Tour, pour monter au Ciel, avoit cauſé la confuſion des Langues. Les Nobles fréquentent beaucoup les Cloîtres pour s'y divertir avec des Femmes publiques, ou d'autres, qu'ils y menent ; parce que la ſituation en eſt ordinairement délicieuſe & plaiſante, à cauſe de la beauté des vûës & des jardinages, de ſorte qu'on pourroit plutôt les nommer des Maiſons de plaiſir, que des Temples, ce qui ſe doit entendre des Cloîtres communs, où les Moines aiment fort à boire. Il y avoit de notre tems dans la Ville de Sior deux Cloîtres de Religieuſes, dans l'un étoient toutes Perſonnes nobles & de qualité, & dans l'autre des Filles du commun. Elles étoient toutes raſées, obſervant les mêmes Regles, & le même ſervice que les hommes. Le Roi & les Grands fourniſſoient à leur entretien, mais il y a trois ou quatre ans, que le Roi, qui

regne aujourd'hui, leur donna la liberté de se marier.

Des Nobles & des Roturiers.

Après avoir parlé du Gouvernement & de l'Etat Ecclésiastique, je dirai quelque chose des Particuliers. Les Maisons des Coréens de condition sont magnifiques, mais celles du Peuple sont très-peu de chose, aussi ne lui est-il pas permis de bâtir à sa fantasie. Personne ne peut couvrir son logis de Tuiles sans permission, ce qui est cause que la plûpart ne sont couvertes que de paille, ou de roseaux. Elles sont séparées les unes des autres par un Mur, ou par un rang de Palissades. Elles sont bâties sur des Piliers de bois, dont l'intervalle est rempli de pierres jusqu'au premier étage : le reste du bâtiment est de bois, enduit par dehors, & recouvert de papier blanc, colé par dedans ; les Planchers sont faits en voute, & ils font faire du feu dessous en Hyver, ce qui est cause qu'ils sont toujours chaudement, comme dans un poile, le Platfond de la Chambre étant couvert de papier huilé. Leurs Maisons sont petites, n'ayant qu'un étage, & un grenier au-dessus, où

ils reſſerrent leurs proviſions. Les Nobles ont toujours un corps de logis ſur le devant, où ils reçoivent leurs amis, & logent leurs connoiſſances; & c'eſt là auſſi qu'ils ſe divertiſſent, ayant ordinairement à l'entrée de leurs Maiſons une grande Place, ou baſſe-court, avec un Réſervoir & un Jardin, avec des Allées couvertes. Pour les Femmes, leur appartement eſt dans le fond de la Maiſon, afin qu'elles ne ſoyent vûës de perſonne. Les Marchands & les principaux Bourgeois ont ordinairement à côté de leur maiſon un Magazin, où ils mettent leurs Marchandiſes, & régalent, comme j'ai dit, leurs Amis avec du Tabac & de l'Arac.

Il y a parmi eux d'honnêtes Femmes, qui ont la liberté de voir le monde, & d'aller en compagnie, & même en feſtin, mais elles ſont aſſiſes à part, & vis-à-vis de leurs Maris. Ils n'ont preſque de meubles, que ce qu'il en faut pour la néceſſité. Le Pays a quantité de Cabanes & de Maiſons de récréation, où les Coréſiens vont voir des Femmes pu-

bliques, qui danſent, chantent, & jouënt des inſtrumens. L'Eté ces ſortes de divertiſſemens ſe prennent à la fraîcheur des Bois, & ſous des Arbres fort touffus. Ils n'ont point de logis affectez pour loger les Paſſans & les Voyageurs, mais celui qui voyage ſe va aſſeoir, où la nuit le prend, auprès de la palliſſade de la premiere maiſon, qu'il rencontre; & là, quoique ce ne ſoit pas le Logis d'un Grand, on lui apporte ſuffiſamment du Ris cuit, & de la viande préparée pour ſouper. Au ſortir de là on pourroit encore s'arrêter à une autre Maiſon, & même à pluſieurs. Il eſt vrai que ſur le grand chemin de Sior on trouve des logis, où l'on donne à manger & à coucher à ceux, qui voyagent pour le Public, qui en fait la dépenſe.

Des Mariages. Ils ne peuvent ſe marier entre Parens, qu'au quatriéme dégré: ils ne ſe font point l'amour, parce qu'on les marie à l'âge de huit ou dix ans, & les Filles dès ce moment-là entrent dans la Maiſon de leur Beau-Pere, ſi ce n'eſt qu'elles ſoient uniques. Elles demeurent donc chez le

Pere du Mari, juſqu'à ce qu'elles ayent appris à gagner leur vie, ou à conduire un ménage. Le jour qu'un homme ſe marie, il monte à cheval accompagné de ſes Amis, & après avoir fait le tour de la Ville, il s'arrête devant la porte de ſa Maîtreſſe, où il eſt fort bien reçu par les Parens, qui prennent la Mariée, & la menent chez lui, où ſe célebrent les Nôces ſans autre cérémonie. Quoiqu'une Femme ait donné pluſieurs Enfans à un Mari, il dépend de lui de la répudier, quand il lui plaît, & d'en prendre une autre; mais la Femme n'a pas le même privilege, à moins que le Juge ne l'ordonne. Un Homme peut entretenir autant de Femmes, qu'il en peut nourrir, & aller chez elles à toute heure, ſans qu'on y puiſſe trouver à redire. Mais il n'y a chez lui que ſa Femme; les autres ſont en Ville, ou dans d'autres Maiſons ſéparées de ſon ménage. Les Nobles pourtant, outre leurs Femmes, en ont encore deux ou trois autres dans le Logis, mais il n'y en a toujours qu'une, qui domine, & qui a l'Intendance de tout:

les autres ont chacune un Appartement ſéparé, où le Maître du Logis va, quand il lui plaît. Dans la vérité ils ne font pas grand cas des Femmes, & ne les traitent guéres mieux que des Eſclaves, les chaſſent pour les moindres petites fautes, & quelquefois ſur de ſimples prétextes; & en ce cas-là ils les obligent d'emmener leurs Enfans, dont ces Malheureuſes reſtent chargées. Cette liberté de chaſſer la Mere & les Enfans ſert extrêmement à peupler le Pays.

De l'éducation de la Jeuneſſe.

Les Nobles & les perſonnes libres ont un aſſez grand ſoin de l'éducation de leurs Enfans; ils leur donnent de bonne heure des Maîtres pour apprendre à lire & à écrire, à quoi cette Nation prend un très-grand plaiſir. Ils n'uſent d'aucune contrainte dans leur maniere d'enſeigner, faiſant tout faire par douceur, repréſentant à leurs Ecoliers la ſcience, & le mérite de leurs Ancêtres, & la gloire de ceux, qui par de ſemblables moyens ont fait de grandes Fortunes, ce qui les pique & les rend aſſidus. Auſſi eſt-ce une merveille de voir comment ils pro-

ſitent, & comment ils expliquent les Ecrits, qu'on leur fait lire ; car c'eſt en cela que conſiſte toute leur doctrine. Outre cette étude particuliere, il y a en chaque Ville une Maiſon, où les Nobles, par une ancienne coutume, dont ils ſont grands Obſervateurs, ont ſoin d'aſſembler la Jeuneſſe, pour leur faire lire l'état des affaires du Pays, & les condamnations des Grands, qu'on a fait mourir pour leurs crimes. Pour achever de les perfectionner dans les affaires, il ſe fait tous les ans des Aſſemblées dans deux ou trois Villes de chaque Province, où les Etudians ſe trouvent, pour avoir de l'emploi, ſoit pour la Plume, ſoit pour l'Epée. Les Gouverneurs des Places y envoyent des Députez habiles, pour les examiner, & pour faire choix des plus capables, & ſur le rapport, qu'on leur en fait, ils en écrivent au Roi. Il ſe fait auſſi tous les ans une Aſſemblée à la Cour, où l'on examine la conduite de tous ceux, qui ſont dans l'emploi. Les plus Grands du Royaume ſe trouvent là, ſoit qu'ils ſoient encore en

charge, ou non. C'eſt-là qu'on diſtribue les emplois à ceux, qu'on en croit dignes, & le Roi en fait expédier les Proviſions. Les vieux Officiers, qui n'ont été juſqu'alors, que dans la Plume, ou dans l'Epée, font tous leurs efforts en ce tems-là pour avoir charge en l'une & en l'autre profeſſion, pour augmenter leurs revenus. La pourſuite de ces ſortes d'honneurs ruine ſouvent les Prétendans, à cauſe des Préſens, & des Feſtins, qu'ils font pour gagner les ſuffrages. Il y en a même, qui meurent en chemin, & la plûpart ſe contentent d'obtenir le titre de l'emploi, qu'ils prétendent, & croyent que c'eſt beaucoup d'avoir été déſignez à une autre Charge.

Des Obſéques & du Deüil.

Les Peres chériſſent fort leurs Enfans, dont ils ſont réciproquement fort reſpectez. Ils ſont tenus des faits l'un de l'autre, & ſi l'un des deux ſe retire après une méchante action, l'autre en eſt reſponſable. Il n'en eſt pas de même des Eſclaves, qui ſe ſoucient fort peu de leurs Enfans, parce qu'ils ſont aſſûrez qu'on les enlevera auſſitôt qu'ils ſeront en

âge de travailler, ou de faire quelque choſe. Lorſqu'un homme libre meurt, ſes Enfans en portent trois ans le deüil : pendant tout ce tems-là ils vivent auſſi auſterement que les Moines, ne peuvent exercer aucune Charge, & ſi quelqu'un en a une, ou quelque emploi, que ce puiſſe être, il faut qu'il s'en défaſſe. Il ne leur eſt pas même permis de coucher avec leurs Femmes, & s'il leur naiſſoit des Enfans durant le deüil, ils ne ſeroient pas légitimes. Il ne leur eſt pas permis non plus de ſe mettre en colere, ni de ſe battre, & encore moins de s'enyvrer. Ils portent pour marque de deüil une longue robe de toile de chanvre, ſans avoir rien deſſous, qu'une eſpece de haire, faite d'un tiſſu de fil tors preſque auſſi gros, que le fil de Bambous, ou de Roſeaux, dont on fait les cables des Navires. Ils portent auſſi en guiſe de Crêpe une corde faite de cette herbe, ſur un Chapeau tiſſu de roſeaux verds. Ils ne vont point ſans un gros bâton, ou roſeau à la main, ce qui ſert à diſtinguer de qui on porte le deüil.

Au reſte, comme ils ne ſe lavent point pendant tout ce tems-là, ils ſont noirs comme des Mulâtres.

Auſſitôt que quelqu'un eſt mort, ſes Parens courent par les ruës, pleurant, heurlant, & s'arrachant les cheveux. Ils ont grand ſoin enſuite de l'enterrer honorablement en quelque endroit d'une Montagne, qu'un Devin leur indique. Ils ſe ſervent de deux bierres pour chaque Mort, épaiſſes de deux ou trois doigts, qu'ils ferment exactement, & les mettent l'une dans l'autre, afin de réſiſter à l'eau, les enjolivant & les garniſſant, chacun ſelon ſon pouvoir. Ils enterrent ordinairement leurs Morts au Printems & en Automne, & pour ceux qui meurent en Eté, ils les mettent dans une loge de paille élevée ſur quatre pieux, où ils les laiſſent juſqu'à ce que le Ris ſoit moiſſonné. Lorſqu'après cela ils les veulent enterrer, ils les rapportent au logis, & renferment avec eux dans leurs Cercuëils leurs habits, & quelques bijoux. De-là ils partent avec le corps dès la pointe du jour, après avoir fait bonne chere, & s'ê-

tre réjoüi toute la nuit. Les Porteurs chantent, & vont en cadence, pendant que les Parens font retentir l'air de leurs cris. Trois jours après les Parens & les Amis du Défunt retournent ſur la Foſſe, où ils font quelques offrandes, & enſuite ils mangent enſemble, & font grande chere. Le menu Peuple ſe contente de faire une Foſſe profonde de cinq ou ſix pieds fort bien creuſée, mais les Grands ſont mis dans des Tombeaux de pierre élevez, & ayant au-deſſus une ſtatuë de même matiere, où l'on voit gravé au bas le nom & les qualitez du Mort, ſpécifiant les Emplois qu'il a eus. Toutes les pleines Lunes ils font couper l'herbe, qui ſe trouve ſur la Foſſe, & offrent là du Ris nouveau. C'eſt-là leur plus grande Fête après celle du nouvel an.

Des Loix de la ſucceſſion.

Ils ne comptent que par Lunes, & de trois ans l'un, ils en intercolent une, ſi bien que cette année-là en a treize, au lieu que les deux autres n'en ont que douze. Ils ont des Devins, qui les aſſûrent ſi les Morts repoſent ou non, & ſi le lieu, où ils

ſont enterrez eſt propre, ſur quoi ils ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils les changent quelquefois de place deux & trois fois. Après que les Enfans ſe ſont bien acquittez de ce qu'ils doivent à leur Pere & à leur Mere, par cette longue cérémonie, s'ils ont laiſſé du bien, le Fils aîné ſe met en poſſeſſion de la Maiſon, qui lui apartient avec toutes les Terres, qui en dépendent. Pour les autres biens, ils ſe partagent entre les Garçons, ſans que nous ayons ouï dire que les Filles y euſſent aucune part, parce que les Femmes n'apportent rien en mariage, que leurs habits. Lorſqu'un Pere vient à l'âge de quatre-vingt ans, il ſe déclare lui-même incapable de gouverner ſon bien, & le cede à ſes Enfans, qui entretiennent leur Pere, & continuent toujours à le reſpecter beaucoup. L'Aîné étant entré en poſſeſſion du bien, fait bâtir aux dépens de la Communauté une Maiſon pour ſon Pere & pour ſa Mere, où il les loge & les nourrit.

Défauts des Coréſiens.

Les Coréſiens ſont fort enclins à dénober, & ſi ſujets à tromper & à

mentir, que l'on ne s'y doit pas trop fier. Ils croyent avoir fait une bonne action, quand ils ont attrappé quelqu'un, auſſi la tromperie n'eſt-elle pas infame parmi eux ; & ſi quelqu'un peut prouver qu'on l'ait trompé dans un marché, ſoit de chevaux, de vaches, ou de quelque autre choſe, il peut en revenir, au bout même de trois ou quatre mois. Ils ſont toutefois aſſez ſimples & crédules, & nous aurions pû leur perſuader tout ce que nous aurions voulu, parce que les Etrangers en ſont fort aimez, & ſurtout des Moines. Ce Peuple eſt efféminé, & ne fait pas voir dans l'occaſion beaucoup de fermeté, ni de courage : du moins c'eſt ce que pluſieurs perſonnes dignes de foi nous en ont dit, qui ont été Témoins des ravages, que l'Empereur du Japon, fit dans leurs Pays, lorſqu'il tua leur Roi, (a) ſans parler de ce que Vatrévée nous a ſouvent raconté de l'entrée du Tartare, qui paſ-

(a) Aucune Hiſtoire du Japon ne dit que le Roi de Corée ait été tué par les Japonnois, mais bien qu'il le fut par ſes Sujets.

ſant ſur la glace s'empara du Royaume ; car il nous aſſûroit, comme ayant été préſent à tout, qu'il périt plus de Coréſiens dans le Bois, où ils ſe ſauverent, que l'Ennemi n'en tua. Ils n'ont point de honte de la poltronnerie, & ils déplorent le malheur de ceux, qui ſont obligez de ſe battre. Il leur eſt même ſouvent arrivé de ſe retirer avec perte, lorſqu'ils penſoient piller quelque Vaiſſeau venu d'Europe, jetté par la tempête ſur leurs côtes, en voulant aller au Japon. Ils ont une grande horreur pour le ſang, & fuyent quand ils en rencontrent. Ils craignent fort les maladies, & ſurtout les contagieuſes, c'eſt pourquoi ils enlevent auſſitôt les Malades, ſoit à la Ville, ou à la Campagne, & ils les mettent dans des Loges de paille au milieu des Champs. Là perſonne ne leur parle, que ceux, à qui on les donne en garde, qui avertiſſent les Paſſans de ſe détourner, & lorſque le Malade n'a point d'Amis, qui en ait ſoin, les autres le laiſſent plutôt mourir, que d'en approcher. Lorſqu'il y a de la peſte

dans une Ville, ou un Village, on en ferme les Avenuës avec une haye d'Epines, & on en met auſſi ſur le toît des Maiſons, où il y a des Malades, afin d'avertir ceux, qui pourroient l'ignorer, Ils pourroient dans leurs Maladies ſe ſervir des Simples, qui croiſſent dans leurs Pays, mais le Peuple ne les connoît pas aſſez, & les Médecins ſont preſque tous au ſervice des Grands : ſi bien que les Pauvres, qui ne peuvent faire cette dépenſe, ſe ſervent pour Médecins d'Aveugles, & de Devins, en qui ils avoient autrefois une ſi grande confiance, qu'ils les ſuivoient partout à travers les Rivieres & les Rochers, & ſurtout dans les Temples des Idoles, où ils invoquoient les Démons : mais cette coutume fut entierement abolie par ordre du Roi en l'année 1662.

Avant que le Tartare ſe rendît Maître de ce Royaume, il étoit rempli de luxe & de débauches, les Coréſiens ne faiſant que boire & manger, & s'abandonner à toutes ſortes de diſſolutions, mais préſentement que les Japonnois & les Tar-

tares les tyranniſent, ils ont bien de la peine à ſupporter une mauvaiſe année, à cauſe des grands Tributs, qu'ils payent, ſurtout au Tartare, qui vient l'exiger trois fois l'an. Ils croyent qu'il n'y a dans tout le monde que douze Royaumes, ou Pays, commandez (a) par un ſeul Empereur, qui réſide à la Chine, à qui tous les autres payoient autrefois Tribut, mais qui ſe ſont tous mis en liberté, depuis que le Tartare s'eſt emparé de la Chine, n'ayant pû les ſubjuguer. Ils nomment le Tartare TIEKSE & ORANKAI. Pour notre Pays, ils le nomment NAMPANKOUK, qui eſt le nom, que les Japonnois donnent au Portugal, de ſorte que ne nous connoiſſant pas, ils nous le donnent auſſi, l'ayant appris depuis cinquante ou ſoixante ans, que les Japonnois leur apprirent à cultiver le Tabac, à le façonner & à s'en ſervir; car avant cela il leur étoit inconnu; & comme

(a) Les Coréſiens ne pouvoient ignorer que longtems avant la Conquête de la Chine par les Tartares, le Japon étoit un Empire abſolument indépendant de la Chine.

ils leur disoient que la semence en venoit de Nampankouk, ils nomment souvent le Tabac *Nampankoi*. Ils en prennent tant aujourdhui, que les Enfans y sont accoutumez dès l'âge de quatre ou cinq ans, & il n'y a parmi eux, que très-peu d'Hommes & de Femmes, qui s'empêchent de fumer. Au commencement qu'on leur en portoit, ils l'achetoient au poids de l'argent, & c'est ce qui fait, qu'ils estiment Nampankouk un des meilleurs Pays du Monde.

Leur Commerce.

Leurs Ecrits rapportent qu'il y a quatre mille Contrées différentes, mais la plûpart ne le croyent pas, & disent qu'il faudroit, si cela étoit, que chaque Islette & chaque Banc de sable passât pour une Contrée; n'étant pas possible, ajoûtent-ils, que le Soleil en éclaire tant en un jour. Quand nous leur nommions quelque Pays, ils se mocquoient de nous, soutenant que nous n'entendions parler que d'une Ville ou d'un Village. Leurs Cartes Géographiques ne s'étendent pas plus loin que Siam, à cause du peu de Commer-

ce qu'ils ont avec les Etrangers, qui ſont au-delà. Ils ne négocient preſque qu'avec les Japonnois & avec les Habitans de l'Iſle Suiſſima, qui ont un Magaſin au Sud-Eſt dans la Ville de Pouſan. Ils apportent en Corée du Poivre, du bois de Sapin, de l'Alun, des Cornes, des Bufles, des Peaux de Cerf & de Bouc, & autres Marchandiſes, que nos Gens & les Chinois vendent au Japon. Ils prennent en échange des Denrées & des Manufactures du Pays. Les Coréſiens ont auſſi quelque Commerce à Pekin, & aux Contrées Septentrionales de la Chine, mais il eſt de grande dépenſe; car ils ne vont là que par terre & à cheval. Auſſi n'y a-t-il que les gros Marchands de Sior, qui vont à Pekin, & qui ſont toujours au moins trois mois en leur voyage. Ce Commerce conſiſte en Toiles; & du reſte les Grands & les principaux Marchands achetent & payent avec de l'argent; mais le Peuple ne trafique qu'avec du Ris & des Denrées. Il n'y a qu'un Poids & une Meſure dans tout ce Royaume, mais les Marchands en abuſent fort, mal-

gré

gré toutes les précautions & les Réglemens des Gouverneurs. Ils ne connoiſſent de Monnoye, que les *Caſis*, (*a*) encore n'ont-ils cours, que ſur les Frontieres de la Chine. Ils donnent l'argent au poids par petits lingots, comme ceux, qu'on rapporte du Japon.

Leurs différentes Langues. & leur Ecriture.

Leur Langue, leur Ecriture, & leur façon de compter, ſont fort difficiles à apprendre. Ils ont beaucoup de mots, pour ſignifier une même choſe, & ils parlent tantôt vîte, & tantôt lentement, ſurtout les Sçavans & les grands Seigneurs. Ils ont trois ſortes d'Ecritures différentes, dont la premiere & la principale reſſemble à celle de la Chine & du Japon. Ils s'en ſervent pour l'impreſſion de leurs Livres, & pour ce qui concerne toutes les affaires publiques. La ſeconde eſt comme l'Ecriture ordinaire parmi nous; les Grands & les Gouverneurs en uſent pour répondre aux Requêtes, & mettre des Apoſtilles aux Lettres d'avis & ailleurs: le Peuple ne ſçait pas lire cette Ecriture. La troiſiéme

(*a*) Ou Caſies.

eſt plus groſſiere, & ſert aux Femmes & aux Gens du commun ; elle eſt fort aiſée à apprendre & à lire. On écrit de celle-ci plus aiſément, que des autres, les noms & les choſes, dont on n'a jamais ouï parler, cette Ecriture ſe faiſant avec de petits pinceaux fort nets & déliez. Ils ont beaucoup de vieux Livres, tant imprimez, que manuſcrits, qu'ils gardent ſi cherement, qu'on n'en confie le ſoin, qu'au Frere du Roi. On en conſerve des Copies, auſſi-bien que des Figures, en pluſieurs Villes, afin qu'en cas d'incendie, on n'en fût pas entierement privé. Leurs Almanachs ſe font à la Chine, n'ayant pas aſſez d'adreſſe & de ſcience, pour les faire eux-mêmes. Ils impriment avec des ais, ou formes de bois, & ont une forme particuliere pour chaque côté de papier, ce qui fait la feüille. Ils comptent avec de petits bâtons longuets, comme nous faiſons avec des jettons. Ils ne ſçavent pas tenir des Livres de Comptes, ou de Marchands ; ſeulement, lorſqu'ils achetent quelque choſe, ils mettent le

prix deſſus, & écrivent ce qu'ils en retirent, & voyent par ce moyen aiſément le profit & la perte.

Quand le Roi ſort, il eſt accompagné de toute la Nobleſſe de ſa Cour, portant ſon Ordre, ou quelque Ouvrage de broderie devant & derriere, ſur une Robe de ſoye noire, avec une Echarpe fort ample, ſuivi d'une grande troupe de Soldats en fort bon ordre. Devant lui marchent des hommes à cheval, & d'autres à pied, dont les uns portent des Enſeignes & des Etendarts, & les autres, divers Inſtrumens de Guerre, dont ils joüent. Ils ſont ſuivis des Gardes du Corps, qui ſont compoſez des principaux Bourgeois de la Ville. Le Roi eſt au milieu porté ſous un Dais fort riche, qui paſſe dans un ſi grand ſilence, qu'on n'entend pas le moindre petit bruit. Immédiatement devant lui marche un Secretaire d'Etat, ou quelqu'autre Officier de grande importance, avec une Caſſette, où il met toutes les Requêtes & les Placets, que les Particuliers préſentent au bout d'un Roſeau, ou qu'ils font

De quelle maniere le Roi paroît en public.

pendre le long des Murailles ou des Paliſſades, en ſorte qu'on ne voit point ceux, qui les préſentent. Ceux qui ſont établis pour les ramaſſer, les apportent au Secretaire, qui les met dans la Caſſette, & lorſque le Roi eſt de retour au Palais, on lui préſente le tout, pour en juger ſouverainement : c'eſt ce qu'il fait, & on exécute ſes ordres ſur le champ, & ſans que perſonne y contrediſe. Toutes les Maiſons des ruës, où le Roi paſſe, ſont fermées, tant les portes, que les fenêtres, & perſonne n'oſeroit les entr'ouvrir ; encore moins regarder par deſſus la Paliſſade, ou par deſſus la Muraille. Quand le Roi même paſſe auprès des Grands & des Soldats, il faut qu'ils lui tournent le dos, ſans oſer regarder, ni même touſſer. Auſſi dans ces rencontres la plûpart des Soldats ſe mettent de petits bâtons à la bouche, pour n'être pas accuſez de faire du bruit.

Comment l'Ambaſſadeur de la Chine eſt reçu.

Quand l'Ambaſſadeur du Tartare vient, le Roi va en perſonne avec toute ſa Cour, pour le recevoir hors de la Ville, l'accompagne juſqu'à

ſon Logis, & partout chacun lui fait autant & plus d'honneur, qu'au Roi. Toutes ſortes de Joüeurs d'Inſtrumens, de Danſeurs & de Sauteurs vont devant lui, tâchant à l'envi les uns des autres de le bien divertir. Pendant tout le tems qu'il eſt à la Cour, toutes les ruës, qui ſont entre ſon Logis & le Palais, ſont bordées de Soldats, qui ſont à dix ou douze pieds l'un de l'autre. Il y a deux ou trois hommes, qui ne font autre choſe que de ramaſſer des Billets, qui ſont jettez de la fenêtre du Tartare, pour être portez au Roi, qui veut ſçavoir à toute heure ce que fait l'Ambaſſadeur. En un mot, ce Prince cherche tous les moyens de le contenter, tâchant de lui faire connoître par toutes ſortes de bons traitemens le reſpect, qu'il a pour le Grand Cham, afin qu'il en faſſe un favorable rapport à ſon Maître.

Fin de la Deſcription du Royaume de Corée, & du quatriéme Volume.

613054